

كلمة الرجل

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13399 4,50 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Fontaine

SAMEDI 27 FÉVRIER 1988

Menacé d'être limogé avec l'approbation de Washington

## Le général Noriega fait destituer le président de Panama

### Un défi aux États-Unis

Une fois encore la crise qui a opposé au Panama le président civil au commandant en chef des forces armées semble avoir tourné à l'avantage de ce dernier. Soucieux d'écartier un homme corrompu, sous le coup d'une inculpation de trafic de drogue aux États-Unis, et de réduire le poids de l'armée dans le fonctionnement des institutions, le chef de l'Etat, M. Eric Delvalle, a cru pouvoir destituer le général Manuel Antonio Noriega, alors que la crise qui secoue la petite République d'Amérique centrale dure depuis plus de huit mois.

L'opposition, réclamant la démocratisation du pays, demandait depuis l'élection de l'héritier du général Omar Torrijos, l'ancien homme fort panaméen, et multipliait les manifestations. Les États-Unis, voulant eux aussi écartier un homme, ancien allié devenu par trop encombrant, n'ont cessé de leur côté d'accroître leurs sanctions. Tout d'abord en suspendant l'aide économique et militaire à ensuite en mettant directement en cause, au mois de février dernier, le général Noriega, en le laissant inculpé pour trafic de drogue.

Ces multiples pressions exercées sur le commandant en chef des forces armées n'ont pourtant pas été suffisantes jusqu'ici pour le faire renoncer. Bien plus : Manuel Antonio Noriega a lancé depuis peu, avec un certain succès, une campagne nationaliste accusant les États-Unis de s'ingérer dans les affaires intérieures du pays et de vouloir remettre en cause la souveraineté panaméenne sur le canal qui doit être effective, d'après le traité Torrijos Carter, le 31 décembre 1999.

L'opposition, comme les États-Unis, a sous-estimé les ressources d'une telle campagne appuyée par une armée forte de vingt mille hommes qui garde un prestige populaire indéfectible. Le coup de force du président Delvalle pourrait ainsi tourner au coup d'Etat militaire en vase clos. Il reste que la nécessité d'une évolution démocratique du régime panaméen n'a jamais été autant d'actualité au moment où l'économie du pays le plus riche d'Amérique latine commence à connaître ses premières graves difficultés.

Mais on peut s'interroger sur une telle succession de malheurs qui n'ont abouti qu'à renforcer le pouvoir de l'homme qui dirige en fait le pays depuis qu'il a pris, il y a cinq ans, le commandement en chef des forces armées. Le chef de l'Etat restait jusqu'à hier le possible arbitre d'une situation difficile, devant un général Noriega contraint à une défense « jusqu'au boutiste ». Un affrontement direct entre un homme dont les pouvoirs étaient limités et celui qui ne s'embarrassait d'aucun scrupule ne pouvait guère déboucher sur une issue favorable.

Cette crise s'est soldée par la mise à l'écart du chef de l'Etat au profit d'un successeur dont on imagine mal qu'il soit un opposant farouche du chef des armées. C'est un nouveau défi aux États-Unis qui n'ont pas eu à gérer un dossier pourtant indéfendable. Ils n'avaient guère besoin dans la région.

M 0147-02270-4 50 F  
8790147004500 02270

La plus grande dénationalisation en Grande-Bretagne

## M<sup>me</sup> Thatcher décide de privatiser l'électricité

Le gouvernement de M<sup>me</sup> Thatcher a révélé, le jeudi 25 février, les modalités de la plus vaste et ambitieuse privatisation qu'il ait envisagée, celle de l'électricité. Le Livre blanc présenté par le ministre de l'énergie, M. Cecil Parkinson, a déjà obtenu l'aval des parlementaires conservateurs, mais risque de provoquer une sérieuse polémique en Grande-Bretagne.

La stratégie de privatisation de l'électricité adoptée par le gouvernement britannique consiste à plus d'un égard une opération sans précédent évaluée à quelque 27 milliards de livres (270 milliards de francs) : pour les spécialistes de l'énergie également : les secteurs privés de l'électricité existant dans le monde, aux États-Unis, au Japon ou en RFA, sont tous organisés de façon verticale, chaque entreprise assurant l'ensemble des

activités, de la production à la distribution. Le projet britannique prévoit un éclatement complet des responsabilités. Deux sociétés doivent être créées pour la production, l'une réunissant 70 % de l'actuelle capacité, notamment nucléaire, l'autre, les 30 % restants. Au niveau de la distribution, les douze centres régionaux privatisés disposeront d'une autonomie qui suscite déjà de sévères critiques en dépit de la création d'un organisme de coordination.

(Lire la suite et nos informations page 8.)

(Lire nos informations page 45.)

## 3 milliards de francs pour les agriculteurs

Le premier ministre décide qu'une partie du produit de la vente du Crédit agricole sera consacrée au désendettement des exploitants.

(Lire nos informations page 42.)



Des centaines de milliers de manifestants à Erevan

## Happening nationaliste en Arménie

Des manifestations se poursuivent sans s'émousser à Erevan, capitale de l'Arménie, avec la tolérance apparente des forces de l'ordre.

La situation paraît en revanche plus tendue à Karabakh, région de la République voisine d'Azerbaïdjan, dont la revendication fait l'objet des manifestations arméniennes.

De Moscou, M. Gorbatchev a lancé, vendredi matin 26 février, un appel au calme « aux peuples d'Arménie et d'Azerbaïdjan ».

MOSCOU de notre envoyée spéciale

Le procureur général adjoint d'URSS, M. Alexandre Katouchev, a affirmé jeudi soir 25 février que « pas un seul Arménien n'avait été assassiné » au Karabakh, région autonome intégrée à la République soviétique d'Azerbaïdjan en 1923 et en proie à l'agitation nationaliste depuis deux semaines. Les déclarations du procureur général adjoint, qui s'est rendu lui-même à Stepanakert, principale ville du Karabakh, ont été diffusées à la télévision arménienne afin de démentir les rumeurs de massacre d'Arméniens par des Azerbaïdjanais (Azéris). Ces rumeurs ont jeté

dans les rues d'Erevan, la capitale arménienne, des dizaines, peut-être même des centaines de milliers de personnes depuis lundi. Les Arméniens constituent 80 % des 160 000 habitants de la région de Karabakh et demandent, avec l'appui de leurs élus au soviet régional, le rattachement de la région à la République soviétique d'Arménie. Le comité central du PCUS a estimé cette semaine que cette revendication était contraire aux intérêts des travailleurs et nuisait aux relations interethniques.

L'envoi d'un haut responsable de la justice à Stepanakert, après celui de deux membres suppléants du Politburo, est un indice sérieux de la gravité de la situation dans la région où, selon des témoignages parvenus à Moscou ces

derniers jours, « plus personne ne dort et plus personne ne travaille ». Mardi, le comité du parti régional a limogé le premier secrétaire, M. Boris Kevoorkov, qui était en place depuis 1973 et l'a remplacé par un autre Arménien du Karabakh, M. Guenrich Pogossian. M. Alexandre Katouchev a déclaré que l'étude de la situation sur place avait permis de démentir « toute sorte de rumeurs et d'inventions », en particulier sur l'attaque de la voiture d'un représentant de Stepanakert par la milice et sur le meurtre de soixante Arméniens. Cependant, a ajouté le haut magistrat, « Je ne cacherais pas que des délits punissables par la loi ont été commis ».

SYLVIE KAUFFMANN (Lire la suite page 8.)

Les retombées de l'affaire de la COGEMA

## Le MATIF, les faisans et les pigeons

Stavisky, la Garantie foncière, le Sucre, etc. L'affaire COGEMA va-t-elle à son tour s'inscrire dans la lignée des plus grands scandales politico-financiers français ? Les enquêtes en révèlent peu à peu tous les ingrédients transformant la simple malversation de départ en franche escroquerie, et provoquant un malaise croissant dans tous les milieux financiers et politiques français.

An-delà du scandale pur et simple et des risques d'éclaboussures encourus par un certain nombre de sociétés ou de personnes impliquées bon gré, mal gré dans l'affaire, c'est la survie même du tout-jeune marché de tous ces

instruments financiers, le MATIF, et, à la limite, la réputation de toute la place qui sont en jeu.

« S'il fallait débattre tout le linge sale, Paris serait tué en tant que place financière », dit un opérateur, tout en regrettant la « loi du silence » qui jette sur le marché une suspicion indifférenciée et malsaine. De fait, à tous niveaux, on balance désormais entre deux attitudes : soit étouffer et circonscrire l'affaire pour limiter les dégâts, quitte à sacrifier pour l'exemple les deux victimes avouées - la COGEMA et la charge Buisson, - coupables d'avoir porté plainte (contre X... et d'avoir alerté l'opinion). Soit à l'inverse tenter de purger et fonder le marché de tous ces

moutons noirs, et réformer s'il le faut les procédures pour rétablir durablement la confiance, largement ébranlée.

Un dilemme qui divise aussi le gouvernement. M. Madelin, ministre de l'Industrie, apparemment tenant de la première thèse, avait cru bon d'affirmer, le vendredi 19 février, dans un communiqué qu'« aucun ministre autre que la COGEMA » n'était apparu dans la gestion de trésorerie des entreprises publiques. Il appuyait ainsi toutes les sociétés, qui, citées à un titre ou à un autre pour leur intervention sur le MATIF, avaient publié des démentis en cascade.

DOMINIQUE GALLOIS et VÉRONIQUE MAURIS (Lire la suite page 43.)

Cartier

Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries Cartier et les boutiques Must de Cartier, un certificat attestant leur authenticité les accompagne.

23 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, PARIS 42.65.79.81

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir ; Tunisie, 600 m ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch ; Belgique, 30 fr ; Canada, 1,75 \$ ; Côte d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr ; Espagne, 125 pes ; G.-B., 60 p ; Grèce, 160 dr ; Inde, 90 p ; Italie, 1 700 L ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 F ; Norvège, 12 kr ; Pays-Bas, 2,25 fl ; Portugal, 130 esc ; Suède, 336 F CFA ; Suisse, 1,20 Sfr ; USA, 1,50 \$ ; USA West Coast, 1,75 \$

ÉCONOMIE SERVICES

Sur le vif

Non, j'ai pas... balles!

Coût des travaux : 34 millions de francs

SVM SCIENCE VIE MICRO

HORS SÉRIE

LA MICRO-ÉDITION DANS TOUS SES ÉTATS

Le sommaire hors série est entièrement gratuit sur demande.

- Tous les logiciels
- tous les matériels
- Jugés vous-même
- Logiciels vedettes
- à l'épreuve de votre
- Journaux, livres
- documents d'entreprise
- les recettes pour
- s'en sortir.

N°1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE

# Débats

## GUERRE ÉCONOMIQUE

### Privatisations et états d'âme

LES tempêtes qui viennent de secouer les marchés financiers internationaux, aussi bien que l'annonce de la campagne pour l'élection présidentielle, placent le processus des privatisations dans une nouvelle lumière.

Force est de constater qu'une certaine dose de doute s'installe maintenant dans les esprits et parmi certains de ceux-là même qui se sont faits les champions de la dénationalisation en des temps plus sereins. Le doute va-t-il faire place à un découragement puis à la résignation ?

Il nous faut réagir car l'enjeu demeure fondamental : rendre possible la mutation de notre société actuelle colbertiste de propriétaires de lopins de terre et de bas de laine vers une société productive de richesses nouvelles. Il s'agit aussi, la justice sociale n'étant pas la propriété exclusive d'une classe politique, d'instituer un véritable capitalisme populaire ; il s'agit encore, non seulement de relever le défi de la compétition européenne, mais, au-delà, de donner aux entreprises françaises les atouts qui leur permettront de prendre la dimension planétaire à laquelle elles doivent aspirer.

#### Au nom d'une certaine fatalité

Certes, il y a ceux qui souhaitent que rien ne change : ceux qui puisent leur inspiration dans l'égoïsme corporatif et sectoriel ; ceux qui considèrent qu'en dehors de l'Etat, arbitre suprême et protecteur attentif, il n'y a point de salut ; ceux qui sont résignés à l'échec au nom d'une certaine fatalité qui voudrait que la France soit prisonnière de ses traditions.

Pourtant on observe depuis quelques années une évolution de l'attitude des Français vers une meilleure acceptation des lois économiques nationales et internationales. On note que nos concitoyens, dépassant le débat idéologique et les clivages politiques, se sont réconciliés avec leurs entreprises et ont pris conscience qu'elles étaient les seules véritables productrices de richesses. La multiplication des petits porteurs est d'ailleurs un phénomène qui traduit en partie cette réconciliation. Le fait qu'un grand nombre de ceux-ci semblent avoir tenu bon en dépit de la tourmente boursière doit être également souligné.

De plus, la France ne peut plus laisser passer ce qui pourrait bien être une de ses dernières chances de se maintenir parmi les grandes nations industrielles du début du vingt et unième siècle.

Nos partenaires européens les plus puissants se sont résolument engagés sur la voie de la non-intervention de l'Etat dans la gestion des entreprises pour être à

par MARC LADREIT DE LACHARRIÈRE (\*)

L'heure au rendez-vous de l'acte unique.

Dans ces conditions, la France peut-elle se permettre des états d'âme ? Les dernières semaines nous ont donné un avant-goût des restructurations et des alliances auxquelles nos grandes entreprises devront inévitablement procéder si elles veulent survivre à la concurrence européenne.

La nationalisation, c'est-à-dire l'absence d'ouverture du capital, la rigidité des structures, permet-elle à nos entreprises les plus importantes de s'y préparer au mieux ? A l'évidence, non ! Il s'agit donc bien, maintenant, d'un choix dont dépendra le sort de nos entreprises, donc de notre bien-être : devenir, à plus ou moins long terme, un marché d'école de produits de nos voisins ou participer à la puissance de l'Europe.

Tout est dans cette alternative. On voit mal une France alourdie par la charge de sociétés nationalisées mais acceptant les règles de la libre concurrence tenir son rang dans ce concert.

Il faut, en effet, bien comprendre que les « trente glorieuses » sont définitivement entrées dans l'histoire et que nous sommes désormais engagés dans une guerre économique de dimension mondiale. Le mot n'est pas employé ici dans son sens métaphorique mais bien dans son acception première et brutale : il s'agit de la survie de notre niveau de vie à moyen terme. Les forces de frappe de cette confrontation sont les entreprises dont les dirigeants sont les officiers généraux.

(\*) Vice-président-directeur général de L'Oréal.

Imagine-t-on un instant pouvoir gagner des batailles avec des responsables qui ont cheminé dans les états-majors et n'ont jamais vu le feu, jamais affronté le terrain ? C'est malheureusement trop souvent la règle dans la direction des entreprises dépendant de l'Etat ou qui ont dépendu de l'Etat.

#### Des spectateurs aux acteurs

Ensuite, il y a la nécessité de donner ses racines à un véritable capitalisme populaire. La participation aboutit à être perçue comme un supplément de salaire. L'actionnariat populaire fait appel à d'autres motivations, tel l'attrait de devenir un acteur de notre développement économique. Plus il y aura d'acteurs, plus nous serons prêts à affronter avec succès les échéances économiques qui nous attendent.

Il ne faut pas ranger la volonté de faire accéder des millions de Français à l'actionnariat au magasin des occasions manquées. Il faut persévérer et les encourager à faire un usage productif de leur épargne. A ce titre, la reprise des privatisations avec Matra, opération financière de taille modeste associée à un enjeu industriel européen, va dans le bon sens.

Aujourd'hui, le monde industriel connaît l'une des plus grandes mutations de son histoire, caractérisée par le déplacement des centres de créativité vers les rives du Pacifique et par l'internationalisation des marchés. Il faut que les Français, jusqu'ici quelque peu spectateurs - parfois nonchalants, - de la réalité économique, en deviennent les acteurs.

## BIBLIOGRAPHIE

### « La Question syndicale », de Pierre Rosanvallon

#### Jeu de piste paradoxal

PIERRE ROSANVALLON est brillant. Son talent, le secrétaire général de la Fondation Saint-Simon l'a montré dans plusieurs ouvrages comme *La Crise de l'Etat-providence* ou encore *Misère de l'économie*. Frappé par les multiples « ébranlements » du syndicalisme qui, du coup, se trouve « obligé d'aller de l'avant », Rosanvallon, qui fut à la fois conseiller économique de la CFDT jusqu'en 1977 et directeur de recherches à l'université Paris-Dauphine, vient de lancer un nouveau pavé dans la mare. Au risque, avec son nouveau livre *La Question syndicale*, de troubler plusieurs de ses anciens camarades en syndicalisme.

Il ne s'agit ni d'une enquête ni de témoignages de militants, mais d'une analyse sociologique globale (des associations plus personnelles sur certaines confédérations

n'apparaissent qu'à la fin), bousillée à l'excès de références historiques. « *Indifférent au fait de pleurer ou de chanter* », Rosanvallon se pose en « questionneur ». Tant pis si, de ce fait, il agace parfois. Adapte de la technique selon laquelle il veut mieux faire compliqué quand on peut faire simple, il affirme d'emblée qu'avant son livre la question du déclin syndical n'a « *paradoxalement* » jamais été « *approfondie* ». Diable ! L'ancien élève d'HEC part aussi d'un postulat largement contestable selon lequel le taux de syndicalisation est (en 1986) « *le plus plat*... » de l'ordre de 9 %. Certes, le patronat de la métallurgie avance un chiffre de 15 % de la population active salariée, mais il ne s'agit que d'un consensus... pour « *masquer cette réalité* ».

#### « L'expression des réalités vécues »

L'estimation ou l'évaluation approximative de P. Rosanvallon part d'un mélange de méthodes diverses et d'« *indiscrétions* ». Il y aurait ainsi 1 600 000 syndiqués, mais le chercheur n'évalue que les effectifs de la CGT, de FO, de la CFDT et de la FEN (en y allant plutôt fort). Ni la CFTC, ni la CGC, ni les syndicats autonomes - dont il note pourtant la « *rapide progression électorale* » - ne sont pris en compte. Une telle estimation n'est guère crédible. On ne voit pas l'intérêt qu'il peut y avoir à enfoncer encore un syndicalisme déjà bien faible.

Au-delà de ce défaut, le livre pose avec intelligence de vraies questions en partant de l'idée que « *c'est l'essence profonde du phénomène syndical qui est actuellement mise en cause*. Même le bon syndicalisme responsable, imaginatif, proche du terrain que certains appellent de leurs vœux, est devenu problématique ». Qu'il s'agisse de la « *banalisation* » de l'institution syndicale, de l'épuisement de la culture sociale, de la montée de l'individualisme et de la « *désaccréditation* » du fait syndical - qui n'est plus qu'une « *forme parmi les autres de la représentation des intérêts ou de l'expression des réalités vécues* », - Rosanvallon vise souvent juste.

IL faut espérer que, malgré sa longueur et sa construction répétitive, l'encyclique *Sollicitudo rei socialis* sera largement diffusée et commentée. Comme l'encyclique *Populorum progressio* de Paul VI, dont elle célèbre le vingtième anniversaire, elle a pour point de départ « *la constatation de l'état de misère et de sous-développement dans lequel vivent des millions et des millions d'humains* ». Plus qu'elle encore, elle évoque constamment une « *nouvelle préoccupation morale* », le « *caractère éthique et culturel de la problématique relative au développement* », le « *caractère éthique de l'interdépendance des peuples* ». Une morale qui se réfère fondamentalement à la notion de « *dignité de la personne* ».

Où est donc la nouveauté ? On pourrait la voir dans la forte présence du thème de l'écologie et de la protection des ressources naturelles, encore que le pape exprime clairement son « *estime pour la culture et la civilisation techniques qui contribuent à la libération de l'homme* ». En fait, le caractère nouveau de l'encyclique réside sans doute d'une part dans le ferme retour à la dénonciation parallèle des mécanismes d'oppression utilisés par l'Est et par l'Ouest et par une approche moins exclusivement chrétienne du fondement du mal, donc de l'action pour le combattre.

Il y a continuité dans la condamnation du terrorisme, mais aussi dans l'affirmation : « *Les populations exclues d'un partage équitable (...) pourraient se demander : pourquoi ne pas répondre par la violence à ceux qui sont les premiers à nous faire violence ?* », ce qui évoque le thème, tant stigmatisé ces dernières années, de la violence sanglante comme réplique à la vio-

## ENCYCLIQUE

### La morale politique de Jean-Paul II

par ALFRED GROSSER

lence structurelle. Mais il importe plutôt de relever la dénonciation répétée de ce que Paul VI, dans *Populorum progressio* appelait le « *libéralisme sans frein* » consistant « *à la dictature à bon droit dénoncée par Pie XI comme génératrice de l'impérialisme international de l'argent* ».

Certes, le « *droit à l'initiative économique* » est cité à deux reprises comme fondamental, notamment parce que son rejet conduit à « *la dépendance et la soumission à l'appareil bureaucratique* » et à une « *subjection quasi absolue, semblable à la dépendance traditionnelle de l'ouvrier prolétaire par rapport au capitalisme* ». Et il est dit qu'« *aucun groupe social, par exemple un parti, n'a le droit d'usurper le rôle de guide unique* ».

#### Le « péché social »

Mais si l'encyclique, avec une insistance qui ne correspond sans doute plus à la réalité du monde actuel, parle des deux blocs en présence et de la menace que leur affrontement représente pour la paix, c'est surtout pour rappeler que « *la doctrine sociale de l'Eglise adopte une attitude critique vis-à-vis du capitalisme libéral aussi bien que du collectivisme marxiste* ».

On retrouve une tonalité qui avait pu paraître s'affaiblir à cause de l'accent mis, d'une part, sur l'absence de libertés à l'Est, d'autre part, sur les problèmes de la morale liés aux problèmes familiaux et sexuels. Une tonalité qui avait été notamment celle des évêques français méritant au premier rang des questions éthiques,

à leur assemblée de 1972, la lutte contre « *l'exploitation des travailleurs immigrés, le pillage du tiers-monde, la finalisation de l'économie par le profit ou par la volonté de puissance d'oligarchies ou de nations* ».

En même temps, Jean-Paul II revient également à la priorité de la conversion des chrétiens aux exigences morales de leur foi par rapport à la foi chrétienne. Dans le texte que la congrégation pour la doctrine de la foi, présidée par le cardinal Ratzinger, avait consacré à la « *théologie de la libération* » le 5 avril 1986, injustices et violences se trouvaient certes dénoncées, mais il était dit que « *le péché de l'homme, c'est-à-dire sa rupture avec Dieu, est la raison radicale des tragédies qui marquent l'histoire de la liberté* ». C'est là évidemment un thème théologique central qui se trouve aussi développé dans les interviews du cardinal Lustiger.

Mais quand l'encyclique se réfère expressément à un texte antérieur de Jean-Paul II sur le péché social, elle ressemble davantage à l'homélie prononcée par le cardinal-archevêque de Paris lors du grand rassemblement de Versailles pour la défense de l'école privée, homélie dans laquelle il demandait prioritairement aux parents des élèves des écoles catholiques de devenir plus chrétiens, notamment face aux plus démunis.

*Sollicitudo rei socialis*, dans le renvoi 65, rappelle, en effet, que « *l'Eglise sait et proclame que ces cas de péché social sont le fruit, l'accumulation et la concentration de nombreux péchés personnels (...)* de la part de ceux qui suscitent ou favorisent l'iniquité, voire l'exploitent (...) de la part de ceux qui cherchent refuge dans la prétendue impossibilité de changer le monde et aussi de la part de ceux qui veulent s'épargner l'effort ou le sacrifice (...). Les vraies responsabilités sont donc celles des personnes ».

D'où le recours central à la parabole des talents pour appeler les chrétiens à ne pas se résigner à l'injustice. Injustice des clivages entre nations et aussi des clivages au sein des nations. Est-il abusif d'utiliser un langage fort profane et de dire que la nouvelle encyclique a une tonalité de gauche ?

MICHEL NOBLECOURT.

## Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09.  
Tél: MONDIPAR (69572) F  
Télégrammes: (1) 45-23-06-81  
TÉL: (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde  
Gérant: André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs: Hubert Beau-Méry (1944-1969), Jacques Fassin (1969-1982), André Larrousse (1982-1985)

Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.  
Capital social: 620 000 F

Principaux associés de la société: Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, M.M. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général: Bernard Wosté

Rédacteur en chef: Daniel Vernet

Correspondant en chef: Claude Salas

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Valenciennes, 75007 PARIS  
Tél: (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Tél: MONDIPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL  
36-15 - Tapez LEMONDE, code d'accès ABO  
365 jours par an. 24 heures sur 24

ABONNEMENTS  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
TÉL: (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois  
FRANCE

354 F 672 F 954 F 1 200 F  
TOUS PAYS ÉTRANGERS  
PAR VOIE NORMALE

687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F  
ÉTRANGER (par message)

L - BELGIQUE-LUXEMBOURG  
PAYS-BAS  
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL - SUISSE, TUNISIE  
504 F 972 F 1 404 F 1 980 F

Par voie aérienne: tarif sur demande.  
Changements d'adresse définitifs ou provisoires: nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Le Monde  
TÉLÉMATIQUE  
Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration  
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437  
ISSN: 0395-2037

Les gens mentent toujours. C'est comme un défaut de vision dont on est affecté depuis la naissance et auquel on ne changera jamais rien. Nous serions complètement perdus si quelqu'un nous inventait des verres correcteurs.

## Reidar Jönsson Ma vie de chien

UN ROMAN  
PORTÉ À L'ÉCRAN  
PAR LASSE HALLSTRÖM

ACTES  
HUBERT  
VYSSER  
SUD  
DISTRIBUTION P.P.F.

J'ai, moi, la

مكتبة الأحرار

# Etranger

Au cours de sa visite d'Etat en République d'Irlande

## M. Mitterrand se déclare hostile à la modernisation des armes nucléaires de l'OTAN

DUBLIN de notre envoyé spécial

Si M. Mitterrand est venu en Irlande ces 25 et 26 février, ce n'était pas seulement pour assister à la cérémonie de la dédicace de la statue de la Vierge, mais aussi pour offrir un message de paix et de réconciliation. Le président français a déclaré, lors d'un dîner à Dublin, « pour réparer une singulière anomalie diplomatique ». Aucun président français n'avait en effet effectué de visite d'Etat en Irlande depuis l'indépendance de ce pays en 1921. L'accueil est celui que réservent les Irlandais aux visiteurs qui comptent. Ainsi M. Mitterrand devait-il s'exprimer, le vendredi 26 février, devant les deux Chambres réunies du Parlement de Dublin, ce que n'ont fait ni en son temps quelques grands, dont le dernier fut M. Reagan : c'est pourquoi le gouvernement irlandais, qui y tenait, a dû faire voter par le Parlement la convocation d'une session extraordinaire.

A toute visite d'Etat son rituel : le président de la République fut l'hôte invité jeudi - comme avant lui la reine Victoria, Jean-Paul II, Kennedy, le président Reagan et quelques autres - à planter son arbre dans le magnifique parc de la résidence présidentielle. Après quoi on alla déposer une gerbe au monu-

ment des insurgés de 1916, puis dans l'après-midi rendre visite dans la campagne au tumulus néolithique de Newgrange et au monastère de Monasterboice, dont on admire longuement les croix celtiques.

### Contre-culture

M. Mitterrand n'a eu qu'un seul entretien politique, jeudi, avec le premier ministre, M. Charles Haughey, qui donna lieu notamment à un échange de vues sur les questions communautaires et les rapports Est-Ouest. A l'invitation de M. Haughey, le président de la République a rappelé son point de vue sur le processus de désarmement : appui total à l'accord de Washington sur le démantèlement des missiles à moyenne portée (FNI), nécessité de poursuivre le processus avec les armes stratégiques, conventionnelles et chimiques, pour arriver dans chaque domaine à un équilibre au plus haut niveau possible. Allant un peu au-delà de ces positions déjà connues, le président de la République a déclaré au premier ministre irlandais, à propos du débat en cours parmi les membres de l'OTAN sur les armes nucléaires à courte portée, qu'il n'était pas pour sa part favorable à la modernisation de ces armes. C'était un démarquer de plusieurs dirigeants occidentaux qui ont approuvé récemment à cette modernisation, à commencer par M. Thatch-

er, ce qui n'est sans doute pas pour déplaire aux Irlandais, qui ne sont pas membres de l'OTAN.

Si l'on met de côté l'histoire - celle de la lutte contre les Anglais, celle de la Révolution française notamment - ce qui unit l'Irlande et la France, comme l'a dit jeudi soir le président Hillary, c'est l'Europe : par son adhésion à la Communauté en 1975, l'Irlande non seulement choisissait le parti de la modernisation économique, mais elle sortait politiquement d'un tête-à-tête avec la Grande-Bretagne, qui reste souvent difficile.

M. Mitterrand est resté à Dublin comme un grand artisan de la construction européenne. Récemment encore, les deux pays ont défendu au sein de la CEE des positions identiques, tant sur la politique agricole commune que sur les fonds d'aide au développement des régions les moins favorisées, qui concernent directement l'Irlande, et dont M. Mitterrand, davantage que le gouvernement français, souhaitait une forte augmentation.

Si les échanges franco-irlandais ont été multipliés par vingt-cinq depuis l'entrée de l'Irlande dans la Communauté, ils restent cependant largement déséquilibrés au profit de ce pays. Plusieurs industriels font partie de la délégation française, et cette question devait être plus largement abordée vendredi.

CLAIRE TRÉAN

La réunion de Belgrade

## Les pays balkaniques dessinent les contours d'une éventuelle coopération régionale

Réunis pour la première fois depuis la guerre autour de la même table, les ministres des affaires étrangères (Albanie, Bulgarie, Grèce, Roumanie, Turquie et Yougoslavie) devaient achever, vendredi 26 février, leurs travaux à Belgrade.

De source soviétique, on apprend, d'autre part, que M. Mikhail Gorbatchev est attendu le 14 mars pour une visite de quatre jours en Yougoslavie.

BELGRADE de notre envoyé spécial

Après des années de suspicion et de méfiance réciproques, les occasions d'un dialogue, du moins oratoire, ne manquent pas. Mais aucun participant à la réunion de Belgrade n'a cédé à la tentation d'évoquer directement les problèmes qui opposent souvent les relations bilatérales dans cette partie de l'Europe : la campagne d'assimilation forcée de la minorité turque en Bulgarie, les disputes entre Athènes et Ankara sur le mer Egée et Chypre, le sort des Albanais de la province yougoslave du Kosovo, la question de la Macédoine qui irrite les Grecs, Yougoslaves et Bulgares, pour ne citer que quelques exemples. Les six gouvernements étaient convenus, pour cette réunion « infor-

melle », de tirer provisoirement un trait sur ces litiges et de consentir des gestes de bonne volonté.

Signe de ce réchauffement, plusieurs pays avaient conclu, à la veille de l'ouverture de la conférence, une série d'accords bilatéraux. En visite de « travail » et d'« amitié » à Sofia, le chef du gouvernement grec, M. Andreas Papandreu, a signé, le 23 février, avec le numéro un bulgare, M. Todor Jivkov, une déclaration vantant les mérites de l'élimination des armes nucléaires tactiques dans les Balkans.

Le même jour, à Belgrade, les ministres bulgare et turc des affaires étrangères s'entendaient sur un « protocole » prévoyant la mise en place de deux comités mixtes, économique et social, qui examineraient « l'ensemble des relations bilatérales », y compris par conséquent les questions humanitaires.

On pouvait néanmoins déceler dans les diverses interventions, soigneusement arrosées dans le langage diplomatique, quelques allusions très nettes aux problèmes en suspens. Le ministre albanais des affaires étrangères, M. Reis Malin, a ainsi soulevé le problème de minorités. « L'Albanie, a-t-il dit, n'a jamais soutenu que le problème des minorités devait être réglé par la modification des frontières ou l'ingérence dans les affaires intérieures d'autrui. Toutefois, cette façon de voir n'exclut pas l'intérêt légitime des voisins pour leurs

minorités. » Il faisait naturellement allusion au Kosovo, cette région autonome de la Yougoslavie peuplée à 80 % d'Albanais.

Pour sa part, le ministre roumain des affaires étrangères, M. Ioan Totu, avait naturellement la Grèce et la Turquie à l'esprit lorsqu'il déclara que les bases militaires étrangères présentes dans certains pays menaçaient la sécurité dans les Balkans. Il a appelé « ces pays » à y renoncer ou à ne pas les moderniser.

Quant au ministre turc, M. Mesut Yilmaz, qui pensait, lui, à la minorité musulmane turque de Bulgarie, il a souhaité que la coopération interbalkanienne comporte une dimension « humaine et humanitaire » s'inspirant de la « troisième corbeille » relative aux droits de l'homme dans les accords d'Helsinki.

Les projets de coopération foisonnent. On a l'impression que chaque pays, à l'exception de la province d'Albanie, se voit déjà en présentant des catalogues impressionnants de propositions, le champion de la coopération balkanique dans les domaines les plus divers : industrie, agriculture, technologie, transports, énergie, environnement, santé publique, culture, commerce frontalier, sports, tourisme, etc.

La Grèce va jusqu'à proposer l'édition commune d'un guide de tourisme et d'affiches touristiques et la Bulgarie suggère une coordination de la lutte contre le SIDA.

ALAIN DEBOVE

Le bilan de la visite de M. Girard en Australie

## La glace a été brisée entre Paris et Canberra

SYDNEY de notre envoyé spécial

M. André Girard regagne la France, vendredi 26 février, après une escale, jeudi, à Nouméa. Son séjour en Australie s'est apparemment terminé par un entretien de deux heures avec le premier ministre australien, M. Bob Hawke. Cet entretien, prévu à l'origine pour une demi-heure, a permis d'officialiser la normalisation des relations entre les deux pays, qui était le but du voyage de M. Girard. « La glace a été brisée », estime-t-on du côté français, tandis que l'on juge à Canberra les contacts bons, positifs, constructifs et amicaux.

Le contact entre M. Girard et le chef du gouvernement australien - qualifié en 1986 de « stupide » par M. Chirac, avant que ce dernier ne décide de lever les contacts ministériels - est donc bien passé. Reçu pratiquement comme un premier ministre, M. Girard n'a cessé de rappeler une position française qu'il estime mal comprise, mais aussi mal expliquée, sans vouloir à tout prix convaincre, ce qu'il savait impossible.

### La sécurité dans le Pacifique

Les Australiens ont été sensibles au fait que l'initiative de la reprise des contacts soit venue du côté français, tout en affirmant que leur position, tant sur les relations bilatérales que sur la Nouvelle-Calédonie et les essais nucléaires de Mururoo, restait inchangée.

Notre intention n'a jamais été de bouter les Français hors du Pacifique, répètent-ils, mais plutôt de leur faire mener une politique plus raisonnable. Ils insistent sur la « modernisation » de leur attitude, alors que, du côté français, on pense plutôt que Canberra a décidé de mettre fin à son « activisme » anti-français.

Les Australiens se sentent très concernés par les problèmes de sécurité dans le Pacifique. La possibilité d'une implantation soviétique les inquiète. Ils ont fait de gros efforts pour convaincre les Etats-Unis de s'intéresser davantage à cette région. Ils ont décidé de renforcer leur capacité d'intervention militaire dans le Pacifique pour faire face à tout danger potentiel.

L'aviation et la marine australiennes vont être renforcées et leur

capacité de « frappe » à longue distance améliorée pour faire face à toute action « hostile », mais aussi - et surtout - pour promouvoir la stabilité stratégique de la région pacifique. Cependant, comme le dit le ministre de la défense, M. Kim Beazley, l'Australie ne veut plus être « le gendarme de la région », mais plutôt coopérer avec les Etats d'Asie du Sud-Est et du Pacifique.

Tous deux pays de la région, la France et l'Australie devraient coopérer dans ce domaine, estime-t-on du côté français. Mais les conceptions des deux capitales divergent cependant trop pour qu'une telle coopération soit pour tout de suite. Le succès de la visite de M. Girard réside, avant tout, en fin de compte, dans un changement de climat - déplorable l'un dernier - et dans le fait que l'on est revenu à la case départ.

PATRICE DE BEER

Le voyage de M. Cavaco Silva à Washington

## Lisbonne souhaite redéfinir sa coopération militaire avec les Etats-Unis

Reçu à la Maison Blanche par le président Reagan, le premier ministre portugais, M. Cavaco Silva, a officiellement demandé, le mercredi 24 février, l'ouverture de consultations sur l'accord de défense liant le Portugal et les Etats-Unis. M. Silva a plaidé pour une nouvelle qualité de la coopération américano-portugaise.

Lisbonne accorde d'importantes facilités aux Etats-Unis à la base de Lajes, aux Açores. En échange de la poursuite de cet arrangement, les Portugais avaient obtenu le programme de l'exécutive américain de porter son assistance économique et militaire à 220 millions de dollars. Victimes des restrictions budgétaires américaines, ils n'ont obtenu que 117 millions en 1988. L'armée de l'air portugaise, qui a besoin de renouveler sa flotte, ne s'est vu proposer que des modèles déjà relativement anciens. Conscient d'être traité en ami de second ordre, le premier ministre portugais a affirmé que son

pays était prêt à jouer un rôle accru dans le dispositif de l'OTAN et n'avait aucune intention de suivre l'exemple de l'Espagne, qui vient d'obtenir une réduction des forces américaines stationnées sur son territoire. Il s'est proposé pour de nouvelles formes de coopération, incluant des transferts de technologie.

THAILANDE : la négociation avec le Laos. - Le premier ministre thaïlandais a invité le premier ministre espagnol à envoyer une « solution durable » au contentieux frontalier entre les deux pays. Cette invitation, rendue publique jeudi 25 février, fait suite au séjour à Vientiane d'une délégation militaire thaïlandaise, qui a obtenu la libération de deux pilotes thaïlandais. Un cessez-le-feu est intervenu entre le Laos et la Thaïlande (le Monde du 19 février) après plusieurs mois de combats dans un secteur frontalier disputé.

Sans attendre la ratification du traité de Washington

## Moscou retire ses missiles nucléaires de RDA et de Tchécoslovaquie

L'armée soviétique devait commencer, le jeudi 25 février, à retirer de ses bases en Tchécoslovaquie et en Allemagne de l'Est tous les missiles tactiques opérationnels (SS-12 et SS-23) qu'elle y avait déployés, ont annoncé, mercredi, des porte-parole à Prague et à Berlin-Est. Ce retrait a lieu avant la fin du débat ouvert au Congrès américain sur la ratification du traité de Washington, donc avant l'entrée en vigueur de cet accord, qui prévoit l'élimination de ces engins.

En RDA, des journalistes étrangers ont été invités à assister au départ des missiles aux gares de Warnitz et de Bischofswerda, mais non à pénétrer sur les bases où les engins avaient été installés à partir de 1984, en réponse au déploiement par l'OTAN de Pershing-2 et de missiles de croisière en Europe occidentale. A Moscou, le général Lazov, ministre soviétique de la défense, avait annoncé que ce retrait commencerait « à la fin février ». Par

ailleurs, le président Reagan a estimé, dans sa conférence de presse du mercredi 24 février, que « le temps est trop limité » pour qu'un traité réduisant les armements stratégiques (START) puisse être signé lors de sa visite à Moscou en juin.

[Les SS-12 (environ 900 kilomètres de portée) et les SS-23 (500 kilomètres) appartiennent à la catégorie des missiles dits « à plus courte portée » (SRINF), qui avait été rejetée il y a moins d'un an à la négociation sur les missiles intermédiaires proprement dits (de 1 000 à 5 500 kilomètres de portée) sous forme de « deuxième option »]. Selon le mémorandum annexé au traité de Washington de décembre dernier, l'armée rouge disposait, à la date du 1<sup>er</sup> novembre 1987, d'un arsenal de 220 SS-12 et de 167 SS-23 déployés, auxquels s'ajoutaient respectivement 506 et 33 engins stockés en dépôt. Sur ce nombre, la RDA hébergeait, sur six bases au total, 44 SS-12 et 53 SS-23, tous opérationnels. La Tchécoslovaquie n'avait, pour sa part, qu'une base contenant 39 SS-12.]

**JEAN-MARC ROBERTS**

**Mon père américain**

ROMAN

AUX EDITIONS DU SEUIL

79 F

Editions du Seuil

### M. Roger Duzer est nommé ambassadeur en Australie

M. Roger Duzer a été nommé ambassadeur de France à Canberra, où il succède à M. Bernard Folliet, qui a quitté, jeudi 25 février, le Quai d'Orsay.

Depuis 1984, M. Duzer a été premier secrétaire à Tokyo de 1980 à 1982 ; à l'administration centrale (Asie-Océanie) de 1982 à 1983. Premier secrétaire à Washington (1983-1986), puis directeur conseiller à Paris (1986-1990). M. Duzer a ensuite été ambassadeur à Vienne de 1976 à 1978, et à Nairobi de 1980 à 1984. Depuis 1984, il était ambassadeur à Islamabad.

## ENCYCLOPÉDIE

### Le rôle politique de Jean-Paul II

par ALFRED GRONDES

Le pape polonais Jean-Paul II a joué un rôle politique majeur depuis son élection en 1978. Il a été le premier pape non italien à occuper la chaire de Saint-Pierre, ce qui a marqué un tournant dans l'histoire de l'Église catholique. Son pontificat a été marqué par une intervention constante dans les affaires mondiales, notamment en faveur de la démocratie et de la paix.

### Le « péché social »

Le « péché social » est un concept théologique qui désigne les actions humaines qui sont considérées comme des violations de la justice sociale. Cela inclut des actions telles que l'exploitation, la discrimination et l'oppression. Le pape Jean-Paul II a souvent évoqué ce concept dans ses enseignements, soulignant l'importance de la justice sociale dans la vie chrétienne.

### MEILLEUR MONDIALE

Le Monde

**Le Monde**

11, rue de Valenciennes, 75013 Paris

01 47 33 60 00

01 47 33 60 01

01 47 33 60 02

01 47 33 60 03

01 47 33 60 04

01 47 33 60 05

01 47 33 60 06

01 47 33 60 07

01 47 33 60 08

01 47 33 60 09

01 47 33 60 10

01 47 33 60 11

01 47 33 60 12

01 47 33 60 13

01 47 33 60 14

01 47 33 60 15

01 47 33 60 16

01 47 33 60 17

01 47 33 60 18

01 47 33 60 19

01 47 33 60 20

01 47 33 60 21

01 47 33 60 22

01 47 33 60 23

01 47 33 60 24

01 47 33 60 25

01 47 33 60 26

01 47 33 60 27

01 47 33 60 28

01 47 33 60 29

01 47 33 60 30

01 47 33 60 31

01 47 33 60 32

01 47 33 60 33

01 47 33 60 34

01 47 33 60 35

01 47 33 60 36

01 47 33 60 37

01 47 33 60 38

01 47 33 60 39

01 47 33 60 40

01 47 33 60 41

01 47 33 60 42

01 47 33 60 43

01 47 33 60 44

01 47 33 60 45

01 47 33 60 46

01 47 33 60 47

01 47 33 60 48

01 47 33 60 49

01 47 33 60 50

01 47 33 60 51

01 47 33 60 52

01 47 33 60 53

01 47 33 60 54

01 47 33 60 55

01 47 33 60 56

01 47 33 60 57

01 47 33 60 58

01 47 33 60 59

01 47 33 60 60

01 47 33 60 61

01 47 33 60 62

01 47 33 60 63

01 47 33 60 64

01 47 33 60 65

01 47 33 60 66

01 47 33 60 67

01 47 33 60 68

01 47 33 60 69

01 47 33 60 70

01 47 33 60 71

01 47 33 60 72

01 47 33 60 73

01 47 33 60 74

01 47 33 60 75

01 47 33 60 76

01 47 33 60 77

01 47 33 60 78

01 47 33 60 79

01 47 33 60 80

01 47 33 60 81

01 47 33 60 82

01 47 33 60 83

01 47 33 60 84

01 47 33 60 85

01 47 33 60 86

01 47 33 60 87

01 47 33 60 88

01 47 33 60 89

01 47 33 60 90

01 47 33 60 91

01 47 33 60 92

01 47 33 60 93

01 47 33 60 94

01 47 33 60 95

01 47 33 60 96

01 47 33 60 97

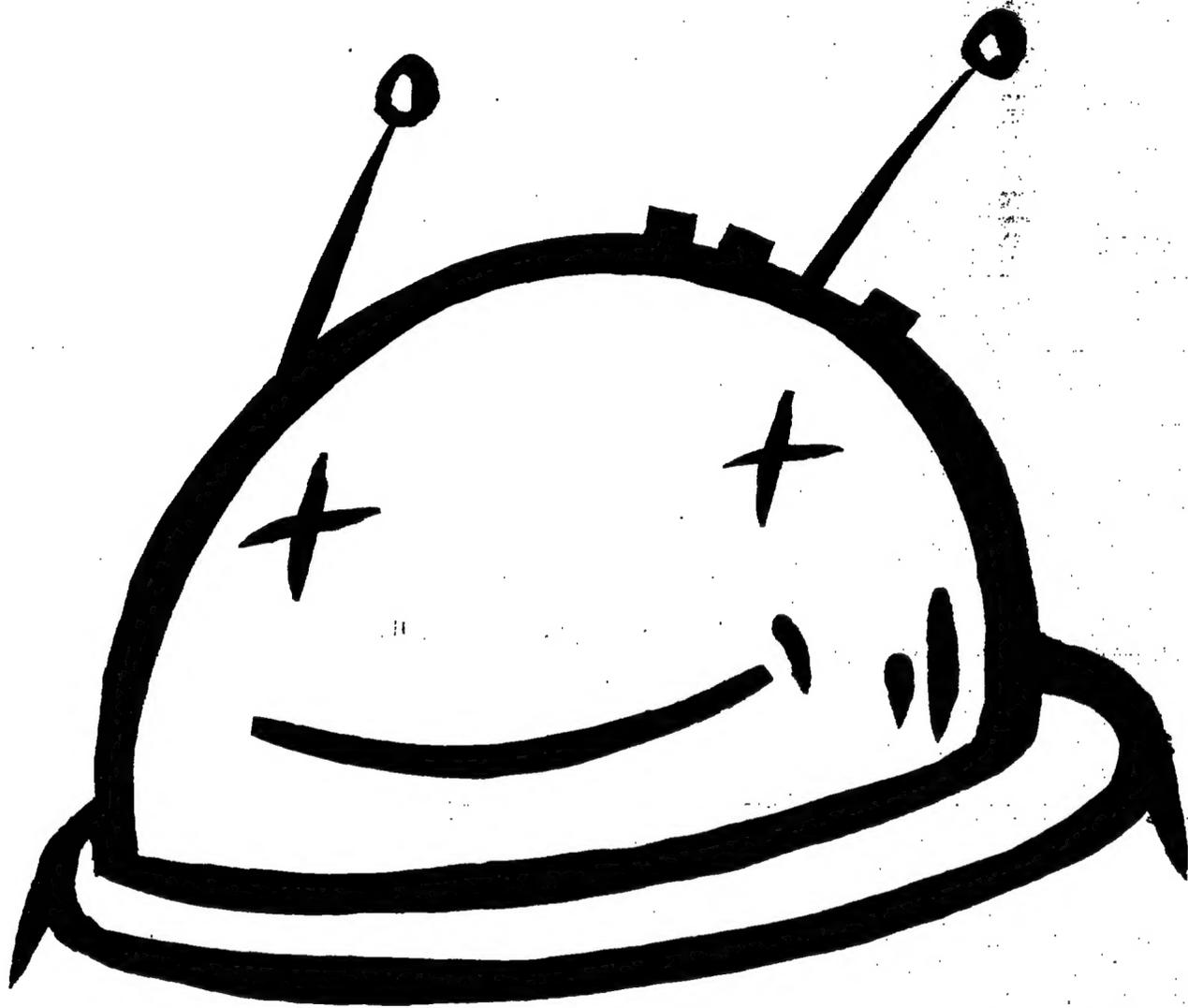
01 47 33 60 98

01 47 33 60 99

01 47 33 60 100

Le Monde PUBLICITE

# L'INTELLIGENCE DE FRAMATOME, C'EST D'AVOIR TOUT MISÉ SUR L'INTELLIGENCE.



De l'intelligence, Framatome a fait un métier. Framatome fait venir le futur, et pas n'importe lequel. Un futur réfléchi, médité, construit, minutieux, structuré, inventif.

En trente ans, Framatome ne s'est pas contenté de devenir leader mondial du nucléaire. Framatome s'est diversifié. Notamment dans l'informatique et l'électronique industrielles, aussi bien par les logiciels de calcul que par les systèmes experts. Framatome avance, perfectionne, anticipe. Dans le monde entier. Et avec l'exigence de la qualité absolue. Framatome mobilise ses énergies. Framatome mobilise ses esprits. Framatome rend le futur de plus en plus humain. Parce que de plus en plus intelligent.

# **F** FRAMATOME

LE FUTUR EN TÊTE.

*Je suis intelligent*

NEALIN  
La révolte se poursuit  
La polémique s'intensifie

LIBAN  
Manifestation anti-ambassade  
du Hezbollah

LES CAHIERS DE L'ORIENT  
L'information, une analyse, une synthèse

POLITIQUE  
L'ÉCONOMIE  
LA CULTURE  
et les  
FAITS DE SOCIÉTÉ  
DU MOYEN ORIENT  
DOCUMENT  
Le mouvement  
iraquien  
ÉGYPTES  
Le parti des  
MUSIQUE  
Chronique d'  
suisse

JAL prend

7 jours sur 7, un 7 sur 7

هنگامه الاصل

# Proche-Orient

## ISRAËL : la difficile mission de M. Shultz

- La révolte se poursuit dans les territoires occupés
- La polémique s'envenime entre MM. Shamir et Pérès

JÉRUSALEM  
de notre correspondant

M. George Shultz aura besoin de sa légendaire ténacité. Les conversations que le secrétaire d'Etat américain a entamées, vendredi 26 février, à Jérusalem, avec le premier ministre, M. Itzhak Shamir, s'annoncent « difficiles », de l'aveu même de l'entourage des deux hommes. Le dirigeant israélien, qui n'est pas moins obstiné que M. Shultz, n'a pas caché que certaines des suggestions américaines pour relancer un dialogue israélo-arabe lui paraissent « inacceptables ». Il a déjà organisé un solide tir de barrage afin de contrer une bonne partie des « idées » avancées par M. Shultz.

Le chef du Likoud refuse qu'une négociation soit fondée sur le principe de « la paix en échange des territoires ». Il rejette le « calendrier accéléré » qu'on lui propose (des conversations israélo-arabes portant sur l'autonomie dans les territoires, puis, dans les six mois, sur le statut final de la Cisjordanie et de Gaza). Enfin, il ne veut pas entendre parler d'une conférence internationale destinée à parvenir à des éventuels pourparlers entre Israël et ses voisins arabes. Or, de source américaine, on affirmait que le secrétaire d'Etat concevait ses « idées » comme un « ensemble » dont il serait difficile d'accepter certains éléments pour un abandonner d'autres.

Comme si chacun s'attendait déjà à un affrontement plutôt rude entre les deux hommes, on assurait, dès avant leur rencontre que les conversations resteraient « cordiales ». Cela n'a pas empêché plusieurs personnalités du Likoud de juger publiquement que le diplomate américain « était venu au mauvais moment ».

en octant à la pression des événements dans les territoires occupés et avant que des élections permettent de trancher entre les deux composantes (Likoud-travailleurs) d'un gouvernement « d'unité nationale » qui pourrait bien ne pas aller au bout de son mandat (novembre).

Car la polémique entre les travaillistes et le Likoud a atteint un niveau sans précédent. En acceptant le « plan » américain, le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, s'est vu accuser par le Likoud de diviser le gouvernement et d'affaiblir le pays. La colère de M. Shamir est telle qu'il a fait savoir qu'il refusait jusqu'à nouvel ordre de rencontrer M. Shultz en présence de M. Pérès.

### Manifestations, arrestations

Installé sur trois étages du Hilton de Jérusalem, qu'il regagnera chaque soir, le diplomate américain devra donc à la fois faire la navette entre MM. Shamir et Pérès — ce qui est assez original — et entre Israël et ses voisins arabes — ce qui est plus classique. Il devrait ainsi être samedi à Damas puis à Amman, pour y rencontrer le premier ministre jordanien, dimanche au Caire, lundi peut-être de nouveau à Amman. Il lui faudra sans doute attendre d'avoir gagné l'Europe, mardi, pour enfin rencontrer le roi Hussein de Jordanie qui manifeste ouvertement ses réticences à l'égard des États-Unis en observant tranquillement le va-et-vient diplomatique de M. Shultz depuis Londres.

Tant d'enthousiasme pour sa mission n'a pas découragé M. Shultz. S'il est plutôt pessimiste en privé, il n'en a pas moins assuré jeudi à son arrivée en Israël que ses propositions

« étaient réalisables » et que « le temps était venu de prendre des décisions d'une importance historique » parce que « le mandat du statu quo n'est pas une option capable de garantir la stabilité ».

Le secrétaire d'Etat a invité une quinzaine de personnalités palestiniennes des territoires à venir s'entretenir avec lui. Depuis Bagdad et Tunis, l'OLP a mis son veto à un tel projet et le sentiment dominant, chez la plupart des personnalités contactées — notamment MM. Siabra, Natché, Saïd Kanaan, Abou Rahmeh — était qu'une telle rencontre n'était pas souhaitable.

Ces notables proches de l'OLP craignent que les Américains aient l'intention de contourner l'organisation palestinienne en ouvrant un dialogue avec les seuls représentants des Palestiniens « de l'intérieur ». Ils proposent à M. Shultz de s'entretenir avec lui, ailleurs qu'en Israël, et en présence de personnalités « de l'extérieur » agréées par l'OLP.

Comme s'il fallait encore ajouter à cette atmosphère tendue, la révolte se poursuit dans les territoires occupés. Quelques heures avant l'arrivée du dirigeant américain deux jeunes Palestiniens (dix-huit et dix-neuf ans) ont été tués par l'armée lors de manifestations très brèves, mais violentes, à Jérôme et Naplouse, en Cisjordanie. La grève des commerçants était à peu près totale. Toute activité avait cessé à Gaza où des groupes de jeunes, disposant de clous sur les routes, empêchaient les travailleurs de se rendre en Israël.

Dans le nord de la Cisjordanie, l'armée a procédé à plus d'une centaine d'arrestations et détruit deux maisons dans le village de Kabatiya. La veille, dans cette localité, un Palestinien considéré comme un « collaborateur » avait été tué, pendu à un poteau télégraphique. Quelques instants avant, alors que plusieurs centaines de villageois assiégeaient sa maison, il avait ouvert le feu sur la foule avec l'arme légalement en sa possession, un pistolet mitrailleur Uzi. Rafale meurtrière : un enfant de sept ans fut tué et quatorze villageois blessés.

ALAIN FRACHON.

## M. Mitterrand : « Cette tuerie quotidienne devient proprement insupportable »

Dans une interview à la télévision irlandaise diffusée mercredi 24 février, à la veille de son arrivée à Dublin, M. Mitterrand a donné son sentiment sur la situation dans les territoires occupés en Israël, jugeant « proprement insupportable, la tuerie quotidienne », dont il sont le théâtre.

« Je réagis comme des millions d'autres, en les déplorant gravement [les événements actuels en Cisjordanie et à Gaza]. La situation de ce pays porte le poids de deux peuples pour une seule terre. Il faut donc que l'imagination travaille, que des institutions puissent être prévues mais que tout d'abord la société internationale, représentée par l'Organisation des Nations unies, soit davantage écoutée car il existe déjà beaucoup de textes, de prises de position, de résolutions qui ne sont pas encore entrées dans la réalité. Commentons par cela ».

De toute manière, Israël doit bien penser que la situation présente n'est pas durablement viable, qu'il faut maintenant aller de l'avant et que ou bien on vit sur un pied de guerre permanent avec les arabs, les drames qui se produisent, ou bien on négocie. Et c'est pourquoi je suis tout à fait partisan de la conférence internationale, dont j'ai été l'un des initiateurs, qui permettrait aux conversations bilatérales et multilatérales de parvenir à faire des progrès. Même si ces progrès sont peu sensibles, ce serait déjà tellement mieux que cette tuerie quotidienne qui devient proprement insupportable, inacceptable ».

« Les méthodes de l'armée d'Israël dans les territoires occupés conviennent-elles à la situation actuelle ?  
— Je crois vous avoir dit le contraire à l'instant.  
« Je crois que toutes les armées qui sont ainsi engagées aboutissent à des succès et que ce n'est pas spécialement le comportement de l'armée qu'il faut corriger, bien que cela soit souhaitable, c'est l'antagonisme politique qu'il faut tenter de régler à la source, autrement on ira inévitablement vers une aggravation de cette situation. »

## IRAK

### Des centaines d'opposants exécutés depuis novembre selon Amnesty International

Amnesty International a affirmé, jeudi 25 février à Londres, que des centaines d'Irakiens — la plupart prisonniers politiques d'origine kurde — ont été exécutés sommairement à l'issue d'un simulacre de procès devant des tribunaux militaires depuis le mois de novembre dernier.

L'organisation de défense des droits de l'homme, qui ne donne pas de chiffres plus précis, a déclaré détenir les noms de cent seize des victimes, âgées de quatorze à soixante-quatorze ans, dont des Kurdes et des membres de la minorité turkmène.

Au cours des deux derniers jours de décembre, plus de cent cinquante prisonniers ont été passés par les armes dans la prison d'Abou-Ghrib, dans les faubourgs de Bagdad, selon Amnesty. Bon nombre de suppliciés étaient des détenus kurdes de la province de Sulaimaniyeh (nord-est). Certains avaient été torturés, a indiqué l'organisation.

Par ailleurs, au début du mois de janvier, certaines familles ont été autorisées à récupérer les corps de quarante-six Kurdes fusillés, après versement de 300 dinars en guise de « frais d'exécution ».

Trois Kurdes, dont deux mineurs, auraient été sommairement exécutés par des forces gouvernementales

après une fouille maison par maison et le bombardement du village de Tchiman (région de Kirkouk) le 11 novembre, précise Amnesty. Cent à cent cinquante autres habitants, évacués dans un premier temps, auraient été à leur tour exécutés après leur retour dans le village.

D'autre part, dans une interview accordée à Bagdad aux rédacteurs en chef des quotidiens koweïtiens, le président Saddam Hussein a estimé que l'Irak avait « reporté » son offensive pour des considérations intérieures, le nombre d'Irakiens mobilisés cette année « étant inférieur à celui escompté. Il ne s'agit, a-t-il dit, que d'une manœuvre permettant à l'Irak de reprendre son souffle. » — (AFP).

RECTIFICATIF. — Sur la foi d'un article publié en première page de l'International Herald Tribune, nous avions cité dans nos éditions du jeudi 25 février un rapport du Sénat américain qui jugeait « possible » la déroute de l'Irak dans la guerre du Golfe. Il s'agissait en fait d'un article publié le 20 octobre dernier par l'International Herald Tribune, qui s'excuse de cette erreur due à un mauvais fonctionnement des ordinateurs du journal.

## EN BREF

IRAK : libération d'un Britannique condamné à la prison à vie. — Le président irakien Saddam Hussein a ordonné la libération immédiate d'un homme d'affaires britannique, M. John Smith, condamné à la prison à vie en 1981 à Bagdad, pour « corruption » et infractions aux lois économiques en vigueur en Irak. — (AFP).

La stratégie de l'Irak dans la guerre du Golfe. — L'Irak a annoncé une nouvelle offensive Zafar-6, lancée dans la nuit de mercredi 24 au jeudi 25 février dans la région de Kirkouk (Kurdistan irakien), dans le cadre de la stratégie qu'il a adoptée depuis l'été dernier consistant à maintenir la pression sur l'Irak au moyen d'opérations limitées, menées à l'intérieur du pays avec l'aide de l'opposition kurde d'Irak.

L'opération Zafar-6, engagée sur trois axes conjointement par les gardiens de la révolution irakienne et les combattants kurdes irakiens, a permis, selon les communiqués militaires irakiens, la prise de contrôle de toutes les routes menant à la localité de Sangaw, à 80 kilomètres environ au sud-est de Kirkouk (nord-est de l'Irak).

Bagdad, pour sa part, a démenti jeudi le lancement d'une offensive irakienne dans la région de Sangaw, affirmant qu'aucun combat n'avait eu lieu dans ce secteur. — (AFP).

ÉGYPTE : décès de Mamdouh Salem, ancien premier ministre. — Mamdouh Salem, ancien premier ministre égyptien sous le président Anouar El Sedate, est décédé jeudi soir 25 février à Londres, à l'âge de soixante-dix ans, des suites de complications pulmonaires.

Ministre de l'intérieur de 1971 à 1975, Mamdouh Salem a été ensuite premier ministre du président Sadate (assassiné en 1981) jusqu'en 1978. Depuis cette date, il occupait les fonctions honorifiques d'assistant du président de la République. — (AFP).

Pologne : la « fuite des cerveaux » inquiète le gouvernement. — Plus d'un demi-million de Polonais, dont soixante mille possédant un diplôme d'études supérieures, ont quitté la Pologne entre 1983 et 1987 pour s'installer à l'étranger. Le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban a révélé ces chiffres lors d'une conférence de presse à Varsovie le mardi 23 février. M. Urban a manifesté son inquiétude devant la « fuite des cerveaux », et encouragé, selon lui, par les politiques occidentales d'immigration.

Ce « potentiel humain » est une perte grave pour le pays, a-t-il estimé, ajoutant que la Pologne a « perdu » dix-neuf mille ingénieurs et

plus de cinq mille médecins durant cette période. Le porte-parole du gouvernement a toutefois laissé entendre que la politique de « portes ouvertes » ne serait pas mise en question. — (AFP, AP).

IRLANDE DU NORD : deux morts dans un attentat. — Une bombe de forte puissance a explosé à Belfast, le mercredi 24 février, tuant deux soldats de l'Ulster Defense Regiment et en blessant deux autres. L'attentat a été revendiqué par l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Il est intervenu quelques heures après l'inculpation d'un soldat britannique de dix-huit ans, responsable de la mort d'un jeune catholique à un poste de contrôle militaire.

PHILIPPINES : attentat à Manille. — Une trentaine de personnes ont été blessées, jeudi 25 février, par l'explosion d'une grenade lors d'un concert donné dans la banlieue de Manille à l'occasion du deuxième anniversaire de l'accession au pouvoir de la présidente Corason Aquino. Aucun blessé n'est dans un état grave. M<sup>me</sup> Aquino avait quitté les lieux depuis quatre heures. Apparemment, plusieurs dizaines de milliers de gens s'étaient massés à Manille pour entendre le cardinal Jaime Sin lancer, devant la présidente, un vigoureux appel à une réforme agraire « immédiate, profonde et effective ». Par ailleurs, quelque six mille militants de gauche ont défilé jusqu'au palais présidentiel en dénonçant ce qu'ils ont décrit comme la militarisation croissante du pouvoir. — (AFP, Reuter).

INDE : test réussi d'un missile sol-sol de moyenne portée. — L'Inde a testé avec succès, le jeudi 25 février, un missile sol-sol capable de transporter à 250 kilomètres une bombe de 450 kilos. Elle devient ainsi la cinquième puissance — après les États-Unis, l'URSS, la Chine et la France — à fabriquer un missile à moyenne portée par ses propres moyens. L'Inde a procédé, en 1974, à une explosion atomique mais a renoncé, depuis, à effectuer d'autres tests nucléaires. — (UPI).

Renseignements publicités

Le Monde  
AFFAIRES  
Tél. : 45.55.91.82  
poste 4160 ou 4107.

## LIBAN Manifestation anti-américaine du Hezbollah

Beyrouth. — Des sympathisants du Hezbollah pro-iranien ont défilé, jeudi 25 février, dans les rues du secteur à majorité musulmane de Beyrouth, sous contrôle syrien, aux cris de « Mort à l'Amérique ! », « Mort à Higgins ! » et « Shultz rentre chez toi ! ».

Quelques cinq mille personnes ont répondu à l'appel de la formation intégriste, qui avait demandé aux musulmans de protester contre la tournée qu'a entamée, jeudi au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat américain George Shultz, et de soutenir le « soulèvement » palestinien dans les territoires occupés. Des haut-parleurs donnaient aux manifi-

estants le tempo des slogans qu'ils reprenaient en chœur : « Louque vie à Khomény ! », « Palestine musulmane ! », « Non à Camp David ! », « Non à la conférence internationale, Non à l'autonomie. Non à Israël ! », « Israël doit disparaître ! » et « Allah ou Akbar ! » (Dieu est le plus grand).

Le mouvement chiite Amal a menacé, pour sa part, de ne plus assurer la sécurité au Liban sud à la suite de la vive hostilité qu'il suscite, au sein des formations intégristes, ses arrestations et ses perquisitions pour retrouver le lieutenant-colonel William Richard Higgins. — (AFP).

## LES CAHIERS DE L'ORIENT

Une information, une analyse, une réflexion

NOUVEAU DOUBLE  
POLITIQUE  
L'ÉCONOMIE  
La CULTURE  
et les  
FAITS DE SOCIÉTÉ  
du MOYEN ORIENT

DOCUMENT  
La nomenklatura irakienne  
ÉGYPTÉ  
Le pari économique  
MUSIQUE ARABE  
Chronique d'un suicide

Trimestriel, abonnement 300 F. Kiosques et librairies 120 F 80, rue St-Dominique, 75007 Paris ; Tél. : 45.55.19.75. Cariscript : 6, square St Croix de la Bretonnerie, 75004 Paris.

Votre 405 en livraison immédiate c'est possible chez NEUBAUER



Plus vite, moins cher!

Notre stock de 1000 véhicules, maintenu en permanence, nous permet de vous assurer (sous réserve de la motorisation et des options choisies) votre 405 en un cadre modèle de la gamme PEUGEOT en livraison immédiate.

NEUBAUER PEUGEOT

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21  
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

JAL prend l'air 7 jours sur 7 de Paris à Tokyo.

7 jours sur 7, un 747 de la JAL part de Paris, destination Tokyo. Partir chaque jour avec JAL, c'est possible.

JAPAN AIR LINES  
Téléphone Réservations 42.25.85.05

ATOMES INTELLIGENCE



# Afrique

## AFRIQUE DU SUD : malgré les condamnations internationales

### Pretoria poursuit son offensive contre le mouvement anti-apartheid

Consternation, indignation, inquiétude, des principaux gouvernements occidentaux, dont ceux de Paris, de Washington et de Londres, ainsi que les organisations internationales (Nations unies, CEE, OUA) ont vivement dénoncé l'interdiction de dix-sept organisations anti-apartheid, décidée mercredi 24 février par Pretoria. Beaucoup estiment que cette décision risque sérieusement de relancer la violence en Afrique du Sud.

Pour sa part, le gouvernement sud-africain a poursuivi, le jeudi 25 février, son offensive contre le mouvement anti-apartheid en frappant de nouvelles restrictions dix-huit dirigeants d'organisations en lutte contre la ségrégation raciale, dont certains ont préféré entrer dans la clandestinité. Au lendemain de l'interdiction d'activités politiques visant dix-sept organisations, dont le Front démocratique uni (UDF) et la plus grande centrale syndicale noire COSATU, Pretoria a interdit à ces dirigeants de donner des interviews à la presse et, dans certains cas, de quitter leur domicile la nuit.

Le Congrès national africain (ANC, interdit), dont le siège en exil se trouve à Lusaka, capitale de la Zambie, a exhorté les Sud-Africains à ne pas tenir compte de l'interdiction des mouvements démocratiques et des syndicats et à utiliser tous les moyens pour combattre la politique d'apartheid.

« Les formations de l'ANC, affirme le mouvement dans un communiqué, qu'elles se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Afrique du Sud, ne se laisseront pas intimider par cette agression contre notre peuple. Le décret d'interdiction montre que nous avons raison de dire que le régime d'apartheid ne peut être renversé que par un mouvement de masse, réunissant le plus large front de forces démocratiques et patriotiques et utilisant un éventail de stratégies, dont la violence révolutionnaire ».

A Johannesburg, les dirigeants religieux se sont réunis autour de l'archevêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix et chef de l'Église anglicane d'Afrique australe, pour

examiner une possible riposte aux décisions gouvernementales, qui, pour Mgr Tutu et d'autres dirigeants, équivalent à une véritable « déclaration de guerre ».

Mgr Tutu a affirmé que les Églises devaient dorénavant prendre la tête du mouvement anti-apartheid. « Nous espérons mettre en place dans les prochains jours des services qui feront exactement ce que la nouvelle consigne gouvernementale interdit », a-t-il déclaré. Le calme régnait dans les cités noires, mais dans les cités mélangées du Cap sont apparus des slogans proclamant : « Nous résisterons et nous gagnerons la liberté ! ».

Beaucoup, en Afrique du Sud, se perdent en conjectures sur les raisons de ce nouveau tour de vis gouvernemental.

Les libertés d'expression, de réunion, de contestation, rappelle notre correspondant Michel Bole-Richard, ne sont plus, depuis quelques années déjà, que de vieux souvenirs. Aujourd'hui, celle d'association est réduite à la portion congrue. Les soupapes de sécurité sont fermées les uns après les autres. Pourquoi ? L'imminence de deux élections partielles, le 2 mars, et surtout la perspective des élections locales du 26 octobre prochain ont sans doute joué un rôle.

Il s'agit avant tout de démontrer à l'opinion publique que le gouvernement n'est pas laxiste en matière de sécurité, comme l'affirme l'extrême droite. Le porte-parole du Parti conservateur, M. Cris de Jager, s'est d'ailleurs engagé de juger le nouvel additif « insuffisant » et d'une « efficacité douteuse ».

Le 26 octobre, pour les élections aux conseils municipaux et régionaux, les autorités craignent aussi un boycottage massif des communautés noire, indienne et métisse, qui participent à ce scrutin de façon séparée. Le boycottage d'août 1984, lors des élections ségrégues à la Chambre indienne et métisse, avait en quelque sorte préparé le terrain au soulèvement de septembre 1984. Cette fois, le régime a pris les devants.

## SOUDAN

### Expulsion de la dernière organisation humanitaire opérant dans le Sud

New-York. — Le gouvernement soudanais a expulsé la dernière organisation humanitaire opérant dans le sud du Soudan, en proie à la guerre civile et où environ un million de personnes, en majorité des chrétiens, sont menacées par la famine.

M. Robert Seiple, président de World Vision, une importante organisation américaine évangélique d'aide humanitaire opérant dans vingt-six pays africains, et notamment en Éthiopie, a annoncé que son organisation avait reçu l'ordre, il y a quelques jours, de mettre fin à ses opérations au sud du Soudan. Il a précisé que World Vision était la dernière agence offrant une assistance alimentaire à la population de

cette région par convois routiers venant du Kenya.

Trois autres organisations avaient été également priées de cesser leurs activités au sud du Soudan : la Fédération luthérienne mondiale, l'Association des organisations chrétiennes de secours au sud du Soudan (ACROSS) et la Mission missionnaire libre.

Selon M. Seiple, le gouvernement soudanais, qui n'a donné aucune raison à sa décision, avait, dès l'an dernier, manifesté son intention de réduire de près de moitié le nombre d'organisations humanitaires autorisées à opérer sur son territoire. Elles étaient près de cinquante. — (AFP).

## OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente sur saisie au Palais de Justice d'EVRY (91) MARDI 8 MARS à 14 h, en un seul lot  
**PROPRIÉTÉ à MILLY-LA-FORÊT (91490)**  
27, rue Langlois  
Contenance 2 a 53 ca. **Mise à Prix : 300 000 F**  
S'adresser SCP E. KILLULIM, GRIMAL F. KILLULIM, avocats à EVRY (91000)  
3, rue du Village. Tél. : 69-77-96-18.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Créteil  
**le JEUDI 10 MARS 1988, à 9 h 30**  
**UN APPARTEMENT de 4 P. PRINC. à CRÉTEIL (94)**  
1 et 3, av. de la République, 1 et 3, rue du Général-de-Lermont  
**M. à P. : 200 000 F**  
S'adresser SCP GASTINEAU, MALANGEAU et BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés à PARIS (1<sup>er</sup>), 29, rue des Pyramides. Tél. : 42-60-46-79. - Tous avocats près du Tribunal de grande instance de CRÉTEIL. - Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à CRÉTEIL  
**le JEUDI 10 MARS 1988 à 9 h 30**  
**UN APPARTEMENT de 3 P.P. à VILLIERS-sur-MARNE (94)**  
55 à 71 et 81, route de Plessis-Tréville  
14, 18, 22 et 24, rue du Docteur-Filliox  
avec loggia, en 3<sup>e</sup> étage, bti. G, escal. 7, porte Gêhe et CAVE  
S'adresser SCP GASTINEAU, MALANGEAU et BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés à PARIS (1<sup>er</sup>), 29, rue des Pyramides. Tél. : 42-60-46-79. - Tous avocats près du Tribunal de grande instance de CRÉTEIL. - Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à CRÉTEIL  
**le JEUDI 17 MARS 1988, à 9 h 30. - EN TROIS LOTS**  
**à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94)**  
**IMMEUBLE de RAPPORT - 8, AVENUE ADAM**  
**UNE PROPRIÉTÉ - 29, AVENUE DU CENTENAIRE**  
**PETIT IMMEUBLE D'ANGLE - 1, r. ADRIEN-JACQUES**  
**M. à P. : 800 000 F - 500 000 F - et 400 000 F**  
S'adresser SCP GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés, 29, rue des Pyramides, PARIS (1<sup>er</sup>). - Tél. : 42-60-46-79. - Tous avocats près du Tribunal de grande instance de CRÉTEIL. - Sur les lieux pour visiter.

## SÉNÉGAL : la campagne pour les élections du 28 février

### Torpeur trompeuse en Casamance

ZIGUINCHOR de notre envoyé spécial

Des gorilla en liberté dans les rues fouillent du groin les nombreuses ordures de la capitale de la Basse-Casamance. Quelques affiches, rédigées au crayon feutre et clouées directement sur le tronc des arbres, annoncent les meetings des candidats aux élections, mais elles sont moins abondantes que les avis de « grand bal ». Peu de véhicules circulent sur les bords des « artères » de cette ville qu'un torpeur déjà tropicale semble endormir.

On a du mal à réaliser qu'on se trouve dans la région rebelle du Sénégal, celle où, en décembre 1982, les indépendantistes envahirent le « gouvernement » pour hisser

création de complexes touristiques sur le littoral.

Les mains posées sur une brochure consacrée à la vie éditoriale du Père Brottier, le turbulent ecclésiastique, nous relate sa manière d'histoire de son « pays » : deux siècles d'occupation par les Portugais, dont l'emprise est toujours forte, à commencer par le même créole que celui parlé dans la Guinée-Bissau voisine ; seulement soixante-dix ans de présence française dans la suite d'accords conclus avec des monarchies locales. « Allez consulter les archives du Quai d'Orsay, vous verrez que la Casamance n'a jamais fait partie intégrante du Sénégal ».

L'abbé a adressé à ce sujet des lettres à l'ambassade de France, qui n'en peut mais, tout comme il avait abréuvé de missives l'ancien

premier des populations, la création d'un golf avait suscité des récriminations, sous prétexte que des arbres allaient disparaître. Quant au récent hôtel Savona, sa construction n'était pas allée sans quelques incendies d'outils et de chantiers, car les maçons n'étaient évidemment pas recrutés en priorité parmi les féticheurs de la forêt.

Etant donné le caractère extrêmement sensible de tout ce qui touche à la région, le presse sénégalaise a passé sous silence les péripéties du Cap-Skiring. Mais un des trois ministres casamançais, M. Robert Sagna, se rendit promptement sur place. « J'ai réuni les chefs de village, nous dit-il dans la gouvernance, où l'attendent encore des dizaines de solliciteurs divers. La population avait raison de se méfier de ce qui concerne vingt-huit cas

manes du Nord est très mal vu ici. Cultiver les spécificités locales, un grand marabout sulfureux, le cheikh Ouemba Badji, longtemps soupçonné de collusion avec les armées de 1982 et 1983, vient d'appeler à voter pour M. Diouf. Il avait été reçu en 1988 par le pape Paul VI.

Toute la région baigne dans un étonnant syncrétisme. A quelques kilomètres des églises, au cœur des bois sacrés, des cérémonies d'initiation ont lieu. Les autorités craignent qu'elles ne servent de prétexte à des réunions d'indépendantistes et envoient parfois l'armée qui procède à des arrestations.

## Mémoires libyennes ?

« Les séparatistes en cavale sont une infime minorité qui a des crimes de sang sur la conscience, nous dit le président Diouf. Ceux qui, pendant la campagne électorale, ont utilisé cette carte-là devront rendre des comptes. » Le chef de l'Etat s'est montré fort discret sur une affaire non portée sur la place publique à Dakar, mais qui agit les milieux responsables. Il y a quelques semaines, un complot a été déjoué en Gambie, sans doute organisé par un certain Kufol Sambé Sanyang, autour de la tentative de coup d'Etat du 30 juillet 1981, qui avait suscité l'intervention de l'armée sénégalaise à Banjul, puis la création de la Confédération de Sénégal-Gambie.

Or, les interrogatoires ont permis de découvrir des ramifications au Sénégal, en milieu diola. Vingt-cinq hommes de troupe ou sous-officiers furent interpellés dans l'armée et la gendarmerie. Après enquête, seulement onze suspects restèrent sous les verrous, à la mi-février, dont, assurément, un membre de la garde présidentielle, que M. Senghor avait recruté parmi les Diolés en raison de leurs vertus militaires. Et certains de songer immédiatement à l'assassinat d'Imrédia Ganchi par sa garde élite...

M. Diouf s'efforce de dédramatiser les choses, assurant que garde présidentielle ne veut pas dire garde rapprochée, et qu'il faut se méfier des dénonciations calomnieuses. Il reste qu'à Dakar on évoque les menées libyennes pour déstabiliser le pays. Kufol est un agent notoire du colonel Kadafi. Pour le moment, dit-on, les indépendantistes n'ont que des armes blanches et peut-être quelques fusils hérités des luttes pour l'indépendance dans la Guinée-Bissau voisine. Qu'advient-il si Tripoli réussissait à s'infiltrer en Gambie ?

Dakar a beaucoup fait pour améliorer les communications terrestres avec la Casamance, mais, pour se rendre dans la province du Sud, il faut toujours emprunter le bac de l'anclenne colonie britannique enclavée en pays francophone. Dans une Afrique déjà trop morcelée, on voit bien quelle absurdité supplémentaire serait une Casamance indépendante. Les autorités ont beau jeu de rappeler que le France aussi doit servir comme les terroristes basques et corse. Mais l'équilibre est difficile dans le recours à la carotte et au bâton...

JEAN DE LA GUÉRYÈRE.



leur drapeau et où, un an plus tard, un affrontement avec le maréchal eût été une trentaine de morts et une centaine de blessés.

Le feu qui couve, pourtant, nous le trouvons là où nous nous y attendons le moins : derrière les volets clos de l'évêché. Ici est retranché l'abbé Augustin Diamecoune Senghor, un des ardeurs du mouvement indépendantiste, libéré il y a quelques semaines après avoir purgé une peine de cinq ans de prison.

Dans le premier journaliste qu'il rencontre sur ses arrestations en 1982, l'abbé prend ses responsabilités : « Vous pouvez l'écrire, je revendique l'indépendance totale. Les choses ont atteint un point de non-retour. En 1982, après la création de la Confédération de Sénégal-Gambie, j'avais proposé que la Casamance soit le troisième état. Maintenant, c'est trop tard ».

Avant d'en venir à cette déclaration qui, nous a dit le président Abdou Diouf, peut lui valoir un retour en prison, l'abbé avait exprimé la longue complainte des Diolés, l'ethnie majoritaire de cette partie du sud du Sénégal : « Forcé d'une partie de la population délaissée par le pouvoir central après 1960, puis l'invasion à des gens du Nord chassés par le sécheresse, l'accaparement des terres et des maisons au cours d'opérations de remembrement au profit des nouveaux venus venus, les déplacements de populations pour la

président Senghor, avec lequel il n'a aucun lien de parenté, mais qu'il juge moins formé au dialogue que son successeur. « Après les événements de 1982 et 1983, il y a eu des gens torturés, des gens qu'on a jetés à la mer ».

## Le Club Méditerranée envahi

Tous les Casamançais, tant s'en faut, ne tiennent pas des propos aussi radicaux, mais ils montrent souvent à quel point ils ont le sang chaud. Au cours d'une tournée dans la région, le président Diouf avait déclaré que le priorité pour les emplois nouveaux devait être donnée aux populations locales. Exploitant cette déclaration, un millier de manifestants, venus du village de Kabrouss, occupèrent les établissements touristiques du Cap-Skiring, le 4 février.

« Je les ai vu arriver à 6 heures du matin, raconte le directeur, français, de l'hôtel La Pallote. J'ai parlé avec eux et ils ont accepté de rebrousser chemin. Mais ils sont revenus et ont empêché le personnel de faire son travail, exigeant la mise à pied de ceux qu'ils appellent des étrangers. Entre-temps, ils avaient envahi le Club Méditerranée et le Savanna ».

Le Club n'en était pas à ses premiers défilés avec les indigènes. Bien que, à en juger par l'état de certains lieux, la qualité de l'environnement ne soit pas la préoccu-

de personnels qui, à niveau de qualification égal, avaient droit à la priorité dans les emplois hôteliers. Cette situation sera corrigée à la fin de la saison. Nous avons des populations saines, mais il faut prendre le temps de les écouter. Ce ne sont pas des gens opposés au régime, on le verra bien au moment des élections ».

Tous les candidats à l'élection présidentielle évoquent en termes plus ou moins virulents le problème casamançais. Particulièrement, comme les autres, du maintien de l'unité nationale, M. Wade dénonce « la politique de la force et de la violence » menée, selon lui, par le gouvernement. M. Niang propose une « causerie familiale » avec toutes les parties. Natif de la région, d'un père mandingue et d'une mère diolé, M. Saverio nous a dit être opposé à la sécession tout en comprenant les doléances de « la région martyre ». Une vingtaine de militants de son parti révolutionnaire ont été arrêtés sous prétexte d'activités séparatistes, assure-t-il. « Des soldats sont sortis de la forêt au moment où je me trouvais libéré et ont braqué des armes sur mon cortège, c'est très grave ».

La plupart des catholiques sénégalais appartiennent à l'ethnie diolé. Dans un paysage de rizières et d'épaisse forêt, les églises casamançaises rappellent celles des régions catholiques de l'ancien Vietnam du Sud. Le prosélytisme des grandes confréries musul-

## Des dirigeants de FOUA sont accusés de malhonnêteté

Malhonnêteté, incompétence et négligence, telles sont les accusations portées par un rapport d'audits à l'égard de plusieurs services du secrétariat de l'Organisation de l'unité africaine, rapport dont l'Agence Reuters a eu communication, jeudi 25 février, à Addis-Abeba. Selon les audits, tous originaires de pays membres de l'OUA, le secrétaire général, M. Ide Oummarou, avait autorisé, en violation des règles financières de l'organisation, une dépense d'environ 100 000 dollars pour l'achat de meubles et d'accroches d'ameublement pour son domicile privé, sur un fond de 250 000 dollars destiné à la construction d'une résidence officielle.

M. Oummarou avait nommé irrégulièrement des membres du secrétariat sans que cela ait été prévu au budget de l'Organisation, ajoute le rapport. Il déclare : « Les comptes de l'année financière 1986-1987 sont criblés de quantité d'irrégularités, dues à l'incompétence, la malhonnêteté et la négligence de la part de certains responsables ». Les dirigeants de l'OUA n'ont pas encore réagi publiquement aux conclusions du rapport. — (Reuters).

## BIBLIOGRAPHIE

### « Le Sénégal », d'Eric Makédonsky

### Un ancien de l'AFP se souvient

Eric Makédonsky appartient à cette vieille génération des correspondants de l'Agence France-Presse qui acceptaient de séjourner longtemps en Afrique, sans se laisser décourager par l'évolution, pas toujours exaltante, de ce continent. A une conscience professionnelle sans faille, s'ajoute le fait qu'il exerça ses talents dans un pays qui, tolérant la liberté de la presse, accepte de se laisser assauter par un regard étranger.

L'âge de la retraite venu, il fait le bilan de sa longue expérience du Sénégal en retraçant l'histoire de ce pays, de l'indépendance à une époque récente. Il a choisi de mêler les portraits — des grands et aussi des humbles — les petites choses vues, les faits de société, aux analyses politiques et économiques plus ambitieuses. A petites touches précises, il raconte le passage du régime de Senghor à celui d'Abdou Diouf, il replace dans son contexte l'expérience à

deuxième de confédération sénégalienne.

Parmi les passages les plus instructifs, on retiendra ceux consacrés aux confréries. Il en mesure l'importance mieux que personne, mais sans tomber dans la confusion avec le danger intégriste, moins immédiat au Sénégal grâce à une solide structure sociale. Sur un sujet aussi délicat que la Casamance, il fait preuve d'une lucidité allée au point de se mettre à la place d'un gouvernement confronté à un problème complexe.

Avec un fil conducteur chronologique, le livre offre des digressions diverses, alertes, sans la lourdeur des compilations universitaires. Un index à la fin du deuxième tome permet de s'y retrouver et témoigne de la mine d'informations offertes au lecteur.

J. G.  
« Le Sénégal », d'Eric Makédonsky, L'Harmattan, deux volumes de 195 et 233 pages.

● SÉNÉGAL : Interpellation d'Ahmed Khalifa Niassa, l'« ayatollah de Kaolack ». — L'ancien opposant intégriste musulman Ahmed Khalifa Niassa, surnommé l'« ayatollah de Kaolack », a été interpellé en même temps que d'autres personnes soupçonnées d'être des « agents libyens », ont indiqué, mercredi 24 février, des membres de sa famille. Ahmed Khalifa Niassa, avait apparemment abandonné depuis trois ans son projet de création d'un parti islamique au Sénégal. — (AFP).

● Plusieurs blessés au cours d'incidents à Thiès. — Des incidents qui ont fait plusieurs blessés ont opposé, jeudi 25 février, à Thiès, localité située à 70 kilomètres de Dakar, des militants du Parti démocratique sénégalais de M. Abdoulaye Wade aux forces de l'ordre.

Les blessés, dont le nombre n'est pas précisé, se comptent aussi bien dans les rangs des militants du Parti démocratique sénégalais que parmi les policiers et gendarmes.

Ce sont les premiers incidents sérieux depuis le début de la campagne pour les élections présidentielles et législatives du 28 février. Selon des témoins, les militants du PDS ont fait usage de cocktails molotov et de haches, alors que les forces de l'ordre utilisaient des grenades lacrymogènes. — (Reuters).

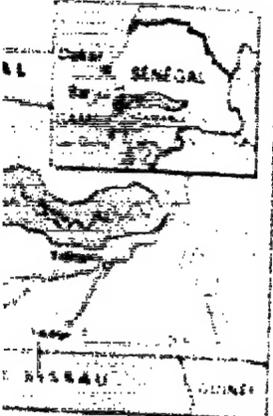
Avec 29 une

المجلة

مكتبة الاصل

... pour les élections de 28 février  
**euse en Casamance**

... de la région de Casamance...  
 ... les élections...  
 ... le peuple...  
 ... la région...  
 ... les élections...  
 ... le peuple...  
 ... la région...



... de la région de Casamance...  
 ... les élections...  
 ... le peuple...  
 ... la région...  
 ... les élections...  
 ... le peuple...  
 ... la région...

**AFP se souvient**

... de la région de Casamance...  
 ... les élections...  
 ... le peuple...  
 ... la région...  
 ... les élections...  
 ... le peuple...  
 ... la région...

# Avec 2980<sup>F</sup>, on peut recevoir aussi bien une grande amie, qu'une petite.



## 2980<sup>F</sup>

**DAKOTA**  
 canapé convertible.  
 Revêtement amovible, lavable à 60°.  
 tissu Holm écu 100% coton.  
 couchage 160 x 215 cm.

Chez IKEA, on vous l'a souvent dit, tout est dans la technique. Prenons par exemple une grande amie pour laquelle vous n'avez, c'est juré, qu'une grande amitié. Vous l'installez sur un canapé IKEA. Beau, moelleux, douillet, confortable, profond, relaxant et tout et tout. Ça donne pas envie d'échanger des tas d'idées amicales avec votre grande, grande amie ça ? Et votre grande, grande, grande amie ça lui donne pas envie de se faire toute petite, petite dans vos grands bras ça ?  
 A partir de là, tout bascule. La soirée, l'amie et

le canapé, qui, surprise, surprise, cachait bien son lit. Et comme chez IKEA on fait bien les choses, le lit aussi est beau, moelleux, douillet, confortable et tout et tout. Ça donne pas envie d'échanger des tas de grandes idées avec sa petite amie ça ? Et la petite amie ça lui donne pas envie de faire rebondir gaiement les débats ça ? Elle peut. Parce que, chez IKEA, on teste tous nos convertibles avec le plus grand soin. On sait bien qu'il n'y a rien de pire pour un mécanisme que de s'écrouler quand il faut pas.  
 Il y a plein de canapés convertibles chez IKEA,

dans tous les styles, avec un choix de tissus tous plus beaux les uns que les autres. Et ce ne sont pas leurs petits prix qui vous empêcheront de vous faire des tas de grandes, grandes amies (1).  
 (1) La législation sur l'égalité des sexes nous oblige à signaler également aux dames que, avec 2980<sup>F</sup>, on peut recevoir aussi bien un grand ami qu'un petit.  
 Offre valable jusqu'au 6 mars dans la limite des stocks disponibles.



**Ils sont fous ces Suédois**

SENETEL 30 15 IKEA  
 IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (0) 1 48 63 20 25 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.  
 IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (0) 64 97 71 20 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H - PARADIS D'ENFANTS.  
 IKEA LYON : ZAC DU CHAMP DU PONT - 68600 ST-PIERRE. TEL. 78 26 49 49 - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS. IKEA VITROLLES : EN ES QUARTIER DU GRIPPON - VITROLLES. TEL. 42 89 96 16 - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

# Amériques

## PANAMA : la destitution du président de la République

# Washington a pris un grand risque en défiant le « dictateur »

WASHINGTON  
de notre correspondant

Le gouvernement américain savait à l'avance que le président de Panama allait tenter de révoquer le général Noriega, et, dès que la mesure a été prise, Washington l'a publiquement approuvée. On ne peut pas formellement en déduire que l'opération a été déclenchée à l'inspiration de Washington, mais c'est tout comme : les États-Unis, déterminés depuis des mois à débarrasser Panama du général Noriega, ont selon toute apparence décidé de crever l'abcès, ou tout au moins de le faire mûrir encore un peu plus ; pour cela, l'administration a mis un peu sur le président Delvalle, et beaucoup sur l'opinion publique panaméenne, dans l'espoir qu'à plus ou moins brève échéance le général Noriega sera trop déstabilisé pour continuer à s'accrocher au pouvoir.

Dès mercredi, des responsables de l'administration avaient annoncé à certains sénateurs particulièrement concernés (parce qu'ils avaient enquêté sur les activités du général Noriega en matière de trafic de drogue) que le président Delvalle s'appretait à franchir le pas. Et jeudi, aussitôt après que M. Delvalle eut fait sa déclaration à Panama, le porte-parole de la Maison Blanche réaffirma : « le soutien sans réserve [de la Maison Blanche] à un gouvernement civil constitutionnel en Panama », tandis que sur place l'ambassadeur des États-Unis se rendait auprès du président Delvalle et expliquait qu'en cas où il serait destitué Washington ne pourrait reconnaître son éventuel successeur.

Depuis l'an dernier, l'administration avait engagé une épreuve de force avec l'« homme fort » de Panama. Celui-ci avait pourtant longtemps réussi à persuader la CIA, le Pentagone et même l'agence de lutte contre les stupéfiants qu'il constituait un allié précieux... Washington a d'abord tenté de convaincre le général Noriega de se retirer de lui-même, mais sans succès. Et quand, au début de février, deux tribunaux de Floride ont, avec l'accord de l'administra-

tion, inculpé le général Noriega de trafic de drogue, il est devenu évident que tout arrangement à l'amiable était devenu impossible.

Au cours de sa conférence de presse, mercredi soir, le président Reagan avait évité d'indiquer clairement comment Washington envisageait la suite des événements. Mais il n'avait laissé aucun doute sur ses

sentiments à l'égard de M. Noriega en déclarant : « Nous souhaitons un retour de Panama à la démocratie et à un gouvernement civil, au lieu de l'actuelle domination par un véritable dictateur militaire ».

En fait, il semble que l'administration ait, depuis un certain temps, exercé des pressions sur M. Delvalle pour qu'il se décide à faire quelque chose. La semaine dernière, M. Del-

valle s'est rendu en Floride pour un check up médical, et il a eu un entretien avec le secrétaire d'État adjoint chargé de l'Amérique latine, M. Elliott Abrams.

Selon l'hebdomadaire *Newsweek*, M. Delvalle avait apparemment refusé de se plier à un scénario consistant pour lui à se rendre à Washington pour y annoncer la révocation du

général Noriega devant l'Assemblée de l'Organisation des États américains. « Par cette tentative », aurait fini par dire M. Delvalle à ceux qui le poussaient à agir : de fait, il a attendu quelques jours avant d'adopter une solution somme toute plus courtoise : faire sa déclaration depuis Panama.

Le plus difficile reste à venir pour les États-Unis, qui ont pris un risque considérable en défiant le général Noriega, et sont loin de maîtriser toutes les données de la situation : déjà un sénateur de l'État de New York, M. Alfonse d'Amato (républicain) a estimé d'une intervention militaire américaine était « une option très réelle », mais aucun officiel n'a repris cette idée à son compte, et les troupes américaines dans la zone du Canal (10 000 hommes) n'ont volontairement pas été mises en état d'alerte ; on leur a seulement intimé l'ordre de se rendre « le moins visibles possible », c'est-à-dire d'éviter tout prétexte à incident.

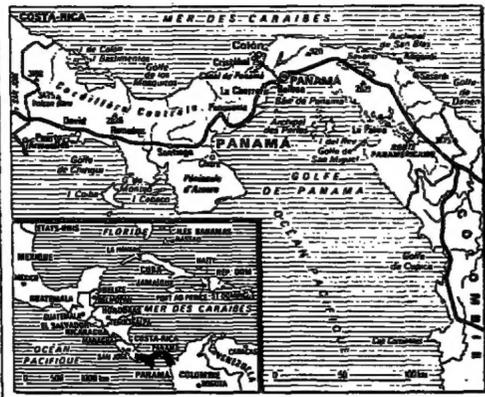
### La drogue

Un autre sénateur, lui aussi membre de la commission qui avait enquêté sur les activités de M. Noriega, M. John Kerry (démocrate, Massachusetts), a lui envisagé un embargo économique contre Panama, qui inciterait la « communauté des affaires » à pousser le général Noriega à la démission. Washington n'a en principe guère d'autres moyens d'action, puisque l'administration a déjà supprimé l'aide économique que les États-Unis accordaient jusqu'à l'année dernière à Panama.

Dans tous les cas de figure, l'affaire panaméenne vient ajouter un souci supplémentaire à l'administration Reagan, déjà fort à la peine dans la région, car mise en échec par les sandinistes du Nicaragua et guère rassurée sur l'avenir d'Haiti.

C'est évidemment beaucoup pour un gouvernement qui ne dispose pas de l'appui du Congrès, mais, si le risque d'une intervention quelconque est considérable, le jeu en vaut peut-être la chandelle : l'opinion et la classe politique américaines sont très sensibles à l'affaire Noriega ; pas seulement parce que Panama se trouve en Amérique centrale, pas seulement à cause du Canal et des intérêts stratégiques des États-Unis, mais aussi parce que le général a l'inquiétante figure est désormais associé dans l'esprit de tous à un des fléaux majeurs de la société américaine, la drogue.

JAN KRAUZE.



Ancienne province de la Colombie, Panama est indépendant depuis le 4 novembre 1903. Situé sur la zone la plus étroite de l'Amérique centrale entre le Costa Rica et la Colombie, ce pays d'un peu plus de 2 millions d'habitants a une importance stratégique qui dépasse largement sa superficie, environ le septième de la France. C'est d'abord celle du canal interocéanique, d'une longueur d'environ 80 kilomètres, ouvert à la circulation dans la semaine qui vit le début de la guerre de 1914-1918. La principale source de devises du pays est toujours sous la double souveraineté des États-Unis et de Panama. Le 7 février 1977, le général Torrijos et le président Carter signèrent cependant l'accord qui prévoit son transfert, le 31 décembre 1999, sous la seule autorité des Panaméens.

La capitale a aussi une place considérable sur le marché financier. Près de 170 banques, nationales et internationales, y sont représentées. Le pays possède la deuxième flotte mondiale, grâce à la pratique des pavillons de complaisance. Depuis le coup d'État du général Omar Torrijos en 1968, chef de la garde nationale, l'armée panaméenne détient un poids politique déterminant dans les affaires du pays. Après seize ans de pouvoir militaire, le scrutin présidentiel du 8 mai 1984 devait marquer le retour des civils au pouvoir. En fait le général Manuel Antonio Noriega, successeur du général Torrijos à la tête des forces armées, n'a cessé d'assurer sa suprématie sur les trois présidents civils qui se sont succédés.

## Le coup de force du général Noriega

(Suite de la première page.)

Pourtant, peu de temps après, la situation devient confuse. La station de télévision Canal 5, propriété du président de la République, continue de diffuser le message du chef de l'État annonçant la destitution du général. Mais le général Noriega fait dire par ses adjoints qu'il refuse de se plier à cet ordre. Le colonel Marcos Bustine, désigné comme successeur, rejette la proposition et assure son supérieur de sa confiance. Le sous-chef d'état-major, le colonel Elias Castillo, affirme, pour sa part, que « tout l'état-major et la troupe appuient le général Noriega », tout comme le chef de la police, le colonel Leonidas Macías. Les manifestations s'étaient avérées dans les rues rentrent chez eux, alors que l'armée prend position dans différents points de la capitale et procède à la fermeture du quotidien d'opposition *la Prensa* et de la chaîne 5 de télévision.

Le président Delvalle aura tout juste le temps d'expliquer qu'« aucune personne ne saurait se placer au-dessus des intérêts de la patrie » et d'affirmer que sa décision « irréversible » a été prise « pour le bien du pays ». Peu de temps après, des soldats entourent la résidence du chef de l'État et ne laissent approcher personne de sa maison. Dans un climat de coup d'État, l'armée fait envoyer des hélicoptères pour aller chercher les députés de l'Assemblée nationale de toute urgence. Sur les cinquante-sept parlementaires qu'elles comptent, trente-huit, appartenant tous au parti au pouvoir favorable

au général, votent une résolution destituant le président de la République pour « violation de la Constitution ».

Le chef de l'État panaméen apprend la nouvelle dans sa résidence, où il se trouve en compagnie de l'ambassadeur des États-Unis, M. Arthur Davis, et du nonce apostolique. Dans une déclaration à la radio colombienne Caracol, reçue à Panama, il affirme qu'il « n'est pas de la compétence de l'Assemblée nationale de me destituer comme elle l'a fait », et demande aux pays d'Amérique latine de ne pas reconnaître le gouvernement qui existe de me remplacer et qui est issu d'une force ». A Caracas, le gouvernement vénézuélien affirme, pour sa part, que « les forces militaires du Panama doivent obéissance au pouvoir civil ». Le président salvadorien Jose Napoleon Duarte « proteste énergiquement contre l'attitude irrespectueuse du général Noriega, et condamne toute action des militaires panaméens qui vont à l'encontre de la constitutionnalité démocratique ».

Dans la capitale panaméenne, le conseil des ministres réuni d'urgence, procède à la désignation d'un nouveau président de la République, dont il demande à l'Assemblée nationale d'approuver la nomination. « L'homme fort » de Panama, détenteur d'une crise qu'il paraît avoir maîtrisée, n'aura pas, lui, dit publiquement un seul mot...

D. H.-G.

# Europe

## AUTRICHE

### M. Kurt Waldheim renonce à présider les cérémonies officielles pour l'anniversaire de l'Anschluss

Cédant aux pressions de tous ordres qui s'exercent sur lui pour réduire — à défaut d'exiger sa démission — son rôle de représentation, le chef de l'État autrichien Kurt Waldheim a annoncé lui-même jeudi 25 février à Vienne qu'il renoncera à présider le 11 mars prochain l'acte commémoratif qui devait se dérouler au palais de la Hofburg pour marquer le cinquantième anniversaire de l'Anschluss — l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne hitlérienne. « Rien ne m'obligait à [y] renoncer », a-t-il déclaré dans la soirée au cours d'un entretien télévisé, mais « dans une période de controverses, il faut tout faire pour les éliminer ».

Au cours de cet entretien, M. Waldheim, qui est apparu fatigué, a une nouvelle fois rejeté les critiques formulées à son égard le 8 février par la commission des historiens, dont il a estimé que le rapport était « contradictoire sur bien des points ». Il a réaffirmé qu'il n'avait pas l'intention de démissionner de peur de provoquer « de nouvelles confrontations ».

L'annulation du discours qu'il devait prononcer à la Hofburg, siège de la présidence autrichienne, a été annoncée à la suite d'un entretien qu'il a eu avec le chancelier Franz Vranitzky et le vice-chancelier Alois Mock, chef du Parti conservateur. La présidence a indiqué que M. Waldheim s'adresserait cependant au public, à la veille de la commémoration officielle, dans une allocution télévisée. Cette commémoration ne peut cacher l'isolement croissant dans lequel il se trouve.

A l'origine, rappelle notre correspondant à Vienne, Waltraud Barylli, il avait été prévu que M. Waldheim prononcerait une allocution devant les deux Chambres du Parlement réunies solennellement, le 11 mars prochain, pour un « acte d'État » commémoratif. Devant la menace de députés socialistes et verts de boycotter la cérémonie, les dirigeants des partis politiques avaient finalement décidé que seuls les présidents des deux Chambres prendraient la parole. Le Parti conservateur avait cependant réussi à imposer, afin que le président ne soit pas écarté du programme commémoratif, que ce dernier comporte un deuxième « acte » solennel au palais de la Hofburg en présence de

gouvernement. La publication du rapport des historiens a remis en cause cet arrangement. Ces derniers jours, plusieurs ministres socialistes avaient fait savoir qu'ils refuseraient de s'y rendre, dont M. Ferdinand Lascina, ministre des finances, qui a ouvertement appelé à la démission de M. Waldheim. De nombreuses voix s'étaient alors élevées, y compris dans les milieux conservateurs, pour demander l'annulation pure et simple de cette cérémonie.

Les derniers rebondissement de l'affaire Waldheim ont naturellement donné une toute autre dimension à cet anniversaire. L'Autriche se voit contrainte, devant un public international attentif, d'ouvrir dans

une atmosphère passionnelle un débat sur son propre rôle avant et après 1938 et sur les années d'apprentissage. Le président Waldheim, estimé ses adversaires, était le moins qualifié pour prendre la parole à cette occasion, au nom de son pays. Le refus obstiné de toute une génération, celle de la guerre, de scruter sa conscience et d'admettre ses erreurs, l'implication de beaucoup de ses membres dans la machine à tuer du nazisme — même si elle a souvent été involontaire, — a conduit l'Autriche, en raison de l'affaire Waldheim, au bord d'une crise politique sans précédent dans l'histoire de la jeune République autrichienne d'après 1945.

## Happening nationaliste en Arménie soviétique

(Suite de la première page.)

Est-ce là une confirmation des bruits qui circulent à Erevan sur l'incendie d'une école arménienne du Karabakh ou sur l'attaque d'antennes transportant des Arméniens à travers des villages peuplés d'Azeris, ou encore d'Arméniens forcés de quitter leurs maisons, qui sont ensuite détruites au bulldozer ?

M. Katoussov n'a pas donné davantage de précisions. Mais le vice-premier ministre d'Azerbaïdjan, M. Aysz Moustalibov, a reconnu dans une interview à l'agence Tass que les relations entre Arméniens et Azeris étaient « tendues » ces derniers temps.

L'atmosphère semble beaucoup plus pacifique en revanche à Erevan, où se déroule depuis le début de la semaine le happening politique le plus extraordinaire de mémoire d'Arménie. Le 26 février au matin encore, selon un témoin digne de foi que nous avons pu joindre par téléphone, la place de l'Opéra, devenue ces derniers jours le cœur du rassemblement, était noire de monde. Les estimations du nombre de manifestants dans la journée varient de 100 000 à 1 million, en l'absence non

seulement de chiffres officiels mais aussi d'informations de presse, soviétiques ou étrangères. (Toutes les demandes des correspondants étrangers pour se rendre sur place ont pour l'instant été rejetées par les autorités soviétiques.)

Un ancien détenu politique arménien, M. Parout Arlikian, a affirmé jeudi soir que l'armée, avait été discrètement déployée en divers endroits de la ville, mais plusieurs résidents joints par téléphone ont assuré s'être promenés dans les rues et n'avoir pas vu un seul soldat. Leurs témoignages font état d'une humeur « détendue mais très déterminée » parmi les manifestants, qui font la fête toute la journée, avec enfants et grands-mères s'il le faut, se ravitaillent naturellement, discutent, fécotent les orateurs qui interviennent occasionnellement à la tribune improvisée sur les marches de l'Opéra, grâce à une sonorisation spontanément assurée par les employés de la télévision locale, au-dessus d'une banderoles proclamant « l'avantage de la démocratie », slogan garbathévien s'il en est.

Car, hormis son ampleur, les deux aspects les plus étonnants de ce rassemblement ininterrompu à Erevan vers lequel convergent mainte-

nant des habitants de toute la République, sont la volonté des manifestants de respecter la légalité et l'attitude déboussolée de la milice, qui, selon un témoin, « s'occupe essentiellement de régler la circulation pour que les voitures ne viennent pas gêner les manifestants dans le centre de la ville ».

### Le soutien du chef de l'Église

Des gens brandissent des portraits de Mikhaïl Gorbatchev, ou des pancartes affirmant leur foi dans la « glasnost » et la « perestroïka ».

« Rassemblement de soutien à Paris. — Environ 1 800 membres de la communauté arménienne se sont réunis devant l'ambassade d'URSS à Paris, jeudi 25 février, en début de soirée, afin de manifester leur soutien aux Arméniens d'URSS et à leurs revendications ».

L'Église apostolique d'Arménie a lancé un appel au rassemblement, qui a été aussitôt repris par plusieurs organisations politiques arméniennes, dont le Mouvement national arménien (MNA), le Parti socialiste arménien (PSA-Dachnak), et le Parti démocratique-libéral arménien. Une délégation composée de plu-

## ESPAGNE : après l'enlèvement d'un homme d'affaires

### Madrid suspend ses négociations avec l'ETA

MADRID  
de notre correspondant

Le gouvernement espagnol a annoncé, jeudi 25 février, l'interruption des négociations d'Alger avec l'ETA militaire après l'enlèvement, la nuit précédente, d'un important homme d'affaires, M. Emiliano Revilla, attribué dans les milieux officiels aux indépendantistes basques.

M. Revilla avait été enlevé dans la nuit de mercredi à jeudi alors qu'il regagnait son domicile, peu avant minuit. Agé de cinquante-huit ans, M. Revilla avait été longtemps propriétaire de la principale entreprise espagnole de saucissons. Il avait revendiqué en 1986 pour se lancer, avec succès, dans le secteur de l'immobilier.

Le rapt de M. Revilla avait d'abord été attribué à des délinquants de droit commun. La police allait toutefois rapidement orienter ses recherches en direction de l'ETA (dont le dernier enlèvement remonte à mai 1987). Elle allait voir rapidement ses soupçons confirmés. En effet, la voiture utilisée par les ravisseurs fut retrouvée, et diverses photographies furent montrées à l'employé de la société qui l'avait vendue il y a une dizaine de jours : ce dernier identifia sans hésitation l'acheteur comme étant Jose Luis Urrusola.

Considéré comme l'un des « historiques » du « commando Madrid » de l'ETA, dont il faisait apparemment partie depuis le début des années 80, Urrusola est accusé d'avoir pris part aux principaux

attentats de l'organisation dans la capitale. Selon le ministre de l'Intérieur, il avait été chargé, l'été dernier, de réorganiser le commando après son démantèlement par la police.

Le vice-président du gouvernement, M. Alfonso Guerra, a écarté l'hypothèse que le rapt de M. Revilla puisse être attribué à un secteur minoritaire de l'ETA. Il a estimé qu'il était bien l'œuvre de l'ensemble de l'organisation.

Entre-temps, une grande opération de police a été lancée afin de retrouver M. Revilla. Durant toute la journée de jeudi, la circulation dans le centre de la capitale a été plongée dans le chaos, en raison des multiples contrôles établis par les forces de l'ordre.

THIERRY MALINAK.

An

La confi  
règne

R

DIMANC  
28 FEVI  
à 19

UP GIRA

جوليا مولينا

مكتبة الأهل

# la République éfiant le « dictateur »

## ce du général Noriega

Le général Noriega, chef des forces armées de Panama, a été déclaré dictateur par le Congrès panaméen. Cette décision a été prise à l'unanimité par les députés, qui ont voté pour la destitution de Noriega et pour la mise en place d'un gouvernement provisoire. Le général a réagi en déclarant que cette décision était illégale et qu'il continuerait de gouverner le pays.

## end ses négociations avec l'ETA

Le gouvernement espagnol a annoncé qu'il a mis fin à ses négociations avec le groupe armé basque ETA. Cette décision a été prise après plusieurs semaines de pourparlers qui n'ont abouti à aucun accord. Le gouvernement espagnol a déclaré qu'il ne pouvait pas accepter les exigences de l'ETA, notamment la reconnaissance de son statut de groupe armé.

## ménie soviétique

Le régime soviétique a réagi avec colère à la décision du Congrès panaméen de destituer le général Noriega. Les médias soviétiques ont qualifié cette décision de « tentative de coup d'État » et ont déclaré que le général Noriega était un héros et un défenseur de la démocratie.

# Amériques

## NICARAGUA : deux semaines après la réforme monétaire

### La confusion et la colère règnent à Managua

MANAGUA de notre correspondant en Amérique centrale

La colère gronde dans les marchés de Managua à la suite de la campagne déclinée au cours des derniers jours par les autorités contre les commerçants accusés de pratiquer des prix trop élevés et de créer artificiellement des pénuries en stockant les marchandises. Ces opérations policières, appuyées par des milliers de militants des « organisations de masse » du Front sandiniste, s'inscrivent dans les actions menées par le gouvernement pour tenter de sauver sa réforme monétaire — une dévaluation de 3 000 % accompagnée de mesures anti-inflationnistes — annoncée le 14 février et déjà menacée d'une entente décevante.

L'offensive des autorités contre les commerçants — la « bourgeoisie en tablier », selon la terminologie officielle — a commencé dans la nuit du 19 au 20 février. Un peu avant minuit, plusieurs centaines d'ouvriers de la Centrale sandiniste de travailleurs, protégés par la police, sont entrés dans l'enceinte du Marché oriental, le plus important de la capitale. Ils ont démonté les stands de nombreux commerçants illégaux (ceux qui n'ont pas de patente et ne paient pas d'impôts) et confisqué tout ce qui s'y trouvait. Au petit matin, la tension était très forte, sans incidents sérieux, la police ayant pris la précaution de venir en force pour être prête à affronter les matrones de ce marché, connues pour leur agressivité à l'égard des autorités et du régime sandiniste.

Cela faisait près d'un an que la police retardait cette opération contre le marché oriental, haut-lieu de la contestation, de la délinquance, mais aussi principal centre d'approvisionnement de la population de Managua. Alors que les rayons des « supermarchés de l'Etat », propriétés de l'Etat, sont généralement vides, on trouve de tout au marché oriental. A condition d'y porter le prix. Une grande partie des activités de ce marché étaient tolérées dans la mesure où elles rendaient service à la collectivité à un moment où l'Etat se révélait incapable de contrôler les circuits de distribution.

La réforme monétaire organisée comme une véritable opération militaire par le gouvernement, qui a fermé les frontières pendant deux jours, a permis de créer le climat social nécessaire pour en finir avec les « spéculateurs » dénoncés par la propagande officielle. La presse sandiniste a préparé psychologiquement la population en menant pendant plusieurs jours une campagne hystérique contre tous ceux qui possédaient plus de 10 millions d'anciens cordobas, la monnaie nationale (moins de 200 dollars, selon le taux de change du marché noir). Les auteurs de la réforme monétaire avaient fixé cette limite par individu ou société : ce montant pouvait être échangé immédiatement à la banque pour des nouveaux cordobas, le reste étant gelé sous forme de certificat de dépôt pour une période indéterminée.

Beaucoup de gens, en particulier parmi les commerçants et les artisans d'opposition, ont préféré garder quelques millions d'anciens cordobas et perdre ainsi une partie

de leur épargne plutôt que de se soumettre à une enquête. C'était visiblement un des objectifs recherchés par les dirigeants sandinistes, puisque le président, M. Daniel Ortega, s'en est félicité dimanche au cours d'un discours devant l'Assemblée nationale, en estimant que la réforme avait permis de « confisquer 11 % de la masse monétaire totale à la Contra et aux spéculateurs ».

#### La « bourgeoisie en tablier »

En chiffre réel, cela fait à peine 220 000 dollars pour les deux groupes. La perte n'est donc pas si importante pour les rebelles artisans et commerçants qui ont, jusqu'à présent, compté sur des dizaines de millions de dollars fournis par les Etats-Unis même s'il est vrai que leur situation est plus précaire ces temps-ci. En outre, la perte serait nulle s'il se confirmait que les insurgés ont abattu un hélicoptère de l'armée sandiniste et récupéré les 10 millions de nouveaux cordobas qu'il transportait (les autorités ont reconnu la disparition de cet hélicoptère « à la suite d'un incident mécanique » et le fait qu'il transportait des billets de banque).

Selon des témoignages que nous avons recueillis dans des zones où la Contra est active, en particulier dans le département de Chontales, les insurgés ont distribué d'importantes quantités d'argent aux paysans pour qu'ils fassent les transactions nécessaires afin d'obtenir de nouveaux billets. Les autorités locales reconnaissent qu'elles ont interrogé de nombreux suspects dans cette région, où les paysans collaborent avec les rebelles.

Les entreprises d'Etat ont, elles, été les premières à ne pas respecter le contrôle des prix imposé par la réforme. Les restaurants et les magasins appartenant à l'Etat — les magasins nombreux — ont décrié des hausses fulgurantes. Pour échapper aux amendes substantielles qui semblaient toucher uniquement le secteur privé, de nombreuses entreprises ont décidé de rester fermées en attendant que les règles du jeu soient plus claires. En fait, plus que de la police, les commerçants ont surtout peur des « rufes » qui, à l'inspiration des autorités, parcourent les rues des différentes villes du pays pour intimider la « bourgeoisie en tablier ». Ces foules déchaînées n'hésitent pas à recourir à la violence et à s'emparer de la marchandise appartenant à ceux qui vendent au-dessus du prix officiel, fixé souvent sans tenir compte des coûts de production.

Dix jours après l'entrée en vigueur de la réforme monétaire, la

● Nouvelle rencontre prévue entre sandinistes et « contras ». — Le cardinal Miguel Obando y Bravo, principal médiateur en vue de l'obtention d'un cesse-le-feu de la part du gouvernement de Managua et les « contras », a proposé, jeudi 25 février, au président, M. Ortega, les dates des 9, 10 et 11 mars prochain pour la tenue de nouvelles négociations entre les deux parties. Mgr Obando y Bravo a dit s'être entretenu par téléphone avec un représentant des rebelles qui s'est déclaré intéressé par la poursuite des conversations. Interrompues la semaine dernière. — (AFP, Reuters).

confusion la plus totale continue de régner dans l'ensemble du secteur commercial. Aucun économiste sérieux n'a pris la défense du plan gouvernemental. La plupart des experts reconnaissent que la réforme ne pourra pas relancer la production, condition indispensable pour relever l'économie et ralentir l'inflation (environ 1 500 % en 1987), alimentée par la rareté des marchandises disponibles. On s'attend même à une aggravation de l'inflation et du déficit budgétaire. Le quintuplement des salaires se révèle déjà insuffisant pour rattraper les prix — y compris les prix officiels — qui se sont littéralement envolés dans les heures suivant l'annonce de la réforme monétaire. C'est ainsi que le prix d'une chemise équivalait désormais au salaire mensuel minimum.

BERTRAND DE LA GRANGE.

# Asie

## La négociation d'un règlement du conflit afghan La résistance accuse Washington de « léser ses intérêts »

M. Rajiv Gandhi a invité le président Zia Ul Haq du Pakistan à se rendre en Inde pour discuter du règlement du conflit afghan. Cette invitation, rapportée jeudi 25 février par l'agence indienne PTI, intervient avant l'ouverture, le 2 mars à Genève, de nouvelles négociations entre Islamabad et Kaboul sous l'égide de l'ONU, qui a entamé des préparatifs en vue de la mise en place d'une force internationale d'observateurs.

Entre-temps, M. Yannis Khaled, chef de l'Alliance, qui regroupe les sept principaux partis de la résistance, a accusé les Etats-Unis de « léser les intérêts » de la résistance. M. Khaled s'exprimait après avoir rencontré à Islamabad, M. Michael Armacost, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires politiques,

lequel est arrivé dans la soirée à New-Delhi pour y rencontrer le premier ministre indien. M. Armacost s'était entretenu mercredi à Islamabad avec le président Zia.

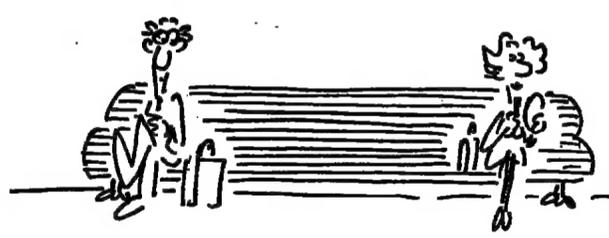
Islamabad avait, auparavant, accueilli comme un « pas positif » le projet de gouvernement présenté le 23 février par la résistance, dont la direction pourrait être confiée à M. Ahmed Shah, un ingénieur de quarante-trois, et qui ne comprendra, de toute façon, aucun membre du Parti communiste au pouvoir à Kaboul. Cette initiative de la résistance fait l'objet de violentes critiques à Moscou. Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères a qualifié ce gouvernement de « structure artificielle ». La Pravda, de son côté,

a reproché au Pakistan « des pirouettes politiques » en voulant lier la formation d'un gouvernement provisoire à Kaboul à un accord à Genève. Un haut fonctionnaire soviétique a estimé, jeudi, qu'un retrait militaire soviétique pourrait être suivi d'un bain de sang.

Kaboul a, de son côté, rejeté « fermement » le projet de gouvernement de la résistance, le qualifiant d'« inacceptable ». Enfin, les Douze, dans une déclaration publiée à Bruxelles, ont pris note « avec intérêt » de l'offre de retrait militaire soviétique et renouvelé leur « soutien » aux efforts de l'ONU pour régler le conflit tout en « saluant l'attitude positive et responsable adoptée depuis de nombreuses années par le Pakistan ». — (AFP, Reuters, UPI.)

# 41 000 clients ont déjà adopté Libertel

OSER DEMANDER : C'EST LE PLUS DIFFICILE... SI SEULEMENT TOUT POUVAIT ÊTRE AUSSI SIMPLE QUE LIBERTEL...



Le Crédit Commercial de France propose à ses clients un service inédit : Libertel. Il s'agit d'une trésorerie libre fonctionnant selon le principe d'un crédit revolving et directement gérée par son bénéficiaire sur Minitel. 41.000 clients du CCF l'ont déjà adopté.

Nos habitudes de consommation vont-elles sensiblement évoluer avec Libertel? La formule, mise au point par le Crédit Commercial de France et proposée dans ses 200 agences, parce qu'elle est nouvelle et simple d'utilisation, connaît un succès fulgurant. Le système pourrait générer de nouveaux réflexes chez les consommateurs qui disposent désormais d'une autonomie financière et d'une responsabilité de gestion tout à fait inédites. Libertel est une réalisation française unique au monde, fondée sur la technique du crédit revolving. Ses utilisateurs sont immédiatement créés d'une trésorerie nouvelle, utilisable à tout moment, avec une totale discrétion... Libertel est un système financier de haute efficacité. Il est réservé aux clients du Crédit Commercial de France qui conviennent auprès de leur agence, du montant de la somme mise à disposition. C'est la seule démarche indispensable au déclenchement de Libertel qui désormais fonctionne sous la seule responsabilité de son bénéficiaire. Ce dernier peut, à tout moment et comme bon lui semble, utiliser cet argent frais

MARC LA VASSIERÈRE  
Vous voulez en savoir plus sur Libertel? Faites vous-même votre test en tapant 361A accés CCF, ou entrez dans une agence CCF pour une démonstration personnalisée.

# RAYMOND BARRE

DIMANCHE 28 FEVRIER à 19H

GO 183 Kcs - FM 104.7  
**EUROPE 1**  
CLUB DE LA PRESSE

animé par Gérard Carreyrou et Alain Duhamel

DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT.



# CERTAINS APPELLENT CELA UNE ATTITUDE HOSTILE.

Hostile, une offre publique d'alliance  
entre Télémécanique et Merlin Gerin ?

Hostile, une offre d'alliance entre deux  
partenaires naturels, complémentaires, de  
tailles équivalentes, œuvrant dans le même  
secteur de la distribution et de l'utilisation  
de l'énergie électrique ?

Hostile, l'engagement de Schneider  
à respecter l'identité de Télémécanique et  
à maintenir son outil de production et sa  
politique sociale ?

Hostile, la volonté de créer un  
ensemble industriel de dimension interna-  
tionale capable de résister aux grands  
concurrents mondiaux et mieux armé pour  
gagner les grandes compétitions de demain ?

Hostile... vous avez dit hostile ?

**SCHNEIDER**

Pour qui  
allez-vous  
voter ?  
P

*Hostile*

مكتبة الأهل

# Politique

Le Monde • Samedi 27 février 1988 • 1



## La campagne de la majorité

### « M. Barre saura relever les défis de la société française » nous déclare M. Philippe de Villiers

### Un entretien dans l'Express M. Chirac met en garde les Français contre une « revanche » socialiste

« La victoire de M. Mitterrand serait celle des socialistes, qui, le résultat acquis, jetteraient le masque pour se proposer à nouveau socialistes, se qu'ils étaient de faire actuellement », affirme M. Jacques Chirac dans un entretien publié dans l'Express (daté 26 février-3 mars). Le candidat du RPR ajoute : « Ils veulent que 1988 soit leur revanche. »

M. Chirac estime que « des nuances plus que des différences » le séparent de M. Raymond Barre. Il insiste, toutefois, sur le fait qu'il n'entend pas, lui, assouvir l'Assemblée nationale s'il est élu président de la République. « Nous sommes dans un régime parlementaire, dit-il, pas dans un régime présidentiel. »

« Le Front national est l'enfant des socialistes, juge, aussi, M. Chirac. En fait, voilà la vraie génération Mitterrand. » Il reproche au chef de l'Etat d'avoir, « par l'institution de la représentation

proportionnelle, donné droit de cité à ce courant, grossi par les erreurs de la gestion socialiste ». Le premier ministre ajoute : « L'émergence du Front national traduit les inquiétudes d'une partie de la population. Notre devoir est d'en tenir compte et d'y répondre. »

M. Chirac formule, en outre, trois propositions pour résoudre le problème de l'endettement du monde : « Mise en place d'un système qui permette de « déconnecter » les remboursements des pays pauvres des variations de change et de taux d'intérêt, sur lesquelles ils n'ont aucune prise et qui ne sont pas de leur fait ; assouplissement des conditions de réajustement de la dette ; les mesures réclamées jusqu'ici par le FMI sont techniquement compréhensibles, mais politiquement insupportables ; indexation des échéances sur les recettes d'exportation des pays débiteurs. »

« La bande des quarante ans » de M. Raymond Barre publie la semaine prochaine un livre intitulé *Lettre aux jeunes qui ont peur de l'avenir*. Signataires : MM. Philippe de Villiers, Charles Millon, Bruno Durieux, François d'Aubert, Pierre-Aurélien Wiltz, François Bayrou, M<sup>me</sup> Sybilie Dumaine et M. Bernard Bosson. M. de Villiers, ancien secrétaire d'Etat à la communication, s'explique ici sur l'originalité de cette démarche.

« Nous n'allons pas aller recoler les jeunes, mais tout simplement poser devant eux sept balles, sept clés d'or pour ouvrir les portes de l'avenir. Des valeurs simples mais concrètes. Une société s'épanouit non par des mises en garde mais par des réalisations. La société de consommation est morte. Une société d'initiative est en train de naître. Il faudra compter davantage sur l'intelligence et la motivation des gens. La route de la richesse qui est devant nous, c'est celle des images. Autrement dit la culture devient la matière première de notre économie. »

« Autre donnée : un Français sur dix vivra dans sept ans hors de l'Hexagone. Nous avons donc besoin de jeunes Français qui aient le goût du large. L'éducation : au lieu de s'intéresser aux structures, il faudra s'intéresser au fond, c'est-à-dire à l'acquisition de la culture générale. Autre piste : cent quatre-vingt mille apprentis dans nos entreprises. Deux millions en Allemagne fédérale. L'entreprise doit devenir un lieu de formation. Enfin les jeunes de vingt ans seront les fédérateurs de l'Europe. Dans sept ans l'Europe sera faite ou ne sera plus à faire. »

« Croyez-vous que ces problèmes importants seront traités au cours de la campagne ? »

« Il le faut. Ce serait trop facile de remplacer le socialisme par le fatalisme. On ne pourrait plus rien faire. Chacun chez soi, et on tien drait des propos badins avec un « père de la patrie » qui entretient en bon Florentin, le sfumato avec des putti dans les bras. Trop d'habileté nuit à l'adresse. Le dernier sort de la politique politicienne, c'est l'hypocrisie. M. Mitterrand en joua à merveille. »

« M. Chirac, comme M. Barre se réclame de la méthode libérale Comment juger de leur différence ? »

« La campagne est longue. Pour paraphraser Maurice Genevoix celui qui gagnera les élections est celui qui gagnera le dernier quart d'heure des idées. On n'en est pas au moment qu'un premier quart d'heure des promesses. »

### Les catholiques pratiquants préfèrent le candidat RPR

Selon un sondage réalisé par la SOPRES, du 6 au 19 février, auprès de deux mille Français, et publié dans *Le Croix* du vendredi 27 février, 40 % des catholiques pratiquants réguliers (ceux qui disent aller à la messe au moins une fois par mois) s'apprêtent à voter pour M. Chirac au premier tour de la présidentielle, contre 27 % pour M. Barre, 21 % pour M. Mitterrand et 8 % pour M. Le Pen. En 1981, les intentions de vote, dans ce même électorat, étaient de 9 % pour M. Mitterrand, 41 % pour M. Giscard d'Estaing, 15 % pour M. Chirac et 17 % pour M. Debré.

Au deuxième tour de la présidentielle de 1988, M. Chirac l'emporterait, chez les catholiques pratiquants réguliers, par 73 %, contre 27 % pour M. Mitterrand. Dans l'hypothèse où M. Barre devancerait M. Chirac au premier tour, il gagnerait aussi le second tour, mais avec une marge beaucoup plus faible : 51 % contre 49 %.

### M. Barre devance M. Chirac

M. Barre est crédité de 21 % d'intentions de vote tandis que M. Chirac en recueille 20 % dans l'hypothèse où M. Mitterrand est candidat. L'annonce officielle de sa candidature, le 8 février, a permis à l'ancien premier ministre de consolider une légère avance sur son adversaire du RPR, selon un sondage réalisé par l'IPSOS et publié, le 26 février, dans *VSD* (1). En janvier, M. Barre obtenait 25 % des voix contre 17 % à M. Chirac. Le président de la République demeure au tête en recueillant 37 % des intentions de vote (au lieu de 36 % le mois dernier). M. Rocard n'obtient, pour sa part, que 27 % des suffrages (au lieu de 29 %) dans l'hypothèse où il porte les couleurs socialistes.

An second tour, M. Mitterrand surgrègerait face à M. Barre son meilleur résultat depuis un an, en étant réélu avec 55 % des voix au lieu de 52 %. Il sort victorieux du duel opposant au premier ministre avec 57 % des intentions de vote au lieu de 58 %.

(1) Sondage effectué du 13 au 17 février auprès d'un échantillon représentatif de mille quatre-vingt-cinq personnes.

### « Socialisme et libéralisme sont moribonds »

« Ce retour au concret ne condamnait-il pas définitivement les idéologies ? »

« Toutes les idéologies sont moribondes. Aussi bien le socialisme que le libéralisme. Le socialisme, comme un vieux poste de télé noir et blanc,

### Un double décalage

« Pensez-vous que le monde politique soit apte à écouter les jeunes ? »

« Le tort que nous avons trop souvent c'est de nous mettre en double décalage vis-à-vis de la jeunesse en utilisant un discours agressif donc négatif, alors que tout porte cette jeunesse vers l'harmonie. En jouant à la politique comme à un jeu de société, où l'écho du propos politique est parfaitement renvoyé par le propos médiatique. Il nous faut retrouver un langage direct, concret et positif. »

« Existe-t-il selon vous une « génération Barre » ? Comment les jeunes peuvent-ils être attirés par le professeur Barre ? »

« La jeunesse n'est qu'un moment. On a voulu en faire un lieu, une sorte de ghetto idéologique, ce sont les derniers effluves des générations de la bourgeoisie post-

Propos recueillis par DANIEL CARTON

# MENT CELA OSTILE.

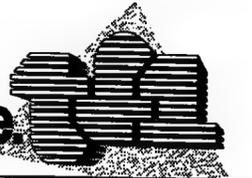
alliance  
trin ?  
ntre deux  
ires, de  
le même  
isation  
aider  
ique et  
n et sa  
internat-  
ids  
me pour  
demain ?  
IDER

## Les questions les plus présidentielles.



# Balladur à 7 sur 7.

AVEC ANNE SINCLAIR.  
DIMANCHE 28 FEV. 19 H 00



Il n'y en a qu'une, c'est la Une

Présidentielles :

### Pour qui allez-vous voter ?

Pour faire le bon choix, ne laissez plus les discours politiques vous influencer. Sachez reconnaître le faux du vrai. Découvrez les « trucs » employés par F. Mitterrand, J. Chirac, R. Barre, A. Lajoinie, J.M. Le Pen, M. Rocard, etc.

Un numéro spécial de « Communications Efficaces » vient de paraître sur le sujet. Cette Lettre Confidentielle, habituellement réservée à 1000 décideurs privilégiés, souhaite éclairer tout citoyen sur les moyens et les techniques mises en œuvre pour le convaincre.

Leur étonnant rapport sera envoyé gratuitement et confidentiellement à tous ceux qui en feront la demande (tirage limité).

Vous découvrirez, au sommaire de ce numéro gratuit :

- Les 7 moyens classiques - et leur utilisation habituelle par la plupart des candidats.
- Les mots qui font la différence (attendez-vous à des surprises !).
- Comment construire son discours pour convaincre. - Une technique qui s'emploie aussi pour les rapports et les exposés.
- Comment répondre aux attaques et reprendre le dessus (c'est beaucoup plus facile que vous ne le pensez).

Vous vous rendez d'ailleurs compte que vous employez vous-même 2 de ces « trucs » dans vos discussions. Mais les 7 autres sont encore plus puissants ! Approchez à les reconnaître - et à vous en servir à bon escient pour lasser à armes égales dans un débat.

Ecrivez dès aujourd'hui de notre part : à Communications Efficaces - 45, av. du Gal-Ledoux, BP 94, 60505 Chantilly Cedex.

S. Barret et C. Godefroy

BON POUR UN NUMERO SPECIAL  
« Décryptage et révélations sur l'art subtil de convaincre » gratuit à retourner aux Editions Godefroy, Communications Efficaces, 45, av. du Gal-Ledoux, BP 94, 60505 Chantilly Cedex.

D'ici, envoyez-moi sans engagement et sous pli confidentiel votre rapport spécial. Ceci ne m'engage à rien, ni matériellement, ni plus tard.

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_

LM 212

le journal mensuel de documentation politique

### après-demain

Fondé par la Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

### EUROPE... LE GRAND MARCHE INTERIEUR

Avec notamment des articles de :

J. DELORS, C. LALLUMIERE, H. NALLEY, J. AUROUX, Ch. GOUX, Ch. SAUTTER

Envoyer 35 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolenc, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de six numéros.

### IBIZA EN CONCORDE

4950 F 3 JOURS  
11 au 14 Mai 18 au 21 Mai

25 au 28 Mai

Séjours en hôtels 4 étoiles en pension complète excursion et spectacle folklorique



LES PLUS FAVORABLES VOYAGES  
76, av. de St Mandé 75012 Paris  
TEL 48-07-40-00

**ADIEU RENE CHAR**

**UN EVENEMENT**

**ATTENTION INTOX!**



**DE CLOSETS**  
Pourquoi le commerce extérieur vacille

**SOCIAL**  
Etre chômeur à 60 ans

Publicité

Lundi 29 février à 21h précises  
Accueil à partir de 20h

**"AVEC FRANCOIS MITTERRAND"**  
**GRAND SPECTACLE**  
**AU ZENITH**

**AVEC LA PARTICIPATION DE NOMBREUX ARTISTES ET COMEDIENS.**  
**SPECTACLE RETRANSMIS PAR SATELLITE EN DIRECT DANS 60 VILLES DE FRANCE**

Seules les personnes munies d'un billet auront accès au Zénith.

Billets gratuits à retirer de 10h à 19h, du mercredi 24 au samedi 27 février au 1-3, Avenue Percier, 75008 Paris



**Politique**

**La campagne de M. Barre**

**M. Mitterrand montré du doigt**

RENNES  
de notre envoyé spécial

Tout arrive: casquette de marius sur le chef, photos-souvenirs avec les Bigoudens, belade au milieu des caisses de merlu, si ce n'est pas la pêche aux voix, ça commence à y ressembler. En passant, le jeudi 25 février, à l'ouest, M. Raymond Barre a soudainement brisé le rideau de fer qu'il avait bâti avec un entêtement rarement pris en défaut.

Le Finistère le matin, dans le sillage du ministre de la mer de M. Chirac, le centriste Ambroise Guellac; le Morbihan l'après-midi, dans l'ombre du grand timonier breton, M. Raymond Marcellin; un grand meeting régional le soir à Rennes, capitale du duc de Bretagne, son fidèle et pourtant peu présent Pierre Méhaignerie; M. Barre mord désormais avec gourmandise dans la pomme électoral.

Il semble enfin passer en candidat. Révolutionnaire! se sont aussitôt écrits gens de plume et pellicule devant ce qui se révèle au fond, que des premières pages du manuel du parfait candidat. L'entourage lui-même a dû se pincer. Mais les bêtes de M. Barre étaient pleinement ravies de cette métamorphose. « N'allez tout de même pas vous imaginer que je vais jouer les zozos », tenait, néanmoins, à rectifier l'intéressé au bout de cette harassante journée!

**M. Madelin:  
Contre l'Etat-Père Noël**

Le rassemblement du soir à Rennes a d'ailleurs tout de suite rassuré sur ce point: 10 000 Bretons, débordant même sur la place, ce troisième meeting régional (après ceux de Metz et Poitiers) fut, vu des guichets, un succès. Politiquement, l'affiche de l'Union sans faille de la majorité fut également collée. La plupart des parlementaires RPR de l'Ouest rangés derrière le président du conseil régional et respon-

sable du comité local de soutien à la candidature Chirac, l'ancien ministre M. Yves Bourges, plus troublant sur l'estrade. Mais s'il est vrai que ces rassemblements de 1988 se ressemblent plus à ceux de 1981, qu'il semble bien révoqué, le temps où l'on pouvait demander aux militants de se manifester au premier coup de sifflet, en obéissant devant une telle foule de traiter notamment du sujet sérieux de la décentralisation, M. Barre a pris sans doute quelques risques au niveau de l'applaudimètre.

On est tout de même, droit à une très belle profession de foi de M. Alain Madelin, ministre de l'Industrie de M. Chirac, numéro deux du PR, surnommé à bas « le penseur de Rodin ». Sans arripes, n'en déplaise, assure-t-il, « aux professionnels de la grande politique », M. Madelin fit étalage d'un barrième rutilant: « Mon sourire, clame-t-il haut et fort, ne sera ni à l'imparfait, ni au subjonctif, pas plus qu'au conditionnel ou à l'impératif, il sera au présent et au futur. » Parfaitement instruit de la nouvelle dialectique barrière sur l'Etat impartial, M. Madelin se fit un devoir de montrer qu'il avait bien retenu la leçon. Et de fatiguer sans coup férir « ceux qui n'ont pas le courage de refuser les promesses, ceux qui font croire à un Etat-Père Noël » on qui ont « le goût de la démagogie ». Pour conclure par cette belle envolée: « votre parti, à vous, monsieur le premier ministre c'est la France, c'est pourquoi nous vous soutenons. » Tant et si bien que le suivant à la tribune, M. Méhaignerie, qui s'est fait sévèrement tancer mardi dernier à Matignon pour avoir fait quelques variations sur le même registre, n'ose pas en rajouter.

M. Barre, en revanche, ne s'en priva pas, en orientant il est vrai davantage ses feux contre M. Mitterrand et les socialistes. Faisant implicitement allusion à l'affaire des fuites du Conseil de la magistrature, il a vivement pointé le doigt sur le président de la République. « Je ne vous cache pas que

Je suis choqué, a-t-il déclaré et inquiet quand j'apprends que le président de la République, lors de la Constitution fait le geste de l'indépendance de la justice, se ferait remettre des notes des appréciations et des glosses sur les candidatures. Des notes sur leurs capacités professionnelles personnelles? Non point. Sur leurs opinions politiques? Je n'ai pas entendu que l'existence de ces fiches ait été démentie. »

**Un pacte des collectivités locales**

Pour retrouver une France « d'hommes libres et responsables », M. Barre s'est lancé dans un vibrant plaidoyer « pour une vraie décentralisation », en insistant sur le passage sur les « routes de l'histoire ». « Il appartient aux historiens, a-t-il dit, de comprendre comment le même gouvernement socialiste a pu élargir les grandes entreprises, tenter de nationaliser l'enseignement, politiser sans retenue l'administration, et, en même temps, donner une impulsion nouvelle à la décentralisation. »

M. Barre fait trois propositions nouvelles: la création d'un conseil des présidents des conseils régionaux sous l'autorité du président de la République une réforme de l'impôt sur le foncier non bâti et la taxe professionnelle, et la possibilité d'un référendum communal. « Le temps est venu a-t-il dit, de donner à l'œuvre décentralisatrice sa solidité et sa cohérence, de conclure un nouveau pacte national des collectivités locales. » Enfin, M. Barre ne pouvait ignorer qu'il se trouvait devant des agriculteurs bretons déçus par la dernière conférence annuelle agricole.

« Ce qu'il nous faut, a relevé l'ancien premier ministre, c'est une nouvelle politique agricole nationale qui rejette les fâcheuses habitudes circonscrites de saupoudrage de crédits et de subventions, mais qui offre une perspective cohérente à nos agriculteurs. » Mais le nom de M. Guillaume ne fut pas relevé.

DANIEL CARTON.

**Le Sénat adopte à son tour la réglementation du financement des activités politiques**

La France, à l'instar des autres grandes démocraties occidentales, dispose désormais d'une législation sur le financement de la vie politique. Le Sénat, le jeudi 25 février, a, en effet, adopté dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale les deux projets de loi en cours de discussion. Comme en première lecture, les sénateurs socialistes et communistes ont voté contre, ceux de la Gauche démocratique, pour des raisons parfois opposées, se sont abstenus ainsi que quelques individualités de l'Union centriste et des Républicains indépendants.

Dernier obstacle à franchir: le Conseil constitutionnel. Le projet organique (celui qui prévoit le financement des campagnes présidentielles et législatives, ainsi que la publication du patrimoine du président de la République et le contrôle de ceux des parlementaires par le bureau de leur Assemblée) lui est obligatoirement soumis. Le projet simple (celui qui organise le même contrôle pour les membres du gouvernement et les principaux élus locaux, qui dote les partis politiques d'un statut et qui leur permet de recevoir des subventions de l'Etat) pourrait aussi lui être déféré. C'est en tout cas le souhait des communistes, qui estiment contraire à la Constitution une législation sur les partis; mais ils n'ont pas les moyens de le faire eux-mêmes. Les deux textes étant consensuellement liés, le président de la République, le premier ministre, le président de l'Assemblée ou celui du Sénat peuvent souhaiter que les juges de la constitutionnalité se prononcent sur l'ensemble de cette réforme.

La moralisation de la vie politique va ainsi progresser, mais bien moins qu'il ne l'avait été envisagé. Certes les candidats à l'élection présidentielle ne pourront dépenser plus de 120 millions (140 pour les deux qui seront présents au second tour) et ceux à des élections législatives plus de 500 000 F. Mais des moyens de dépasser ces plafonds subsistent, puisque ne seront prises en compte que les dépenses effectuées directement par les candidats ou leurs mandataires, ce qui laisse le champ libre à leurs amis.

Les hommes politiques verront l'évolution de leur patrimoine surveillée afin qu'ils ne profitent pas de leurs mandats pour s'enrichir. Mais si les élus locaux et les membres du gouvernement sont contrôlés par une commission con-

posée du premier vice-président du Conseil d'Etat, des présidents de la Cour des Comptes et de la Cour de Cassation, les parlementaires ne se seront que par leurs pairs des bureaux des assemblées. La confidentialité de ces contrôles est, surtout, strictement assurée.

Les hommes politiques donnent ainsi la désagréable impression de vouloir régler leurs petites affaires en famille. Ce n'est pas la meilleure façon de faire disparaître le soupçon qui les traque. Le premier ministre n'a, ainsi, que partiellement résolu à bien la mission que lui avait confiée le président de la République, en novembre 1987, au moment où les socialistes étaient accusés d'avoir financièrement profité des ventes d'armes frauduleuses à l'Iran. Il a quand même, dans le piège qui lui était tendu, puisqu'il a montré que le RPR n'était pas opposé à une législation en la matière contrairement à l'image que voulait lui accoler le PS... et l'UDF.

Mais il aurait aimé pouvoir se flatter, en tant que candidat, d'avoir un large consensus sur une telle réforme. Le PS souligne d'ailleurs, à l'envi, que la preuve est faite de « l'incapacité » de M. Chirac à

« rassembler ». L'UDF en exigeant que les dons des particuliers et des entreprises aux candidats leur permettent d'obtenir en échange une réduction d'impôts, ne pouvait qu'entraîner l'opposition des socialistes qui refusent une législation de la pompe à finances des sociétés commerciales vers la politique. La frilosité des sénateurs devant la transparence des patrimoines des élus ne pouvait que renforcer les critiques de la gauche.

L'approche de l'élection présidentielle nourrit trop les arrière-pensées des uns et des autres pour qu'un consensus soit possible. Elle a, en revanche, permis à la majorité de trouver facilement un terrain d'accord, tout le monde souhaitant clore rapidement ce dossier, et la session extraordinaire du Parlement, afin que toutes les énergies soient disponibles pour le campagne. Mais chacun en convient, cette législation ne peut être qu'un premier pas. Le travail devra être remis sur le métier. Rapidement, étant données ses imperfections. Déjà la classe politique n'a pas pu se mettre d'accord sur un dossier où était en jeu l'image de tous les élus, qui a pourtant bien besoin d'être revulocée.

THERRY BRÉHIER.

**Au conseil des ministres**

**Retour des préfets et des sous-préfets**

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a fait adopter par le conseil des ministres du 24 février un décret « rétablissant dans tous les postes réglementaires les appellations de préfet et sous-préfet ».

La ministre de l'intérieur explique ainsi cette décision: « Les expressions de commissaire de la République et de commissaire adjoint s'étaient révélées peu pratiques à l'usage du fait de leur longueur et finalement peu utilisées dans le langage courant, il a paru souhaitable de revenir aux appellations traditionnelles consacrées par la Constitution et les habitudes républicaines. »

Le changement de titre des préfets avait été décidé par Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur, à l'occasion de la loi du 2 mars 1982 sur la décentralisation.

**M. Rouvillois président de la SNCF**

Le conseil des ministres du mercredi 24 février a nommé M. Philippe Rouvillois au poste de président du conseil d'administration de la SNCF, en remplacement de M. Philippe Esquié appelé à d'autres fonctions. (Le Monde du 23 février).

Né le 29 janvier 1935, à Saumur (Maine-et-Loire), M. Philippe Rouvillois est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, dont il est sorti major de la promotion « Vanban », celle de M. Jacques Chirac. Entré à l'inspection des finances en 1959, il est conseiller technique de 1966 à 1968 au cabinet de M. Michel Debré, ministre de l'économie et des finances. Il poursuit ensuite sa carrière au sein de la direction générale des impôts, qu'il dirige de 1976 à 1983. Il passe alors à la SNCF, où il devient directeur général adjoint chargé des finances et du budget, puis, le 5 août 1987, directeur général, en remplacement de M. Jean Dupuy. M. Rouvillois est inspecteur général des finances.

**Mess**

LES



*Je tiens*





# Politique

## La campagne des socialistes

### Le PS publie ses « Propositions pour la France »

Le PS publie une brochure de quatre-vingt-quatre pages qui présente le texte définitif de ses Propositions pour la France, dans la perspective de l'élection présidentielle. Cette publication constitue l'avant-dernière étape d'un processus commencé avant l'été.

Amendé, réamendé, modifié à de multiples reprises dans les diverses instances officielles du PS, ce texte, définitivement adopté lors de la convention nationale des 16 janvier et 17 janvier 1988, a

encore subi des réécritures et des changements de détail pendant un mois.

L'ultime étape de cette longue marche sera la publication prochaine d'une sorte de « magazine » illustré, diffusé à deux millions d'exemplaires, qui visera à populariser, sous une forme résumée, ces propositions. Il est toutefois convenu que le PS présentera ces propositions au pays et... à son candidat, mais que celui-ci demeure libre de les utiliser comme bon lui semble.

### Un « cheminement » prudent vers une société « plus juste »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, avait précisé, le 3 septembre 1987, à l'occasion d'un séminaire consacré à ce travail programmatique, que le texte élaboré était « un document pour le moyen terme », soit une dizaine d'années. Une telle définition en fait le successeur du « projet socialiste pour les années 80 ».

M. Jean-Pierre Chevènement avait joué un rôle déterminant dans l'écriture de ce « projet socialiste », qui restera comme un symbole des ambitions d'un PS porteur, jusqu'en 1981, d'une stratégie de « rupture avec le capitalisme ». Au contraire, l'introduction des Propositions pour la France, rédigée par M. Dominique Strauss-Kahn - véritable ouvrière de cette entreprise, - constitue une véritable charte pour le nouveau PS « social-démocratisé » de 1988, celui dont M. Chevènement, précisément, contents aujourd'hui la ligne (1).

L'introduction du texte vise à justifier la démarche, à la fois modeste et ambitieuse, du PS en mutation. Elle tente de désarmer les critiques qui déplorent - à l'intérieur du parti comme à l'extérieur - la timidité et le manque de « souffle » de ces propositions. En termes plus brutaux, cette charte théorise les renoncements du PS, à travers une démarche déjà largement présente dans le programme électoral de 1986. Cette charte affirme notamment : « Que disaient, il y a deux siècles, les hommes de la Révolution ? Ils disaient : fils de noble, fils de bourgeois, fils de serf ou de manant, les hommes naissent tous libres, tous égaux en droit, périsse le même limon, de la même argile (...). Ils ne se doutaient pas que, dans la société moderne, la même iniquité réapparaîtrait. Ils ne se doutaient pas qu'il nous faudrait reprendre après eux leur tâche révolutionnaire. Car c'est bien une révolution que de vouloir installer la raison et la justice, là où règnent aujourd'hui le hasard et le privilège (...). »

« Demain ne sera pas le réveil miraculeux dans un univers de bonheur, mais la mise en œuvre de projets nouveaux et réfléchis. C'est l'action et la responsabilité de ceux et de celles qui partent à la conquête de leur vie. Quand les femmes et les hommes de ce pays auront voté pour eux-mêmes, pour leur propre cause, pour leur avenir même, ils pourront entendre la voix de Jaurès : « Citoyens ! ils prendront racine, et ils deviendront des arbres immenses, les lauriers dont vous venez de joncher le chemin où s'avance la liberté ! » (...)

« Les transformations ne peuvent s'opérer qu'au rythme où les citoyens prennent conscience de leur nécessité et de leur légitimité. Un discours clair sur les buts et les méthodes latérales aux uns de dire que l'on ne change rien, aux autres que l'on bouleverse tout (...). »

#### « Un nouvel équilibre »

« Parce que la démocratie demande du temps, l'époque n'est plus à la présentation d'un programme exhaustif retraçant jusqu'à ses moindres détails, quelque toujours sans calendrier, l'alpha et l'oméga de l'action gouvernementale à venir. Le contrat que nous proposons aux Français ne précise pas, ligne à ligne, l'ensemble de ce qui sera fait pendant un septennat ou une législature, il décrit l'évolution de la société telle que nous la voudrions, face aux défis auxquels elle se trouve confrontée, il définit les grandes actions de la politique que nous entendons mener, il indique quelques avancées tangibles ordonnées dans le temps. Il propose un cheminement vers la société de demain. »

Les Propositions pour la France comprennent deux parties : la première, intitulée « La France à la croisée des chemins », dresse l'état des lieux et situe l'Hexagone dans le contexte mondial. Le bilan de la

droite y est violemment dénoncé, sur un ton souvent polémique, qui tranche avec la modération des orientations programmatiques du texte. La seconde partie développe l'idée d'un « nouvel équilibre » - terme inventé par M. Jospin - sur laquelle se termine la première partie.

Sous le titre « Quelle France pour demain ? », la seconde partie se divise en cinq chapitres, qui correspondent à autant d'orientations pour l'avenir. Ce sont : « la croissance et l'emploi (...), le pari de l'intelligence (...), une société sûre, solidaire et fraternelle (...), la démocratie par rouet (...), la France dans le monde. »

Les points saillants de ces propositions se situent, naturellement, sur les terrains de la politique économique et sociale (lire d'autre part), de la formation - dont les socialistes veulent faire la priorité des priorités - et du logement, avec, notamment, un programme de réhabilitation des HLM. Même dans ces domaines prioritaires, les socialistes ont renoncé aux grandes réformes et prennent peu d'engagements chiffrés, sauf en matière d'éducation.

Pour le reste, le document se livre à un « balayage » complet mais rapide, qui conduit parfois à l'énoncé de propositions précises mais se résume, souvent, à un catalogue de bonnes intentions. Les socialistes entendent, de toute façon, continuer à mener des réflexions thématiques afin de tenter d'enrichir leurs propositions.

#### La marque de M. Jospin

Selon M. Strauss-Kahn, le PS, après deux ans de gouvernement de la droite, veut redonner une définition - non pas seulement de la société d'économie mixte, mais aussi de la place de l'Etat dans la société - et montrer, de surcroît, qu'il prend en compte « la fin de l'ère taylorienne » et « la nécessité de la mutation ». Ces préoccupa-

tions se retrouvent dans la revendication de la démocratie dans l'entreprise, de nouvelles avancées de la décentralisation, de l'établissement dans la société de « contre-pouvoirs forts et garantis », etc.

Le premier secrétaire du PS s'est employé à imprimer ses textes de base du parti à propre marquer. Cela peut expliquer, en partie, la fermeté des attaques contre la droite comme la prudence des propositions. Ce document a été adopté sans drame par la convention nationale de janvier. Il satisfait largement M. Rocard et, semble-t-il, l'Élysée. Mais les amendements de fond présentés par MM. Jean Popescu et Jean-Pierre Chevènement ont obtenu des scores qui montrent un parti en état de recherche.

An-delà de l'attente de leur candidat, les socialistes ont pris acte de leur propre métamorphose. Ils n'y ont pas - encore ? - trouvé les racines d'un nouvel enthousiasme, et certains d'entre eux craignent de voir le PS oublier en route une partie de son identité sociale.

Cette métamorphose, pour le moment, ne se traduit pas, non plus, par une capacité d'attraction accrue sur une opinion, dont une partie s'inquiète pourtant de la politique sociale de la droite, mais qui ne semble pas convaincue par la « différence » socialiste. Il est vrai que des débats de la sorte ont été soigneusement évités, traversés désormais les discours politiques de droite comme celui de gauche, même s'ils recouvrent des pratiques différentes. C'est pourquoi les socialistes, à travers leurs propositions, dans les premiers meetings de la campagne, tentent de démontrer que c'est bien la justice sociale qui fait la différence entre la gauche et la droite.

J.-L. A.

(1) Le Monde du 8 janvier a publié un article de Jacques Kergoat, intitulé « Les chemins d'un aggiornamento socialiste » sur l'évolution du PS à travers ses différents programmes depuis 1972.

### M. Michel Rocard ne prendra pas le « risque d'affaiblir » les chances de la gauche « pour des raisons personnelles »

M. Michel Rocard, qui était, mercredi soir 24 février, l'invité de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, a été interrogé sur son attitude dans l'hypothèse d'une nouvelle candidature de M. Mitterrand. Il a notamment déclaré : « Je réfléchis et je parle après, avec deux critères. Premier critère : m'assurer, mais il n'y a pas grand danger, ce critère n'est pas menaçant, que les idées auxquelles je tiens le plus soient activement présentes dans cette campagne. Le socialisme a connu de nombreuses périodes d'absence d'impulsion de vrais conflits, des débats habérusgraves : ils sont maintenant réglés, réglés par écrit, collectivement : il n'y a plus de divergence majeure entre nous. Ce que je peux apporter, c'est quelques innovations significatives, et j'entends bien qu'elles ne soient point oubliées, je les crois utiles. »

« Deuxième critère : agir de manière telle que les chances de victoire de la gauche soient à leur maximum. [...] Ce qui veut dire doser correctement la technique brava, un peu trop arithmétique, qui consiste à multiplier les candidatures pour rassembler large, ce qu'on essaie de faire la droite au risque de s'entre-déchirer, et celle qui consiste plutôt à renforcer la cohésion, la volonté commune de vaincre de la coalition de gauche. J'aurais à pondérer ces arguments. [...] Je me sens le courage, la volonté et la force de conviction d'un homme engagé dans un combat d'idées qui est en train de gagner. »

#### Trois millions de chômeurs

« Vous devez sentir ce que c'est, pour un socialiste, de découvrir que mieux que jamais nous irons à la bataille tous ensemble, sûrs de nos idées, sûrs de nous battre pour les mêmes objectifs et sûrs que, quel que soit finalement le pilote qui s'assoiera dans le bolide d'acier de course que nous sommes en train de terminer de mettre au point ensemble, c'est pour faire le même parcours (...). »

« J'ai rejoint le mouvement socialiste il y a trente-neuf ans maintenant. Notre drapeau principal, c'est le caractère collectif de notre effort. Je suis un homme de la bataille collective. Et autant je mets la main à la pâte, autant il m'arrive de gagner des batailles, avant je ne prendrais pas le risque d'affaiblir notre coalition et nos chances pour des raisons qui seraient personnelles. »

M. Rocard a d'autre part donné sa définition de « rocardisme » : « C'est le souci d'intégrer l'espérance dans le réel, c'est à la fois le souci de gérer avec la rigueur qui convient les affaires publiques tout en y réintroduisant de la générosité et de l'inspiration. » Il a affirmé qu'il est favorable à une dissolution de l'Assemblée nationale en cas de victoire.

#### A l'aise

Mots à peine couverts, M. Michel Rocard a donc confirmé que si M. Mitterrand est candidat à sa propre succession, il ne trouvera pas le député des Yvelines sur son chemin, mais à ses côtés. A vrai dire, ne l'eût-il pas confirmé par ses propos que son comportement sur le plateau eût donné la même indication. L'ancien ministre de l'Agriculture, entouré d'une palette de célébrités socialistes, est apparu serein, apaisé, ayant chassé la tension nerveuse qui l'habitaient lorsqu'il était candidat « quoi qu'il arrive ».

Une pointe de résignation, une loyauté sans faille, une inépuisable volonté d'expliquer et de convaincre du bien-fondé des idées de la gauche : l'ancien ministre de l'Agriculture est apparu à l'aise dans son nouveau rôle de brillant second en campagne - il a été remarquable, maître de sa pensée et de son verbe, a commenté M. Mitterrand, saisi à Dublin - qui n'a jamais pris la peine de démentir quand les questions posées par les téléspectateurs commencent par : « Si vous êtes nommé premier ministre... » Tellement à l'aise, d'ailleurs, qu'il court maintenant le risque, paradoxal, de ne plus être dans la peau d'un candidat si, d'aventure, M. Mitterrand, au dernier moment, renonçait.

Largement débarrassé de son costume de candidat pour 1988, M. Rocard s'est, curieusement, retrouvé quelques années en

arrière, reprenant, peut-être inconsciemment, mais comme avec des délices, son langage parfois ardu, farci de chiffres, d'inspecteur des finances, ainsi que le lui a dit Alain Duhamel. Comme si, non-candidat potentiel, il avait essayé valser par dessus les moulins cette nécessité télévisuelle de faire simple, voire simpliste, qui lui pèse tant.

M. Bérégovoy, qui tient la corde parmi les premiers ministres socialistes, a-t-il un concurrent sérieux en la personne de M. Rocard ? Sans doute. Pas à coup sûr. Parce que tout le monde, au PS, développe la même analyse : pour qu'il y ait des ambitions présidentielles à l'horizon 1995, mieux vaudrait être le second premier ministre, dans le nouveau mandat de M. Mitterrand (s'il est candidat et réélu), que le premier, qui sera inéluctablement « usé » par la fin, qu'il s'annonce rude, de la période 80.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

### Un programme modéré

QUAND donc le PS prendra-t-il conscience qu'à jeter systématiquement l'anathème sur tout ce qu'a fait ou veut faire la droite, il perd une bonne partie de sa crédibilité ? Pour sa forme abrupte et simpliste, « Propositions pour la France » semble avoir été écrit pendant les années 70, au moment du programme communiste. On y retrouve la plupart des engagements préemptoires du PS, qui, dans une langue proche de celle du PCF, se faisait fort de réduire le chômage et d'améliorer le niveau de vie des Français.

Que la droite n'ait pas réussi de merveilles, en deux ans à peine de pouvoir, cela est évident, comme il est évident qu'aucun bilan honnête ne pourrait conclure à un échec : temps trop court, réformes longues à produire leurs effets. Le PS, lui, ne cultive pas le doute : « Depuis dix-huit mois, écrit-il, la droite a fait perdre beaucoup de retard à la France. » Dans le domaine économique, « c'est l'échec, l'échec partout ». Voilà donc une situation bien compromise. Comment d'ailleurs, ne le serait-elle pas, puisque « la droite démontre chaque jour son incapacité à faire progresser l'économie et à comprendre les problèmes de société » ?

Emporté par son élan, le PS commet quelques erreurs dans sa démonstration. La croissance économique en France n'a pas été si mauvaise que cela en 1987 : elle aurait légèrement dépassé 2 % selon l'INSEE, et non 1,3 % comme il est indiqué. La commission de la CEE cède, quant à elle, notre pays d'un résultat un peu inférieur (1,3 % contre 2,4 % en moyenne pour la CEE), mais ce chiffre, datant de plusieurs mois déjà, devrait être révisé en hausse.

Erreur aussi que d'affirmer que, avec « Chirac et Barre, c'est l'inflation retrouvée ». Erreur, parce que le second ne participe pas au gouvernement, et que, en 1987 (si l'on met à part les effets immédiats de la libération des prix des services), le rythme de l'inflation n'a cessé de se ralentir tout au long de l'année.

Aucun organisme de conjoncture n'a jamais avancé le contraire, et la gauche nous avait habitués jusqu'à présent à d'autres démonstrations, du genre : si l'inflation est vaincue, c'est grâce à la politique de rigueur salariale menée par les socialistes à partir de 1982. Ce qui est d'ailleurs vrai, la gauche ayant réussi dans ce domaine capital un parcours sans faute.

Erreur par omission, enfin, que de comparer le rythme de l'investissement industriel - très rapide en 1984 et 1985 (plus 4,3 % puis plus 9,1 % selon les comptes de la nation) - à celui plus lent de 1986 (plus 2,4 %) et 1987 (plus 3 % à plus 4 %), en oubliant que pendant trois années de suite (1981 à 1983) les dépenses d'équipements en volume ont reculé dans l'industrie de quelque 15 %.

En fait, l'investissement industriel progresse très lentement en France depuis le premier choc pétrolier (1980 mis à part avec plus 8,9 %), car la hausse des prix énergétiques avait été supportée par les entreprises, très peu par les ménages. Cela avait été une erreur.

#### Une vision nouvelle

La faiblesse des profits des sociétés avait eu pour conséquence la faiblesse des investissements. Mais sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, la gauche n'avait pas eu de mots assez cruels pour fustiger le profit. Il est donc assez curieux de lire dans Propositions pour la France que « le développement pétrolier, en nous appauvrissant, ne pouvait se solder que par un ralentissement de la croissance des revenus, voire par une perte passagère du pouvoir d'achat ».

Le changement d'analyse est donc très important sur le fond, et c'est peut-être pour en cacher l'ampleur que la forme reste aussi traditionnelle. Changement d'analyse que d'admettre la nécessité de mutations dans les entreprises et de la mobilité de l'emploi : des entre-

prises sont créées, des entreprises disparaissent, d'autres se restructurent. Il faut s'adapter.

Changement encore, que de parler avec précaution de la réduction de la durée du travail. Travailler moins longtemps, mais en gagnant moins : « Une compensation salariale au-delà des gains de productivité obvierrait gravement la compétitivité des entreprises, et se traduirait par une annulation de potentiel productif. »

L'accès au crédit est également, même si c'est de façon trop feutrée, sur le problème essentiel de la durée d'utilisation des équipements. La plupart des travaux d'économistes qui ont été menés ces dernières années montrent, en effet, qu'une des raisons essentielles expliquant notre faible compétitivité est l'insuffisante utilisation des machines. La rentabilité du capital étant médiocre, les chefs d'entreprises renonceraient trop souvent à se lancer dans des dépenses importantes d'équipements.

Le PS développe, par ailleurs, un bon discours sur l'industrie, en démontrant que l'Etat doit continuer d'y jouer un rôle comme au Japon ou aux Etats-Unis. « Un des objectifs de la politique industrielle sera de renforcer la cohésion du tissu industriel, et de ses pôles de compétitivité » est-il dit. Cela est sûrement vrai, et on pense évidemment à de grands programmes technologiques : aéronautique, espace, électronique, télécommunications.

Reste à savoir si ces programmes doivent être seulement créés et soutenus par l'Etat mais mis en œuvre par le privé, ou s'ils doivent passer, comme le veut le PS, par de grands organismes publics, CEA (Commissariat à l'énergie atomique), DGT (Direction générale des télécommunications), CNES (Centre national d'études spatiales).

Les nationalisations ne semblent plus tout à fait être le paradigme ; on parle plutôt d'ajustement des contours du secteur public et,

comme au début du septennat, de « réorientation » du secteur public. Le PS se rattrape en avançant l'idée que l'Etat doit pouvoir participer à la formation du capital des petites et moyennes entreprises. Est-ce bien raisonnable ?

On peut poser la même question à propos des mesures de politique fiscale : deux taux d'impôt sur les sociétés dont l'un avantageait les bénéfices réinvestis, alors que l'autre, plus lourd (50 %), s'appliquait aux bénéfices distribués. Aucun pays étranger ne pratique de la sorte, sauf la RFA qui avantage au contraire les bénéfices distribués.

Est-il bien raisonnable, encore, de vouloir recréer un impôt sur les fortunes, sans seulement sur les grandes, semble-t-il, alors que l'autre impôt sur le capital, celui qui frappe les successions, a vu ses taux fortement majorés ?

Pourquoi redire que la taxe d'habitation devra tenir compte des revenus des contribuables, alors que la gauche n'a pu effectuer cette réforme quand elle était au pouvoir ? Un rapport rédigé à la demande des socialistes n'avait-il pas clairement montré la contradiction entre un impôt communal et des revenus très inégalement répartis sur le territoire ? En milieu rural, l'impôt serait ainsi fortement imposé alors qu'en milieu urbain, il ne le serait pas ou très peu.

Enfin, le projet de taxation plus sévère des plus-values immobilières ne semble plus tout à fait d'actualité depuis le 19 octobre 1987, c'est-à-dire depuis le tracé boursier. La problème est plutôt maintenant de savoir comment séduire à nouveau les épargnants pour qu'ils reviennent durablement à la Bourse.

Un pays qui entend investir et se développer a besoin d'un marché financier actif. De nouvelles réformes fiscales dans ce domaine pourraient provoquer de sinistres craquements.

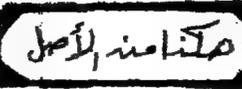
ALAIN VERRHOLLES.

arrêts, reprenant, peut-être inconsciemment, mais comme avec des délices, son langage parfois ardu, farci de chiffres, d'inspecteur des finances, ainsi que le lui a dit Alain Duhamel. Comme si, non-candidat potentiel, il avait essayé valser par dessus les moulins cette nécessité télévisuelle de faire simple, voire simpliste, qui lui pèse tant.

M. Bérégovoy, qui tient la corde parmi les premiers ministres socialistes, a-t-il un concurrent sérieux en la personne de M. Rocard ? Sans doute. Pas à coup sûr. Parce que tout le monde, au PS, développe la même analyse : pour qu'il y ait des ambitions présidentielles à l'horizon 1995, mieux vaudrait être le second premier ministre, dans le nouveau mandat de M. Mitterrand (s'il est candidat et réélu), que le premier, qui sera inéluctablement « usé » par la fin, qu'il s'annonce rude, de la période 80.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Demain notre supplément  
**Le Monde**  
RADIO TELEVISION  
COMMUNICATION



مكتبة الامم المتحدة

Exclusif dans

PARIS MATCH

# VALÉRY GISCARD D'ESTAING "LE POUVOIR ET LA VIE"

Cette semaine dans « Paris Match », un événement exceptionnel. Pour la première fois, le témoignage au quotidien d'un homme qui a dirigé la France : Valéry Giscard d'Estaing. « Paris Match » publie en exclusivité des extraits de ce livre-document dans un cahier spécial de seize pages. Ce ne sont pas les Mémoires d'un Président de la République, mais le grand récit intime d'un septennat. Et aussi des confidences pour l'Histoire.

### BREJNEV : LA VERITE SUR SA SANTE

"C'est grave, me dit-il, on me fait des rayons... Vous voyez ce que je veux dire. C'est ici, dans le dos."

### LE SECRET DE SCHMIDT

"Vous serez le seul à le savoir, avec ma femme : mon père est juif."

### L'AVEU DE SADATE

"J'ai décidé de riposter à Kadhafi. J'aurai besoin de votre appui."

### LA LEGION A KOLWEZI

"19 mai 1978, 20 h 30. "Opération réussie, Monsieur le Président". Est-ce que je pleure ? Je n'en sais rien..."

### LES FRANÇAISES

"A force de les regarder, j'en suis tombé amoureux."

LE POIDS DES MOTS **PARIS MATCH** LE CHOC DES PHOTOS

les  
M. Michel Rocard ne prendra pas le risque d'affaiblir les chances de la gauche pour des raisons personnelles  
Trois millions de chômeurs  
A l'aise

# Société

Le procès des preneurs d'otages du palais de justice de Nantes

## La police en question

Au troisième jour du procès des preneurs d'otages de la cour d'assises de Nantes, c'est toujours la tactique du préfet Robert Brossard qui est sur la sellette. Certains otages lui reprochent avec véhémence d'avoir mis leur vie en jeu en fait-

sant traîner les chaînes et d'avoir fait peu de cas de l'angoisse de leurs familles.

Il le dit : c'est plus à la police qu'ils en veulent qu'aux preneurs d'otages eux-mêmes. Le policier, lui, s'en était pris, mercredi, à M<sup>r</sup> Michel

Taupier, avocat de Georges Courtois, qu'il accusait d'avoir joué un rôle ambigu lorsqu'il servait de médiateur. A l'issue d'un vif incident entre les deux hommes, le président de la cour d'assises, M. Thierry Roy, a renoué, « pour calmer les passions », à entendre M. Robert Brossard.

### M. Robert Brossard réduit au silence

NANTES  
de notre envoyée spéciale

Dans un crissement de pneus, Robert Brossard a quitté Nantes, interdit de cour d'assises. Deux ans plus tôt, au côté d'Ange Mancini, dont le RAID (Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion) faisait la première intervention publique, Robert Brossard pouvait se montrer satisfait après une prise d'otages qui venait de durer plus de trente heures. Sa célèbre technique du « pourrissement » avait réussi. Sans un coup de feu. Persuasion et lassitude confondues, l'homme providentiel avait réussi à délivrer les trente-quatre otages de trois malfaiteurs exaltés et déterminés, de leur armenement de chaînes, de menottes et de cadènes et surtout de leur interminable peur.

Brossard super-star, une nouvelle fois, avait gagné, pas mécontent de venir à la rescousse d'une justice haletante, humiliée aux yeux de tous.

Les temps ont changé. Si, tout au long de la prise d'otages, jurés et magistrats abondamment flânés ont, sur tous les tons, de la supplique à la colère, reproché à la police sa lenteur et craint une intervention intempestive des forces de l'ordre, la potémique n'a jamais été enterrée. La manière peu glorieuse dont Robert Brossard a été empêché de témoigner en est, aujourd'hui, un nouvel épisode.

Tous les débats, en fait depuis le début, se réduisent à cette question : Courtois, Thiollot et le mystérieux Khalki étaient-ils vraiment de dange-

reux agités prêts à tout, ou simplement des fustoches qu'une mise en scène télévisée avait gonflés d'importance ? La police s'est-elle à bon compte, sur le dos des otages, offert une publicité de mauvais aloi ?

Bien sûr, et les images tronquées tournées par FR 3 pendant la prise d'otages en témoignent, les trois hommes disposaient de grenades, de pistolets, dont ils menaçaient leurs otages enchaînés. Bien sûr, Courtois répétait : « Nous sommes ici pour nous en aller ou pour mourir. Ça ne pose aucun problème. »

Bien sûr, il menaçait d'exécuter un à un ses prisonniers si ses exigences n'étaient pas satisfaites, et sur quel ton ! Claquant les talons, jouant avec son revolver, tandis que Thiollot appuyait le sien contre la tête de l'avocat général et que Khalki, enchaîné à plusieurs autres otages, armé, bardé de grenades, qu'il préférait « ne pas partir (mourir) tout seul et qu'avec quatre personnes, ça fait du bien. »

Une prise d'otages n'est pas une opération. Les chaînes de télévision qui diffusent ce que l'on a bien voulu sélectivement montrer le disent assez. Mais dans le même temps, on ne peut oublier que Courtois, lors d'un vol de voiture qui lui est aussi reproché, ne sait pas se servir d'une boîte de vitesses automatique, que dans une autre voiture volée il « oublie » une lettre de la DDASS adressée à sa compagne, et qui permet de remonter jusqu'à lui. Que se voyant refuser dans un restaurant sans carte de crédit manifestement volée, il revient payer le lendemain en liquide...

Les témoins, jusqu'aux magistrats-otages confusément (on dira, bien sûr, que c'est le syndrome de Stockholm) qu'à « aucun moment, ils ne se sont sentis vraiment menacés ». Que Khalki distribuait cigarettes et chewing-gum (« la fête » qu'il), et que pour nourrir ses pensionnaires, Courtois commandait de petits plats « chez le meilleur traiteur de Nantes », et qu'il était fort déçu lorsque les plateaux-repas sont arrivés de la CRS voisine... Robert Brossard, à une autre conception : pas question, pour lui, de réduire ces trois hommes, dont il a fini par briser la résistance, à des illuminés désespérés par la prison et aux trois quarts sympathiques, comme le défend le laïco entendé.

### Incident avec les avocats

Pour le directeur central des polices urbaines, il s'agit d'une affaire « exceptionnelle et très complexe », menée par des malfaiteurs « très dangereux », déterminés et bien préparés, dirigés par Courtois, « un individu qui très adroitement a réussi, à la fois, à faire peur et à rassurer son entourage, et qui ainsi pas obtenu l'adhésion et la sympathie des jurés. Un homme qui a pu faire croire qu'il tenait parole et qu'il avait, en face de lui, un triste individu dangereux, buté, venu chercher des médailles. »

Le préfet Brossard aura juste le temps de mettre en cause M<sup>r</sup> Taupier, avocat de Courtois, au moment de la prise d'otages, jouant alors le rôle de médiateur, et qui le défend

aujourd'hui. « M<sup>r</sup> Taupier, dit Robert Brossard, n'a pas toujours tenu le rôle qu'on peut attendre dans ces cas-là. Il avait deux préoccupations essentielles : libérer au plus vite les otages et aussi libérer les détenus sans contrepartie. Il n'a rien fait pour obtenir la libération des otages, ni la reddition des accusés. »

Pire, malgré une première protestation de tous les avocats, il rouspète : « J'ai constaté qu'à plusieurs reprises M<sup>r</sup> Taupier était intervenu pour que la police soit désarmée et que la direction des opérations soit confiée aux magistrats. » Oubrié, tous les avocats ont alors quitté la salle d'audience.

M<sup>r</sup> Henri Juramy, défenseur de Khalki, ne voulait pas en rester là et lance : « Vous ne pouvez procéder avec nous comme avec les gens que vous avez l'habitude d'abattre ! ». Les défenseurs se revoient, disent-ils, que pour entendre les excuses publiques de Robert Brossard. Il n'en est évidemment pas question.

Après une heure de suspension, le président, M. Thierry Roy, qui a pour une fois laissé l'audience lui échapper, annonce qu'entre renvoyer le procès faute de défenses et de passer de M<sup>r</sup> Brossard, il choisit, navré de ce « dicta », la deuxième solution. Le préfet est reparti bien solitaire. C'est donc entre gens de justice que le procès continuera. Mais ce casuotage à un haut policier, ne sera pas, on s'en doute, vite oublié.

AGATHE LOGEART.

Un inspecteur en détention provisoire depuis plus de deux ans

## Des policiers en appellent à la Ligue des droits de l'homme

Pour la cinquième fois, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a refusé, le 24 février, la mise en liberté de Dominique Loiseau, inspecteur de police inculpé d'association de malfaiteurs, vols à main armée, vol avec effraction de nuit en réunion, complicité et recel de vols aggravés.

Parmi les fonctionnaires suspects figurait l'inspecteur Jean Vrindts, tué le 14 janvier 1986 à la suite d'une fusillade avec les malfaiteurs lors d'une intervention à Paris, rue du Docteur-Blanchot. La révélation des soupçons qui pesaient sur lui, alors qu'il venait de mourir en service, avait provoqué un vif émoi au sein de la police judiciaire et un embarras semblable parmi les autorités. Quelques jours plus tard, Dominique Loiseau était arrêté, dénoncé par un détenu, Joseph Dormoi, qui avait recueilli en prison les confidences d'un policier « ripoux ».

Accusé de vol de voitures ainsi que de participation à deux agressions contre un centre Leclerc de Danmarville-Lys et contre deux fournisseurs à Auvillers-Oise, Dominique Loiseau a été gardé six mois au secret.

### Un mauvais dossier

Ancien policier à la brigade de recherches et d'intervention (BRI), Dominique Loiseau, trente-sept ans, actuellement détenu à la prison de Bois-d'Arcy, est incarcéré depuis le 21 janvier 1986, date à laquelle, ayant appris qu'il était soupçonné par certains de ses collègues d'être un policier « ripoux », il s'est spontanément présenté à l'Inspection générale des services (IGS) pour s'expliquer. Après son audition, il a été placé sous mandat de dépôt par le juge d'instruction, M. Gilles Rivière, et n'est plus sorti de prison depuis.

L'arrestation de Dominique Loiseau était intervenue dans un contexte troublé et après un incident tragique. Quelques mois auparavant, trois policiers du Quai des Orfèvres, Michel Mandomet, Alain Rossi et Pascal Jumel, ainsi qu'un gardien de la paix de Marseille, Jean-Louis Naud, avaient été arrêtés après une agression dans une bijouterie parisienne. Les enquêtes déclenchées à cette occasion par l'IGS devaient rapidement susciter des soupçons à l'égard de plusieurs policiers du Quai des Orfèvres, notamment au sein de la Brigade de répression du banditisme (BRB).

Longtemps silencieux, ses amis de la police judiciaire affirment, aujourd'hui, que l'instruction, menée fort lentement par M. Rivière, ne permet pas de recenser la culpabilité du policier. Ils s'étonnent surtout de la sévérité dont le magistrat instructeur, suivi en cela par la chambre d'accusation, fait preuve en refusant la mise en liberté d'un prévenu qui offre toutes les garanties de représentation. Lundi 22 février, alors que la chambre d'accusation discutait à nouveau du cas Loiseau, une quarantaine de policiers de tous les services de la PJ s'étaient réunis devant la salle d'audience en signe de solidarité.

Tout aussi tardivement, les syndicats de policiers en civil se sont à leur tour émus. Le syndicat national unitaire des inspecteurs de police (SNUIP), adhérent à la Fédération autonome des syndicats de policiers (FASP), écrivait en juillet dans un article de son bulletin : « Comment croire que après dix-huit mois de détention préventive, il existera un juge capable de reformer ce mauvais dossier ? ». Le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), principale organisation de la corporation, a, pour sa part, fait parvenir, le 18 février, une lettre sur cette affaire à M<sup>r</sup> Yves Jouffé, président de la Ligue des droits de l'homme. Rappelant l'émotion manifestée par la Ligue à propos des conditions de détention des membres d'Action directe, le syndicat, qui devait réunir une conférence de presse jeudi 25 février, s'étonne qu'une émotion identique « ne se soit pas manifestée à propos des conditions de détention provisoire de policiers présumés, comme tout citoyen, innocents jusqu'à l'intervention d'un jugement définitif [...] ». Le SNAPC s'étonne que la clause de « non-discrimination » n'ait pas permis à la Ligue des droits de l'homme « d'intervenir avec la même force en leur faveur ».

G. M.

### Au tribunal de Paris

## Le maire de Montfermeil condamné pour discrimination raciale

M. Pierre Bernard, maire (divers droite) de Montfermeil, a été condamné, le jeudi 25 février, à une amende de 10000 F par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, qui l'a reconnu coupable de « discrimination raciale » pour avoir, en octobre 1983, refusé l'inscription des enfants de familles étrangères dans les écoles de la commune (Le Monde daté 31 janvier-1<sup>er</sup> février).

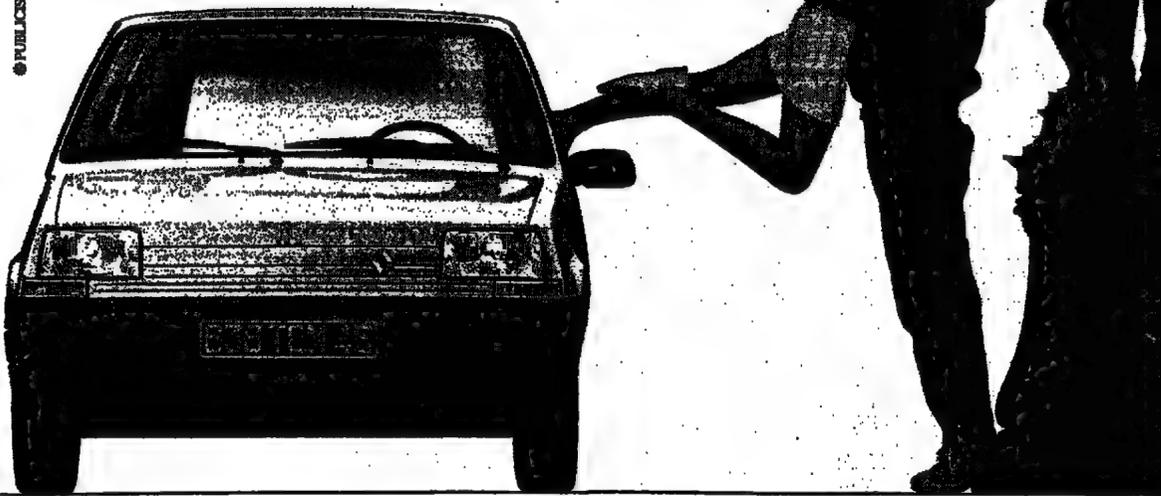
Il s'agissait, selon M. Bernard, de sensibiliser l'opinion publique sur la situation de Montfermeil, qui n'était plus en mesure d'accueillir convenablement les familles immigrées et d'assurer l'égalité des chances pour leurs enfants.

Mais le tribunal, présidé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Duvernier, déclare : « Si la liberté d'opinion permet à chacun de défendre ses idées sur le grave problème de l'immigration, il en demeure le cas moins qu'une telle liberté trouve ses limites dans l'obligation de respecter la loi, laquelle enjoignait à M. Pierre Bernard de recevoir tout enfant quelle que soit son origine ou sa religion dans les écoles de la commune. »

Cependant, le tribunal a refusé d'accorder au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) à l'origine des poursuites les 10000 F de dommages et intérêts qu'il demandait.

M. P.

# 44.500F ma première Supercinq.



**NOUVELLE SUPERCINQ FIVE** C'est ma première Supercinq. Elle m'a conquis. Premiers baisers, premier voyage, j'aime cette facilité; avec 143 km/h sur circuit, une vignette de 4 cv seulement et une faible consommation, c'est un bon départ. Nouvelle calandre et nouveaux sièges, elle vaut 44500F en version 3 portes et mes amis en sont jaloux. Modèle présenté: Renault Supercinq Five 3 portes. Tarif février 88. Consommations UTAC: 4,5L à 90 km/h, 6,1L à 120 km/h et 5,8L en ville. Disponible également en version 5 portes. Diac: Votre financement. **RENAULT** partenaire G1F

la vie ça roule en Supercinq



سكنا من الاول

كلمة الرجل

# Société

## Le procès de Poitiers et le débat d'éthique médicale sur l'utilisation d'un cobaye humain

### Les « aventures » du professeur Alain Milhaud

Une commission d'enquête nommée par le préfet de la Somme et dirigée par le président de la direction départementale de l'Action sanitaire et sociale (DDASS) doit s'efforcer de déterminer les responsabilités de professeur Alain Milhaud, chef de service au CHU d'Amiens, dans l'expérimentation pratiquée dans cet hôpital sur un malade en état de coma dépassé. La commission dispose de quarante-huit heures pour rendre son rapport. Le père de M. Louette a indiqué qu'il réservait le droit d'éventuelles poursuites judiciaires.

Selon le directeur par intérim du CHU, M. Maurice Peria, le professeur Alain Milhaud, qui a soutenu sa thèse en 1963 après des études de médecine à Paris, a mené seul l'expérience consistant à insuffler du protoxyde d'azote à un malade en coma dépassé, pour filmer le résultat et l'envoyer à Poitiers. Il n'aurait été aidé que par un « assistant », inapte, selon M. Peria. Dans son rapport à M. Michèle Barzach, M. Peria indique, cependant, que le personnel du service du professeur, et notamment des infirmières, était au courant du projet d'expérimentation, mais s'est refusé à y participer sur le conseil des surveillants.

Le patient, un jeune homme âgé de vingt-quatre ans, père de deux enfants, est toujours en vie, mais depuis plus d'un mois sous assistance respiratoire dans un service d'extrême urgence où, par mesure d'hygiène, on négocie le droit de visite avec un interphone et où l'on peut voir sur écran vidéo les malades dont le chevet est interdit. Employé municipal à la municipalité de Magny, une commune de l'agglomération d'Épernay (Marne), Pascal Louette était entré au CHU d'Amiens le 19 janvier, atteint d'une méningite. Quelques jours plus tard, il tomba, selon la direction de l'hôpital, dans un coma dépassé. Le dernier électro-encéphalogramme réalisé avant un tracé plat, a confirmé le professeur Duron.

### Les conditions d'une expérimentation

Pour la première fois, donc, le corps d'un homme en état de coma dépassé a été utilisé, en tant qu'objet expérimental, à des fins uniquement médico-légales.

Selon le Comité national d'éthique, un coma dépassé est « la partie irréversible de toutes les fonctions de l'ensemble du cerveau, du tronc cérébral et des hémisphères ». Le tracé électro-encéphalographique est plat, le patient est en état de mort cérébrale, ses fonctions respiratoires et circulatoires n'étant maintenues qu'artificiellement, grâce à des machines.

En avait-il le droit ? Au regard de la loi, les choses sont extrêmement floues. D'un point de vue déontologique, l'attitude du professeur Milhaud a été condamnée en ces termes par le docteur Louis René, président du conseil national de l'ordre des médecins : « s'agissant d'un coma dépassé, seuls sont admis les prélèvements d'organes pour qu'ils soient destinés à sauver des vies humaines en danger ». Pour sa part, le Comité national d'éthique estime qu'un malade ne peut faire l'objet d'un essai thérapeutique sans rapport avec le traitement de la maladie qui l'a atteint.

L'Église catholique est donc contre l'achèvement thérapeutique, s'agissant des comas dépassés. Elle autorise, en revanche, les transplantations d'organes faites à partir d'un corps en état de coma dépassé : « Ces transplantations, indiquées l'académie pontificale, méritent le soutien de la profession médicale, des législateurs et de la population en général. »

### « Malade » ou « cadavre » ?

S'agissant d'une personne en état de coma dépassé, doit-on parler de « malade » ou de « cadavre » ? De toute manière, et c'est ce qui choque le plus dans l'expérimentation réalisée par le professeur Milhaud - il ne s'agissait ni de venir en aide à un homme en danger, ni de sauver son « intermédiaire » d'autres vies humaines. Simplement, le professeur Milhaud s'est servi d'un « cadavre » ou d'un « meuble », comme on voudra - d'un corps humain à tout le moins, - comme d'un objet d'expérimentation, et, de surcroît, sans avoir auparavant reçu l'autorisation de la part de la famille du jeune accidenté. Pour ce faire, au mépris de la déontologie, il a maintenu un état de « vie artificielle » un corps pendant des semaines.

Le rappel de la position de l'Église illustre l'extraordinaire complexité du débat soulevé aujourd'hui : « malade » ou « cadavre » ? S'il s'agit d'un « malade », peut-on vraiment lui prélever autant d'organes que nécessaire, sans même avoir le consentement de sa famille ? S'il s'agit d'un « cadavre », est-il permis de se servir de tels cadavres, pour la bien de la médecine et de la science en général ? Les travaux menés par l'équipe du professeur Emy à l'hôpital Pellegrin de Bordeaux, sont-ils condamnables dès lors qu'il s'agit d'arriver à mettre au point « un traitement permettant de favoriser les prélèvements d'organes » ?

Dans l'affaire du procès de Poitiers, au mépris de ce que dit l'expérience du professeur Milhaud, permettra de faire avancer d'un pouce la recherche de la vérité. Il ne serait pas inutile, en tout cas, que le Comité national d'éthique, comme il l'a fait le 24 février 1986, publie un avis sur les expérimentations sur les personnes en état de coma dépassé.

FRANCK NOUCLH.

### AMIENS

Le professeur Alain Milhaud avait promis de ne pas recommencer. Sanctionné, il y a un an, d'un blâme pour une expérimentation menée en 1983 sur un jeune homme en état de coma dépassé, il s'était engagé, en juin dernier, à ne plus prendre ses patients cliniquement morts pour des sujets d'expérimentation. Du moins, indiquait-il, « sans que l'article 19 du code de déontologie n'ait pas été modifié ».

### Une démarche « volontairement provocatrice »

Victime d'un accident de la route le 21 novembre 1987, Pascal Louette avait d'abord été hospitalisé à Reims puis admis aux établissements de soins de Berck (Pas-de-Calais) le 23 novembre. Le premier « cobaye » du professeur Milhaud, en 1985, venait également de ce centre, qui accueille également de malades comateux et dont le directeur, le docteur François Danzi, avait, à l'époque, confié la communication relative à cette expérimentation d'injection de sang par voie osseuse qui avait fait scandale. Le professeur Milhaud n'avait alors pas caché avoir adopté une démarche « volontairement provocatrice » pour attirer l'attention des pouvoirs publics (Le Monde du 20 novembre 1985).

### Le professeur Milhaud

Dans une conférence de presse au CHU, M. Peria, le professeur Duron,

le président du conseil de l'ordre départemental, M. Michel Fauconnet, et le président du comité d'éthique de l'établissement, le professeur Pierre Galibert, ont condamné cette nouvelle expérience, affirmant qu'il « aucun moment » la direction ou le comité d'éthique n'avaient été saisis, « ni autre sans motif valable nos collègues », a assuré M. Duron. Dix-neuf anesthésistes ont, de leur côté, signé un texte demandant que la lumière soit faite sur l'affaire. La direction et le conseil d'administration « n'ont rien à se reprocher », a estimé M. Peria ; ils avaient proposé, dès juillet dernier, puis de nouveau en décembre, que le service réanimé du polyvalente soit « soustrait à l'autorité » du professeur Alain Milhaud et rattaché à une autre unité.

Pilote d'avion chevronné, spécialiste compétent mais autoritaire, le professeur Milhaud est loin en effet de faire l'unanimité à l'hôpital. « Il est très intelligent mais il vous embrouille les idées dans des aventures », se plaint M. Peria tout en remarquant que le professeur a « sans doute dix ans d'avance » sur la médecine. Début 1986, il souhaitait pratiquer sur lui-même une « transfusion infra-osseuse à haut débit ». La direction lui a refusé l'autorisation.

Le 19 février, le professeur Milhaud écrit au directeur général, avec copie à plusieurs médecins, pour le remercier d'avoir envoyé un comité de CHU chercher, au laboratoire, une cassette vidéo réalisée par son service. Cela, dit-il, « m'a permis d'économiser une demi-heure de mon temps de chef de service ». Selon la direction, il pourrait s'agir de la cassette envoyée au professeur Lesner à Poitiers, mais en tout cas aucun véhicule n'a été demandé ni accordé à cet effet, car on n'entend pas « mettre les ambulances au service des diapos ».

### 21 novembre 1987 : un jeune homme de vingt-trois ans est victime d'un accident de voiture.

Traumatisé crâniocérébral avec coma, Premier transféré aux établissements médico-marins de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), puis, du fait de l'apparition d'une méningite, admission, le 19 janvier dernier, au CHU d'Amiens, dans le service du professeur Alain Milhaud.

### Très vite le diagnostic de coma dépassé est posé. Cela signifie que si les médecins débarrassent les appareils qui permettent au jeune homme de respirer, il meurt sur-le-champ. A priori, seules deux issues sont possibles : soit l'on décide, à la demande de la famille, d'interrompre l'assistance respiratoire, soit, en vue et seulement en vue d'un prélèvement d'organes, les médecins préfèrent maintenir l'assistance pendant encore quelques jours. Ainsi le veut la déontologie médicale.

### Que s'est-il passé ensuite ?

L'enquête judiciaire, ordonnée par le garde des sceaux à la demande de M. Barzach, permettra peut-être de rétablir. Le professeur Alain Milhaud - sans avoir établi un certificat de décès comme il aurait dû, semble-t-il, le faire en pareille circonstance - semble avoir maintenu en état de mort cérébrale le corps de son patient pour procéder, quelques semaines plus tard, à cette curieuse expérimentation médico-légale.

### M. Mitterrand : « L'être humain n'est pas un instrument »

M. François Mitterrand, qui inaugurerait mercredi après-midi 24 février, à la Cité des sciences de La Villette, une exposition sur l'aide aux handicapés, a évoqué implicitement les derniers rebondissement du procès de Poitiers en disant : « Nous ne devons jamais oublier que l'être humain n'est pas un instrument. Ni la recherche de la vérité, ni le progrès scientifique ne doivent faire reculer cette certitude des valeurs de civilisation. Plus l'homme est affaibli ou victime, plus il a besoin de voir ses droits défendus par des principes intangibles. La collectivité nationale doit alors se rassembler autour de certitudes qui refusent d'abandonner l'homme. »

### « Un acte scandaleux » selon le cardinal Decourtray

Le père Olivier de Dinechin, délégué de l'épiscopat français aux questions éthiques, a rappelé, mercredi 24 février, la « condamnation » formelle, par l'Église catholique, de toute expérimentation sur un malade en état de coma dépassé, faite « sans son accord préalable ou celui de ses proches, s'il n'y a pour ce malade aucun bénéfice thérapeutique ». Il distingue, en effet, entre le « coma dépassé, ou état végétatif chronique touchant une personne vivante » et la « mort clinique ». Pour définir la « mort clinique », l'Église s'en remet aux critères des médecins qui retiennent surtout celui de la mort cérébrale. Elle s'est pas opposée au prélèvement d'organes sur les sujets en état de coma clinique, qu'autorise la loi elle-même.

### Le maire de Montfermeil condamné pour déshumanisation

Le maire de Montfermeil, condamné pour déshumanisation

## Les « aveux » du docteur Archambeau

Le docteur Archambeau a-t-il convaincu ceux qui sont ses juges ? C'est la seule question. Et sans doute son sort, en cet instant, aurait pu être scellé selon la façon dont les jurés ont pu, ou non, croire à sa sincérité.

### malade des risques mortels pour des raisons de respectisme professionnel.

Durant des heures, on a donc écouté mercredi les explications données par le docteur Archambeau. Elles se ramènent à ceci : les policiers, en lui révélant, petit à petit, ce qu'il savait, en lui présentant leur version de l'affaire, avaient fini par le convaincre que telle était bien la vérité. Il s'est alors rangé à leur opinion et, à partir de là, il mesura bientôt la situation dans laquelle il venait de se placer. Ne lui avait-on pas fait valoir que Diallo, faute de preuves, allait être sorti, alors que lui, désormais, se trouvait « serré », promis à des années de prison ? Alors, il se révolta et rétracta tout, non toutefois sans continuer de laisser entendre que Diallo, faute de bonnes raisons de croire à la réputation de l'inspecteur Mériel.

### Inconscience ou cynisme

M. Guilot en resta sans voix. Et brusquement, on le vit s'effondrer d'un coup, en plein prétoire, inerte et pâle. Dieu merci, les médecins ne manquèrent pas, des accusés jusqu'à ce que Diallo, qui s'est effondré nous le vimes réapparaitre, tel Lazare ressuscité, pour se dire à la disposition de la cour non sans rogier de confusion au seul souvenir de sa déshonneur. Et, bien sûr, il n'avait pas été le premier à entrer dans le bloc opératoire, qu'il n'avait pas cherché non plus à masquer le respirateur à la vue du professeur Mériel.

### Le défilé de l'inspecteur Guilot

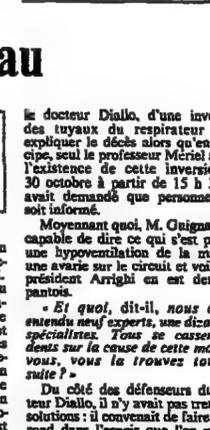
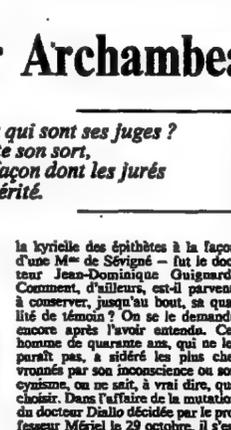
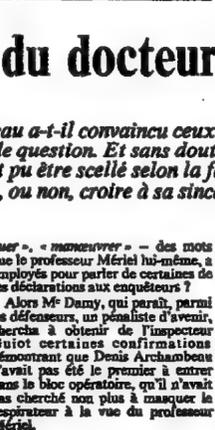
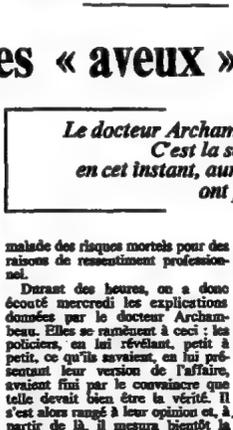
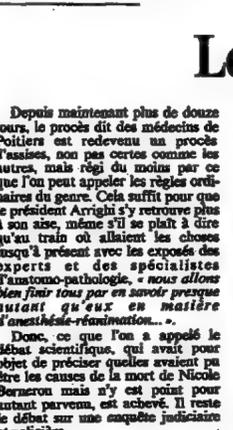
Seulement, le lendemain, c'est-à-dire jeudi 25 février, la défense de M. Mériel avec le bâtonnier Merle a voulu poursuivre ce débat. Elle a demandé le retour à la barre de l'inspecteur Guilot pour qu'il répète bien ses aveux. Le bâtonnier Merle voulait, surtout, que le policier confirme bien cette phrase : « Je ne sais pas si Diallo savait le respirateur piégé comme il savait que Mériel allait donc, inévitablement, à une mort sur table. J'affirme ces derniers points ».

### Le docteur Diallo, d'une invention des tuyaux du respirateur pour expliquer le décès alors qu'en principe, seul le professeur Mériel savait l'existence de cette invention le 30 octobre à partir de 15 h 30, et avait demandé que personne n'en soit informé.

Moyennant quoi, M. Guignard est capable de dire ce qui est passé : une hypovolemie de la malade, une avarie sur le circuit et voilà. Le président Arrighi en est demeuré satisfait.

« Et quel, dit-il, nous avons entendu neuf experts, une dizaine de spécialistes. Tous se contentent des dents sur la cause de cette mort, et, vous, vous la trouvez tout de suite ? »

Déjà des défenseurs du docteur Diallo n'y avaient pas trente-six solutions : il convenait de faire le dos rond dans l'espoir que l'on renvoie au plus tôt et au plus loin celui que le bâtonnier Gilbert, avocat de M. Berneron, partie civile, appela, lui, ce personnage à la défense. Interrogé sur la fautive « expérience » menée à Amiens sur un sujet en état de coma dépassé et relayée par le professeur Jean Lassner, il répondit : « Je la tiens pour accidentellement faite parce que j'insufflerai un gaz comme le protoxyde d'azote, dans un sac, tout, à un sujet en état de mort cérébrale dans des conditions qui n'ont rien à voir avec celles du cas Berneron, c'est évidemment l'expérience nulle. La seule démonstration serait que Nicole Berneron se trouvait déjà en état de coma dépassé quand lui fut insufflé le protoxyde d'azote. Si c'est cela qu'on a voulu démontrer, c'est démontré par moi-même. »



Le maire de Montfermeil, condamné pour déshumanisation

Le père Olivier de Dinechin, délégué de l'épiscopat français aux questions éthiques, a rappelé, mercredi 24 février, la « condamnation » formelle, par l'Église catholique, de toute expérimentation sur un malade en état de coma dépassé, faite « sans son accord préalable ou celui de ses proches, s'il n'y a pour ce malade aucun bénéfice thérapeutique ». Il distingue, en effet, entre le « coma dépassé, ou état végétatif chronique touchant une personne vivante » et la « mort clinique ». Pour définir la « mort clinique », l'Église s'en remet aux critères des médecins qui retiennent surtout celui de la mort cérébrale. Elle s'est pas opposée au prélèvement d'organes sur les sujets en état de coma clinique, qu'autorise la loi elle-même.

Le maire de Montfermeil, condamné pour déshumanisation

JUSTICE

A la cour d'assises spéciale de Paris

Cinq membres d'Action directe ont refusé d'assister à la fin de leur procès

Les principaux accusés ont quitté un procès qui continue sans eux. Après le traditionnel défilé des témoins, les 24 et 25 février, l'avocat général devait requérir le verdict.

Il y a des procès qui finissent par laisser : mercredi 24 février, cinq membres d'Action directe se sont soudain avisés qu'ils n'avaient plus rien à faire dans le box des accusés.

Inculpation de quatre membres d'IParrretarrak. — Philippe Bidart, chef présumé du mouvement séparatiste basque (parrretarrak), a été inculpé, mercredi 24 février à Paris, par le juge Michel Lagrand pour assassinat, tentative d'assassinat, séquestration et prise d'otages, complicité d'évasion, détention et transport d'armes et association de malfaiteurs, infractions en relation avec une entreprise terroriste.

Allongé sur son gros fauteuil à dos inclinable, presque totalement dissimulé au regard du public, il a levé une main décharnée pour demander la parole au président, M. Jean Saurat, et déclarer poliment : « Je préfère me retirer du procès sous réserve d'intervenir après le réquisitoire de M. l'avocat général. Je révoque mon avocat. » Du coup, ses camarades se sont levés tout à tour pour jeter l'éponge d'un combat judiciaire qui n'était décidément plus le leur.

« Remerciement » Ironique

Vincenzo Spano, dans un long discours théorique, a fait valoir qu'il refusait toute légitimité à la cour pour juger « d'une pratique et d'une idéologie révolutionnaires ». « Ce procès est un acte de la campagne électorale », a-t-il avancé avant de céder le micro à Régis Schleicher. Ce dernier confirmait alors qu'il quittait, lui aussi, un prétoire dans lequel il n'avait pénétré que pour marquer sa solidarité avec « la lutte de Jean-Marc Rouillan contre l'assassinat ».

« Par le prolétariat dans la cité et les prisons ». Son frère Claude s'est levé pour affirmer : « Ce qui est clair, c'est que l'objet de ce procès est de nous éliminer [...], peu vous importe qui a fait quoi, comment, pourquoi. » Et, faisant allusion aux quatre dirigeants d'Action directe

en grève de la faim, il lançait : « J'ai peur, très très peur pour mes camarades. »

Ce pouvait être tout, mais Claude Halfen voulut ajouter un mot de « remerciement » ironique et amer à l'adresse de Frédérique Germain, son ancienne amie, accusée comme lui dans ce procès mais « repentie » et d'ailleurs protégée par la police : « Depuis quatre ans, elle nous a rendu un hommage involontaire, a-t-il dit. Elle savait qu'on aurait le moral ; elle savait que, de notre côté, il y aurait le silence et qu'elle pourrait jouer sa carte tranquillement. Elle n'a jamais douté de nous. Je veux lui dire qu'entre la moquette et la morbidity il y a un mot dans le dictionnaire : il y a la morale. »

Après cette sortie, il restait au président Saurat à régler le problème de M. Ripert, récusé par ses clients, tout comme M. Attilio Baccioli, du barreau de Rome, et consentant. M. Pierre Achache et Dominique Boudier, membres du conseil de l'ordre des avocats, devaient finalement accepter de leur succéder comme le veut la loi, sans enthousiasme, sans rien connaître d'un dossier gros de seize volumes pesant chacun deux bons kilos.

LAURENT GRELSAMER.

RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu du procès d'Action directe (Le Monde du 25 février), il fallait lire, à propos du rapport de l'expert psychiatre concernant la personnalité de Jean-Marc Rouillan : « C'est un phobique de la vie, de la vie toute simple, sans romantisme. »

EDUCATION

Mesuré par les tests de l'armée

Le niveau intellectuel des jeunes Français a globalement augmenté en vingt ans

Le niveau intellectuel des jeunes Français ne cesse de s'élever depuis une vingtaine d'années. Une étude systématique des performances réalisées par les appelés du contingent entre 1967 et 1982 lors des tests de sélection préalables à l'incorporation (1) contredit la thèse largement répandue dans l'opinion d'une « baisse de niveau » scolaire de la population.

Les tests pratiqués par l'armée, à l'occasion des « trois jours », ne cherchent pas à mesurer des compétences scolaires, mais à vérifier certaines capacités opératoires — raisonnement logique, intelligence pratique, connaissance et maniement du vocabulaire — dans le but d'affecter au mieux les appelés dans les unités.

Mais les résultats obtenus à ces épreuves ont toujours reflété les performances scolaires réelles. Ils ont surtout le mérite de mesurer en continu les capacités intellectuelles de l'ensemble de la population masculine — personne n'est exempté des « trois jours » — à travers des exercices qui n'ont pratiquement pas varié depuis vingt ans. Ils constituent donc un indicateur unique en son genre.

Cartes, ils ne tiennent pas compte de la population féminine, mais celle-ci affiche globalement de meilleurs résultats scolaires.

Les performances réalisées par les 400 000 appelés de 1982 ont globalement supérieures à celles de leurs prédécesseurs de 1967 et même de 1954, date de l'instauration des tests. La prolongation de la scolarité s'est donc traduite par une élévation du niveau général. Ainsi, la compétence des bacheliers n'a pas baissé en quinze ans, alors que leur nombre a doublé. Les « psychométriciens » de l'armée ont même dû, à plusieurs reprises, relever la barre de leurs tests en modifiant à la hausse leurs barèmes pour tenir compte du meilleur niveau des conscrits.

L'amélioration des résultats globaux s'explique pour l'essentiel par la forte croissance du nombre de jeunes sortis des classes terminales ou de l'enseignement supérieur. D'autre part, les performances des bacheliers d'aujourd'hui sont très légèrement supérieures à celles de leurs aînés. L'augmentation considérable du nombre de bacheliers ne s'est donc pas traduite par une baisse du niveau du diplôme.

L'écart se creuse

En revanche, le constat est plus inquiétant pour les diplômés inférieurs au bac (brevet, CAP, BEP), où le monnaie des effectifs s'est faite au détriment du niveau. Beaucoup de jeunes qui auraient arrêté leurs études au brevet voient vingt ansobtiennent aujourd'hui un bac ; et beaucoup de ceux qui aujourd'hui poursuivent jusqu'à seize ans n'auraient pas eu accès au second degré.

L'écart entre les deux premiers niveaux de la hiérarchie scolaire le brevet et le bac s'est donc

creusé», écrivent les auteurs de l'étude, Christian Baudelot et Roger Establet.

Le certificat d'études, quant à lui, ne sert plus de référence depuis la prolongation de la scolarité. Le niveau dans le cursus scolaire qui lui correspond aujourd'hui regroupe, en fait, toutes les victimes de l'échec scolaire au collège et affiche des performances très dégradées. Ce sont donc les échelons intermédiaires du système éducatif qui semblent avoir le plus pâti d'extension scolaire. Car, au plus bas des tableaux, les « sans-diplôme », qui arrêtaient leurs études avant même le « certifié » jusqu'aux années 60, mais échouent à présent dans les classes professionnelles de niveau ou les autres classes de relogement, ont relativement amélioré leurs résultats.

Les tests de l'armée ne révèlent d'ailleurs aucune aggravation de l'analphabétisme. Au contraire : alors qu'en 1980 près de 17 % des conscrits étaient incapables d'écrire leur nom, ils étaient encore plus de 4 % en 1912, soit presque trente ans après les lois de Jules Ferry sur la scolarité obligatoire, mais ne représentant plus que 0,76 % des appelés en 1984. Entre-temps, cependant, les « illettrés » ont remplacé les « analphabètes ». Enz ont appris à lire et à écrire à l'école, mais ont perdu progressivement cette capacité.

PHILIPPE BERNARD.

(1) « Le niveau intellectuel des jeunes conscrits au cours de « trois jours », par Christian Baudelot et Roger Establet, dans la revue de l'INSEE, Économie et statistique, n° 244, février 1988.

JOURNAL D'UN AMATEUR par Philippe Boucher

A U-DELA de la sévérité que requiert l'opinion contre les grévistes de la faim d'Action directe, au-delà du droit qui, sur des points limités et précis, est invoqué par quelques-uns, il y a aussi place pour le dégoût.

Il ne s'agit évidemment pas ici d'une pitie hors de propos, pas même de cette compassion pour les malheureux que recommandent les Évangiles, mais bien de dégoût, ce sentiment qui naît et s'impose devant un spectacle naufrage.

Les gens d'Action directe ont prétendu redonner au meurtre, au vol, à la terreur, une vertu et un mobile politiques qu'ils n'ont pas lieu d'avoir dans la société française contemporaine. Ils ont follement traduit des pensées en actes et des questions en réponses.

Quoi que l'on pense des ventes d'armes, de l'argent qu'elles rapportent, des budgets qu'elles financent, des emplois qu'elles préservent... et, finalement, des guerres qu'elles entretiennent et des massacres qu'elles permettent. Il n'est pas d'oreille aujourd'hui pour accepter d'entendre ce qu'a pu vouloir dire le philosophe Henri Lafabre dans un texte diffusé lundi 22 février (1) : « Nous jugeons moins abject d'avoir assisté à la vie de grands trafiquants d'armes comme le général Audran, ou de briseurs de grève comme Georges Besse, que d'infliger à des citoyens français la désormais fameuse torture blanche. »

Le signataire du Manifeste des 121 contre la guerre d'Algérie se trompe d'époque. Admettons que le droit à l'erreur soit l'un des éléments essentiels de la liberté de l'intellectuel.

MAIS, maintenant que la victoire appartient à peu près acquise contre Action directe, ses « têtes pensantes » et sa « petite monnaie » étant incarcérées, y avait-il une gloire quelconque à organiser contre vents et marées la comparaison de ces squelettes doués de parole ? Ou était l'urgence ? Ou était la nécessité ?

C'est si vrai que, contrairement à ce qui se passe pour les autres procès d'une semaine qui en regorgent (Nantes, Poitiers), la télévision n'a pas droit d'accès, au début de l'audience, à la salle de la cour d'assises spéciale, à Paris. Comme si, malgré tout, on avait craint que les images ne provoquent, y compris chez les plus sévères, une réaction de recul, c'est-à-dire de dégoût.

Que la justice doive passer, que le jour doive venir où ces accusés cessent d'être des innocents présumés pour être des coupables avérés, chacun en est d'accord, de la droite à la gauche.

Que la certitude soit absolue de voir prononcer nombre de peines perpétuelles et cela n'y ait pas lieu d'en perdre le sommeil, ce crève les yeux. Leur avenir se nomme prison. Mais n'est-ce pas déjà leur présent ? En quoi la cour d'assises peut-elle en accroître la rigueur ?

Si encore la peine de mort était toujours inscrite dans les codes, la hâte pourrait se concevoir, afin qu'elle fût bientôt ordonnée. Mais les codes en ont été expurgés, comme l'ont fait les Italiens, les Allemands de l'Ouest, les Britanniques et les Espagnols qui, pas moins que la France, ont eu, ou ont encore, eux aussi, à ferrailer contre le terrorisme. Et souvent plus durement, faut-il le redire ?

Qu'y aura-t-il de changé pour Nathalie Ménigon, pour Jean-Marc Rouillan, pour les autres, lorsque la cour d'assises spéciale aura fait d'eux des condamnés définitifs ? Rien. Ils sont en prison et ils y resteront, tant qu'ils seront vivants.

La justice ne pouvait-elle attendre, tant qu'ils ont un calcul sinistre, que les grévistes de la faim se lassent de leur grève, ou qu'elle les emporte ? On a connu à la justice un pas plus mesuré. Qu'est-ce donc qui la fait soudain si impatiente ?

Pourquoi ces sinistres audiences procédant d'heure en heure sous la conduite de médecins jugeant que l'accusé a encore sa conscience ? Pourquoi cette justice sous contrôle médical ? Est-ce que cela n'évoque rien à personne ? Ces précautions créent le malaise plus qu'elles ne le dissipent.

Evasion

Où, c'est précisément dans les circonstances où de tels soucis paraissent superflus, voire déplacés, qu'il convient de rappeler au bon goût, à la décence, au droit ; qu'il faut reconnaître, absolument, à ceux qui ont violé la loi la faculté d'en réclamer le bénéfice aussi nettement que ceux qui s'y soumettent. C'est cela un État de droit, le respect d'un principe.

Que serait un État, que serait une civilisation où, par exemple, les privilèges de la défense diminueraient à mesure de la gravité du crime reproché ; où les procédures seraient éliminées, ou simplifiées, ou accélérées, certaines contournées, d'autres méconnues, parce que la gravité du crime irrite l'opinion ?

Personne ne soutient qu'un tel danger existe, mais il affleurerait si la cruauté d'un criminel devait déterminer les conditions de son jugement, les garanties dont celui-ci doit être entouré, ou même les conditions d'exécution de la peine.

Même la sévérité doit être égale pour tous. Ce n'est pas un souhait. C'est un principe légal. S'il devait subir des accommodements, jusqu'au bout, de proche en proche, par le jeu fatal des ressemblances et des connexités, ne seraient-ils pas tentés de se laisser aller ?

Mais les princes qui nous gouvernent — et avec quel talent ! — savent bien que cette vieille conquête des droits de l'homme ne recueille pas, c'est le moins que l'on puisse dire, l'assentiment de tous les habitants de l'Hexagone, Français et étrangers mêlés.

Quelques-uns qui ont souffert dans leur chair, ou dans leurs affections, ont à cela de grandes excuses ; d'autres expriment leurs peurs ; la plupart s'abandonnent à un réflexe régressif qui est, apparemment plus qu'il n'y paraît, dans la nature de l'homme. Pas de loi pour les ennemis de la loi.

Aussi est-ce à coup sûr que M. Pandraud, avec un tact à nul autre pareil, a pu se gausser des « cures d'amaigrissement » des membres d'Action directe, et le garde des sceaux sursumer que cette grève n'en était pas une.

Ces deux ministres peuvent dire ce qu'ils veulent (au risque pour le second d'être

dénoncé par les médecins), ils savent parfaitement qu'ils jouent sur du velours. A ce degré, la mot « démagogie » fait figure d'euphémisme.

QUE se passerait-il si l'un de ces grévistes de la faim devait succomber ? Rien. Les plus indulgents diraient « c'est moche », les plus terre-à-terre « ils l'ont bien cherché », et le reste « c'est bien fait ». Quelques voix, à gauche probablement, feraient connaître leur émoi, et puis c'est tout. Cela ne durerait pas huit jours. Il n'y aurait même sans doute personne pour relever ce qui serait là d'un échec de la justice, mais aussi un échec de la société, ainsi dépossédée de son droit de punir.

Il est donc bien clair, contrairement à ce qu'a affirmé, comme d'habitude trop vite, le ministre de la justice, que les prisonniers d'Action directe ne se livrent pas à un chantage.

Sachant que leurs méfaits n'ont bénéficié d'aucun soutien dans l'opinion, d'aucun début d'ombre de compréhension, que nul appel à la clémence n'a été lancé lorsqu'ils sont devenus des accusés, qu'il a fallu que leur état de santé soit ce qu'il est pour qu'un petit mouvement se produise à propos de leurs conditions d'incarcération, quel soutien rechercheraient ces soldats perdus d'une armée qui n'osent pas en exerçant leur chantage ?

Non, ces corps qui se fondent peu à peu dans le paysage de la prison ne témoignent pas d'un chantage, pas même d'une tentative de suicide, mais d'une tentative d'évasion d'une vie perdue vers une mort inconsciente. Comme pour marquer une ultime fois combien ils n'ont vécu que de solitude.

PS. — Merveilleux pays que celui où fleurissent les querelles littéraires ! Ainsi pour ce grand homme heureusement pourvu d'un valet de chambre qui n'a malheureusement pas de considération pour lui. Qui avait énoncé l'aphorisme ? « L'amateur de la semaine dernière croyait l'énigme résolue. Point. »

M. Gaud Davy, de Paris, écrit que c'est Tolstol, dans Guerre et Paix : « Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre, parce que le valet de chambre a sa conception à lui du grand homme. »

Pour M. François Lamar, de Paris, le mérite revient à M<sup>me</sup> Cornuel, une causeuse du dix-septième siècle, mais aussi à Montaigne (Essais, III, 2), qu'aurait inspiré Cléon et Plutarque.

M<sup>me</sup> Jurta Aubergue, de Neuilly-sur-Seine, et M. Jean-Louis Farrugia, de Lons-le-Saunier, tombent d'accord que Hegel, en 1806, dans Phénoménologie de l'esprit (ainsi qu'en 1822), puis Goethe, en 1809, dans les Affinités électives, sont les auteurs du propos.

Mais M. Lucien Kieffer, du Mans, vole au secours de de Gaulle (à l'origine de la controverse...) en indiquant : « Il a bel et bien écrit dans le Fil de l'épée L'Esprit, Du prestige », III : « Tous les cultes ont leurs zombicides, et il n'y a pas de grand homme pour ses domestiques. »

La boucle est-elle bouclée ?

(1) Publié sous forme d'extraits dans Libération du lendemain.

SIDA

Une prostituée condamnée à l'isolement perpétuel

Un tribunal autrichien a condamné à l'isolement à perpétuité une prostituée atteinte du SIDA pour empêcher de propager le virus. La personne, une héroïne nommée dont on ignore l'identité, compte faire appel, elle affirme avoir abandonné son métier et ne pas constituer une « menace ».

La loi autrichienne habilite les autorités à restreindre la liberté de mouvement des personnes atteintes de maladies contagieuses si elles ne tiennent pas compte des conseils médicaux en matière de prévention.

La prostituée pourrait devenir une des premières prisonnières d'une institution, située sur une île, servant à enfermer les porteurs du virus « récalcitrants ». — (A.P.)

Superphénix

Un mauvais acier à l'origine de la fuite

Le phénomène qui est à l'origine des défauts constatés dans le barillet du réacteur surgénerateur Superphénix paraît bien dû, comme on le supposait depuis quelques semaines, au choix d'un mauvais acier.

L'expertise du disque de métal d'environ 10 centimètres prélevé sur le barillet a en effet montré, selon EDF, que les défauts étaient dus à l'action conjuguée de contraintes créées par le soudage [de certains supports] et la pénétration d'hydrogène dans le métal.

Ces premiers résultats devraient être prochainement confirmés par une nouvelle étude menée cette fois sur un échantillon rectangulaire de 50 centimètres sur 65. De ces travaux dépendent les décisions que prendront les services de sûreté sur l'avenir du barillet de Superphénix : ou le remplacer purement et simplement ou le faire fonctionner, sans sodium liquide, avec une simple atmosphère de gaz neutre.

Satellites

TV-SAT 1 définitivement perdu

Lancé par la fusée Ariane dans la nuit du 20 au 21 novembre dernier, le satellite de télévision directe ouest-allemand TV-SAT 1 a été

REPÈRES

Le voyage que le pape doit faire les 8, 9 et 10 octobre prochain à Strasbourg, répondant à l'invitation du Conseil de l'Europe, du Parlement européen et du diocèse alsacien, sera prolongé, le mardi 11 octobre, par une visite à Metz et à Nancy, à raison d'une demi-journée dans chacune des deux villes. La nouvelle n'est pas encore officielle, mais elle est « moralement sûre », a déclaré Mgr Jean Bernard, évêque de Nancy.

Le échec de TV-SAT 1, prévu depuis quelques jours (Le Monde du 20 février), ne devrait pas empêcher, cependant, le lancement futur — pas avant le début de 1990 — de TV-SAT 2. Mais le Bundespost négocie depuis plusieurs semaines avec Télédiffusion de France (TDF) afin de trouver un remplaçant à son satellite perdu, dont l'investissement aura coûté 1 milliard de francs. TDF compte pour sa part lancer son satellite TDF 1 à l'automne prochain.

Religions

Le pape se rendra à Metz et à Nancy

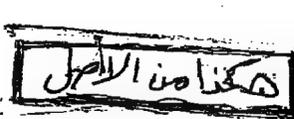
Le voyage que le pape doit faire les 8, 9 et 10 octobre prochain à Strasbourg, répondant à l'invitation du Conseil de l'Europe, du Parlement européen et du diocèse alsacien, sera prolongé, le mardi 11 octobre, par une visite à Metz et à Nancy, à raison d'une demi-journée dans chacune des deux villes. La nouvelle n'est pas encore officielle, mais elle est « moralement sûre », a déclaré Mgr Jean Bernard, évêque de Nancy.

Une aiguille mal placée

Une habitante de Belfort souffrant de douleurs dorsales, après avoir subi à Draguignan (Var) en 1985 une anesthésie péridurale lors d'un accouchement, accuse les anesthésistes de l'hôpital de cette ville d'avoir cassé l'aiguille utilisée pour cette anesthésie.

Les radiographies montrent, en effet, entre la quatrième et la cinquième vertèbres lombaires la présence d'un corps étranger de tonalité métallique. La patiente, M<sup>me</sup> de Saint-Paul, a déposé une requête auprès du tribunal administratif de Nice pour obtenir réparation du préjudice subi.

L'accoucheur, le docteur Jean-Marc Gicquel, et le directeur de l'hôpital de Draguignan, M. Guy Vallot, ne croient pas pour l'instant à cette version des faits et déclarent attendre sereinement les conclusions d'expertises médicales qu'ils souhaitent voir ordonner dans le cadre de la procédure.



سكنا الامل

# Le Monde DES LIVRES



## AUSTRALIE une littérature aux antipodes

IMMENSE par la taille, petite par la population, l'Australie est soumise à une ambivalence quasi générale : autrefois, les créatures du bague y ont vécu ; aujourd'hui, si le niveau de vie demeure élevé, le chômage n'en est pas moins répandu. Le sport donne des joies, le système scolaire des soucis ; chaque médaille, même olympique, a son revers.

Aux grandes qualités nationales — individualisme, dynamisme, créativité, ténacité, générosité — se mêlent parfois une sorte de fatalisme, une modestie réhibitoire. Voyageurs impénitents, les Australiens connaissent bien l'attrait qu'exerce leur patrie auprès des candidats à l'émigration. Mais la renommée croissante de leur cinéma, de leur littérature ou de

l'Est, Espagnols, Libanais, Asiatiques, etc.) ; rôle enfin, puisqu'il s'agit d'une fédération, des capitales d'Etat : Adélaïde, Brisbane ou Perth, sans oublier Hobart, interviennent dans la vie culturelle, davantage sans doute que Canberra, pour équilibrer le rôle prépondérant de Melbourne ou Sydney. S'y ajoute, juste retour des choses, l'impact des réactions aborigènes, que relaient les médias.

Si variés qu'ils puissent être, ces éléments se fondent, en gros, dans une australité fondamentale qui n'est pas du tout aux antipodes, n'est dépourvue de la géographie, de la sensibilité ni des préoccupations des lecteurs français. Bien au contraire, vivant bon gré mal gré dans la sphère d'influence américaine, ne serait-ce que par le biais des télévisions, nous sommes à la

### De Marcus Clarke à Robert Hughes, de Christina Stead à Helen Garner, les écrivains du bout du monde méritent d'être mieux connus

leur musique, auprès des jeunes en particulier, semble leur inspirer parfois un scepticisme courtois.

Paruëdie, à juste titre, que l'on vit fort bien (et mieux qu'ailleurs) en Australie, ils n'ont pas — c'est ce qui fait leur charme — la pointe de sentiment de supériorité fréquente chez les Américains sur le plan matériel ; ni celui qui est encore répandu chez les Anglais (ou les Français) sur le plan culturel. Et voilà comment leurs œuvres littéraires les plus remarquables, ma foi, la ont tendance à les garder pour eux.

Pendant longtemps, tout brevet de qualité, pour un écrivain, ne put venir que de Londres. Puis ce fut New-York. Aujourd'hui, grâce au ciel et à une évolution qualitative, ce peut être aussi bien Sydney ou Perth. La langue anglaise continue de toute évidence la plus grande force de la littérature Aussie (1). Diverses minorités linguistiques, dont au premier chef les aborigènes, s'expriment de plus en plus, mais leur apport ou leurs revendications demeureront des plus confidentiels sans un tel véhicule. Son efficacité actuelle se combine avec le privilège d'un héritage hors du commun.

Cette force énorme et centrifuge de la langue anglaise a pour contrepartie une diversité tout aussi enrichissante : relations plus étroites avec les autres pays du Pacifique et ceux d'Asie, en particulier la Chine et le Japon ; influences de groupes d'origines diverses (Grecs, Italiens, Maltais, Européens de

## Fruttero et Lucentini à Venise

L'Amant sans domicile fixe, le dernier roman des deux compères italiens, épaissit le mystère de leur complicité.

EN 1972, la Femme du dimanche (1), un superbe roman policier dont les rebondissements se succédaient sans défaillance tout au long de quatre cents pages, rendait célèbre du jour au lendemain le nom de ses auteurs, le Turinois Carlo Fruttero, spécialiste de la littérature anglaise du dix-huitième siècle, et le Romain Franco Lucentini, qui avait publié jusqu'alors un seul ouvrage, Ruines avec figures (2).

Auparavant, les deux compères avaient fait paraître ensemble une mince plaquette réunissant quatorze poèmes de Fruttero et les premières stances d'un poème métaphysique de Lucentini dont le thème était le temps, non pas celui qu'il fait, mais l'autre, celui qui glisse sous nos pas : « not weather lui time », comme observe le mélancolique, le fascinant protagoniste de L'Amant sans domicile fixe.



Fruttero et Lucentini : amoureux de la littérature classique.

laquelle la seule différence existant entre le journalisme et la littérature, c'est que l'un est illisible, et que l'autre n'est pas lue. On n'est pas près d'oublier l'article attribuant au pieux colonel Kadhafi un goût immodéré pour les ceilets rouges, Mozart et les garçons, ce qui avait failli provoquer la fermeture du marché libyen à l'industrie de l'automobile italienne, autrement dit à la Fiat, la Stampa appartenant à M. Gianni Agnelli.

Trois autres romans allaient suivre qui, élégamment distrayant, n'atteignaient pas la qualité de la Femme du dimanche. A vrai dire, L'Amant sans domicile fixe, lui, est également inférieur, mais, ici, le cas Fruttero/Lucentini, l'évidence de leur collaboration, devient, à lui seul, au moins virtuellement, un roman.

Dans le genre — peu pratiqué — de la littérature à quatre mains, Fruttero et Lucentini constituent un cas très particulier si l'on pense qu'ils n'aiment que la littérature classique, et que Lucentini — qui lit toutes les langues indo-européennes, plus l'hébreu et le kava, le chinois ancien (il ignore le moderne) — préfère avant tout les textes anonymes que propose l'épigraphie funéraire, les inscriptions de la Rome antique (« qui veut du faussement cultivé à l'imbécillité pure »), et les graffiti (« qui nous restituent une époque bien mieux que ne le fait

le langage des grands écrivains »). Au demeurant, n'appartenant à cette catégorie, selon lui, que des auteurs qui réussissent, comme Céline, à restituer le langage tel qu'il est parlé.

A une époque (serait-elle vraiment révolue ?), où, sous l'influence des Histoires de la littérature, de nombreux romanciers se vouaient encore aux délices de l'expérimentation narrative, dans l'espoir que les manuels préserveraient, par quelque biais, leur nom, Fruttero et Lucentini se

L'action se déroule à Venise, et l'ouvrage a d'abord, pour l'habitué de cette « ville totalement narcissique » où tout discours finit immanquablement par revenir à elle, tous les attraits d'un guide hors du commun. De sorte que, refaisant en imagination les parcours les plus attachants, on apprend à connaître l'existence de grands artistes méconnus, et bien d'autres choses. Savait-on que le ghetto de Venise a été le premier à être désigné par ce mot, une fondrie (ghetto) se trouvant dans les parages ?

On s'avoue une étymologie, on pénètre dans le cercle des trafiquants de tableaux, des faussaires, d'aristocrates se disputant la suprématie mondaine de la ville, que l'on croirait milanais, les auteurs prodigant des mystères assez transparents pour donner au lecteur le moins avisé le plaisir de les dévoiler bien des pages avant qu'ils ne le fassent eux-mêmes. Tout cela en compagnie d'une princesse romaine et d'un juif hollandais répondant au nom de David Ashver Silvera, qui parle toutes les langues — et souvent, par énigmes, — cite les sonnets de Shakespeare, et en particulier l'illustre métaphore des « pyramides du temps », ce temps qui l'obsède, qui, dit-il, est son seul problème, car il voudrait tant rester à Venise, s'y arrêter quelques jours encore, au lieu d'être obligé de partir, sans cesse partir...

Un guide hors du commun

A la suite de ce succès, ils sont devenus très populaires en tant que journalistes, et leur « billets » dans la Stampa démentaient chaque jour la célèbre assertion selon

### LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

Stella Corfou, de Beatrix Beck

## Une petite merveille !

CE n'est pas mon genre de délirer, d'asséner : « à lire d'urgence, moi qui vous le dis », etc. Au critique d'informer, point ; flamber, les gens sont assez grands pour faire ça tout seuls ! Une fois n'est pas coutume : Stella Corfou me donne envie de hausser le ton. Oh ! le siècle aurait pu mourir sans, il s'y apprête, ce n'est pas Guerre et Paix, non ; mais en nos temps de débâcle, de jeunes vieillards écrivant sous aux leur moi chéri, dos à la fenêtre, quelle pétulance drôle et émue, quel goût de vivre, quel nerf ! Du Queneau, du Marcel Aymé, nous dicte l'écrivain, en couverture, car le compliment, désormais, se suggère, et veut une référence à la boutonnière. On pense à ceux-ci, en effet, et à d'autres : Audiberti, Pavidi ; Mordillet, Echenoz, Braudeau, Toussaint, chez les plus jeunes.

l'écrivain doit naître bourgeois ou faire semblant : elle sait faire parler les écolopés bâillonés du paradis libéral. Il n'y a pas que Céline, à la fin, pour s'asseoir cordielement et sans chiqué sur le beau langage des beaux quartiers !

Beatrix Beck n'est pas née de la dernière pluie, vu qu'elle a connu Gide, qu'elle a été secrétaire chez le vieux bonze, je crois. Elle a eu le Goncourt, s'il vous plaît. En 1952, autant dire avant 14, Léon Morin, prêtre, cela s'appelait. Une histoire de défroncé à la Bernanos. Par la suite, Belmondo a prêté au personnage son nez cassé ; qui s'en souvient ? On reverra d'ailleurs un curé à blouson rôder autour de Stella. Mais finissons avec la bibliographie dont on fait les nécrologies : après Morin, des titres oubliés, comme souvent les lendemains de palmes : Devancer la nuit, José dite Nancy, L'enfant chat, Noli, la Décharge. Des livres coupés court, comme on le dit des chevaux. Un petit public de fans, seulement de fans.

PREMIER pied de nez à l'ordre, première langue tirée : Stella Corfou ne s'appelle pas comme ça, mais Gilberte Serpenti. Gilberte a choisi ce pseudo parce que ça faisait mieux dans son commerce : brocante aux Pucés. Joli prénom, cette étoile, ajusté ! Il rappelle la bête de cette féministe américaine startée débarquant pour la première fois en Europe, vous connaissez l'anecdote ? Au tombé de l'avion, ses escortes lui demandent : « Qui cela vous ferait plaisir de rencontrer ? », et elle, prise de court, anobé comme le sont les stars intellectuelles, se souvenant d'avoir beaucoup lu un certain nom aux aventures, entre Roissy et le bar du Pont-Royal, de répondre : « Stella Artois, ce serait possible ? ». Quant au patronyme, dans Corfou, il y a corps-fou, en plus de l'île chère aux dieux et à Albert Cohen !

Faut-il raconter l'histoire, vous êtes sûr ? Stella est d'une beauté excessive. Elle a des yeux immenses de bête préhistorique, des cheveux noirs jusqu'aux reins. Elle s'engage avec sa mère, histoire de se réconcilier devant des crépinettes aux brocolis. Sa couturière, Némonie, lui taille des robes à tomber. Il faut dire que Stella a un corps, mes sieux !

La raison ? On ne connaît de l'auteur ni son visage ni le son de sa voix : de nos jours, terrible handicap. Peut-être cet « x » qui durcit le mot Beatrix, renforcé par le « k » de Beck ? De la dureté dans l'air ? Il est vrai que l'auteur de la Décharge n'écrit pas la langue léchée du château, comme son ancien patron, ni celle des salons Henri II. C'est même un de ses mérites, exceptionnel dans un pays où

Folle d'icelui ? Le mot est faible ; mais, cela dit sans vouloir décourager les vicieux du tout-permissif ou les amateurs de longues fiançailles, elle est plutôt bâtie pour la félicité sans problème. Elle se trouve un vendeur de supermarché, Antoine : elle le gardera toute la vie. Ainsi se conduisent, qui sait ?, les vrais affamés.

(Lire la suite page 22.)

HECTOR BIANCIOTTI.

(1) Le Seuil, 1972.  
(2) Le Seuil, 1975.

**MATTHIEU GALEY**  
Journal 1953-1973

"Matthieu Galey nous parle de lui et des autres avec une lucidité incomparable, et restitue, pour notre émerveillement, un morceau de Temps retrouvé."  
Jean-Louis Curtis de l'Académie française / L'EXPRESS

"Matthieu Galey révèle un talent remarquable dans l'art du portrait rapide et incisif."  
Bernard Pivot / LIRE

**GRASSET**

Messir par les tests de l'Intelligence intellectuelle des jeunes Français... augmenté en vingt ans

Les performances intellectuelles des jeunes Français ont augmenté de vingt ans... (Text continues with statistical data and analysis of intelligence tests.)

### REPÈRES

SIDA... (Text discussing the impact of AIDS and related social issues.)

### Superphénix

Superphénix... (Text discussing the Superphénix project and its implications.)

### Séminaires

Séminaires... (Text discussing seminars and educational programs.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ROMANS

Anne Loesch

et la vie de Constance

Constance Muller, le personnage principal du dernier roman d'Anne Loesch, est une romancière qui a longtemps vécu en Afrique du Nord et qui ne s'est jamais adaptée au rythme de vie d'une femme de lettres à Paris.

Antoine est cadre supérieur et aussi « chasseur de fesses », comme le souligne délicatement Anne Loesch. Il est vrai que Constance a choisi de faire sa vie avec un homme dont la devise est : « Une femme, c'est comme un plat de nouilles. J'adore les nouilles, mais pas à tous les repas ! »

Dès lors, on s'attend au pire. Anne Loesch ne nous déçoit pas. Tout y passe, à commencer par le lieu commun : le fils de ces bourgeois vivant à Passy fugue, se drogue mais cette épreuve va ressouder le couple parental. L'auteur s'essaie aussi, sans plus de succès, à l'aphorisme (« L'important est moins de se choisir que de se trouver, non ? ») et au lyrisme (« la grâce d'écrire survenait à l'improviste et me laissait exsangue pour longtemps »).

★ TOUT POUR ÊTRE HEUREUSE, d'Anne Loesch, Mazarine, 263 p., 69 F.

Curieux paradis

pour huis clos

Plénète de renommée internationale, Olivier Sanché, à la suite d'une rupture, désire « voir autre chose ». Son ami Michel le présente à Clara, une principessa qui l'invite à la Rugiada. C'est « un domaine sans autre voie d'accès que ces chemins d'avant le déluge », situé près de Barcelone.

DERNIÈRES LIVRAISONS

CIVILISATION

● SARKIS BOGHOSSIAN : Iconographie arménienne. — Pas moins de sept cent vingt objets d'art, photos, peintures, gravures en noir et blanc ou en couleurs, en majorité inédites, reproduits et classés par origine géographique font de cet ouvrage d'arménologie, quelque chose de similaire existe cependant, unique en son genre (en Angleterre pour les juifs), le monument iconographique et historique de la civilisation arménienne du quinzième au vingtième siècle que l'on n'aurait plus, après plusieurs projets abandonnés. (Librairie Samuelian, 51 rue Monsieur Le Prince, 75006 Paris, 525 p., grand format, reliure pleine toile, index, 1 300 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● GARDNER DAVIES : Mallarmé et « la couche suffisante d'intelligibilité ». — Une série d'études critiques dont certaines ont paru sous forme d'articles, sur les poèmes les plus difficiles de Mallarmé. (José Corti, 386 p., 150 F.)

HISTOIRE

● JOËL LE GALL ET MARCEL LE GLAY : L'Empire romain (tome II) — Le Haut-Empire de la bataille d'Actium à la mort de Sévère Alexandre (31 av.-235 apr. J.-C.). — Ce premier volume uniquement consacré au Haut-Empire, se démarque des ouvrages classiques en réservant dans le cadre chronologique usuel, une place particulière à la vie des provinces et aux relations entretenues avec « les pays d'au-delà des frontières de l'Empire ». (PUF, 673 p., 280 F.)

HUMOUR

● JOËL MARTIN : Sur l'album de la Comtesse. — Un recueil de quelque 2 800 contrepèseries parues ou non dans les colonnes du Canard enchaîné. Dessins inédits de Cabu, Cardon, Panchou, entre autres. Préface d'Yvan Audouard. (Albin Michel, 380 p., 120 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● JOHN UPDIKE : Ce que pensait Roger. — A travers le personnage de Roger Lambert, un professeur de théologie évoluant dans un environnement technologique de pointe, le douzième roman de John Updike agit un certain nombre de préoccupations philosophiques propres à l'auteur. Traduit de l'anglais par Maurice Rambaud. (Gallimard, 394 p., 100 F.) Par ailleurs, Gal-

l'imard publie le cinquième recueil de poésies de Updike, traduit de l'anglais par Alain Sured, la Condition neurale. (126 p., 76 F.)

● PIERRE PRÉVOST : Rencontre avec Georges Bataille. Pierre Prévost a rencontré Bataille en 1937, à l'époque de la revue Acéphale et du Collège de philosophie. Il rapporte les propos et réflexions de l'auteur de La Part maudite, éclairant ainsi la pensée politique, religieuse et communautaire de Georges Bataille. (Jean-Michel Place, 168 p., 85 F.)

● GUILLAUME DE SALLUSTE DU BARTAS : Le Semeine ou la Création du monde. — « Monsieur du Bartas a plus fait en une semaine que je n'en ai fait en toute ma vie. » Ainsi Ronsard rendait-il hommage au diplomate huguenot mort en 1590. Ce poème en sept chants célébrant les étapes de la Création, connut plus de trente éditions au cours des quarante années qui suivirent sa publication, en 1579, et suscita l'admiration la plus vive de La Fontaine, Milton et Goethe. Texte préparé par Victor Bot. (Actes Sud, 248 p., 139 F.)

● NATHAN KATZ : Sundgau. Traduits par Jean-Paul de Dadelsen et Guillemin, les vingt-six poèmes de Nathan Katz présentés dans cette édition bilingue, sont le premier ensemble accessible en langue française de ce poète alsacien, né au sud de l'Alsace et mort en 1981 à Mulhouse. Dadelsen parle de propos de Katz d'une « poésie profonde, mûrie et comme juive, qui fait penser à un fruit plutôt qu'à un couleur ou à une mélodie ». (Artuyen, 2, rue du Débarcadère, 75017 Paris, 64 p., 60 F.) Chez le même éditeur, un poème de Margherita Guidacci, la Retable d'Issenheim, traduit de l'italien par Gérard Pfister et présenté avec le texte original. Cet ensemble de poèmes a été inspiré à Margherita Guidacci par le célèbre polyptyque de Grünewald exposé à Colmar. (48 p., 50 F.)

● PASCAL ACOT : Histoire de l'écologie. — Cet ouvrage explore les sources et retrace l'itinéraire d'une discipline née au dix-neuvième siècle, et issue de la biologie. L'auteur prolonge son exposé par une réflexion sur les rapports que l'homme devrait entretenir avec la nature pour se préserver lui-même. (PUF, 286 p., 150 F.)

● YVES JÉGLÉ : A quinze ans, Alexandra, velléitaire et déléguée, oscille curieusement entre son univers d'adolescente, lycéen, flirt et moto, et celui de la prostitution, où évolue sa mère, Véronique. Celle-ci est, un jour, mortellement « corrigée » par son souteneur, pour avoir prétendu à la liberté. « Alex » se retrouve placée en Bretagne, entre un grand-père alcoolique et une tante exaspant à domicile des activités analogues à celles de sa mère. Lors d'une fugue à Paris, Alexandra retrouve son petit ami, Julien, et vit sa première expérience amoureuse. Réfugiée chez Laurence, une compagne d'infortune de Véronique, elle retrouve bientôt le trace de son père, un Polonais qui finit de purger une peine de quinze ans à Fleury-Mérogis pour « combines minables et fausses ».

Ce récit n'aurait sans doute pas de quoi attirer particulièrement l'attention s'il n'était écrit par une jeune fille de seize ans, élève studieuse en seconde littéraire dans un

lycée de la banlieue de Liège, dont les loisirs se partagent entre le tennis et une émission musicale de la radio locale. Depuis longtemps, Christine Aventin veut « faire des histoires pour être lue ». Avant d'être fille de prostituée, l'héroïne du Cour en poche débamboulait dans les couloirs du cinéma, pour le plus grand plaisir des copines de classe, auxquelles Christine, alors âgée d'une douzaine d'années, livrait quotidiennement un épisode de son « Delfes belge ».

Si le langage des protagonistes du Cour en poche est assez vert (« Christine Aventin avoue son admiration pour les dialogues de Michel Audillard », le style lyrique et la composition du récit ont tous les embellissements de l'adolescence, et ne jus-

André Frossard face à tous les Barbie



Klaus Barbie jugé : un procès nécessaire

ENCORE le procès Barbie ? Encore, oui. Dans le flot des livres qu'il a suscités, celui-ci est le plus court. Tout y est pourtant. Le crime contre l'humanité, c'est, l'auteur le définit en épigraphe, « lorsqu'on tue quelqu'un parce qu'il est né ». André Frossard, témoin à Lyon, ancien prisonnier de la « baraque aux juifs » du fort Montluc qu'il a décrit naguère dans la Maison des otages, « cavalier seul » au Figaro, a reçu après le procès beaucoup de lettres. Tranchant de quelques revers de lame l'injure et la bêtise irrémissibles, il répond et, par-dessus la tête de ses correspondants, s'adresse aux jeunes.

Il dit ce qu'est un crime contre l'humanité, pourquoi l'extermination des juifs était, en ce domaine, une nouveauté absolue, pourquoi ce procès était nécessaire en ce siècle où « jamais l'être humain n'a été mieux étudié, ni mieux guéri, ni mieux tué ».

« Le juif ne pouvait cesser d'être juif »

Un arrêt de la Cour de cassation avait autorisé les résistants à être parés de médailles. D'urgence dérivé ; la Résistance était un combat, de même que la guerre d'Algérie évoquée par M<sup>r</sup> Vergès. « Il n'y a pas d'anciens combattants d'Israël. » Ici, ce refuge

d'enfants juifs que Barbie a expédiés à Auschwitz...  
Pardonnez ? « Quarante ans après, faut-il congédier ces ombres douloureuses qui, faute de sépulture, cherchent un abri dans notre mémoire ? Je crains que cette étrange douceur qui pardonne et aisément le mal fait aux autres ne soit une forme médicamenteuse de l'indifférence. »  
La prescription pour les crimes de guerre, oui. Il faut bien s'arrêter un jour, et toutes les guerres

d'avancement qui précèdent le mal à mort.

Christien Frossard décrit fermement l'antisémitisme catholique. « Ce qu'il reprochait aux juifs [était-il de lui avoir repris Jésus-Christ ou de le lui avoir donné ? ] Le but de l'holocauste, c'était, à travers « ce peuple insoluble dans l'histoire », d'abolir l'idée même de Dieu : « Ce génocide a été, en vérité, une tentative de déicide. Il a montré, en croyant prouver le contraire, que tout être humain a une valeur infinie. »

Barbie, on le devine quand « on met sa conscience en dépôt au siège du parti ». On peut le redévoiler, sous une autre forme. Le mépris de l'homme, on le retrouve dans les manipulations psychologiques et biologiques, dans le gouleu.

André Frossard n'est, nul ne l'ignore, ni bavard, ni balbutiant, ni brumeux. Quatre-vingt-dix pages suffisent à une démonstration claire, tranchante, efficace. Vichy, Le Pen, les révisionnistes, se retrouvent en quelques lignes à leur vraie place. Et l'évocation de la « baraque des juifs » frappe, mais après mot.

Lorsqu'il conclut : « Enfants, soyez vigilants, enfants, méfiez-vous ! », le cri vient bien au-dessus de la météorologie.

JEAN PLANCHAIS.  
★ LE CRIME CONTRE L'HUMANITÉ, d'André Frossard, Ed. Robert Laffont, 90 p., 52 F.

LETTRES ÉTRANGÈRES

Le retour en Italie

de Primo Levi

La 19 octobre 1946, Primo Levi retrouve à Turin, selon sa propre formule, « sa famille vivante, la vitalité de ses amis, le chaleur d'un repas assuré, et un lit large et propre. »

Frère de deux amis se sont écoulés depuis qu'il les a quittés, et quelques années l'un en à Auschwitz, dont il a dressé le mémorial dans son admirable Si c'est un homme — récemment traduit, puis, semble-t-il, oublié par les éditions Julliard qui, malgré la demande pressante du public, omettent depuis quelques mois de le réimprimer.

Un an, durant lequel il tenta de retrouver le chemin de l'Italie à travers ce pauvre continent déchiré, battu, secoué, où toutes les populations se mêlent, dans une sorte d'incertitude hagarde et dépendant confiance, dans le mélange des langues, des besoins, des désirs, des appétits, des ruses. Un an d'efforts absurdes et souvent vains : des trains qui ne partent pas, une route qui va obstinément vers l'Est. Pourtant, malgré les incertitudes et les dangers, une gaieté grave et communicative domine le récit, un mou-

vement, un élan de force et d'espoir. Car il s'agit maintenant de vie, et non plus de mort : de la vie, de la reconquête de la force du corps et de la santé de l'âme.

Tel est le sujet de la Trêve, récit émouvant, burlesque, que traversent des moments de chaleur et de poésie. Au terme de l'odyssée, la vie peut recommencer. La vraie vie, la vie ordinaire — qui pour Primo Levi ne le sera jamais plus.

Plus jamais, malgré les apparences, sa vie ne sera unifiée, plus jamais elle ne sera pacifiée et, tout en menant une carrière normale d'ingénieur chimiste, Primo Levi ne connaîtra jamais que le partage entre « la joie libératrice de raconter » et le retour terrifiant d'un rêve où « rien d'autre n'est vrai que le camp ».

A cette vie déchirée entre l'horreur et la joie, on sait qu'il décide de mettre fin en avril dernier : le respect, la pudeur interdisent de se demander pourquoi. On se demanderait seulement comment il a pu si longtemps y faire face, si l'on ne songeait qu'il en avait fait la matière même de ses livres, le cœur intègre, douloureux, d'une grande œuvre, toute brillante d'une confiance calme, déterminée, inaltérable, dans les pouvoirs de la raison.

DANÈLE SALLENAVE.  
★ LA TRÊVE, de Primo Levi, Grasset, « Les Cahiers rouges », traduit de l'italien par Esmanuelle Joly, 246 p., 42 F.

PRATIQUE

Se bien conduire à l'étranger

Comment saluer en Grèce, lancer une invitation à dîner en Belgique, se plier à table en Grande-Bretagne, converser en Allemagne, téléphoner aux États-Unis ?

Toutes les réponses à ces questions, et bien d'autres, se trouvent dans l'ouvrage de Dominique Perrin et Brigitte du Tanneu. Savoir-vivre international, agrémenté de quelques recettes de plats nationaux.

V. C.  
★ SAVOIR-VIVRE INTERNATIONAL, de Dominique Perrin et Brigitte du Tanneu. Hérès, 207 p., 89 F.

EN BREF

● Le prix Hassan-II des « quatre jurys », doté, par le roi du Maroc, d'un montant d'environ 30 000 F., a été décerné à RENÉ SWENNEN pour son roman Au Trois Frères (Grasset).

● L'Académie Littéraire a décerné son prix annuel au docteur DOMINIQUE GROS pour son livre Le Seul dévot (Ed. Stock/Laurence Perseoud).

● Le prix Témoignage chrétien-Résistance de la bande dessinée - 1988 est allé à HANS SPIEGELMAN pour Mous pour chez Flammarion. (Le Monde des Livres du 27 novembre 1987).

● Le prix de la culture, décerné par la présidence du conseil des ministres italien, a été attribué, cette année, à BERNARD SIMEONE pour l'ensemble de ses traductions de poésie italienne.

● Le 7<sup>e</sup> SALON NATIONAL DES ÉDITEURS RÉGIONAUX et la Fête de la livre de la couture (Pas-de-Calais) se dérouleront cette année les 12 et 13 mars à l'Espace Bernasse de Eperlecques congrès des professionnels du marché de la livre régional, ainsi que des écrivains édifiés à compte d'auteur animés par divers colloques dont un « Hommage à Marguerite Yourcenar ».

● L'Institut du monde arabe (IMA), récemment inauguré à Paris, organisera une rencontre du 3 au 5 mars entre ROMANCIERS FRANÇAIS et ARABES sur le thème « La création romanesque aujourd'hui ». Parmi les romanciers français invités à participer à ce dialogue figurent notamment Alain Robbe-Grillet, Philippe Sollers, Michel Deguy, Hector Bianciotti, Edmond Charles-Roux, Tahar Ben Jelloun (Maroc), laureat du prix Goncourt 1987, Mohammed Dib (Algérie), Gamal Ghazwy (Égypte), Abdelwahab Meddeb (Tunisie), Emile Habibi (Palestine), Assia Djebar (Algérie) et Elias Khoury (Liban), notamment, représenteront les romanciers arabes.

● L'association Histoire au présent organise une journée d'étude sur L'HISTOIRE DE L'ÉNERGIE présidée par François Caron, directeur du centre de recherche en histoire de l'innovation, le 29 février de 9 h 30 à 18 heures, au siège de Gaz de France (23, rue Philibert-Delorme, 75017 Paris).

● L'écrivain suisse de langue allemande ALFRED MUSCHG participera à une rencontre au Centre culturel suisse (38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris), le 3 mars à 20 h 30.

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISE ?

Dans le stock, ou par le réseau de la LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE 9, rue de la Pompe, 75116 PARIS 45-20-87-12

Joël, inedito

كتابنا الاول

LA VIE DU LANGAGE - par Denis Slakta

Des caresses pour le dire

L faut se faire une raison : l'expression de la tendresse et de l'affection paraît toujours un peu risquée en français.

Tenter de dire des caresses, c'est risquer sans cesse l'affection ou le blâme. Et il faut de l'estomac aussi pour digérer tout lapin ou ma poule ; surtout quand survient mon chou en guise d'accompagnement. Heureusement, pétate ! peut servir de contrepoison. Au moins l'amour et le mépris, les gros mots et les mots doux ne rendent pas nos légumes polyvalents.

Mais voilà que la tendresse s'étend et s'enfle jusqu'à pénétrer le discours politique. L'un chante : « Tonton, laisse pas béton », et les autres rient « Tiens bon, tonton » ou complimentent : « Ya qu'un tonton ». Bref, le « tonton populaire », comme on disait pendant la Révolution, fait bouillir les sordeges.

D'ordinaire, les grammairiens hésitent à systématiser les procédés qui manifestent la demande d'amour. De bons linguistes cherchent même à le cacher sous un terme grec : hypocoristique, c'est-à-dire « caressants ».

Comment donc caresser avec des mots ? Depuis longtemps, nous jouissons grâce à petit. Rien de plus agréable qu'un petit restaurant, à tonnelle de préférence, où s'éprouve sans souci : « Ah ! le petit vin blanc », servi avec de « bons petits plats ». De même être branché, c'est éliminer gueleton pour bouffe, tout en gardant pieusement petit pour un petit gueuleton, une petite bouffe.

Et, petit ne décrit plus « une dimension inférieure à la moyenne », mais « quelque chose qu'on trouve aimable, charmant, attendrissant » (Petit Robert). S'attendrir, c'est être et bien attendre ou déplorer la valeur des choses « en quelque mesure », comme dit Charles Bally (1), l'un des rares linguistes à prendre au sérieux, et sans mépris, « les mécanismes de l'expressivité linguistique ». Et la syntaxe suit : quand petit marque la tendresse, très est exclé au profit de bon.

Il suffit d'entendre Molière. A Angélique qui le supplie : « Eh ! mon pauvre petit mari », George Dandin riposte en écho : « Ah ! mon pauvre petit mari ? Je suis votre petit mari maintenant ? (...) Je suis bien assis de côté, et vous ne vous êtes jamais avisés de me dire que j'étais à gauche ? » Très petit mari n'aurait pas valu douze ans ; et bon petit mari aurait plus d'avantage encore.

Au vrai, toutes les institutions sollicitent petit pour séduire. Le mariage et ses alentours, mais aussi la famille et la rhétorique politique. Il y a trente ans, dans Mythologies (2), Roland Barthes montrait le candidat-député comme un « citoyen viril, poussant en avant sa petite famille ». L'instinct chrétien adore « le petit Jésus », tandis que de nos jours beaucoup rêvent d'un bon petit boulot.

Attendez, la douceur cherche encore à s'approprier les diminutifs, surtout - et, etc. Les Français aiment se conter fleurette à l'écrit de ces diminutifs et de compassion, de tendresse, d'amour, et Du Marsais signale (dans l'Encyclopédie) : « C'est à l'occasion de ces sentiments tendres que nos poètes ont fait autrefois tant de diminutifs, rossignolet, ten-

diollet, agnelot, herbettes, fleurette, etc. » Voici l'exemple : « Viens, ma bergère, sur l'herbette/Viens, ma bergère, viens soulète/ Nous n'aurons que nos brabettes/ Pour aimoies de nos amourettes » (Boursault). Ce n'est pas « l'immortelle poésie » mais, enfin, il s'agit d'amourettes, non d'amours ambrés. Ensuite, viendront les grisettes, les gigolettes, les mouffettes... Tout un registre l'amour et le mépris, les gros mots et les mots doux ne rendent pas nos légumes polyvalents.

hésitant entre deux explications : l'influence des enfants (coco pour cœur) ou les pratiques du peuple (babe pour abah).

N'importe pour l'instant. On peut au moins montrer que la formation par déboulement de syllabes est systématique. Prenez les voyelles A, E, I, O, U, suivez l'ordre des consonnes, et vous trouverez des noms et des prénoms d'affection (Dédé, Fanfan, Riri). Voici pour B : babe, bébé, bibi, bobo, bonbon ; pour C : caca, caca, caca, caca, caca ; pour D : dodo, dodo, dodo, dodo, dodo ; pour E : eee, eee, eee, eee, eee ; pour F : fufu, fufu, fufu, fufu, fufu ; pour G : gugu, gugu, gugu, gugu, gugu ; pour H : hoho, hoho, hoho, hoho, hoho ; pour I : iiii, iiii, iiii, iiii, iiii ; pour J : jiji, jiji, jiji, jiji, jiji ; pour K : kiki, kiki, kiki, kiki, kiki ; pour L : lili, lili, lili, lili, lili ; pour M : mimi, mimi, mimi, mimi, mimi ; pour N : nini, nini, nini, nini, nini ; pour O : oooo, oooo, oooo, oooo, oooo ; pour P : papi, papi, papi, papi, papi ; pour Q : quiqui, quiqui, quiqui, quiqui, quiqui ; pour R : riri, riri, riri, riri, riri ; pour S : sisi, sisi, sisi, sisi, sisi ; pour T : titi, titi, titi, titi, titi ; pour U : uuuu, uuuu, uuuu, uuuu, uuuu ; pour V : vavi, vavi, vavi, vavi, vavi ; pour W : wawi, wawi, wawi, wawi, wawi ; pour X : xixi, xixi, xixi, xixi, xixi ; pour Y : yuyu, yuyu, yuyu, yuyu, yuyu ; pour Z : zizi, zizi, zizi, zizi, zizi.

Du point de vue linguistique et discursif, l'affaire Tonton ne manque pas de charme.

D'abord, tonton est franchement affectueux, familier (il implique tu), et répandu. Parce que Onada n'est pas fréquent comme appellatif ; ce que savait Zaza : « Tonton, qu'elle crie, on prend le métro (4) ? » Un tonton, c'est donc un être bienveillant ; il est de la famille, et plus âgé.

Selon qu'on fera porter l'accent sur la bienveillance ou sur l'âge, on passera de la familiarité tendre au recul méprisant. Et n'oublions pas que l'âge de François Mitterrand avait servi d'argument lors de la précédente campagne. A en croire certains, des policiers auraient d'abord utilisé « Tonton ». Plutôt mécontents du succès, les adversaires salvèrent. Du coup, les « familia » du président reprurent l'appellatif à leur compte, en toute sympathie. Le Canard enchaîné pouvait alors, par citation ironique (et implicitement), jouer des deux veules, la négative et la positive.

Tout imprévu : sans référendum, la « faveur populaire » s'empara de tonton pour formuler encouragements, prières et caresses. Afin de parer à ce désastre hypocoristique, la classe politique s'empressa de faire retour au grec : manis et manique serviront de suffixes pour désigner la nouvelle maladie : tontonisme (ou manisme) comme mégalomanie ; et tontonisme comme monomanie, etc.

SELOIN Robert, manie vise « les troubles de l'humour : exaltation euphorique, versatilité, expansivité » ; ou, synonyme d'obsession, le mot désigne « une idée fixe ».

Reste qu'il n'est pas sans intérêt d'évaluer ce que balbutie cet appellatif populaire et enfantin : une demande de protection, liée à un désir de transgression. Voici, entre autres, une formule protocolaire que transgressent allégrement des banderoles comme « Tiens bon, Tonton ! » ; « Colloque. Sous le haut patronage de M. François Mitterrand, président de la République française » (le Monde du 3 février).

Ce que les banderoles caressantes disent à Tonton, président de la République est clair : « Tu es des nôtres ! Nous venons bien ».

- (1) Charles Bally, Le Langage et la Vie, 1925, Droz, Genève, et Traité de stylistique française, 1951, Klincksieck, Paris. (2) « Fofan », le Seuil. (3) Jean Paulhan, Le Répertoire et l'Amour chez les Mémoires, 1970, Fata Morgana, récemment réédité. (4) Raymond Queneau, Zazie dans le métro.



NOUVELLES

Les scrupules

de Châteaureynaud

Georges-Olivier Châteaureynaud est le contraire d'un écrivain désinvolte. L'éprouvé du dandy ou du « lussard ». Chacun de ses livres — recueil de nouvelles ou romans — manifeste un scrupule très grand. Cette sévérité sans indulgence à l'égard de lui-même conduit l'écrivain à ne rien livrer à la publication qui ne fût moralement pesé, balancé, posé à la ripe d'un style irréprochable.

Cette sévérité, ce scrupule, qui sont aussi des expressions de sa courtoisie, n'attachent pas l'inspiration. Ils la fertilisent au contraire, donnent à l'écriture de Châteaureynaud sa densité, son rythme, dans les limites de son espace imaginaire. Dans ses territoires qui sont ceux du rêve et de l'inquiétude, de l'ami, de la peur et de l'étonnement d'exister, les textes rassemblés par La Castor astral, sous le titre La Fortune, trouvent leur place. Les lecteurs familiers de l'œuvre de Châteaureynaud viendront y cueillir poèmes et aphorismes, contes et articles critiques, dispersés en revues ou devenus introuvables. Ils ne seront pas déçus mais retrouveront les thèmes, les hantises et angisses de l'auteur de La Faculté des sciences.

« Je me souviens de l'aube des temps ; c'était un bel embarras. Je me souviens de la fin des temps : on n'était pas plus avancé. » Tout dans l'œuvre de Châteaureynaud cherche une mesure, un ordre au sein même du chaos, de l'anarchie qu'il y aurait à être ; mesure et ordre que la littérature seule est apte à trouver.

PATRICK KÉCHICHIAN.

LA PORTUNE, de Georges-Olivier Châteaureynaud, La Castor astral, 154 pages, 68 F.

RÉÉDITION

Le fantastique

chez Jean Lorrain

« Si Jean Lorrain remonte des Enfers, ce ne sera pas au Vice-erant ni à Monsieur de Phocas qu'il le devra, mais à ces Histoires de masques », note Marcel Schneider dans sa Littérature fantastique en France, accordant à cet auteur le rôle qui lui revient en ce domaine. Aussi se réjouit-on de la réédition, par les soins de Michel Desbrières, des Histoires de masques que complète un autre recueil important, de la même veine : Contes d'un buveur d'éther.

Vision d'un masque équivoque, la nuit dans un train de banlieue, incursion dans le « sursis androgyne » ; image d'un homme, dans un café, porteur d'un masque stercoraire qu'on veut lui arracher alors que ce n'est que son visage, à la sortie d'un hôpital ; apparitions tel-

lucantes dues à l'éthéromanie... Ici Jean Lorrain laisse libre cours à une imagination inquiétante, cruelle, cocasse aussi, illustrant avec maestria une fascination de longue date pour le masque et les jeux ambigus qu'il inspire : « Le masque, écrit-il, c'est la face trouble et troublante de l'Inconnu, c'est la souris du mensonge. » Dans la lignée d'un Hoffmann et d'un Edgar Poe, il explore le monde des hantises, des vertiges et des ambiguïtés démoniaques, mais en y apportant sa propre originalité, le vigueur saccadée du trait, la luxuriance trouble de l'atmosphère — en un mot sa démesure. Tout ce qui fait dire à Edmond Jaloux que les contes fantastiques étaient « la plus parfaite partie de l'œuvre de Lorrain ».

A noter que cette édition, soigneusement préfacée et annotée, comporte une bibliographie complète des œuvres de Lorrain, comprennent les plus récentes rééditions.

PIERRE KYRIA.

HISTOIRES DE MASQUES suivi de CONTES D'UN BUVEUR D'ÉTHÈRE de Jean Lorrain, préface et notes de Michel Desbrières, Christian Piret éditeur, 258 p., 96 F.

HISTOIRE

Dignité

de Marie Leszczynska

La pauvre « Madame Louise XV » a été quelque peu malmenée par les historiens. Parce qu'elle s'est tenue dans l'ombre, fabriquant des enfants à son royal mari, on l'a dite fautive. Et bigote parce que, très pieuse, elle mettait sa foi en action.

Jacques Lavron nous la montre sous un autre jour, dans sa vie de tous les jours, ce qui est resté du même coup la vie quotidienne dans les coulisses de Versailles, au temps de sa plus parfaite splendeur. A vingt-deux ans, alors qu'elle n'a plus guère d'espoir, héritière d'un roi détrôné de Pologne, d'être honorablement « casée », Marie Leszczynska se trouve propulsée sur le trône le plus important du monde, dans les bras du « plus bel homme de France ». Elle en tombe amoureuse, et le restera, en dépit des infidélités d'un époux qui l'a aimée tendrement... durant quatre saisons.

A ces blessures du sentiment s'ajouteront celles que causeront le mort de six enfants, dont le dauphin. Marie n'aura son cœur qu'à ses intimes, dans des lettres fort bien venues, toujours avec une grande dignité. Après une tentative malheureuse d'intervention dans les affaires de son nouveau pays, elle a compris qu'elle n'aura à y jouer aucun rôle politique. Sans s'en affliger, elle resta maîtresse de ses jugements, qui révèlent son intelligence et sa perspicacité.

GINETTE GUYARD-AUVISTE. \* MADAME LOUISE XV, de Jacques Lavron, Librairie académique Perrin, 264 p., 130 F.

si vous voulez tenter de la ramener au sein de l'Association des amis de l'Unité Urbain (M. Malicot, Cité 13, rue de Foy, 75006 Paris. Tél. : (1) 43-26-96-99).

Les éditions Plein Chant lancent une NOUVELLE COLLECTION, intitulée « Xylographies », initiée par Jean-Pierre Thomas. La collection est inaugurée par un ouvrage retraçant le cheminement artistique de Michel Lescaux, sculpteur, graveur sur bois et illustrateur. A travers la reproduction de 1987 de ses œuvres, (Plein Chant, Bassac, 16128 - Châteaufort-sur-Charente, 88 p., 54 F. Distribution Distalpe).

En vue de la publication de la correspondance complète d'OCYVAE MIRBEAU, toutes les personnes possédant des lettres inédites de Mirbeau, ou appartenant à Mirbeau (en particulier des lettres à Paul Hervieu, ou de Paul Hervieu), sont priées de bien vouloir prendre contact avec : Pierre MICHEL, 16, square les Anciennes-Provinces, 49000 ANGERS.

Dans le cadre de la Revue satirée, le centre Georges-Pompidou propose, le 26 février à 21 heures (petite salle), une REPRÉSENTATION de Nazario d'Espinoza II, de Jean Daire (texte publié aux éditions POL), dont une mise en scène d'Anne Teyssie.

Le livre français a-t-il un avenir? report au ministère de la Culture et de la Communication. Qui répondent les libraires L'œil du groupement. ACTES SUD, Arles. L'AIDE MÉMOIRE, Paul. L'ARBRE A LETTRES, Paris 5<sup>e</sup>, Paris 7<sup>e</sup>, Paris 14<sup>e</sup>. AUTREMENT DIT, Paris 5<sup>e</sup>. BIFFURES, Paris 6<sup>e</sup>. LIBRAIRIE BLEUE, Paris 11<sup>e</sup>. CALLIGRAPHIE, Cahors. LE CHANT DU MONDE, Engliem-les-Bains. COMPAGNIE, Paris 5<sup>e</sup>. GERONIMO, Metz. GRAFFITI, Castres. LIVRE STERLING, Paris 9<sup>e</sup>. LA MACHINE A LIRE, Bordeaux. MILLEPAGES, Vincennes. DU MONDE MÉDITERRANÉEN, Angoulême. DES NOUVEAUTES, Lyon. OMBRES BLANCHES, Toulouse. LA PAGE BLANCHE, Montpellier. LA RÉSERVE, Mantes-la-Jolie. LES SANDALES D'EMPEDOCLE, Besançon. LA TERRASSE DE GUTENBERG, Paris 12<sup>e</sup>. TROPISMES, Bruxelles. LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ, Grenoble. VENT D'OUEST, Nantes. VENTS DU SUD, Aix-en-Provence.

Isaiah Berlin reçoit le premier prix Agnelli. Le philosophe anglais Isaiah Berlin, soixante-dix-neuf ans, s'est vu décerner le 18 février à Turin le prix Sénateur-Giovanni-Agnelli, destiné à récompenser une œuvre valorisant « la dimension éthique dans les sociétés avancées ». C'est l'actuel président de la Fiat, petit-fils et homonyme du fondateur de la firme automobile piémontaise que le prix commémore, qui a voulu créer ce Nobel italien avec la conviction que le meilleur rempart contre « le retour d'idylles Arcadiques anti-industrielles » est une participation des grandes entreprises à la promotion « des valeurs de la liberté, du respect de la personne humaine et de la morale ». Le jury est composé de l'ancien chancelier allemand social-démocrate Helmut Schmidt, également économiste, de l'italien Giovanni Spadolini, historien, ex-premier ministre républicain et actuellement président du Sénat, de Roger Fauroux, directeur de l'ENA et ancien PDG de Saint-Gobain, et de l'économiste universitaire et essayiste américain Felix Rohatyn.

Isaiah Berlin a été choisi comme premier lauréat de ce prix (doté de 200 000 dollars et décerné tous les deux ans) pour son élucidation inlassable, en un siècle d'« évaluation idéologique et de visions nihilistes », du concept de liberté (1). C'est parce qu'il est « un des plus éminents penseurs libéraux du siècle » qu'Isaiah Berlin a été distingué. Non sans ambiguïté. Car Sir Isaiah n'est pas un libéral au sens où l'entendent les économistes : partisan du laisser-faire des lois du marché. Le philosophe britannique se veut, lui, « tenant de l'Etat social » dont l'incarnation est à ses yeux le New Deal rooseveltien et l'avenir, sans doute, le keynésianisme, dont on sait le retour en force théorique, y compris aux Etats-Unis après l'échec un peu partout de l'hyper-libéralisme d'inspiration friedmannienne.

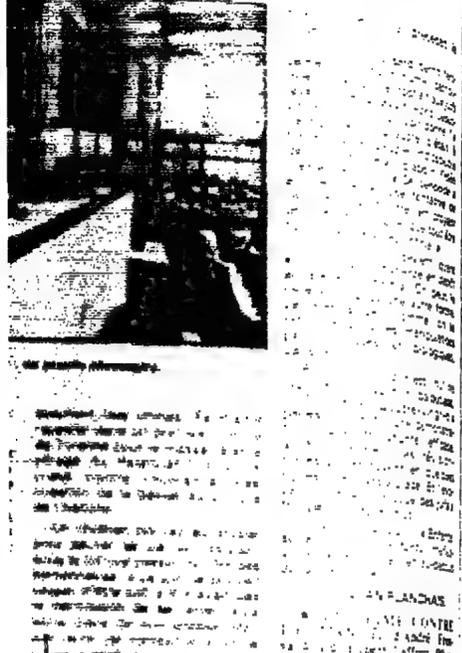
JEAN-PIERRE CLERC.

(1) D'Isaiah Berlin, ont été, notamment, traduits en français Karl Marx, chez Gallimard, et Les Penseurs russes, chez Albin Michel.

Le Monde PUBLICITE LITTÉRAIRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4356

LA VITRINE DU LIBRAIRE

tee à tous les Barbie



LETTRÉS ÉTRANGÈRES

Les lettres étrangères... (The text in this section is very faint and difficult to read, but it appears to be a list or review of foreign literary works.)

OU TROUVER LE LIVRE ÉPUISE? LE TOUR DU MONDE

● ESSAIS

# Enfants de la science, question de conscience

Insémination artificielle, « bébés éprouvette », embryons congelés, mères porteuses, etc. : l'enfant de l'esclave, un livre de François Terré, confronte avec vigueur le droit et la science et fait réagir, ici, Jean-Denis Bredin et le père Bernard Matray.

COMMENT le droit ne s'interrogerait-il pas sur les « enfants de la science » ? L'enfant de l'insémination artificielle, l'enfant de la fécondation *in vitro*, le bébé éprouvette, l'enfant veau d'un embryon congelé, né un an, dix ans, pourquoi pas un siècle après la mort de ses parents ; un jour peut-être l'enfant de la femme sans homme ou celui de l'homme « enceint »... ; au-delà l'enfant « corrigé », l'enfant « programmé » par les manipulations génétiques... que de questions posées au droit qui garde pour fonction de fixer des normes, de séparer le licite de l'illicite...

Qui est le père légal, la mère aux yeux du droit ? Le contrat passé avec la mère porteuse est-il valable ? Peut-on légitimement rémunérer le sperme vendu, l'ovule ocellé ou l'utérus mercenaire ? Quelles sont les conditions posées à la naissance de l'enfant posthume ? Et nos descendants seront-ils autorisés « à fabriquer un bel enfant comme on achète un chien de race », à mettre dans le berceau l'enfant idéalement programmé sur le modèle croisé de Marilyn Monroe et d'Albert Einstein ?

Les livres sont nombreux où la science, la religion, la morale, l'éthique — science de la morale tentée de devenir la morale de la science, — le droit surtout fixent, ou proposent des normes (1). François Terré est juriste. Mais sa culture autorise un projet ambitieux. Il prend ensemble les disciplines de l'esprit, il les confronte, il les nourrit les unes des autres. Il y ajoute une part miraculeuse : l'humour. De cette réflexion sans frontières, que sert une écriture limpide, naît un livre étonnant.



Problèmes nouveaux ? Ou plutôt nouveaux épisodes d'une histoire très ancienne ? Les dieux se sont toujours dispensés de la simplicité génétique : les enfants non conçus, les vierges fertiles sont nombreux dans leurs aventures privilégiées. Mais il n'y a pas que les religions ni les légendes à poser, depuis toujours, les énigmes de procréations compliquées. Le droit lui-même n'a pas cessé de s'interroger sur la vie, la filiation, la personne, de la

ensemencé ni à un animal fécondé, l'idée, même inconsciente, que la reproduction de l'homme est autre chose qu'une simple fabrication... Regardons ailleurs : les questions que pose la « location » d'un ventre, gratuite ou rémunérée, ne sont pas nouvelles pour le droit. Depuis la nuit des temps, les nourrices ont vendu leur lait — ce qui désespérait Rousseau : « Les femmes mercenaires, s'indignait-il, sont aussi devenues les mères d'enfants étrangers pour qui la Nature ne leur disait rien. »

### La vie, la mort, le droit

Peut-on céder son lait, louer ses seins ? Peut-on vendre son corps ? Le louer en entier ou par morceaux ? A quel moment la personne humaine naît-elle aux yeux du droit ? Dès la fécondation ? A la naissance biologique ? Entre les deux, en ce temps imprécis où l'embryon devient fœtus ? Et si l'embryon n'est pas une personne, peut-on alors en disposer librement, peut-on s'en servir, peut-on le détruire sans commettre ni délit ni crime ? La mort, comme la naissance, n'a cessé de poser problème au droit. Peut-on disposer de sa vie ? Peut-on aider celui qui veut mourir ? A quel moment l'homme meurt-il ? Que fait le droit si le mort revient ? Bon gré mal gré, le juriste, parfois bousculé par les découvertes, éclairé ou retenu par la morale, par la religion, n'a jamais cessé de prendre en compte les progrès de la science.

Il a dû admettre des atteintes à l'intégrité du corps, que commandaient la vie sociale ou la protection de la personne : ainsi la vaccination, l'examen prénatal, l'analyse comparative des sangs, l'allocoest... Il a placé des présumptions comodes sur les piliers de la nature et de la morale : que l'enfant dont est accouchée la femme est « né d'elle », que le mari est le père de l'enfant veau du ventre de sa femme.

Mais il a dû nuancer, écarter les présumptions pour faire quel- que place à la vérité contre la fiction raisonnable : ainsi le désaveu de paternité. L'évolution récente de notre droit a déjà cherché une frontière entre la conception et la vie, elle a ouvert la voie à la distinction de l'embryon, dépourvu de personnalité juridique, et du fœtus-dont-de-celle-ci. Au fond, le droit n'a jamais cessé de résoudre d'insolubles questions : la part de la vérité biologique et de la volonté humaine dans la filiation ; la place de la morale collective et de l'exigence individuelle ; le rôle de l'argent...

Ainsi la confrontation du droit et de la science — observée sur un très long parcours — permet à François Terré une conclusion réconfortante pour le juriste qu'il est : le droit français peut, sans doute, à l'aide des instruments dont il dispose, et sans bouleversement législatif, faire face aux nouveautés actuelles de la biologie. Rien qui mérite un trop-plein d'agitation éthique, le zèle et les batailles des faiseurs de loi. Le droit français des dernières années du vingtième siècle peut accueillir toutes les formes d'insémination artificielle, consacrer la maternité « pour autrui » — pourvu qu'elle soit gratuite, — admettre même pendant un délai raisonnable l'insémination *post mortem*, sans avoir à se contraindre ou se bouleverser. « Il manifeste de la sorte sa singulière puissance d'adaptation. »

François Terré va loin — certains trouveront qu'il va trop loin — dans les perspectives juridiques qu'il croit ainsi ouvertes aux progrès des connaissances de la biologie. Mais, en même temps, il veut marquer les limites que la génétique ne devra pas dépasser. Au cœur de son livre, au cœur du débat, il y a l'enfant, le désir

d'enfant. Volonté de transmettre la vie ? Fidélité à des normes sociales ou à un modèle familial ? Repliement sur la famille nucléaire, seule forme vivante de sociabilité ? Peur de la solitude ? Soit de postérité, sinon d'éternité, dans un monde qui n'en promet pas d'autre ? N'importe. Le désir d'enfant veut d'être pris en compte par le droit. Chacun s'efforce de persévérer, et persévérer c'est notamment se reproduire.

Mais le désir d'enfant ne peut créer le « droit à l'enfant ». François Terré n'est pas le premier à dénoncer cette conception perverse du droit, des droits, qui tend à en diluer le sens, dans les catalogues et le fractionnement des revendications : droit à l'enfant, droit à la vie, droit à la santé, et pourquoi pas à la jeunesse, à la beauté : « Il n'y a ni droit à l'enfant ni droit d'en faire un

la personne humaine et l'identité de la personne humaine. « Car c'est toujours de la personne humaine qu'il s'agit. »

On objectera qu'il est plus facile de poser les principes de civilisation que d'en mesurer à chaque progrès de la science l'exacte application, et François Terré, appuyé sur les principes, passe sans doute trop vite sur les manipulations génétiques, qui tôt ou tard poseront problème au droit. On dira aussi que le rempart d'une civilisation — bien incertain — incite à définir une civilisation vertueuse, « supérieure » ; et certains trouveront sans doute quelque parenté entre la « pensée » de Finkelkraut, menacée de défaits, et le « droit » de Terré, tout au contraire permanent et vainqueur : morale judéo-chrétienne, pensée européenne, culture des Lumières, civilisation méditerranéenne...

### Monologue ?

Il est rassurant de penser que, en matière de droit des personnes, notre droit positif n'est vraiment resté en cause ni par les découvertes actuelles sur les processus biologiques de la procréation ni par les comportements sociaux absolument inédits que ces découvertes rendent et rendront possibles. C'est le premier enseignement que l'on retirera de la lecture de l'Enfant de l'esclave. Dépourvue de tout fondement réel est l'inquiétude qui pourrait s'emparer de quelques-uns à la pensée que des situations humaines créées de toutes pièces par la biologie (les embryons congelés, par exemple) ne rencontreraient qu'un « vide juridique » et resteraient dès lors sous le menace de tous les arbitraires.

L'histoire du droit plaide en faveur de sa solidité et invite à plus de confiance. Il suffit de bien utiliser les catégories juridiques traditionnelles pour faire face à toutes les innovations. L'appareil juridique fonctionnera ainsi, et là est l'essentiel.

Tel est le projet. Sa mise en œuvre est moins évidente. Exemple : la situation des mères porteuses, qui s'engagent par contrat à abandonner leur enfant à la naissance en échange d'une contrepartie financière, peut être reconnue. Un bon fonctionnement du droit devient possible si l'on s'inspire du statut juridique des fiancées. Il faut y penser. Il s'agit, en fait, du statut juridique de la promesse avec les conséquences de son éventuelle non-réalisation. La mère porteuse sera respectée dans sa maternité et l'enfant dans sa

filiation, si un délai de huit jours après la naissance permet au tout impatient de ne pas procéder à l'abandon. Cela posé, le droit restera muet sur cette fabrication d'enfants et la main sur le marché ne manquera pas de survenir. Mais le fonctionnement est saut.

Cette logique du fonctionnement n'est pas sans risque, surtout si, pour finir, le droit devait se retrouver purement et simplement à la remorque de la science. Dans la collectivité nécessairement limitée et pluraliste qu'elle régit, il est hors de question que la loi positive impose un projet de normalisation des comportements à caractère totalitaire et refusé, par exemple, toutes les avancées de la science. Mais il existe une relation dialectique entre le droit et l'éthique qui fait que tout juriste devrait être aussi, par un côté de lui-même, un moraliste.

Sans réflexion plus approfondie sur les valeurs structurantes pour la société qui sont incluses dans la paternité, la maternité, la filiation, le rapport entre les personnes pourrait être livré aux seuls désirs qui traversent les individus. Le droit sauvera-t-il alors sa normativité ou sera-t-il le simple reflet d'une force qui tirent en tous sens ?

Le juriste et le moraliste doivent entrer en dialogue — au cœur de la même personne ou mieux encore, dans une concertation à plusieurs. Ce serait la fin du monologue et personne ne serait perdant.

BERNARD MATRAY  
prêtre, département  
d'éthique biomédicale  
du centre Sévres

pour autrui », écrit-il. Il y a « la liberté » d'en désirer un, et la liberté d'aider l'autre à en avoir un. L'enfant « à tout prix », produit nécessaire d'un « droit à l'enfant », voilà ce que le droit ne saurait admettre...

### La morale, l'éthique, la civilisation

Car la frontière n'est pas si claire entre « l'enfant à tout prix » et l'enfant « comme je le veux », ou comme le veut l'Etat, ou comme le veut la science, l'enfant modèle, l'enfant programmé. Sur ce chemin se profilent les manipulations génétiques, la stérilisation forcée, l'élimination des personnes « dangereuses »... On sait la suite.

François Terré oppose, en conclusion de son beau livre, aux risques effrayants des manipulations génétiques, la morale, ou, si le mot choque, l'éthique, et, si le mot choque encore, la civilisation, une civilisation exprimée par un droit : une civilisation, un droit, qui tirent leurs origines de la philosophie grecque et de la théologie judéo-chrétienne, qui sont les héritiers de l'esprit juridique latin, enrichi par les siècles... Cette civilisation impose, selon Terré, au débat génétique le respect de deux règles : la dignité de

Mais qu'importe après tout les origines d'une conception de « l'homme » devenue le consensus théorique des civilisations, la « morale universelle » proclamée notamment par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Libre à nous de discuter sur la légitimité des cultures et des droits. Mais quels autres obstacles existe-t-il à la manipulation du patrimoine génétique de l'homme que la dignité de sa personne et son identité ?

On n'épouse pas, en quelques lignes, la richesse d'un livre qui confronte, si vigoureusement, les connaissances et les idées. « Le savant », écrit François Terré, est par essence un spécialiste. Il y a tout au contraire, en tout juriste, si spécialiste qu'il puisse paraître, un généraliste. En tout juriste ? Il exagère. Mais généraliste il est, dans ce livre, au vrai sens du terme, traversant les champs de connaissances, comme il se faisait au temps des Lumières.

JEAN-DENIS BREDIN.  
★ L'ENFANT DE L'ESCLAVE, de François Terré, Flammarion, 228 p., 79 F.

(1) On peut consulter notamment l'excellent livre de Jean-Louis Bandouzi et Catherine Labrousse-Rioja, *Produire l'homme, de quel droit ?* (PUF, 1987).

### ● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

## Une petite merveille !

(Suite de la page 19.)  
Les parents d'Antoine ont péri carbonisés dans leur R 5, un 15-8 ; ainsi parlent les constats. Ce n'est pas que Stella ait le culte des morts, mais tant qu'à en avoir un, de culte, elle qui ne respecte rien, pas même la grammaire, celui des cimetières lui va. Elle y chaperde. Elle fait pousser de tout, autour de leur pavillon de banlieue. Elle tête de la cartomanie. Toutes les audaces : elle écrit. Un petit éditeur publiera. *Merde à celui qui le lira*, dit le titre. C'est sa façon d'être pudique. En fait, elle y parle des plantes, des animaux. Buffet revu par Saint-Exupéry, un moine gnanquan. Il restait à dire des choses neuves sur les moutons et les pissenlites, le saviez-vous ? Cette sorcière dévorée par ses abysses à des candeurs de bergère : c'est sa façon d'être originale.

Un deuxième livre, *Cissés X*, et nos amoureux du siècle troquent le pavillon pour un caravane en forme de goutte, aux lisières d'un village bien franchouillard. L'instinct apporte de la lecture à Stella et rêve de sa crinière. La librairie, aussi. Un curé moderne, je l'ai dit, faire en elle un terrau où semer le bon grain. Une petite demeure prend goût à la roulotte.

Stella devrait enfanter, se dit-on, heureuse comme elle est, et proche de la nature. Mais elle a réponse à tout : elle n'a pas besoin d'être « prolongée », elle « n'est pas une ligne de métré » ! Tromper la mort ? Celle-là, cinq minutes après, t'y penses plus ! Stella se joue des contradictions. Elle peut être végétarienne et manger du foie gras. Friche, baise et métaphysique à jet continu ! Papasse, « l'emploi la botterait ». Stella est d'une autre planète parce que de la Terre, fanatiquement.

ENCORE du résumé ? La caravane fait l'Espagne, ce pays bizarre où on appelle les filles « pilier » (Pilar), allez savoir pourquoi ! Stella parle la langue sans l'avoir apprise, c'est sa façon d'être illettré. Au retour, le temps a passé, à sa manière habituelle, sans crier gare. Nos tourtereaux ont chopé la soixante-dizaine comme on attrape un thume des foins. Ils s'en aperçoivent en voyant les contemporains disparaître, bande de lâcheurs. Ils ne sont pas le genre à

s'incruster. Se tuer ensemble ? Ils se ratent : c'est leur façon de rendre hommage à la vie.

Faut-il se réjouir de les voir survivre ? Les révélations salissantes menacent. Il se pourrait bien qu'Antoine, qu'on croyait grisé de sa Stella, ait pris du bon temps, nagé, avec une petite vendeuse. Par chance, la dénonciation adressée par une jalouse n'arrive pas à destination et se perd dans une poche de robe de chambre, futur lincoln d'un chaton mort-né.

Un cancer emporte Antoine, Stella ne le supporte pas. On le retrouve rasé, asséché, tranquillisé de force, étiqueté folle. Une bonne occasion de proclamer ce qu'elle a toujours pensé : qu'elle n'est personne en particulier, qu'elle est tout le monde, aussi vrai que les petites filles se croient princesses ou marchande. Plus rien ne s'oppose à ce qu'elle prenne pour une chatte sa voisine, laquelle se prend pour la reine d'Angleterre. Dans la vie dite sensée, on voit pis ! Stella réinvente l'alphabet, le calendrier, ses instruments à domestiquer l'improbable. Pour elle, Antoine vit toujours. Si elle accroche sa pauvre tresse blanche, en se peignant, elle pense : « Tu me fais mal, mon biquet ! » La mort n'aura plus qu'à passer par là. Une formalité !

J'AI mal résumé, mais tant pis. C'est l'ennui avec les livres brefs et réussis : tout y compte. On ne peut que renvoyer au texte même.

La paraphrase aimante ne suffit pas. Mais le jugement littéraire circonstancié, on s'y résout mal. Sechez que, oui, Zazie, la *Junent* verte, la *Hobersaute* d'Audiberti, on y pense, mais Béatrix Beck a bien gagné d'être citée en elle-même, pour elle seule. L'ont mérité sa gouaille inspirée, sa cocasserie constante, ses fulgurances jallissantes. D'un terrain vague, d'une chevelure ample, d'une flambee de désir, le miracle de l'écriture tire des feux d'artifice, vengeant tous les rêves, réconciliant corps et âmes.

J'y pense : Stella Corfou est un livre charnel sur l'âme. Enfin je crois.

★ STELLA CORFOU, de Béatrix Beck, Grasset, 138 p., 63 F.

Je l'ai lu





● HISTOIRE

# Moi, Auguste empereur du monde

La Rome impériale ou la genèse d'un Etat moderne : avec Claude Nicolet, un guide stimulant.

LES inventaires se font après décès. Celui que dressa le Romain Octave, devenu l'empereur Auguste, n'échappa pas à la règle : il suit la mort de la Rome républicaine. Mais surtout, il accompagne la remodelage d'une ville (qui reçut d'Auguste son visage « éternel ») et d'une forme de pouvoir fondamentale pour notre civilisation. Les empereurs romains sont aujourd'hui des favoris du roman historique, grâce notamment aux anecdotes piquantes de leur biographe Suetone. Ils méritent aussi que l'on réfléchisse sur ce qu'ils ont bâti, et Claude Nicolet est pour cela un guide stimulant.

Son livre part d'une célébration : en l'an 2 avant J.-C., à l'occasion de son soixantième anniversaire, Auguste voulut donner à ses concitoyens le spectacle permanent de leur Empire. Il avait déjà fait élever des monuments chargés de symboles : son mausolée, inspiré par celui d'Alexandre à Alexandrie ; l'autel de la Paix, associé à un gigantesque cadran solaire dont il marquait la ligne équinoxiale, coïncidant avec la naissance du prince (23 septembre). Cette année-là, il

inaugura un nouveau forum, orné d'allégories des provinces de l'Empire, et un temple de Mars vengeur. « La géographie allégorique rejoignait les mythes cosmogoniques de la souveraineté pour marquer l'accomplissement des temps ».

Dans ces ensembles triomphaux, une série de documents se distinguent par leur contenu réel. Devant le mausolée, des tables de bronze recouvrent un compte rendu écrit des actions du prince, les *Res gestae divi Augusti*. Elles contiennent un exposé du monde que les militaires et les savants de Rome avaient conquis ou exploré. Remanié en 13 après J.-C., un an avant la mort du prince, ce texte avait été conçu quinze ans auparavant. Sous un portique, fut affichée une carte du monde, préparée par Agrippa et achevée par Auguste entre 7 et 2 avant J.-C. C'était l'aboutissement d'un formidable travail de relevé et de toute une tradition romaine, l'exposition dans les temples de cartes des victoires. Enfin, Auguste rédigea son testament et l'accompagna d'un *Etat de l'Empire* où il classait, par

régions, les forces militaires et les finances. Trois documents analogues, rationnels et humains, exaltaient la paix conquérante de Rome.

Claude Nicolet les illumine par des analyses et des discussions vives et denses, reconstituant la représentation augustéenne du monde, et sa cartographie. Ecartant la « lecture anthropologique » des textes anciens, il s'appuie sur d'abondantes citations, souligne les rapports entre savants grecs et latins.

### Contempler la carte du monde

Le monde, plus grand, plus précis, reste très inexact, mais pour la première fois, les Anciens en dressent un inventaire complet, à des fins politiques. L'Empire réalisé, la science permet aux maîtres d'admirer le domaine que les dieux leur ont confié. Comme dira, en 298, Eumène d'Autun, il proposa de la carte exposée sous des portiques de sa ville : « *Maintenant, nous avons plaisir à contempler la carte du monde, maintenant enfin que nous n'y voyons plus une terre étrangère !* ».

Dans le domaine administratif, les perfectionnements portent sur deux manières de contrôler les hommes et d'afficher les ressources, le recensement des citoyens, vieille institution romaine, et le cadastre, technique maîtrisée dès la fin de l'époque républicaine. Auguste a-t-il dénombré l'ensemble des habitants de l'Empire ? Non sans doute : le fameux recensement au cours duquel naquit Jésus était un simple inventaire après prise de possession, limité à la Judée. Mais il suppose la transmission, l'exploitation et l'archivage de résultats détaillés. L'Etat républicain dominait des communautés humaines plutôt que des ensembles territoriaux. Avec Auguste, l'administration « commença à se modeler sur l'espace plus que sur les hommes ». C'est la genèse d'un Etat moderne, enraciné politiquement et spirituellement à Rome. L'Urbs, la ville, domine l'*orbis terrarum*, le monde habité, directement et sans rival ; et jusqu'à aujourd'hui, la bénédiction pontificale s'adresse « *ubi et orbis* ».

PIERRE CHUVIN.

★ L'INVENTAIRE DU MONDE GÉOGRAPHIQUE ET POLITIQUE AUX ORIGINES DE L'EMPIRE ROMAIN, de Claude Nicolet, Fayard, 350 p., 160 F.

LA FRANCE 3<sup>e</sup> SUPERPUISSANCE  
Les Anglo-Normans, les Russes et sans influence de la France dans le monde : culture, langage, politique, économie, science et arts. De nos jours, retour de police : les armées, les sciences et les techniques. Editions : le domaine territorial mondial (sans publicité). DGM-TOM, l'Asie et les 40 pays d'Europe. 256 pages, 90 F. Franco chez l'éditeur : FRANCIS DE PREUIL CHATEAU DE PREUIL 49560 NUEL-SUR-LAYON

# Desiderius Erasmus, philosophe à cheval

Une biographie du grammairien de Rotterdam qui fut le premier maître à penser à l'échelle de l'Europe.

LÉON HALKIN, professeur d'histoire à l'université de Liège, sait probablement de Desiderius Erasmus de Rotterdam tout ce qu'on peut en connaître aujourd'hui, et la biographie qu'il lui consacre est ce qu'il est convenu d'appeler « l'œuvre d'une vie ». Tous les épisodes rapportés ont été soigneusement recoupés, les faits sont avérés, les livres du maître et sa correspondance ont été passés au tamis le plus fin de la critique historique, et ils sont cités et commentés avec abondance, parfois avec surabondance : on aimerait que le biographe soit assez modeste pour prendre quelque recul avec son personnage et qu'il se risque à le replacer dans l'ensemble du décor intellectuel et historique de l'époque.

Mais Léon Halkin ne se permet pas ce genre d'audace ; il n'avance que ce qu'il sait de manière certaine, et son propos concerne Erasmus et lui seul. En fait, le propos d'Halkin vise un but bien précis : montrer, contre certaines interprétations agnostiques ou antireligieuses de l'œuvre d'Erasmus, que le théologien de Rotterdam a été, tout au long de sa vie et de ses écrits, un parfait humaniste et un parfait chrétien, et que tout son enseignement n'a jamais tendu, au contraire de la révolte de Luther, qu'à maintenir la cohésion du monde catholique autour des valeurs redécouvertes par la connaissance des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'humanisme au service de la foi.

### Le véhicule de la gloire

Les textes cités par Léon Halkin à l'appui de sa thèse sont trop nombreux et trop explicites pour qu'on puisse la réfuter facilement. Au reste, il y a longtemps que Lucien Febvre a montré, à propos de Rabelais et de ses contemporains, que l'on ne pouvait pas, sans grave anachronisme, poser à leur sujet le problème de l'incroyance dans les termes que nous employons aujourd'hui — ni même dans la problématique des hommes des Lumières : Erasmus croyait en Dieu de tout son esprit, et s'il aimait étudier et écrire avec un plaisir proche de la volupté, cet appétit de savoir et de dire, de comprendre et d'enseigner, était inséparable du service de la foi.

Mais si la démonstration d'Halkin n'est pas bouleversante de nouveauté et ne pourra surprendre que les derniers tenants de l'association anticléricalisme-incroyance, il y a dans cet essai biographique, sous-jacents au propos central et malheureusement juste esquissés, quelques profils de réflexion autrement passionnants. Sur la diffusion des idées d'abord. L'auteur montre parfaitement les difficultés que rencontre son modèle — fils illégitime, famille pauvre, moine sans vocation, étudiant fanfaron de la Sorbonne — pour survivre et acquiescer de quoi s'acheter les livres latins et grecs, coûteux et indispensables. Recherche de mécènes, emplois subalternes, rédactions de circonstance, préceptorat de fils de familles influentes. Mais ce qu'on distin-

gue également en filigrane chez ce jeune homme pauvre, c'est sa volonté de faire connaître et d'imposer sa suprématie intellectuelle — et, au bout du compte, d'en tirer des bénéfices de confort : Erasmus est sans doute le premier savant à avoir mis autant de soin et d'énergie à sa « publicité ». Et c'est aussi, du même coup, le premier maître à penser à l'échelle européenne.

Le premier véhicule de sa gloire, c'est son cheval. Il va partout, des Pays-Bas en France et d'Angleterre en Italie. C'est sur le dos de sa monture, pour tuer l'ennui et le désœuvrement des journées de voyage, qu'il compose *l'Eloge de la folie*. Et s'il parle mal le français — qu'il écrit parfaitement, — s'il ignore l'italien et l'anglais, le latin suffit à le faire comprendre de ceux qui lui importent : les membres influents de cette Europe des idées dont il a pressenti l'émergence et la force.

hauts dignitaires religieux venant chercher auprès de lui conseils, méditations, interventions et déclarations. Erasmus va s'entourer d'un secrétariat important, créer un réseau de correspondants qui va quadriller le territoire de son magistère. En ces débats du seizième siècle, dans une Europe quasiment illettrée, le petit moine à demi défrôqué, spécialiste de philologie latine et grecque, devient, dans les querelles d'un temps troublé, une figure politique de première grandeur.

Il est évidemment tentant de tracer un parallèle entre cette aventure intellectuelle et celle des marchands qui, dans le même temps, créent les fondements de l'Europe capitaliste. Il y a chez le grammairien de Rotterdam et chez les négociants de la Hanse la même perception d'un espace nouveau ouvert à la circulation des idées et des biens, une même ambition, à la fois audacieuse et



Un petit moine à demi-défrôqué qui devient une figure politique de première grandeur.

Erasmus ne se contente pas de publier ses livres, ses traductions, ses commentaires de la Bible ou de l'Evangile ; il fait également éditer des extraits de sa correspondance avec le pape ou avec les princes ; et s'il s'installe à Bâle, c'est en premier lieu parce que cette ville abrite la plus belle chambre d'écho qui se puisse offrir à ses écrits, le meilleur imprimeur de l'époque, Jean Froben.

Par la suite, sa réputation étale, les rois, les princes et les

prudente, un même esprit d'entreprise, et, au bout du compte, une même manière de conjuguer la liberté, notamment dans les rapports avec le pouvoir politique. Liberté de l'esprit, liberté du commerce : les ambitions et les revendications des humanistes et des marchands étaient sans doute beaucoup plus proches qu'ils ne l'imaginaient eux-mêmes.

PIERRE LEPAPE.

★ ERASME, de Léon E. Halkin, Fayard, 500 p., 140 F.

## Athènes ou l'Etat de grâce

Le point de départ de ce petit livre dense est une conférence prononcée à Berlin en 1984 au congrès des historiens allemands. Abordant l'histoire sous l'angle de l'anthropologie, Christian Meier avait choisi d'explorer les rapports unissant, dans la société grecque antique, la politique et la grâce. L'essai, publié aujourd'hui en France par Paul Veyne, qui l'a traduit, prolonge la réflexion d'alors. L'ouvrage a gardé la tonalité de l'exposé oral qui est à son origine.

Le sujet ne va pas sans paradoxes. La politique et la grâce, notion que nous réduisons à une valeur esthétique, n'ont pour nous rien de commun. Mais elles sont étroitement imbriquées dans la cité grecque. Ce lien concret même une de ses originalités essentielles. Deux textes associant grâce et cité, *charis* et *polis*, décrivent ce problème d'anthropologie historique : l'*Oresteia* d'Eschyle et l'oraison funèbre que Thucydide met dans la bouche de Périclès après les premiers combats de la guerre du Péloponnèse.

rien morts pour leur patrie du prestige de la grâce. Elle participe de la vertu politique.

Le second chapitre esquisse une « définition de la grâce ». Une série d'approches foue le champ d'extension du concept : ses liens avec la beauté, le charme et l'élegance ; son enracinement dans le monde archaïque ; son rôle moteur dans une structure sociale où prévaut l'échange de dons. En une formule, la *charis*, c'est plaisir et complaisance.

Selon un parcours chronologique, l'auteur décrit alors le « style de la noblesse » et le rapport nécessaire entre la conception de cet idéal politique et les valeurs aristocratiques. La cité démocratique assumera cet héritage en le renouvelant. Pour Périclès, le corps civique vit des regards murés de chacun de ses membres. Il réunit avec une gracieuse nonchalance ce qu'il entreprend. Il sait enfin donner à son cadre de vie toutes les magies de l'art. Dans la *charis* se confondent désormais puissance et splendeur.

Pourquoi l'Athènes classique s'est-elle conservée ce moule aristocratique ? Pourquoi l'Empire romain et nos Etats modernes l'ont-ils ignoré ? La réponse passe par une analyse des limites de la grâce dans les cités démocratiques grecques : roulement de la laideur, chute de l'autarctie, étroitesse du corps civique. On voit combien cet essai suggère ouvre la voie à d'autres études.

HERVÉ DUCHÈNE.

★ LA POLITIQUE ET LA GRACE. ANTHROPOLOGIE POLITIQUE DE LA BEAUTÉ GRECQUE, de Christian Meier, Le Seuil, 128 p., 79 F.

### La « charis », c'est plaire et complaire

Le procès d'Oreste traduit le conflit entre deux types de droit, mais surtout la manifestation éclatante de la *charis* dans la *polis*. Cette idée guidait en 1980 la mise en scène berlinoise de la trilogie par Peter Stein. Si Athènes emporte la décision, obtient l'acquiescement de l'accusé et apaise les Erynies, c'est avec le secours de la Persuasion, compagne de *Charis*. De même, Périclès pare le courage des citoyens athé-

Michel Malferoll  
**LE TEMPS DES TRIBUS**  
L'éthique et l'anthropologie dans les sociétés de chasse  
MERIDIENS KLINCKSIECK  
Tél. : 42.61.64.60

— LA VIE DU LIVRE —  
**OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISE ?**  
Dans le stock, ou par le réseau de la  
**LIBRAIRIE**  
**LE TOUR DU MONDE**  
8, rue de la Pompe, 75116 PARIS  
45-20-87-12

**livres d'histoire**  
neufs et épuiés  
**LIBRAIRIE PAGES D'HISTOIRE**  
8, rue Bréa, 75006 Paris.  
(1) 43-54-43-61  
CATALOGUES MENSUELS sur demande

## La Bible de la France

VOICI, mis à la disposition de tous, des extraits significatifs d'un des textes les plus fameux de la fin du Moyen Age, qui retracé l'histoire de la France telle qu'on se la représentait alors ; depuis ses origines troyennes jusqu'au couronnement de Charles VI (1380). D'un *Roman des rois* commandé par Saint Louis au moine de Saint-Denis, plusieurs continuistes ont fait ces *Grandes Chroniques de France* qui ont façonné la sensibilité et les convictions des Français à travers les malheurs des quatorzième et quinzième siècles.

A la fois épopée, recueil d'exemples et dossier de preuves pour permettre aux Français éprouvés de retrouver le fierté de leurs origines et de leur histoire, ce texte devait donner lieu à de somptueux manuscrits dont le plus beau, commandé probablement par Charles VII, fut illustré par le plus grand peintre du Moyen Age finissant : Jean Fouquet. Pour la première fois les cinquante et une très riches enluminures de ce manuscrit sont ici reproduites avec une rare perfection technique. En ouvrant ce livre, on partage un peu de l'émotion de celui ou de celle qui le voit au manuscrit original.

Mais le lecteur est aussi sagement guidé par trois études d'ensemble confiées aux meilleurs maîtres, un commentateur attentif de chaque planche et un grand nombre d'autres illustrations qui viennent éclairer l'œuvre de Jean Fouquet.

Si bien qu'on ne sait pas ce qu'il faut admirer le plus dans cette réussite intégrale de l'édition : les *Grandes Chroniques* elles-mêmes, qui rassemblent les premières strates de notre mémoire collective ? Le charme des miniatures de Jean Fouquet ? Ou l'intelligence des études de Bernard Guenée, François Avril et Marie-Thérèse Gousset ? Ce livre est une fête pour les sens et pour l'esprit, un « livre témoin » dit l'éditeur, un nous place au cœur de ce que nous avons été pour mieux comprendre ce que nous sommes.

MICHEL SOT.

★ LES GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE, commentées par Bernard Guenée, François Avril et Marie-Thérèse Gousset, éditions X, 300 p., 51 miniatures et couleurs, 94 ill. en noir, 470 F.

la vi

EREMII

L'Europe de

De l'Empire romain

Bibliothèque

CALLINAI

Callinai

كتابنا الاول

LES

erius Erasmus.  
sophe à cheval

spiritu de grammatice de...  
venitio moitro à pover...



La Bible de la France  
V...

LE MONDE DES LIVRES

La Monde • Samedi 27 février 1988 25

D'AUTRES MONDES - La chronique de Nicole Zand

La ville du Mur et ses fantômes

\* LE RÉCITAL, suivi de LA SONATE WALDSTEIN, de Hartmut Lange, traduit de l'allemand par Bernard Kretz, Fayard, 186 p., 89 F.  
\* LA CAUTION, de Thorsten Becker, traduit de l'allemand par Elisabeth Landes, Flammarion, coll. « Rac Racine », 176 p., 69 F.



Hartmut Lange (en haut) et Thorsten Becker.

LES deux Allemands — qui même séparés font une belle paire de médailles dans les compétitions sportives — s'observent de plus en plus tout en se tournant le dos. Elles ont, quoi qu'elles fassent, un passé commun, qui a longtemps été soigneusement occulté surtout par les anciens nazis que par la majorité silencieuse, avant que les fils de ceux-ci et de ceux-là ne se penchent sur l'histoire de leurs propres familles, — ce qu'on a appelé la « littérature des pères », — une « nouvelle subjectivité » qui commence à explorer l'étrange survie des nazis. Fantômes qui continuent à errer dans les mémoires et à hanter les lieux de leur vie terrestre... Angus Rickards qui, comme chez Wim Wenders, voit sur « le ciel de Berlin » (*Der Himmel über Berlin*), titre original du film les Ailes du désir...)

C'est une surprenante familiarité avec les fantômes, une oppressante solidarité avec les morts traitée avec un art et un réalisme tout à fait remarquables, l'extraordinaire faculté de recréer la vie dans la mort, qu'on découvre dans le premier livre traduit en français de Hartmut Lange, un Berlinois considéré par la critique allemande comme un des premiers stylistes de sa génération.  
Né en 1937 à Berlin-Spandau, aujourd'hui à l'Est, Hartmut Lange a quitté en 1985 la RDA pour Berlin-Ouest, faisant un crochet par la Yougoslavie pour revenir vivre à quelques kilomètres de chez lui, « de l'autre côté de la blessure ». Toujours Berlinois, « Pour moi, dit-il, c'est à la sens que lui donnait Fontaine : un écrivain doit rester près de ses racines : un écrivain ne peut pas être cosmopolite. C'est le problème de la plupart des écrivains émigrés qui ne peuvent plus écrire parce qu'ils n'ont plus de point d'ancrage. »

Cette grande dame, qui séjourne maintenant « hors du temps » mais qui n'en continue pas moins à traiter ses idées à grand renfort de crimes et à se précipiter des signes de l'âge, reçoit dans son hôtel particulier des artistes et des intellectuels, pour la plupart juifs, victimes des nazis. Tous morts. Au piano, un jeune homme, Lewand, interprète Chopin, s'interrompt parfois, accablé, pour se répéter un mot : « Litzmannstadt », autrement dit Lodz, la ville où il a été abattu à l'âge de vingt-huit ans. Trop tôt pour jouer la Sonate opus 109 de Beethoven : « Je resterais à tout jamais âgé de vingt-huit ans, se dit-il effrayé. Pour jouer cela, je n'ai pas la maturité qu'il faut. On m'a arraché trop tôt à la vie. »

Hors de la réalité, toute une société se met à vivre. Ceux-là mêmes qui ont eu une mort indigne reconstruisent le monde d'hier,

vivants par les libérateurs. De toute façon, victimes innocentes que ni le père ni le musicien ne pourront sauver. Et on aboutit à ce que Lange nomme « la séduction de la mort », qu'il confond avec la liberté de l'imagination quand, par exemple, la victime embrasse son bourreau (« Si je ne l'avais pas tué, jamais je n'aurais fait sa connaissance, explique le meurtrier. Elle est la seule à m'avoir pardonné »). L'étrange confession, aux limites de la raison, de Hartmut Lange, fils d'un gendarme nazi basé en Pologne et que les Polonais ont tué ! Mais de cela, son fils ne dit rien.

Dans son premier livre, interdit en RDA, *Die Selbstverbrennung* (« le suicide par le feu »), Lange traitait de pasteurs ayant perdu la foi condamnés à l'enfer et pour qui il ne reste plus, pour sortir de cet enfer, que le suicide.  
Entre le pardon et le suicide, les morts gardent leur secret. Et leur liberté d'imaginer l'inconnu.

AVEC la Caution, Thorsten Becker nous met au pied du mur (2). Agé de vingt-huit ans, il est — comme Lange, mais d'une autre génération — metteur en scène dans des théâtres de RFA. Tandis que Lange considère le mur de Berlin comme une blessure, Thorsten Becker, lui, a appris à vivre avec. Son roman est l'histoire de l'apprivoisement d'un espace interdit : le narrateur est un écrivain ouest-allemand qui a vécu longtemps à Berlin-Ouest et qui publie un dessin scandaleux — puisque érotique — d'un de ses amis peintres de RDA. Sans l'accord de ce dernier, qui se voit menacé de ne pouvoir obtenir son premier visa de sortie pour un travail en Autriche... Afin de réparer, il va accepter de servir de « caution », « hôte » de Berlin-Est jusqu'au retour de son ami dans un séjour « sans retour programmé » (« Qu'advient-il de moi si Schützer, que je cautionne, s'avise de ne pas revenir ? »). Tout est prévu : dans ce cas, il deviendrait citoyen est-allemand à la place de l'autre...

Sur cette anecdote piquante pour l'esprit — issue, paraît-il, d'une ballade de Schiller trise citée en Allemagne sur la « caution » d'un condamné à mort parti régler ses affaires de famille, — l'auteur se montre un peu pesant et didactique. Il nous décrit avec minutie un Berlin-Est sinistre, trop sinistre, plein de détails vrais et précis, mais qui demande une certaine habitude de la ville pour en percevoir l'humour.  
L'histoire aurait gagné à être plus ramassée, nous n'ignorons plus rien du paysage de Check Point Charlie, des *Kiosks* et des *inter-shops*. Il disserte de la vie à l'Est, dans ses détails : des taxis au noir (des véhicules privés dont les propriétaires exploitent, le soir pour leur poche à eux, la force de travail ménagée le jour, à leur poste de travail), des metteurs en scène de l'Est travaillant à l'Ouest, du 1789 par le Théâtre du Soleil, de Musil, Proust ou Brecht, du film de Fritz Lang *Les bourgeois meurent aussi...* « Nous ne savons qu'après coup nous, romanciers, ce qui se passe, privant-il dans les premières pages de la Caution. Il faut donc continuer à raconter des histoires — pour que l'humanité puisse survivre. » Sans savoir de qui elle sera la caution.

(1) Toujours interdit en RDA, bien que les archives Nietzsche soient à Weimar...  
(2) Voir dans « Le Monde des livres », de 25 avril 1986, l'article sur « Thorsten Becker, l'un des occidentaux », lors de la publication de livre chez Anzwan Verlag, Zurich.

MAISON DE LA POÉSIE  
Association subventionnée par la Ville de Paris  
101, rue Rambuteau, 1<sup>er</sup> - M<sup>o</sup> Halles - TEL : 42-36-27-53  
JEUDI 3 MARS à 20 h 30  
QUELLE POÉSIE POUR LES ENFANTS ?  
avec Véronique KHOURY-GHATA et Jacques CHARPENTREAU

ETIEMBLE  
L'Europe chinoise  
Tome I  
De l'Empire romain à Leibniz  
Bibliothèque des Idées  
GALLIMARD

Fruttero et Lucentini à Venise

(Suite de la page 19.)  
Nous, en revanche, nous nous arrêtons là, l'usage voulant que l'on ne désamorçât pas l'intérêt du lecteur par des insinuations. Une petite indication cependant : on peut trouver une sorte de préfiguration du personnage de Silvera dans les dernières pages de l'Évangile selon saint Jean...  
David Ashver Silvera, ce Hamlet égaré dans une pièce de boulevard, est en fait très supérieur au roman où il se promène. Il aurait mérité d'être le protagoniste d'une de ces histoires que Lucentini écrivait naguère, ce Silvera qui lui ressemble sans que, lui, il l'ait voulu — mais Fruttero ?

Une recherche de lettré  
Les deux complices s'étaient connus à Paris, en 1953, où, chacun de son côté, en s'ignorant, ils menaient une identique recherche de lettrés consistant à identifier les cafés-tabacs de Simenon, les passages de Céline, les impasses de Hugo, les crépuscules de Baudelaire, les promenades nocturnes de Monsieur Teste... S'ils allaient se mettre un jour à écrire ensemble, ce serait, assurait alors Fruttero, une fois le prurit de l'auto-biographie calmé.

C'est ainsi que la chose allait se faire près de vingt ans plus tard, leur but commun étant la confection d'histoires bien trossées. Mais, aujourd'hui, il n'est pas interdit de penser que, peu à peu, Lucentini a tout cédé à Fruttero, ses obsessions métaphysiques, épigraphiques et autres. Que Fruttero n'a pas seulement tiré de lui le personnage de Silvera, mais qu'il pourrait s'approprier à devenir Lucentini lui-même : à reprendre l'œuvre de celui-ci là où elle fut abandonnée, avec le dernier récit de *Ruines avec figures*, un texte sublime d'une cinquantaine de pages, écrit avec à peine une trentaine de mots, déjà tout près du silence.

S'il en était ainsi, le destin de Fruttero et de Lucentini ne serait pas moins surprenant que celui de leur créateur, le surnaturel Silvera, dernier avatar d'une légende qui a nourri bien des ouvrages dans diverses littératures... Serait-il indispensable d'évoquer, par politesse, comme le suggère mon rédacteur en chef, l'ombre affaiblie d'Eugène Sue ?  
HECTOR BIANCIOTTI  
\* L'AMANT SANS DOMICILE FIXE, de Carlo Fruttero et Franco Lucentini, traduit de l'italien par François Rosso, Le Seuil, 297 p., 89 F.



LES AVENTURES DE BORO, REPORTER PHOTOGRAPHE

FRANCK & VAUTRIN

Un vrai roman-feuilleton écrit par de vrais écrivains... avec des héros superbes, des amoureux séparés, des malveillants pervers et puissants, des aventures multiples et palpitantes dans un monde dangereux dont nous traversons toutes les strates sociales, de la lumière des sunlights à la nuit des bouges, avec des moments d'exaltation et des plongées dans la détresse, avec des fraîcheurs d'idylle et des puanteurs d'égout...  
Franck et Vautrin, rendant hommage au roman-feuilleton, paraissent l'avoir inventé.

Pierre Lepape, Le Monde



FAYARD & BALLAND  
500 pages  
110 F

# AUSTRALIE

(Suite de la page 19.)

Le rôle de la presse demeure positif sur ce point. En fin de semaine, les quotidiens tels que le *Sydney Morning Herald*, l'*Age* (qui paraît à Melbourne) et l'*Australian* consacrent plusieurs pages aux livres et publient même des nouvelles et des poèmes. De plus, l'*Age* a un supplément littéraire mensuel et celui de l'*Australian* est trimestriel; Geoffrey Dutton, auteur lui-même d'une œuvre importante et fin lettré s'il en est, dirige ce dernier. Le *Times* ou *Sunday*, avec ses reportages, extraits d'ouvrages, critiques, nouvelles et poèmes, propose, lui aussi à ses lecteurs de la lecture, tout simplement.

Par leur enseignement, dans les départements d'anglais, leurs bibliothèques et leurs programmes d'écrivains en résidence, les universités — en dépit des difficultés qui ne les épargnent pas — exercent une influence bénéfique. Directement ou indirectement, de nombreuses activités dans le domaine de l'édition leur sont rattachées.

## Des couleurs plutôt brillantes

Equivalent approximatif du Centre national des lettres, le *Literary Arts Board*, dont le directeur est Thomas Shapcott (lui-même romancier et poète), a été créé en 1973. Environ les deux tiers des fonds dont il a disposé ont été consacrés à une aide individuelle aux écrivains, par le biais de bourses et contributions diverses. Les manifestations du genre Salon, foire ou rencontre (dont la plus connue est la Semaine des écrivains à Adélaïde), la traduction en langue étrangère d'œuvres d'auteurs australiens vivants, bénéficient, entre autres, de son action.

Avec de gros moyens et parfois de gros sabots, le Bicentenaire, que l'on célèbre cette année, a certainement d'heureuses conséquences à cet égard. Il a aidé, par exemple, à la réalisation d'ouvrages d'histoire tels que la grande série des *Australians*, en dix volumes, fruit d'un impressionnant travail d'équipe (chez Fairfax, Syme & Weldon) ou l'*History of Australia*, du professeur Molony, qui sort chez Penquin.

Du côté du secteur privé, un certain mécénat d'entreprise progresse: UTA et la Société générale (Australie) ont contribué à rendre possible une exposition consacrée aux « Gens de la Hunter Valley » par le photographe Allan Chawner et le poète Paul Kavanagh (2). Perrier patronne en ce moment, à Sydney, une Semaine des écrivains mise sur pied par Tom Thompson: la question de savoir ce qui se serait passé si les Français étaient venus s'installer en Australie doit même y faire l'objet d'un débat, non dénué d'humour. Total a cofinancé pour un montant considérable les frais très élevés entraînés par la publication du monumental *Voyage de découverte autour du monde et à la recherche de La Pérouse* de Dumont d'Urville, enfin traduit en anglais (par Helen Rosemann — Melbourne University Press).

Globalement, des couleurs plutôt riantes, séduisantes en tout cas, entrent donc dans cette esquisse de la littérature australienne, dans cette mise à jour. Mais tout n'y est pas rose, loin de là. D'abord les aborigènes posent bien entendu (avec une énergie nouvelle) le problème de leur propre mode d'expression, qui se trouve à présent confronté à l'écriture ainsi qu'à une langue étrangère mais prodigieusement portante. L'Institut australien d'études aborigènes, entre autres, fait un effort considérable pour

communiquer aux tiers les éléments miraculeusement préservés de cette richesse spirituelle. Les musées ménagent tous une place de choix aux œuvres qu'elle inspire. Le message protestataire est amplement répercuté par les journaux, les radios et les télévisions.

Il va sans dire que la grande majorité de la population, là-bas comme ici, a d'autres préoccupations que celles des minorités ethniques, culturelles ou artistiques. Vus sous cet angle, les écrivains, les cinéastes et les peintres sont aussi des aborigènes. Ils vivent au bord d'un océan ou à la limite du bush — mais en vase clos. Le « ghetto de Balmain » (selon la formule qu'un article de Francis Kelly dans *Le Monde* lança vers 1975 et que Frank Moorhouse reprit pour sa chronique du *Bulletin*) a un charme indéfinissable, mais ce coin de Sydney, ce lieu de délices intellectuelles et son équivalent, Carlton, à Melbourne, demeurent « à part ».

Parmi les valeurs que l'enseignement primaire ou secondaire transmet vaillent que vaillent aux nouvelles générations, la littérature nationale a une place encore fragile. S'il est un pays pourtant où elle ne saurait passer pour mineure, n'est-ce pas le sien? Or les grands écrivains du cru sont très souvent traités en parents pauvres. Le puissant appareil de l'édition scolaire dépend sans doute de sociétés étrangères (du moins à ce genre de préoccupations); il n'a pas fonctionné à plein rendement. La formation des maîtres a longtemps négligé cet aspect des choses.

La curiosité, la sympathie que la culture australienne inspire à travers le monde se heurtent à quantité d'obstacles matériels: pénurie dramatique de services culturels en un sens, restrictions à l'octroi de visas dans l'autre. Prenons l'exemple le plus simple: à Paris, ville de dimension internationale dit-on, où des milliers de personnes lisent l'anglais, il est quasiment impossible de trouver des livres australiens dans leur langue à un prix abordable (3). Paradoxalement, il n'en va guère mieux en Angleterre.

## Un retard surprenant

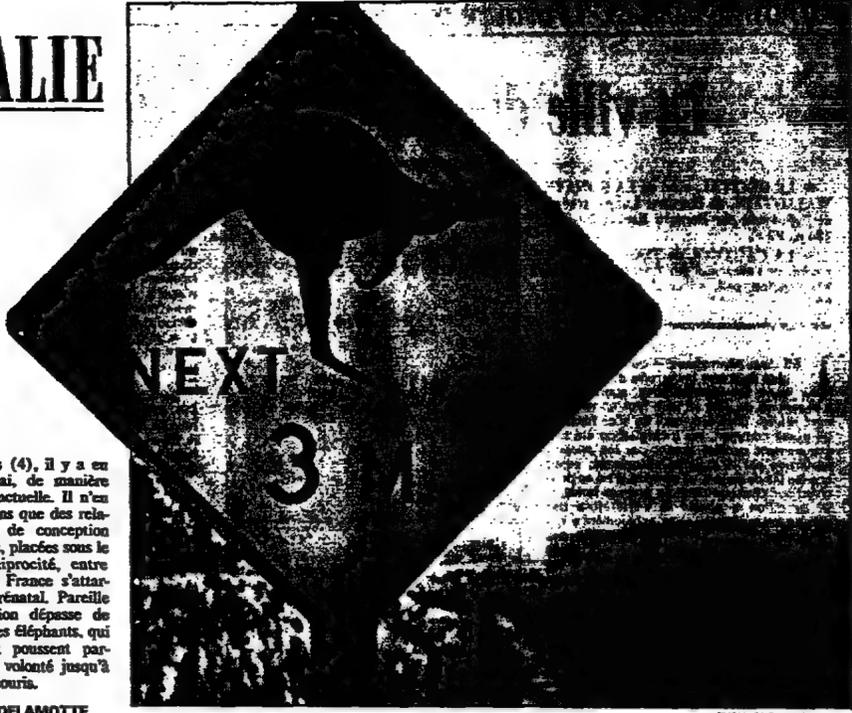
La carence des « décideurs » et les problèmes d'intendance se partagent la responsabilité d'un retard surprenant, tant d'une diffusion raisonnable de l'édition *Austrie* en anglais que de traductions en français. Ces dernières surgissent au coup par coup, sans esprit de suite — de véritables étoiles filantes (sauf Patrick White chez Gallimard). Il est néfaste que le *Literary Arts Board* exclue toute aide à la traduction pour des auteurs morts: on voit vraiment qu'ils ne votent plus! Des chefs-d'œuvre tels que *My Brilliant Career* de Miles Franklin ou *Coonardoo* de Katharine Susannah Prichard — sans parler des nouvelles de Henry Lawson — restent lettre morte sur les tables des éditeurs parisiens.

Là-bas, sous ses aspects traditionnels ou même novateurs, la littérature française est encore présente, grâce à d'intrépides universitaires. Ici, la littérature australienne demeure méconnue: en souffrance.

(2) La Hunter Valley est une région très active au nord de Sydney (minerais; aluminium avec Tomago, BE à Pechimy; port et université de Newcastle, etc.). Elle est aussi très belle, avec ses forêts et ses vignobles. On peut voir cette exposition à l'ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey, 75015 Paris, jusqu'au 2 mars.  
(3) Une sympathique librairie-galerie australienne a été créée depuis peu à Saint-Denis, 7, rue Samson (93200). Tél.: (1) 48-09-94-59.  
(4) Cf. *Le Monde* du 1<sup>er</sup> septembre 1978, signaux des astipodes, par J.-P. Delamotte.

Depuis dix ans (4), il y a eu progrès, c'est vrai, de manière sporadique et ponctuelle. Il n'en demeure pas moins que des relations culturelles de conception moderne, directes, placées sous le signe de la réciprocité, entre l'Australie et la France s'attardent au stade pré-natal. Pareille durée de gestation dépasse de beaucoup celle des éléphants, qui malheureusement poussent parfois la mauvaise volonté jusqu'à accoucher d'une souris.

JEAN-PAUL DELAMOTTE.



## La naissance violente d'une nation

Avec la Rive maudite, Robert Hughes, australien et historien d'art, remonte aux sources de son pays, terre de bagnards.

Le 13 mai 1787, une flotte de onze vaisseaux quitte les côtes anglaises. Destination: l'Australie. Parmi les passagers, sept cent trente-six convicts, hommes ou femmes condamnés par la justice royale à la déportation. De dangereux malfaiteurs? Plus de la moitié n'ont commis que des larcins. Le doyen du voyage, Elizabeth Beckford, septuagénaire, a été condamnée à sept ans de déportation pour avoir volé 12 livres de fromage de Gloucester.

Dans la Rive maudite, Robert Hughes, australien et historien d'art, retrace l'incroyable destin de ces réprochés, bâtisseurs malgré eux de la future Australie blanche. Entre 1788 et 1853, les juges anglais déportèrent plus de trois cent cinquante mille condamnés sur cette terre du bout du monde. Il s'agissait, comme le prévoyait un projet présenté au cabinet Pitt, de « se débarrasser efficacement des convicts ». A défaut de créer une structure pénitentiaire sur leur propre sol, les tenants de la justice, confrontés par ailleurs à la fin du dix-huitième siècle à un accroissement considérable et alarmant du nombre de criminels, considèrent la solution de l'Australie comme la meilleure. On se débarrassa ainsi des « criminels » à bon compte, dans un gigantesque dépotoir à ciel ouvert.

Les premiers convois, organisés par la marine royale (des entreprises privées prendront ensuite le relais), seront de véritables carcasses flottantes: les détenus, enchaînés à fond de cale, meurent comme des mouches. Au terme du voyage, les survivants, note Robert Hughes, découvrent « une terre saubonne, marécageuse, rocailleuse: quelques poches de verdure ici et là, mêlées de broussailles impenétrables. Ni fleuves ni lacs, pas même d'étangs, et la pluie qui se consentait de glisser sur la surface en bourbiers immenses ». Pour contourner le tout, il n'a été prévu ni matériel ni équipements. Les forçats, et avec eux leurs gardiens, se débrouilleront. Les premières années seront terribles: « Le faim n'épargna personne. Elle fit de la plupart des colons australiens des zombies ». Une erreur qui aurait pu être fatale. Car après tout, si la couronne anglaise a choisi de déporter ses criminels, ce n'est pas seulement pour faire disparaître, en sens propre, la criminalité. C'est aussi pour occuper une terre dont le potentiel commercial et stratégique serait susceptible d'intéresser d'autres nations (au rang desquelles, pensent les Anglais, la France). En somme, il s'agit de coloniser un territoire sans se soucier du prix à payer.

Le tribut sera lourd. Les femmes, les Irlandais, les aborigènes seront en première ligne. Les femmes d'abord: elles furent vingt quatre mille à être déportées entre 1788 et 1852. On les appelait les « chauves-souris », les « stèles », les « vaches », les « tas ». Contrairement à leurs homologues masculins, elles n'avaient aucun droit, et la barbarie qui s'exerçait à leur encontre était devenue, vers la fin des années 1830, « pour ainsi dire, un réflexe social ».

## La contagion jacobine

Les Irlandais ne seront pas mieux lotis: « Ils composèrent, écrit Hughes, la première minorité blanche australienne ». Leur crime? Avoir osé défier l'autorité du gouvernement anglais (notamment lors du soulèvement de 1798). Ces rebelles, qui avaient pour nom les United Irish, les Defen-

ders ou les White Boys, « avaient droit à un traitement spécial à leur arrivée en Australie. En tant que porteurs de la contagion jacobine, en tant que traitres, aussi dangereux idéologiquement que physiquement, ils firent l'objet d'une vigilance particulière, oppressante, et de châtiements d'une sévérité inaccoutumée ». (Les temps ont bien changé: aujourd'hui, à quelques mois d'une élection importante, il n'est pas rare de voir le premier ministre australien en exercice faire, comme ce fut récemment le cas, la tournée des pubs de Dublin! Une Guinness pour une voix?)

Mais le groupe qui eut le plus à souffrir de cette colonisation fut indubitablement celui des aborigènes. C'est un reproche que l'on peut adresser à Robert Hughes: il traite ce fait d'une manière un peu trop succincte, pour ne pas dire rapide. Certes, il évoque les massacres de Tasmanie (plus de vingt mille aborigènes descendus comme des lapins) ou de Nouvelle-Galles-du-Sud, mais,

sons sa plume, ils paraissent simplement des anecdotes, des incidents de parcours. Une manière d'illustrer la « mémoire courte » des Australiens en matière d'histoire. Robert Hughes le reconnaît lui-même quand il écrit quelque part: les ruines, nous avons l'habitude de les raser, ou bien d'y construire des restaurants.

Reste que la Rive maudite est à bien des égards un ouvrage éblouissant, le meilleur sans doute (en français, en tout cas) sur l'histoire de l'Australie. Hughes nous la raconte un peu à la manière d'un feuilleton, brossant parfois avec un luxe de détails le portrait des protagonistes (fussent-ils des gouverneurs ou des détenus rendus célèbres par leurs « exploits ») de cette « naissance d'une nation ». Une naissance sanglante, violente. Désespérée.

BERNARD GENÈS.

\* LA RIVE MAUDITE, de Robert Hughes, traduit de l'anglais par Sabine Boulogne, Flammarion, 588 p., 159 F.

## L'injustice des hommes

Le grand classique de la littérature d'Australie, la Justice des hommes, de Marcus Clarke, enfin traduit en français.

Il fallait sans doute un Anglais pour obtenir des Australiens du siècle dernier qu'ils regardent en face un passé dont ils avaient honte — autrement dit l'époque où l'Australie n'était qu'un immense bagne. Ce n'est pas le moindre mérite de Marcus Clarke d'avoir brossé, avec son roman la Justice des hommes un tableau saisissant des pratiques cruelles, voire perverses, qui sévissaient dans l'univers pénitentiaire du début du dix-neuvième siècle. Ce chef-d'œuvre est enfin accessible en langue française.

Rien ne semblait pourtant prédisposer Clarke à se plonger dans les ténèbres d'une époque brutale mais révolue. Né à Londres en 1846 dans une famille aisée — son père était avocat — il fit ses études secondaires dans une école de bonne tenue où il eut pour condisciple le poète Gerard Manly Hopkins. En 1863, à la mort de son père, il fut envoyé en Australie où son oncle était magistrat. Après avoir tâté de divers métiers, il se tourna vers le journalisme et mena à Melbourne une existence quelque peu bohème qui s'acheva prématurément dans la pauvreté en 1881.

Il laissait derrière lui une œuvre abondante et diverse: arti-

cles journalistiques, nouvelles, romans. Mais c'est indiscutablement à la Justice des hommes qu'il doit le plus clair de sa gloire littéraire. Ce gros roman, paru en feuilleton dans l'*Australian Journal* en 1870-1872 et plusieurs fois réédité par la suite est un des livres fondateurs de la littérature australienne.

## L'enfer du bagne

A l'époque où Clarke écrivait, le pays commençait à s'interroger sur son activité, et certains colons avaient le sentiment de former une nation nouvelle, distincte de la Grande-Bretagne; par-delà la communauté de langue, s'affirmaient des pratiques et des valeurs différentes, et en particulier un vif désir de justice sociale. Sur cette terre neuve qu'était l'Australie, il ne fallait pas reproduire les inégalités et les iniquités qui caractérisaient la société européenne. Ces préoccupations se retrouvent dans le roman, qui, ainsi que le titre le suggère par antiphrase, est l'histoire d'une injustice.

Le héros, Richard Devine, se laisse accuser d'un crime qu'il n'a pas commis afin de sauver l'honneur de sa mère. Il est condamné

à la déportation et envoyé en Tasmanie, où, sous le nom de Rufus Dawes, il mène une existence épouvantable, en butte à la haine de Maurice Frere, un officier qui s'acharne à détruire son corps comme son âme. Clarke ne nous épargne ni les scènes de flagellation — position habituelle des mauvais sujets — ni celles de viol, de sodomie ou même de cannibalisme.

Il y a visiblement chez lui un goût pour le sensationnel, et pourtant, même les pages les plus noires de son livre sont corroborées par les faits. Clarke avait en effet pris la précaution d'étudier les archives de Tasmanie afin que son œuvre ne s'écartât pas de la vérité historique. Même si par sa forme elle se rattache au versant mélodramatique de la fiction victorienne, c'est une fresque puissante, qui n'est pas sans rappeler les *Misérables*. Et, en dépit de certaines invraisemblances, ce roman fameux trace un tableau tout à la fois répugnant et fascinant de l'injustice des hommes.

XAVIER PONS.

\* LA JUSTICE DES HOMMES, de Marcus Clarke, traduit de l'anglais par Jean-Paul Delamotte, Presses de la Renaissance, 486 p., 110 F.

## Vous écrivez? Écrivez-nous!

Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...

Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire. Adressez manuscrits et CV à: La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charleagne 75004 Paris. Tél.: 48.87.08.21

LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS



Handwritten signature or text at the bottom of the page.

سكنا الويل

# une littérature aux antipodes

## Actualité d'un continent

Les Français connaissent mal les Australiens; peut-être même encore plus mal que les Australiens ne connaissent les Français! D'où une incompréhension, voire une ignorance, séculaire qui a conduit aux différends politiques de ces dernières années. Le conflit sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie n'est que le dernier avatar; mais Paris et Canberra s'opposent aussi à propos des essais nucléaires de Mururoa, de la politique agricole commune de la CEE. Français et Australiens ont, depuis longtemps, deux conceptions divergentes de la situation dans le Pacifique sud. Mais cela ne les empêche pas de partager un passé commun, les navigateurs français ayant joué un grand rôle dans la découverte des côtes australiennes aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, et les soldats australiens étant morts nombreux sur le front de la Somme en 1914-1918.

Dans ce contexte propice à tous les clichés, vrais et moins vrais, et alors que la bibliographie en français sur le continent austral qui fête son bicentenaire demeure bien pauvre, l'Institut du Pacifique et le Comité français pour le bicentenaire de l'Australie ont pris l'initiative, bienvenue, de publier conjointement un ouvrage couvrant les différents aspects de ce pays. Quelles sont ses institutions politiques, si particulières, dans quel cadre culturel — dont l'évolution est riche et constante — vivent les Australiens, comment appréhendent son économie, mieux connue que ses ressources et ses besoins, en quoi cette enclave européenne aux antipodes ressemble-elle et se différencie-t-elle de son monde d'origine? Voilà des questions que l'on se pose, et auxquelles il n'existait guère de réponse synthétique.

Une pléiade d'auteurs des deux pays, universitaires, hommes politiques, fonctionnaires ou simples experts et amis de l'Australie, ont participé à la rédaction de cet ouvrage, doublé d'une importante bibliographie. Une exploration à deux voix de la société, de l'économie et de l'environnement international dans lequel se meut l'Australie, sans oublier l'épineuse question des rapports franco-australiens.

PATRICE DE BEER.

★ AUSTRALIEN GARANT D'ÉPOQUE, de Frank Moorhouse, récits traduits de l'anglais par J.-P. Delamotte, éditions La Petite Maison; (11, avenue de Latrène-de-Tassigny, 92100 Boulogne). Tél.: 46-03-01-92; 95 p., 90 F.

## Une famille en déroute

Six enfants, un père qui les adore, une mère issue d'une famille aisée, une grande propriété un peu délabrée à Washington... de quoi faire une saga comme l'Amérique les aime, n'est-ce pas? Mais ce n'était pas vraiment le propos de Christina Stead, dans son gros roman *L'homme qui aimait les enfants*, paru aux États-Unis en 1940 et jugé, à l'époque, plus que dérangeant.

D'origine australienne, Christina Stead (1902-1983) s'installa en Europe dès 1928. Enseignante, psychologue, elle écrit des scénarios pour Hollywood ainsi qu'une quinzaine de romans, dont plusieurs furent distingués par de grands prix américains. C'est tout particulièrement le cas de *L'homme qui aimait les enfants*, quarante-huit ans après sa publication.

On comprend aisément que l'histoire de cette famille qui se « dégingue » — le père ne parle plus à la mère depuis des années et continue de lui faire des enfants... — ait perturbé la vision que l'Amérique voulait avoir d'elle-même à la fin de ces années 30, qui sont le cadre du roman de Christina Stead. Mais c'est justement le récit minutieux de cette « chute », avec des surfaits de vie, des tentatives pour retrouver un équilibre devenu impossible, qui rend si captivant ce roman-fléuve, où Christina Stead explore, avec une rigueur scientifique, un milieu dans ses moindres détails. Tout, pour elle, est important, y compris des personnages censés être secondaires et dont elle se sert avec une rare habileté.

Quant au dénouement, c'est une mort inattendue — ou au

contraire très attendue, si l'on a bien repéré les indices jalonnant le texte. Toutefois, y a-t-il vraiment une fin? Cet étonnant roman aurait pu se prolonger encore, révélant le destin des enfants de ce couple finalement banal, où le désamour est la loi. Mais qui a envie de devoir se regarder au fond du miroir? Pas les Américains de 1940 en tout cas.

Jo. S.

★ L'HOMME QUI AIMAIT LES ENFANTS, de Christina Stead, traduit de l'anglais par Françoise Brodsky, Fayard, 460 p., 130 F.

## Le Chandler de Sydney

Peter Corris est le Chandler australien. Son premier personnage de privé, Cliff Hardy, a remporté un succès bien mérité. Non seulement on croit à tout ce qui lui arrive, mais il évolue dans une atmosphère australienne si évocatrice qu'on se sent au sortir de l'avion en pleine lumière estivale devant les terrasses-houses et les échappées sur la baie de Sydney. Historien de formation, Peter Corris aurait pu faire une belle carrière universitaire.

Son goût du détail vrai et son humour l'ont servi pour évoquer les différents milieux où il situe ses thrillers. Avec une dizaine de titres, il s'est imposé en douceur comme un maître du genre. Ce fut donc une joie de lui faire rencontrer François Guérit, l'été dernier à Paris, et d'apprendre que Rivages se chargerait de l'édition française. *The Empty Beach (la Plage vide)* sera le premier volume à paraître (avril, collection Rivages noir). Et vivement *Make me Rich, The Big Drop, Heroin Annie* et les autres, qu'on s'amuse un peu!

J.-P. D.

## L'amoureuse du « bush »

Voici un drôle de livre. Un premier ouvrage écrit dans une sorte de transe, à même le pont du bateau qui ramenait son auteur vers la France, puis dans un petit appartement parisien. Un livre à double entrée, pétri à la fois de notes de voyages et de reportages, et tissé de la description d'une passion amoureuse. Michèle Decoust, jeune intellectuelle élevée dans la serre de la bourgeoisie de province, poussée au sein d'un cabinet ministériel (celui de François Giroud), puis germée au cœur de la revue *Autrement*, a, un beau jour, largué les amarres pour embarquer sur un continent neuf, l'Australie. Une « terre trop grande, trop nue, à prendre ou à occuper », balafre par le tropique du Capricorne.

Amoureuse du bush, l'auteur y croise des aborigènes « brûlés au rhum fort », des couples bavarois devenus chercheurs d'opales, des cow boys « aux doigts dégoulinant de ketchup », des petites filles qui, lors de l'abattage de

★ PAUL WENZ, FRANÇAIS ET AUSTRALIEN, textes choisis et présentés par J.-P. Delamotte, le Lézard Réveur n° 46, 45 F., éditions du Lézard (Tasque, 16140 Aigre).

## Paul Wenz un Franco-Australien

Il fut l'ami de André Gide, celui de Jack London aussi (il traduisit notamment son *Amour de la vie*). Il s'appelait Paul Wenz. La plupart de ses romans sont aujourd'hui introuvables (à l'exception de *L'échard*, réédité en 1986 aux éditions La Petite Maison). Né à Reims en 1869, Wenz fut un grand voyageur. Sa terre d'élection? L'Australie, pays qu'il évoquera dans des récits comme *L'homme du soleil couchant* ou ses *Contes australiens*. Une terre où il choisira de vivre dès le début du siècle et qui sera son tombeau en 1939.

Dans sa série « A la recherche d'un écrivain perdu », les éditions du Lézard Réveur nous proposent de découvrir quelques textes de ce pionnier hors du commun. Wenz a le goût des légendes, des récits extraordinaires (ainsi l'histoire de *Joe le solitaire*, chercheur d'or qui meurt emporté par les flots tandis que son cheval reste planté dans la vase : on découvrira son squelette plusieurs mois après). C'est l'Australie sauvage, celle des grands espaces et des coins perdus que nous donne à découvrir Wenz, un peu à la manière d'un London. De très beaux récits.

B. G.



De haut en bas : Helen Garner et Christina Stead, Robert Hughes et Marcus Clarke

## Helen Garner ou le temps des illusions

ON comprend que Jean-Jacques Portail n'ait pas traduit le titre original de ce roman. Il évoque à la fois l'accoutumance du couple et l'empire de la drogue; les efforts que l'on fait pour se libérer comme l'enlèvement progressif, en soi-même ou en autrui. Dans le vocabulaire de la lutte, c'est le nom d'une prise; où les deux adversaires se tiennent au poignet et s'acrobatisent de plus en plus l'un à l'autre en voulant se libérer.

Ainsi, Nora, cette jeune femme qui vit avec sa petite fille, entourée d'amis plus ou moins proches, et Javo, le bon à rien trop doué, les deux géant qui se détruit et dont elle est de plus en plus amoureuse, se placent, se perdent, se retrouvent, s'abandonnent et se rejoignent avant une ultime séparation. Ce qui compte, ce qui fait de ce livre à lui seul un grand moment de la littérature australienne, c'est la justesse des sentiments évoqués mais aussi celle du cadre, Carton, et de l'époque, aux alentours de 1975.

Carton, c'est un coin de Melbourne, tout près de l'université, de ses pelouses et de ses grands arbres. Quant à des maisons individuelles, parfois minuscules, parfois mal entretenues, mais le plus souvent charmantes, avec leurs balustrades de fonte peintes en blanc dans l'enlèvement des feuillages, s'abritent là (sans doute est-ce encore vrai) un mélange unique en son genre d'intellectuels, de chômeurs, de marginaux, d'esprits indépendants.

1975 a été le temps des illusions (est-ce encore vrai?), celui où on se librait, dans cette société victorienne et cet État du Victoria, de maintes

contraintes — pour en recréer d'autres; celui où il suffisait de très peu d'argent pour vivre en comptant pas mal sur les copains. La marijuana se cachait à peine derrière les azalées ou les rhododendrons, dans les collines de l'arrière-pays.

Cette atmosphère, Helen Garner l'évoque, la ressuscite avec beaucoup de justesse. Mais sa grande réussite est tout autant d'avoir rendu sensible, sans avoir l'air d'y toucher, à ses manières, la rencontre de deux impulsions incompatibles : celle qui porte à aimer, celle qui mène à détruire, à se détruire.

Monkey Grip est certainement l'une des œuvres les plus marquantes et les plus attendues de la littérature non seulement australienne, mais de langue anglaise, publiées depuis dix ans. Sa parution en langue française aurait dû, logiquement, être considérée comme un événement. Sans tapage, la tient n'a que plus de prix.

J.-P. D.

★ MONKEY GRIP, de Helen Garner, traduit de l'anglais par Jean-Jacques Portail, Des Femmes, 362 p., 110 F.

— Signalons aussi *Bec et Ogles*, le deuxième roman de Gabrielle Lord (née à Sydney en 1946), qui vient d'être publié chez Gallimard (traduit par Mircea Akar). Un singulier dessin de femme, qui, avec l'homme qu'elle aime, se retire dans une propriété isolée, aux portes du désert. Après la mort de son mari, elle reste seule. Se sentant épiée à l'unité, elle découvre qu'elle est menacée et décide de résister. Une figure de femme étonnante pour une sorte de western australien, royalement mené et bien écrit (240 p., 94 F.).

## e d'une nation

australien et historien d'art, le baguier.

Il faut se rappeler que dans le monde de la littérature australienne, il y a eu des hommes. Des hommes qui ont écrit des romans, des nouvelles, des essais, des poèmes, des pièces de théâtre. Des hommes qui ont marqué leur époque. Des hommes qui ont été des pionniers, des explorateurs, des chercheurs. Des hommes qui ont été des héros. Des hommes qui ont été des légendes. Des hommes qui ont été des modèles. Des hommes qui ont été des inspirations. Des hommes qui ont été des guides. Des hommes qui ont été des mentors. Des hommes qui ont été des amis. Des hommes qui ont été des frères. Des hommes qui ont été des frères d'armes. Des hommes qui ont été des frères de cœur. Des hommes qui ont été des frères de pensée. Des hommes qui ont été des frères de lutte. Des hommes qui ont été des frères de gloire. Des hommes qui ont été des frères de destin. Des hommes qui ont été des frères de vie. Des hommes qui ont été des frères de mort. Des hommes qui ont été des frères de tout.

## des hommes

de la littérature d'Australie, ceux de Marcus Clarke, enfin traduits en français.

Il faut se rappeler que dans le monde de la littérature australienne, il y a eu des hommes. Des hommes qui ont écrit des romans, des nouvelles, des essais, des poèmes, des pièces de théâtre. Des hommes qui ont marqué leur époque. Des hommes qui ont été des pionniers, des explorateurs, des chercheurs. Des hommes qui ont été des héros. Des hommes qui ont été des légendes. Des hommes qui ont été des modèles. Des hommes qui ont été des inspirations. Des hommes qui ont été des guides. Des hommes qui ont été des mentors. Des hommes qui ont été des amis. Des hommes qui ont été des frères. Des hommes qui ont été des frères d'armes. Des hommes qui ont été des frères de cœur. Des hommes qui ont été des frères de pensée. Des hommes qui ont été des frères de lutte. Des hommes qui ont été des frères de gloire. Des hommes qui ont été des frères de destin. Des hommes qui ont été des frères de vie. Des hommes qui ont été des frères de mort. Des hommes qui ont été des frères de tout.



**JACQUES DUQUESNE**  
Au début d'un bel été

"Vous avez été embarqué par un conteur, qui côtoie l'indicible, le si limpide merveilleux enfantin."  
Pierre-Jean Remy/Le Point

"Brendoline, petit personnage savoureux, nerveux, cocasse..."  
François Nourissier/Le Figaro Magazine

ROMAN

JACK KEROUAC  
PIC  
Un portrait saisissant du milieu noir américain des années quarante.  
ROMAN  
COLLECTION MIROIR DE LA TERRE  
ÉDITIONS DE LA TABLE RONDE

# LA PENSÉE UNIVERSELLE

## poètes du temps présent

- Jobi VINEL  
« ARBRE »  
178 pages, 64,20 F.T.T.C.
- Jean-Christophe MALVOISIN  
« L'AMOUR POÈTE »  
32 pages, 37,50 F.T.T.C.
- André CHABROL  
« BOUQUET DU PASSÉ »  
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Don Grimaldo FLUPPI  
« LE COURS DE LA VIE »  
112 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Bon COUROUBLE  
« 50 ÉTATS ET MOI »  
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Gianni SARCONI  
« LES CINQ AUTOMNES »  
80 pages, 47,10 F.T.T.C.
- RICHARD RAMBIE  
« CONTRE-JOURS »  
112 pages, 53,50 F.T.T.C.
- José GARCIA-MANCERA  
« CHANSONS D'ALAMÉDA »  
96 pages, 50,30 F.T.T.C.
- CHRISTALS  
« DES JOURS ENTIERS, AYANT SOUFFERT, ICI ÉCRITS, POURQUOI LE TAIRE ? »  
32 pages, 37,50 F.T.T.C.
- Rachid ZIZI  
« DÉSIRS »  
80 pages, 47,10 F.T.T.C.
- Patricia ROUSSEAU  
« FRAGMENT DE VIE »  
48 pages, 46,70 F.T.T.C.
- Gabriel GUIONNET  
« FENÊTRE ENTROUVERTE SUR LE PASSÉ »  
56 pages, 46,70 F.T.T.C.
- WENDY  
« IDYLLE »  
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Marie-Josée MARCHISSET  
« JOURNAL D'UNE FEMME »  
56 pages, 46,70 F.T.T.C.
- ANSELME  
« MIRAGES »  
144 pages, 56,70 F.T.T.C.
- Michel RIGOLT  
« LES MESSALGIES »  
112 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Nicole CLAUDE  
« LE MARET SAUVAGE »  
48 pages, 46,70 F.T.T.C.
- Alfred MAYOLLE  
« MOMENTS PERDUS »  
208 pages, 74,50 F.T.T.C.
- Stéphane BRET  
« MORALES EN FAMINE »  
48 pages, 46,70 F.T.T.C.
- Véronique FERNANDEZ  
« LES MURS DE LA VIE »  
48 pages, 46,70 F.T.T.C.
- Stéphanie BERTACHE  
« MA PASSION »  
48 pages, 46,70 F.T.T.C.
- Stéphane GARRIGUE LECA  
« NUANCES CÉLESTES »  
144 pages, 61 F.T.T.C.
- Marie-Laure MOREAUX  
« OMBRE ET LUMIÈRE »  
32 pages, 37,50 F.T.T.C.
- Philippe COLMANT  
« CEILLETS DE POÈTE »  
128 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Frédérique GIANOLLA  
« POÉSIE, LIBERTÉ »  
80 pages, 47,10 F.T.T.C.
- Roger BERMOND  
« POÉSIE FRACASSANTE »  
128 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Jean-Pascal BARATI  
« PRISON DE VERS »  
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Fatima OURAGHI  
« LA SYMPHONIE INACHEVÉE »  
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Patrice ROBARDET  
« TOUTES CES MINUTES, TOUTES CES HEURES »  
160 pages, 64,20 F.T.T.C.
- Georges PUSSON  
« TARDIVES AMOURS »  
32 pages, 37,50 F.T.T.C.
- Marianne NOBILI  
« UNE ÎLE ET DES RÊVES »  
32 pages, 37,50 F.T.T.C.
- Gilles GUÉRIN  
« UN JOUR PEUT-ÊTRE »  
96 pages, 47,10 F.T.T.C.

## romans, contes et nouvelles

- Hadjira HAMEL  
« LES ANNÉES ET MOI »  
Pour un être avec un instant de douleur et de tristesse.  
48 pages, 39,60 F.T.T.C.
- Josée HAUGENRE  
« A L'AUBE D'UNE AUTRE VIE »  
Raconter depuis ses colères, ses délices.  
64 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Arnack LELU  
« BONHOMME DE NEIGE EN AFRIQUE »  
On peut être de glace et rechercher le chaleur.  
64 pages, 39,60 F.T.T.C.
- Eliott ROSANIEF  
« C'EST L'ARC-EN-CIEL DE TON CŒUR »  
Une fille cherche son chemin à travers la folie des adultes.  
272 pages, 150,90 F.T.T.C.
- M. M'Hammed OUAZFI  
« COUPABLE ET INNOCENT »  
Prison ou hôpital psychiatrique ?  
96 pages, 47,10 F.T.T.C.
- Pierre-Laurent ELLENBERGER  
« 50 PETITS ÉCRITS SUR L'EXISTENCE DE GARGAMUCHE ET CORDAMOINE »  
Un roman-déjà en cinquante chapitres.  
64 pages, 37,50 F.T.T.C.
- Claudio GUMMET-KLOPFENSTEIN  
« CONTES POUR PASSER LE TEMPS »  
... et pour réfléchir sur notre temps.  
80 pages, 46 F.T.T.C.
- Cio MONTIGA  
« LE CONTE OU LE GUIDE DES MILLE ET UNE FEMME »  
... une multitude féminine souvent contradictoire.  
80 pages, 45,60 F.T.T.C.
- Jean DELSUC  
« CROISIÈRE POUR GRAND-MÈRE... »  
Le difficile passage de l'écrit de mère à celui de grand-mère.  
160 pages, 63,50 F.T.T.C.
- Nik SOUVERAIN  
« LES CHEVEUX ROUGES »  
Une bouquière flamande se raconte.  
240 pages, 85,60 F.T.T.C.
- Mireille BEMONT  
« LA DOUCE TORPEUR DES AMES »  
Un roman de la jeunesse d'aujourd'hui.  
160 pages, 71,70 F.T.T.C.
- Tante MICHELLE  
« DES GOUTS ET DES COULEURS »  
A la campagne, toute une école en pique-nique.  
64 pages, 39,60 F.T.T.C.
- René-Louis POUVREAU  
« LE DESTIN DE MARLENE ET ROBERT »  
Jeunes, beaux, riches, amoureux. Leur vie se transforme en cauchemar.  
256 pages, 96,70 F.T.T.C.
- Michèle BORSIA  
« DESTINS TRAGIQUES » SUIVI DE  
« POUR L'AMOUR DE CATHY »  
Deux histoires d'amour, pour rêver.  
96 pages, 47,10 F.T.T.C.
- D. VILLARNESE  
« EN SUIVANT L'ÉTOILE DE GWLADYS »  
Une grande épopée maritime.  
416 pages, 185,20 F.T.T.C.
- Danièle DEPOSSE  
« ÉTRANGES CRÉATURES »  
Un univers fantastique peuplé d'humanoïdes bizarres.  
48 pages, 39,60 F.T.T.C.
- Jean-Paul BLANC  
« FOCUS »  
Comment réagir passé et futur dans un présent universel, logique et ardent.  
256 pages, 53,50 F.T.T.C.
- René SAINT-MICHEL  
« FRONTIÈRES DE BRUMES »  
Au-delà, on se rencontre que pour se haïr.  
192 pages, 78,60 F.T.T.C.
- Sylviane GUILLOT  
« LE FRÈRE VENU DU PASSÉ »  
Un être fait de la même chair et du même sang, mais issu d'un autre monde.  
224 pages, 96,30 F.T.T.C.
- Juliette LE SAUZE  
« LA FORCE DE VIVRE »  
Les juifs et les pécheurs des hommes qui construisent la guerre.  
288 pages, 107 F.T.T.C.
- Lucie FAYRE  
« LA GUERRE DES PROFS »  
L'histoire moderne des enseignants, jugé par leurs élèves.  
128 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Alexandra BARIOL  
« HYPATIE, LA LIONNE DE L'APOCALYPSE »  
Les dernières heures du paganisme face au christianisme.  
256 pages, 85,60 F.T.T.C.
- Nelly VORUZ  
« L'INCENDIAIRE »  
Dans un village de montagne survient un événement...  
176 pages, 66,50 F.T.T.C.
- Philippe BONNARD  
« LA PLUME D'ARLEQUIN »  
L'amour et l'amitié se mêlent dans un monde de gens et de ma.   
128 pages, 53,50 F.T.T.C.

- Raymond MAROCCO  
« MON SOUVENIR A LA FRANGINE »  
A Marseille : Un souvenir, cinq souvenirs.  
176 pages, 65,60 F.T.T.C.
- Francis MERMET  
« LE MAL D'ÊTRE »  
Préambule d'un passé trop lourd, souvenir malgré lui.  
160 pages, 59,90 F.T.T.C.
- Aleix ALBERT  
« NI DAMIEN, NI JOSHUA »  
Si le découvrir de la mortification de la pénitence.  
160 pages, 62,10 F.T.T.C.
- Jean DE BIZE  
« NE TOUCHEZ PAS A L'HORLOGE »  
Intéressant de la plus pure tradition de « détachés avant ».   
224 pages, 91,00 F.T.T.C.
- Jean-Paul BLANC  
« L'ŒIL DU CHEVALIER NOIR »  
S'inspire du cœur vibrant de l'histoire.  
256 pages, 96,30 F.T.T.C.
- Tierry BASSLER  
« PETIT ANNUAIRE DES OUBLIÉS »  
Nuit contre l'oubli et sur l'oubli des oubliés.  
288 pages, 80,30 F.T.T.C.
- Georges DIORIO  
« LE PIÈGE »  
Traite de son.  
128 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Marie-Josée TERRIQU  
« RÉCIDIVISTE »  
Pour récrire tous les livres et retrouver le nôtre.  
320 pages, 133,80 F.T.T.C.
- Lionel BAUMANN  
« SOUFFLE VITAL »  
Un roman où prédominent l'amour de la vie et la vie elle-même.  
96 pages, 47,10 F.T.T.C.
- Jean SIMON  
« LE TAPIN »  
De l'écriture à la Libération. l'histoire d'une jeunesse.  
224 pages, 79,30 F.T.T.C.
- Ghislaine DEMARTIN  
« TOUCHE PAS A MA MOTO »  
Éloge de plaisir. Une aventure à cœur d'honneur.  
64 pages, 46,70 F.T.T.C.
- Chantal et Antonin RAINOUCARD  
« UN MEURTRE INUTILE »  
Une folle aventure aux Antilles.  
240 pages, 96,30 F.T.T.C.
- André-Jean BONELLI  
« UN PONT D'ÉRABLE »  
Voyage humoristique et poétique à travers la fantaisie.  
272 pages, 96,70 F.T.T.C.
- Didier CHALVET  
« ZINA MA PERLE NOIRE »  
... en un amour fou dans le port de Hambourg.  
80 pages, 45,00 F.T.T.C.

## — récits - souvenirs —

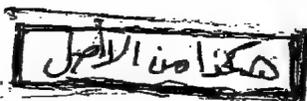
- Marie-Luce THERANT  
« APRÈS L'ORAGE »  
... le soleil et la lumière pour plaire.  
212 pages, 79,30 F.T.T.C.
- Victor GENSON  
« CE MERVEILLEUX QUI NE DOIT PAS MOURIR »  
Apostrophe du travail et des traditions.  
256 pages, 84,60 F.T.T.C.
- Jean DELBOS  
« LES DENTS DE LA CHANCE »  
... une série, qu'aurait été de vie ?  
128 pages, 54,60 F.T.T.C.
- Abel Gabry FABBİ  
« GUERRE OU PAIX, UN OUVRIER VOUS PARLE »  
Pour réveiller toutes les consciences.  
188 pages, 71,70 F.T.T.C.
- Antonio BARJA  
« POURQUOI TOUT ÇA, MAMAN ? »  
L'histoire vécue par un enfant.  
224 pages, 80,30 F.T.T.C.
- René DENAT  
« LE PILOTE DU DIABLE »  
... ou un avertisseur des temps modernes.  
208 pages, 78,10 F.T.T.C.
- Pierre PAULIN  
« SUR LE NIGER »  
De 1883 à 1906 : nous sur nos continents.  
64 pages, 46,70 F.T.T.C.
- Nicole BRUYAT  
« TOI, MA VIE »  
Nigama à l'opérette et à l'amour.  
80 pages, 46,00 F.T.T.C.
- Daniel MOREAU  
« VOLONTAIRE BESSIF »  
Tome I : Le Journal d'un Méformateur.  
320 pages, 109,10 F.T.T.C.

## essais

- Pierre TROUSSEL  
« L'OPUSCULE DU PÉCULE MONDIAL »  
Des solutions pour tenter de sortir de la crise mondiale.  
32 pages, 45,00 F.T.T.C.
- Maxime PENA-ROCHE  
« LE RÉEL ET LE POSSIBLE »  
A la recherche d'une éthique de sauvegarde.  
272 pages, 236,50 F.T.T.C.
- Marie-Louise BARCS-MASSON  
« LE VÉRITABLE INFINI »  
Un regard poétique pour une réflexion ardue.  
96 pages, 47,10 F.T.T.C.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4<sup>e</sup>. TÉL. : 48-87-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre librairie.  
DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4<sup>e</sup>) - Téléphone : 48-87-08-21



مكتبة الامل

VERSELLE

# LE MINITEL A DROIT DE CITÉ

# 16 MAIRES A L'ECRAN



Jacques Audette  
Maire de La Roche-sur-Yon  
36.14 TELRY



Dominique Baudis  
Maire de Toulouse  
36.14 CAPITOU



Jean Bousquet  
Maire de Nîmes  
36.15 NIMES



Michel Chauty  
Maire de Nantes  
36.14 TELEM



Edith Cresson  
Maire de Châtelleraut  
36.14 ACTI



François Dubanchet  
Maire de Saint-Etienne  
36.15 LOIRE



Georges Gorse  
Maire de Boulogne-Billancourt  
36.14 B.B.



Henri Granet  
Maire de Bayonne  
36.14 BAYONNE



Charles Hernu  
Maire de Villeurbanne  
36.15 VIVA 3



Edmond Hervé  
Maire de Rennes  
36.15 TOM



Lucien Mayadoux  
Maire de Torcy  
36.14 ASPA



Jean Monnier  
Maire d'Angers  
36.15 ANGERS



Jacques Médecin  
Maire de Nice  
36.14 NICE



Claude Pernes  
Maire de Rosny-sous-Bois  
36.15 RSB



Jean-Marie Rausch  
Maire de Metz  
36.15 METZ 2000



Robert Schwint  
Maire de Besançon  
36.15 BISONTEL

JOURNÉES D'ÉTUDE SUR LA TÉLÉMATIQUE MUNICIPALE - BESANÇON 2/3 MARS 1988



LD

B  
Besançon, une Ville Capitale

ASSOCIATION DES MAIRES DE GRANDES VILLES DE FRANCE - TÉL.: (0) 45.48.14.16.

FRANCE  
TELECOM



POUR EN SAVOIR PLUS: TAPEZ 36.15 BISONTEL

03-87-08-21

03-87-08-21

# Culture CINÉMA

Le 38<sup>e</sup> Festival international du film à Berlin

## Le bonheur vient de Varda

Un nombre incalculable de films ont été présentés à Berlin. La plus haute récompense, l'Ours d'or, a été attribuée à Sorgho rouge du réalisateur chinois Zhang Yimou. Mais l'esprit télé semble hanter les cinéastes. Heureusement, il y a eu Varda-Birkin.

Le 38<sup>e</sup> Festival international du film à Berlin n'est pas un gracieux répit du ciel d'hiver (Le Monde du jeudi 25 février). Le dais de lampions scintille pauvrement au fronton du Zoo Palast, vaste cinéma multisalles - dont une grande à écran courbe, où ont lieu les séances de la compétition, et qui, plus chanceux que le Palais de la Croisette, a été classé.

L'ambiance est calme et la compétition ne soulève guère de passions, en tout cas pendant les derniers jours, bien que - choix ou hasard - le terrorisme - à l'écran - soit omniprésent. Mais un terrorisme en quelque sorte sans ambiguïté ni contradictions. Juste de la thèse et des états d'âme.

On ne se sent pas vraiment impliqués dans les abstractions de Wajda à propos de Dostoiévski et des Passés, ni dans les malheurs de Maman Krol et ses fils, de Janusz Zaorski, tout aussi perdus dans les symboles que son compatriote. Il s'agit d'une veuve pauvre avec quatre fils - en référence et en opposition à Elisabeth de Habsbourg qui était polonoise et dont les fils sont devenus rois. Le destin de Maman Krol se confond avec celui de la Pologne et du communisme : misère, clandestinité, délations ; un fils devient plus ou moins hooligan, l'autre meurt en prison à cause de sa fidélité à l'esprit du parti. Le film, en noir et blanc, juxtapose terrains vagues, paysages désolés, regards sordides. Magda Teresa Wojcik, Maman Krol, joue sans complexe le mélo, et dans les moments de détente arbore le sourire près des larmes avec lequel Maria Schell en son temps a fait pleurer la terre entière.

### Idees simples

Les deux Polonais ont reçu un accueil relativement poli. Les Felons, du Yougoslave Franci Slik a carrément vidé la salle. Il faut dire que dans cette histoire d'un didactisme pesant qui se passe en 1948 à Trieste, où les communistes se font rééduquer sous Tito, on ne voit pas très bien où l'on va. Quant même, à la fin, le héros, un Slovène qui copine avec des communistes italiens et dévalise des banques en compagnie d'un jeune dandy décadent et de sa maîtresse, s'évade de prison dans les champs de maïs. Il ira vers la liberté grâce à un garçonnet qui lui donne le costume et le revolver de son frère, tué à la guerre.

Mais, avant, on aura assisté aux brimades sadiques qu'il subit de la part des rééducateurs, de méche avec les matons. Il s'en sortira donc puisqu'il s'agit d'une fable, alors que Steve Biko, leader noir de la lutte contre l'apartheid, meurt à la suite de brutalités policières, comme le raconte Richard Attenborough dans Cry Freedom. Le film est exactement tel que l'on peut s'y attendre : du grand spectacle froid sur des idées généreuses et simples. Les Noirs ont de beaux visages farouches, ils sont dignes, courageux avec humour. Les Blancs sont barmés, marqués par l'égoïsme et la stupidité. Ils viennent soigneusement avant de tirer dans



Jane Birkin

le dos d'un gamin noir qui s'enfuit. Bref, des monstres, à l'exception de Donald Woods (Kevin Kline), journaliste calme et obstiné, qui prend la défense de Steve Biko (Denzel Washington). A la suite de quoi il doit s'enfuir à Londres avec sa femme, ses enfants, grâce à un diplomate noir qui affirme que « les amis de Biko sont ses amis ».

Ici, tout le monde est contre l'apartheid, et les spectateurs - jeunes - s'expriment sans retenue. L'accueil du film a été vibrant. A chaque victoire des bons, à chaque ruse, à chaque mot d'esprit de Biko, les rires et les applaudissements fusent - sans doute le scénario de Denzel Washington n'y est pas pour rien. Au fond, ce n'est pas différent de Rambo, mais ça donne bonne conscience. Et aussi quelque amertume, car si dans la réalité diplomatique et politique les problèmes étaient aussi nets, ils seraient résolus, et de tels films n'existeraient pas.

A quelques exceptions près, la compétition semble avoir été choisie pour servir de prologue aux « Dossiers de l'écran », y compris Nus ( « cinq » ), théâtre filmé efficacement par Martin Ritt. Barbara Streisand, prostituée mal emboîchée, et qui par inadvertance a tué un client, refuse l'excuse de la folie et lutte pour faire reconnaître sa responsabilité. Elle séduit son avocat Richard Dreyfus, se réconcilie en pleurant avec sa mère Maureen Stapleton, et cabotine à décevoir Morry Stroop dans la course aux Oscars. Cher lui fait concurrence dans Eclair de la lune - Moonstruck - de Norman Jewison, le Songe d'une nuit d'été chez les Italiens de Brooklyn, une gentille comédie féérique qui détonait - ce n'est pas un reproche - au milieu de cette gravité berlinoise. Si seulement le héros masculin, Nicolas Cage, était moins emporté !

De toute façon, la palme des plus mauvais acteurs, et c'est rare chez les Anglais, revient à la distribution tout entière de Little Dorrit de Christine Edzards, d'après Dickens, le genre de film qui réduit le taux de chômage chez les acteurs. Il dure six heures (pour ceux qui résistent). La figuration est abondante, figés devant des caméras paresseuses, dans des décors style Buttes-Chaumont de luxe. Pas une veinule ne manque aux coupures des gentlemen, pas un reflet sur les théâtres en argent, pas une tache sur les redingotes des pauvres. Tout au moins dans la première partie, montrée à travers le regard d'un quadragénaire lasé. La seconde, parlait-il, l'est par les yeux innocents de la petite Dorrit.

Il y a eu également Jarraphejos, farce tragique d'Antonio

Juncos Rico, sur fond de corruption, de viol, de meurtre. Alors, ce fut le bonheur quand sont arrivés les deux films d'Agnes Varda : Jane B, portrait de Jane Birkin, et surtout Kung Fu Master, d'après une idée de la même Jane, sorte de Diabolo au corps, la passion d'une femme pour un adolescent, un Palitel de quatorze ans, Mathieu Demy, le fils d'Agnes Varda.

En conférence de presse, il est apparu que Jane aurait aimé tourner des scènes torrides, mais qu'Agnes Varda voulait au gain. Peu importe. Tout se passe sur le visage volontairement vieilli de Jane, dans ses rapports avec Charlotte Gainsbourg et avec le jeune Lou Dollo, tout passe dans ses gestes, et dans le regard voyou du gamin. Enfin, un vrai adolescent, simultanément adulte et peffé, à l'intelligence esquivante, et naïf pourtant, et déjà macho cynique, et qui se sait pas encore souffrir. On reparlera de ces films. De les avoir vus parmi tant d'autres fait ressortir une qualité essentielle : ils ont des arrière-plans et ils font rêver.

On a parfois l'impression que les cinéastes, même s'ils ne sont pas produits par une chaîne, ont pris l'habitude de penser télévisuel. Ils portent tout en surface. Tout est dit, montré dans des images soignées au point d'en devenir une imagerie qui s'attarde sur elle-même et ne laisse pas de souvenirs.

COLETTE GODARD.

« Le Testament d'un poète juif assassiné » de Frank Cassenti

## Le poète et la tyrannie



Michel Jonasz

Frank Cassenti vient d'adapter pour l'écran le Testament d'un poète juif assassiné, d'Elie Wiesel, un livre difficile que le metteur en scène a simplifié, mais l'essentiel demeure.

Une nuit lourde, argotisme, plaise sur la ville. Des hommes en imperméable - des policiers - descendent d'une voiture, se précipitent dans l'escalier d'un immeuble. Un homme, réveillé, les attend dans son appartement, auprès de sa femme terrorisée au bord du lit défilé, et de son petit garçon. L'homme est commémoré après quelques mots d'adieu. Cela pourrait être arrivé en Allemagne nazie. Mais cette arrestation d'un poète juif, Palitel Kosover (le rôle est tenu par Michel Jonasz), a lieu en 1951, dans une ville d'URSS : Staline a décidé des « purges » dans les milieux intellectuels. Toutes les images de l'oppression en régime totalitaire se rassemblent. Le début du film est fondoyant.

Le Testament d'un poète juif assassiné, d'Elie Wiesel, est un livre fort difficile à adapter. Le scénario de Frank Cassenti et Annie Mercier l'a, forcément, simplifié. L'essentiel demeure : le témoignage que Palitel Kosover transmet à Grisha, son fils, pour qu'il sache quel homme il était, ce qui lui est arrivé. Pour que rien ne

soit oublié. Grisha a grandi. C'est presque un adolescent (Vincent David). Il est muet. On saura qu'il s'est coupé la langue pour ne pas avoir à répondre aux questions sur son père. Un vieil homme, Zupanov (Erlend Josephson), le prend par la main et le conduit sur les lieux, maintenant vides, abandonnés, où Palitel fut emprisonné et interrogé par le juge chargé d'instruire son procès (Wojtek Poniak). Zupanov était le greffier du juge. Tous deux savaient que le procès était truqué. Le juge posait des questions de routine. Et il encourageait Palitel Kosover à se raconter par écrit.

En évoquant les scènes auxquelles il a assisté, Zupanov sort du silence que lui imposait la terreur stalinienne. En même temps, il fait surgir la mémoire du poète. Car il avait recueilli les feuillets de ce qui est devenu un testament.

Le film est construit sur deux retours en arrière (le point de vue de Zupanov, le récit de Palitel Kosover) imbriqués l'un dans l'autre, ce qui correspond à la narration éclatée d'Elie Wiesel. Du sinistre bureau où se joue la comédie des interrogatoires décollent les moments d'une vie placée sous le signe de la haine antisémite, de l'exil, de l'espoir rétrospectif, de la lutte politique, de la création poétique, de la guerre, et de la répression au pays natal même ; Palitel, qui, enfant de cinq ans, avait connu les pogroms, avec sa famille, dans le quartier juif de sa ville russe, y revient, adulte, mari par les épreuves, pour trouver les traces horribles de l'occupation allemande, pour être victime ensuite du stalinisme.

De cet itinéraire, la mise en scène rend compte par des séquences qui ont, toutes, une forte charge émotionnelle et sont relayées, de temps à autre, par les interventions de Zupanov. C'est très « classique » au fond, et, surtout, très efficace. Frank Cassenti a renoncé à la dissonance chromatique et à la pratique marquée du cinéma, à ces effets assez bien réussis à l'Affiche rouge (1976), film sur la résistance du groupe Mauthausen en France occupée, avait mené à la catastrophe le version de la Chanson de Roland (1978). La reconnaissance des milieux traversés (dont Berlin, ville fiévreuse à l'aube du nazisme, avec ses intellectuels tourmentés, impuissants), est vraisemblable dans sa stylisation.

Mais la véritable dimension spirituelle - celle d'un destin individuel lié au sort d'une communauté qu'on s'efforce de détruire - vient de l'interprétation de Michel Jonasz. On l'a déjà vu au cinéma. Il tient, ici, son premier grand rôle. Un rôle vraiment ? Une incarnation plutôt. Michel Jonasz est habité par Palitel Kosover, et cela se voit dès la première scène où il est arrêté sous le regard d'Anne Wisniewski, l'épouse terrassée par l'étonnement, la peur. Il est le poète juif et son âme, le témoin des tyrannies et des luttes pour la survie et la dignité de son peuple. Il est humain, vivant, tragique parfois. Il est une conscience faite homme, qu'une balle tirée sur la nuque au fond d'une geôle stalinienne n'a pas vraiment abstrait.

En même temps que le jeune Vincent David aux yeux grands ouverts, à l'oreille tendue vers le passé, nous découvrons en Michel Jonasz la vérité de Palitel Kosover : une vérité dont le choc retentit sur le personnage de Wojtek Poniak et surtout sur celui - très étonnant - d'Erlend Josephson.

Mémoire, vérité : le flambeau qui aurait pu être éteint ne s'éteindra pas. Grisha gardera, communiquera les preuves écrites, les preuves morales. L'URSS est en pleine déstalinisation lorsque Zupanov se confie à lui. On est en train de démolir la prison pour faire table rase. Mais de ce décor de la tyrannie, abattu pour qu'on oublie, jaillit la lumière.

JACQUES SCIÈRE.

« Suspect » de Peter Yates

En ces temps où le cinéma américain assène, à tout propos, des leçons morales, on accueille avec plaisir ce film de pur suspense, au scénario remarquablement construit, où la mise en scène crée une tension dramatique et psychologique, qui ne se relâche pas une minute. Une grande partie de l'action se passe dans le palais de justice et la salle du procès, mais Peter Yates nous montre aussi les aspects soigneusement cachés de Washington : les clochards et les indigents repoussés dans des sortes de ghettos, quelques megalomanes poétiques, les dessous de la justice.

L'assistant d'un juge de la Cour suprême de Washington est assassiné dans un parking au bord du Potomac. La police arrête un vagabond, Carl Wayne Anderson (Liam Neeson), sur lequel on a trouvé les papiers de la mort et un couteau ensanglanté. L'homme, un ancien du Vietnam, devenu sourd et muet, une épave, est défendu par Kathleen Riley (Cher), avocate désignée d'office. D'abord persuadée qu'il s'agit d'un travail de routine, Kathleen, qui a réussi à communiquer avec son client, croit à son innocence, et cherche à la prouver. Eddie Sanger (Dennis Quaid), conseiller politique intrigant dans les coulisses du Sénat, est nommé juré au procès. Intéressé par l'avocate - car c'est aussi un séducteur, - il va l'aider en employant, d'ailleurs, des moyens illégaux.

Cher compose avec un réalisme de bon aloi et beaucoup de subtilité son personnage d'avocate laïque, mais en danger par sa quête de la vérité. Dennis Quaid joue avec un plaisir cynisme et un sourire enjoué l'homme des compromissions, lancé dans une aventure pour la bonne cause. Liam Neeson est étonnant en être perdu, sale, hirsute, remontant peu à peu de l'abîme, retrouvant sa dignité. Tous les rôles sont bien tenus. Et le spectateur participe... J. S.

« La Passerelle » de Jean-Claude Sussfeld

A la suite d'un incident stupide, Jean Nevers (Pierre Arditi), propriétaire d'une immeuble bourgeoise, se retrouve nu sur son palier. Pour retrouver par la fenêtre de sa suite de bains, il emprunte une passerelle de côté. Antoine (Guillaume Souche), le petit garçon de la jolte voisine, y joue. Il ne reconnaît pas Jean, prend peur, tombe dans la cour, marque de sa tuer, est transporté à l'hôpital dans le coma. Accablé, Jean se tait, mais propose avec insistance son aide à la mère éplorée, Cora (Méthilde Mey), qui connaît des soupçons.

Voyeurisme de la fenêtre sur cour d'où l'homme épia la femme qu'il désire, drame du doute qui conduit à tendre un piège, suspens en attendant le réveil de l'enfant : le film lougue souvent du côté d'Hitchcock. Il est très « français » par son goût appliqué de la psychologie, du conflit amoureux, de la définition sociale. Entre un bon point de départ et un bon point d'arrivée, le scénario est un peu mince. Alors, la réalisation s'efforce de multiplier les temps morts et s'appuie sur les interprètes. Arditi retrouve enfin un rôle qui lui convient, fait oublier quelques mauvais souvenirs, Méthilde Mey est une vraie comédienne au charme farouche, l'enfant a beaucoup de naturel. Coup de cœur pour Jany Holt en vieille dame singulièrement vivace. J. S.

### COULISSES

#### Films nordiques à Rouen

Un nouveau festival vient de naître : celui du cinéma nordique qui se tiendra à Rouen du 2 au 8 mars. Festival compétitif, exclusivement consacré aux cinémas danois, finlandais, islandais, norvégien et suédois. Il est organisé avec l'aide du conseil régional de Haute-Normandie, du conseil général de Seine-Maritime, de la ville de Rouen, de la direction générale des affaires culturelles, du CNC, du conseil nordique et de partenaires privés comme l'hebdomadaire Télérama.

La sélection officielle comprend dix films en compétition, dont le Festin de Babette, de Gabriel Axel, qui sortira à Paris le 23 mars, les Ballets blancs, de Fridrik Thor Fridriksson, le Chemin du serpent, de Bo Widerberg. Prix décernés : grand prix du jury, soit 100 000 F pour l'aide à la diffusion en France, prix du meilleur acteur et de la meilleure actrice, prix de la presse, prix du public. On verra également un

panorama du nouveau cinéma nordique (1982-1987), une rétrospective danoise des vingt-cinq dernières années, et cinq expositions des cinq pays représentés. Jean-Michel Mougriade, cinéaste rouennais, est le directeur de ce festival qui, pour ses débuts, mise haut.

#### Truffaut à Poitiers

L'intégrale des courts métrages de François Truffaut et douze de ses longs métrages seront projetés à Poitiers au cinéma Le Dietrich, du 2 au 18 mars. Jean-Pierre Léaud et Serge Toubiana, des Cahiers du cinéma, interviendront au cours de la semaine.

#### Hommage à Riccardo Freda

Le réalisateur italien Riccardo Freda fut célébré, au début des années 60, par la revue Présence du cinéma, qui avait sa propre politique des auteurs. Les « fans » admirèrent le style baroque d'adaptations littéraires (Pouchkine et Victor Hugo), de mélodrames, de films à péplum et de films fantastiques qui avaient d'ailleurs les faveurs du public. L'Institut Lumière de Lyon (président, Bertrand Tavernier ; directeur, Bernard Chardère) a pris l'initiative d'un hommage à Riccardo Freda et à Présence du cinéma, avec projections de quatorze films les 26, 27 et 28 février. Le cinéaste sera entouré de Jacques Lourcelles (animateur de la revue), Bertrand Tavernier, Fred Junck (Cinémathèque de Luxembourg), Bernard Martinand (Cinémathèque française), Freddy Bouché (Cinémathèque de Lausanne) et Simon Mizrahi (attaché de presse et cinéphilie acharné). On annonce, entre autres œuvres, le Château des amants maudits, la Leggenda del Piave (inédit), Théodore, inspiratrice de Byzance, la flamboyante version des Misérables, Les Vampires, Roger la Honte, Mander Obsession.

**PIERRE HENRY**

10<sup>e</sup> SYMPHONIE DE BEETHOVEN

PHILIPS

CRÉATION MONDIALE LE 1<sup>er</sup> MARS 1988 SALLE PLEYEL

PHILIPS

Le son qui fait oublier qu'il est enregistré.

20 REPRÉSENTATIONS

**ATHÈNES**

**GERTRUD**

mise en scène BRUNO BOGLIN

Une histoire classique racontée avec pas mal de malice, beaucoup de beauté, un charme envoiement.

Catherine GODARD de Genève

«... une image de l'homme déconstruit et bête... Avant d'être un film de Carl Dreyer, Gertrud est une pièce de Sørensen Kierkegaard... Une chef-d'œuvre...»

Maria SGM

mer. 19 h. mer. jeu. ven. sam. 20 h. 30

47426727 AGENCES FNAC GROUS 3615 BILLET.

Handwritten signature or text at the bottom of the page.

Culture

Un album de portraits : grands hommes et aliénés Les dissections de Marc Trivier

Voilà le corps, affronter le visage, exprimer la présence mais dire aussi le poids de l'histoire...



mort, ultime trace avant l'oubli, qui est le fondement du portrait. Co n'est pas sans raison que Trivier a réalisé durant cinq ans un reportage sur des abattoirs, à Hanout et à Anderlecht...

A quatorze ans, Marc Trivier regardait son père le Rolleiflex avec lequel, enfant, il fut portraituré. Ses premiers portraits sont naturellement ceux de ses proches...

Murés dans le silence, graves, dociles et réceptifs, seuls, souvent très vifs, singulièrement anonymes et presque interchangeables, de Brian Van Velde à Manson, tous se prêtent sans résister à cet acte de dissection par le regard...

VENTES Deux siècles d'histoire du papier peint

Madame de Pompadour en tapisserie se garde-robe ; Napoléon Bonaparte ne voulait pas en entendre parler. Au-delà de l'intérêt purement anecdotique ou décoratif, le papier peint français sera, au dix-neuvième siècle, l'art d'une bourgeoisie prospère...

DANSE « La Anqâ » de Jean-François Duroure

Un jour au cirque

Très attendue, la première création à part entière de Jean-François Duroure. La poésie de Genet n'est pas au rendez-vous. Affaire Monnier-Duroeur, suite. On se souvient des chapitres précédents : les deux complices Mathilde Monnier et Jean-François Duroure commencent ensemble quelques petits chefs-d'œuvre...

MUSIQUES « La Vieille Maison », de Landowski, à Nantes

Douce-amère

Le IV<sup>e</sup> Festival international de chœurs d'enfants de Nantes réunit d'ici le 8 mars une importante participation d'ensembles anglais, allemands, polonais, hongrois, tchèques et suédois de premier ordre. Il a été ouvert par la création d'un opéra, la Vieille Maison, dont le héros est aussi un enfant. Des exactions des deux chenapans (« trois mensonges, deux vols, un assassinat ») et tentative de couler définitivement le gamon en lui offrant des liasses de billets de banque...

« Mozart au chocolat » à la Cartoucherie

Jeu de rôles dans une bonbonnière

Encore un spectacle sur Amadeus le bien-aimé ? Un jeu de rôles, cette fois, bien particulier. Les spectateurs, contingents chaque soir à quarante, reçoivent un son, quelques conseils et une perrière avant d'entrer. Où ? Dans une bonbonnière de trois mètres de diamètre, salon rond, cabinet particulier, meublé à craquer de quarante chaises carminées, d'un piano et d'un vaisselier auquel sont accrochées quarante tasses. Un chocolat chaud vous sera servi pour vous réchauffer. Vous vous appellerez Beethoven, Casanova, Marmont, Koehel (le K du catalogue des œuvres mozartiennes), Nannerl, Aloysia Weber ou Mimi Mozart mère. Vous serez pris à partie, à témoin, vous recevrez, selon le rôle qui vous aura été assigné, coups, caresses ou baisers, ou vous dira des horreurs, ou vous chantera sous le nez, et il peut se faire qu'une dame très décolletée vous demande de l'inter ses seins. Si vous êtes de bonne humeur, vous vous amusez et vous enverrez vos amis jouer à Mozart une prochaine soirée. Les menus de jeu s'appellent à la scène Schenker (l'impression de la Flûte enchantée) et Rosa Canina (une amie de Wolfgang). A la ville, Jacques Livchone et Hervé de Lafont forment à eux deux la troupe de l'Unité, couturiers plus ou moins légers. Mozart au chocolat : faut-il préciser que le titre de spectacle est comoté ? Une bonne partie des dialogues est en effet empruntée aux lettres scatologiques de Mozart. La soprano Mélanie Jackson et le baryton Pierre Benussiglio chantent heureusement, et fort bien, quelques airs des Nozze, de la Flûte, d'Idoméne. Violoniste, trompettiste, improvisateur, pianiste capable de jouer les yeux bandés et les mains cachées, Francis Vidal est, comme son emploi l'impose, un formidable musicien. L'air s'échoue, il met un peu de rêve dans la bonbonnière. Il incarne Mozart. ANNE REY. \* Théâtre de l'Aquarium, Cartoucherie de Vincennes, jusqu'au 6 mars, 20 h 30, sauf les lundi et jeudi.

THEATRE DE SARTROUVILLE 5 dernières représentations en région parisienne On ne badine pas avec l'amour Alfred de Musset Jean-Pierre Vincent Coproduction Théâtre de Sartrouville Maison de la Culture du Havre, Comédie de Genève Avec la participation de JTN et du ministère de la Culture et de la Communication A 15' de la gare Saint-Lazare. et navette gratuite Du 2 au 6 mars à 21 h (dimanche à 15 h) Réservations 39 14 23 77

Bonne année pour Drouot Le total des ventes aux enchères à Paris a dépassé en 1987 les 2,2 milliards de francs, soit une augmentation de 41,8 % par rapport à l'année 1986. Cette croissance provient, entre autres, de la vente record de l'Europe des années (187 millions de francs). La dernière partie de la collection sera dispersée en juin prochain. Drouot est cependant loin derrière Sotheby's, qui annonce pour la même année un total mondial de ses ventes de 1,4 milliard de dollars, soit plus de 8 milliards de francs. M. Million, président des commissaires-priseurs parisiens, qui présentait ce bilan, a souligné que la profession a continué à se regrouper, seul moyen d'affronter l'avenir. Deux pièces majeures pour le Louvre Un homme d'affaires américano-cubain, Roberto Paulo, vient de donner au Louvre un tableau de Fragonard, l'Adoration des bergers. Le musée lui a également acheté pour 7 millions de francs la « dernière couronne de France », celle de l'impératrice Eugénie.

ALICE SEDAR Bonne année pour Drouot Sylvie de Nussac Théâtre de la Bastille, jusqu'au 28 février

« Un climat ne s'installe jamais »

Le marionnettiste (je ne fait beaucoup) La fille exécute quelques mouvements assez classiques de danse contemporaine. Soudain tout s'illumine. Le grand brun enlève sa veste, s'assoit sur une chaise, regarde avec curiosité la fille qui ne le voit pas. Il devrait savoir qu'il ne fait pas dérangé des artistes en train de se préparer ; non, il ne le sait pas, il semble souvent d'être son attention par des gestes divers. Il lui lève les bras ou une jambe, elle est indifférente comme une colle-nambule. Duroeur se jette au sol dans de grands flans. Sur un rythme espagnol le danseur s'annime un peu, stop, tout s'immobilise. Il y a ainsi beaucoup d'arrêts sur image, mais les images ne sont pas frappantes ; beaucoup d'errements, de marches lentes ou de courtes ; peu de danse. Le grand brun vient tendre une pomme aux spectateurs du premier rang. La fille dispose sur sa table ses ustensiles de maquillage. Plus tard, on la verra en maillot rouge paillonné sous une robe de chambre, puis sans robe de chambre. Duroeur attache au dos du grand brun une paire d'ailes (les anges volent bas, ces temps-ci). On se va pas vous raconter sur des kilomètres un spectacle auquel on s'est passablement ennuyé. La poésie de Genet n'est pas au rendez-vous ; un climat ne s'installe jamais. Jean-François Duroure nous doit une revanche.

SYLVIE DE NUSSAC Théâtre de la Bastille, jusqu'au 28 février

THEATRE ARTISTIQUE ATHEVAINS LES RACINES DE LA HAINE ou l'enfance d'Hitler de Niklas RADSTRÖM Mise en scène Stéphanie LOIK Réservation, de 14h à 18h : 48 06 36 02 • 43 79 06 18 Location : 3 FNAC

THEATRE EUROPE Spectacles en langue hongroise 2 au 6 MARS LES TROIS SOEURS (Három Nővér) Anton Tchekhov Mise en scène : Tamás Ascher «L'un des plus beaux spectacles que l'on puisse voir actuellement en Europe.» Jean-Pierre THIBAUDAT - LIBERATION 10 et 11 MARS CATULLUS Milán Füst Mise en scène : Gábor Székely «Un danse splendide et méconnu.» Jean-Pierre THIBAUDAT - LIBERATION PRODUCTIONS KATONA JOZSEF SZINHAZ/BUDAPEST avec le concours de l'Association Française d'Action Culturelle LOCATION QUINTE ODEON THEATRE NATIONAL • Tél. 43 25 70 32

IL FAUT PASSER PAR LES NUAGES FRANCOIS BILLETDOUX mise en scène LUCIAN PINTILIE THEATRE DE LA VILLE 2, place du Châtelet 4<sup>e</sup> du 1<sup>er</sup> mars au 2 avril 21 h - matinées 14 h 30 PALAIS MASCOTE ENZO CORMANN mise en scène ALAIN FRANCON Théâtre de la Boufflerie 78, rue de la Boufflerie 11 LOCATION 42 74 22 77

« La Vieille Maison », de Landowski, à Nantes



« La Vieille Maison », de Landowski, à Nantes. Des exactions des deux chenapans (« trois mensonges, deux vols, un assassinat ») et tentative de couler définitivement le gamon en lui offrant des liasses de billets de banque...

« La Vieille Maison », de Landowski, à Nantes. Des exactions des deux chenapans (« trois mensonges, deux vols, un assassinat ») et tentative de couler définitivement le gamon en lui offrant des liasses de billets de banque...

THEATRE DE SARTROUVILLE 5 dernières représentations en région parisienne On ne badine pas avec l'amour Alfred de Musset Jean-Pierre Vincent Coproduction Théâtre de Sartrouville Maison de la Culture du Havre, Comédie de Genève Avec la participation de JTN et du ministère de la Culture et de la Communication A 15' de la gare Saint-Lazare. et navette gratuite Du 2 au 6 mars à 21 h (dimanche à 15 h) Réservations 39 14 23 77

# Culture

## THÉÂTRE

Inauguration du Centre dramatique de Bordeaux

### Ouvert sur l'Europe

M. Jacques Chaban-Delmas, député et maire de Bordeaux, devait inaugurer, le vendredi 26 février, le nouveau Centre dramatique national Bordeaux-Aquitaine dirigé par Jean-Louis Thamin. Son objectif : installer un Centre européen de création.

La ville de Bordeaux a décidé de reconstruire l'un de ses plus anciens quartiers, situé dans une boucle de la Gironde, ce Port de la Lune qui donne son nom au tout nouveau Centre dramatique national d'Aquitaine. Dirigé depuis le début de 1986 par le metteur en scène Jean-Louis Thamin, celui-ci disposera enfin d'un lieu fixe après deux années d'errance dans différentes salles de la ville.

Ces deux années de « préfiguration » ont permis de créer dans la métropole un mouvement d'intérêt pour les arts de la scène. Le Centre dramatique rassemble déjà une petite armée de fidèles, huit cents abonnés qu'ont convaincus les cinq spectacles présentés lors de la première saison. Selon le directeur administratif du nouveau centre, M. Christian Gay-Bellile, « les huit spectacles de la saison 87-88 devraient réunir vingt six mille spectateurs et permettre de doubler le nombre des abonnés ».

L'expérience prouve que l'existence d'une salle fixe permet de créer une meilleure image et donc de doubler presque immédiatement le nombre des spectateurs. Cette salle, la première d'un ensemble de deux salles et d'espaces de création, compte quatre cent quatre-vingt places et est aujourd'hui achevée. En octobre prochain, les lieux d'accueil et d'exposition, les bureaux et la cafétéria le seront également. Cette première phase aura coûté 13,8 millions de francs, venus pour une moitié de l'Etat et pour l'autre de la ville et des conseils général et régional. La mairie de

Bordeaux poursuit actuellement les acquisitions foncières des bâtiments voisins (pour une somme de 10 millions de francs). Au début de 1990, les travaux de construction d'une grande salle de mille places devraient commencer pour être terminés à la fin de 1991. Le coût de cette deuxième phase est évalué à 40 millions de francs, qui seraient assumés par l'Etat, les collectivités locales mais aussi par la Communauté européenne dans le cadre des plans d'intégration méditerranéens.

« Nous sommes bien décidés à ouvrir le Centre dramatique sur l'Europe », explique M. Gay-Bellile, et nous réfléchissons actuellement aux accords que nous pourrions signer avec une ville portugaise, Porto ou Lisbonne, et une ville espagnole, Valence ou Bilbao. Ces accords nous permettraient d'engager ensemble des coproductions ou bien des échanges de spectacles dans le cadre du grand marché européen de 1992 ».

Si ce nouveau théâtre se dispose pour la saison en cours que d'un budget réduit de 2,9 millions de francs, il peut compter dès l'an prochain sur une subvention comparable à celle des autres centres dramatiques nationaux (de 5 à 25 millions de francs). L'actuel ministre de la Culture, ne s'est pas dans les pas de son prédécesseur, s'y est fermement engagé. Bordeaux disposera ainsi d'un centre de création comparable à ceux de villes de même importance.

O. S.

## LETTRES

### Le catalogue de la Bibliothèque nationale informatisé

Les lecteurs de la Bibliothèque nationale pourront enfin consulter le catalogue des ouvrages entrés à la Bibliothèque nationale depuis treize ans grâce à un fichier informatisé. Celui-ci met à la disposition des usagers 550 000 notices. Cette réalisation, qui a demandé six ans de travail entre les bibliothécaires et les techniciens du GEAC, la société canadienne dont le système a été choisi, a subi de très nombreux retards, et Francis Beck parlait, dans son rapport sur l'Etat de la Bibliothèque, « du drame de l'informatique ». Ce drame semble donc aujourd'hui conjuré.

Le fichier pourra s'enrichir au rythme de 70 000 notices par an. Il prend en compte tous les ouvrages ou nouveaux périodiques français entrés par dépôt légal depuis 1975, et les ouvrages étrangers depuis 1984. Les responsables du système envisagent de remonter jusqu'à 1970. Pour les 12 millions de volumes entrés avant cette date, les lecteurs devront se contenter du catalogue imprimé.

**THEATRE**  
*la tempête*  
CARTOUCHERIE  
*ORGUE*  
PASQUINI  
traduction Danièle Sallénave mise en scène Marc Liebens  
LOC: 43 29 36 36

A partir du 26 février  
**Othello**  
comédie de coen  
**LE TALON**  
D. Lemahieu/M. Dubois  
JARDIN D'HIVER 42 62 59 49

**THEATRE DE GENNEVILLIERS**  
TELEPHONE 47 93 26 30  
**MEGARE**  
EURIPIDE  
MISE EN SCENE BERNARD SOBEL  
16 FEVRIER - 27 MARS

**RTL** **BERCY - 11 ET 12 MARS - 20 H 30** **FR**  
**SOIREES WAGNER**  
avec  
**ORCHESTRE DE PARIS**  
Johanna MEIER Reiner GOLDBERG Günter VON KANNEN  
Suzanna VARI Peter MEVEN Jean Philippe LAFFONT  
Chœur de l'Orchestre de Paris  
Chef de Chœur : Arthur OLDHAM  
Direction musicale : Daniel BARENBOÏM  
LOCATIONS à BERCY - FNAC - TOUTES AGENCES RENSEIGNEMENTS  
et par Tél. : 43 46 12 21 de 11 h à 18 h sauf dimanche 43 42 06 06  
CO-PRODUCTION : ALAP - SPECTACLES LUMBROSO - SPPS

# Communication

## Le retour en force de MM. Seydoux et Berlusconi

### Les anciens propriétaires de la 5 demandent 3,7 milliards à l'Etat

MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi, anciens propriétaires de la cinquième chaîne, ont déposé auprès des ministères des finances et de la culture et de la communication un recours gracieux pour obtenir quelque 3,7 milliards de francs d'indemnités (nos dernières éditions du 25 février).

Titulaires de contrats « en béton » signés par le gouvernement socialiste, la 5 et TV 6 avaient demandé amonci leur intention de demander une indemnisation après l'annulation de leurs concessions par le gouvernement de M. Jacques Chirac en août 1986. Le droit administratif est formel : toute rupture unilatérale d'une concession de service public ouvre le

droit à de sérieuses compensations financières. Dès mars 1987, les actionnaires de TV 6 (Publicis Gantmont), sortis du paysage audiovisuel français avaient entamé de longues négociations avec le ministère de la culture et de la communication pour évaluer le préjudice.

Les responsables de France 5 estiment que l'Etat doit composer non seulement les sommes investies dans la cinquième chaîne, mais aussi les profits qu'auraient pu tirer les actionnaires de dix-huit années d'exploitation, durée prévue par le contrat de concession. Or, en dix-huit ans, dans un paysage où la 5 et TV 6 étaient les seules télévisions commerciales, la 5 aurait pu, selon ses anciens propriétaires, devenir aussi rentable que l'est TF 1, évaluée à 4,5 milliards de francs.

## L'Institut Multimédias prend la suite du séminaire du CESTA

La disparition du Centre d'études sur les systèmes et technologies avancées (CESTA) n'entraînera pas celle du séminaire Multimédias (le Monde du 17 novembre 1987). Les pouvoirs publics ont accordé un club de formation et d'échanges, qui rassemble depuis quatre ans les grands responsables de la communication, soit repris par ses fondateurs.

Ceux-ci ont donc constitué une association, l'Institut Multimédias, qui réunit autour de sa présidence, M<sup>me</sup> Hélène Monner, M<sup>me</sup> Sabine Sauter, directrice commerciale du Centre Pompidou, Christiane Aragnetti, directrice de la Fondation pour la communication locale, M<sup>me</sup> Olivier de la Fouchardière, directeur des télécommunications à IBM Europe et Jacques Moussas, rédacteur en chef à TF 1. L'association est ouverte aux cent vingt personnes qui ont participé depuis 1983 aux travaux du séminaire.

Ni colloque ni cycle universitaire, le séminaire Multimédias rassemble chaque année autour d'une dizaine de sujets des thématiques et de tables rondes la fine fleur des entreprises de presse, d'édition, de audiovisuel, de publicité et des télécommunications, ainsi que nombre de hauts fonctionnaires et de journalistes. Depuis deux ans, le Centre national de la cinématographie (CNC) et le Monde apportent leur concours à ce cycle de formation de haut niveau.

Renseignements : Institut Multimédias, 1, rue Descartes, 75005 Paris.

## CORRESPONDANCE

### Une lettre de M. Claude Berda

A la suite de l'article de Pierre-Angel Gay, paru dans le Monde du 20 février, sous le titre : Les studios de télévision victimes des incertitudes du marché, où nous indiquions que Pips Vidéo « est en procès pour défaut de paiement avec la société AB Productions », le PDG de cette dernière société, M. Claude Berda, estimant que « la lecture de ce paragraphe peut prêter à interprétations diverses », nous apporte la précision suivante : « Par ordonnance de référé, en date du 10 février 1988, le tribunal de commerce de Paris a condamné la société Pips à payer à AB Productions la somme de 1132145,85 F ; le tribunal nous a donc donné raison, car nous étions demandeur ».

[M. Claude Berda veut préciser que cette ordonnance en référé — sensé, il est vrai, par AB Productions — émanait dans le cadre d'un contentieux beaucoup plus vaste, contentieux qui n'a pas encore été jugé au fond. Dans son ordonnance, le juge d'estime en fait, mentionner un défaut de paiement, à leur jugement les prétentions des parties », et demande en conséquence une expertise. — P.-A. G.]

## Réorganisation à Europe 1

### M. Jean-Pierre Joulin devient directeur de la rédaction

A la demande du PDG de Hachette (propriétaire d'Europe 1), la direction de la station vient d'entamer une réorganisation de sa hiérarchie et de son antenne. Jean-Pierre Joulin, actuel correspondant d'Europe 1 à Washington, est nommé directeur de la rédaction et remplace donc Gérard Carreyrou et Charles Villeneuve, qui restent cependant à la station. Jean-Pierre Joulin, qui prendra ses fonctions dès lundi 29 février, « aura autorité sur l'ensemble des services et activités liés à l'information et à l'actualité » et sera placé sous l'autorité de Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'antenne, qui abandonnera l'animation du journal de 8 heures pour une interview quotidienne de dix minutes (à 8 h 20).

S'il peut comprendre un accident, tolérer une défaillance, admettre une secousse, Jean-Luc Lagardère n'est pas homme à accepter les crises ; surtout lorsqu'elles s'installent, perdurent et se transforment en maladie. PDG de Matra et d'Hachette, il n'est pas non plus homme à accepter passivement l'échec et à considérer comme une triste fatalité « la chute de la maison Europe », cette société qu'il a rachetée, en 1986, après l'avoir quittée en 1981.

Ainsi, après avoir attendu vainement les fruits du travail de l'équipe mise en place par ses soins, après avoir guetté en vain la remontée d'une courbe d'audience en chute libre, après avoir enfin rencontré les journalistes anxieux de leur avenir, Jean-Luc Lagardère a « secoué le cocotier » et exigé des mesures. Rapides et dynamiques. A vous, messieurs les patrons de la station de prendre vos responsabilités, a-t-il notamment déclaré.

Les patrons ont compris le message : moins de dix jours après son départ du siège de la station, une réforme est en marche, et Europe 1, nouveau, se dit prête pour la bataille. Une bataille pour rétablir

son image de dynamisme et de modernité, largement déclinée depuis quelques années : une bataille pour l'audience également, tous les indicateurs affichant obstinément depuis des mois une tendance à la baisse. 16,2 % de part d'audience en janvier 1986 ; 13,4 % en septembre ; 12,7 % en janvier 1987 ; 10,3 % en septembre ; 9,3 % en décembre...

Côté direction, on affiche l'optimisme, et on fait confiance à Jean-Pierre Joulin pour remobiliser une rédaction essouffée et désorientée par les querelles et rivalités, entre le directeur de l'antenne et les deux anciens responsables de la rédaction. Le premier disposera de plus de temps pour se consacrer à sa tâche et étudier les raisons de la baisse d'audience ; les seconds qui ont, semble-t-il, bien failli quitter, dès mercredi, la station, sont bel et bien scotchés et devraient se consacrer, eux, à l'antenne : Gérard Carreyrou dans le secteur politique, Charles Villeneuve (auquel certains reprochaient une trop grande dispersion d'activités hors de la station) aux enquêtes d'investigation.

Côté rédaction, en revanche, le scepticisme semble plus à propos. Sans doute la question du « patron » tant réclamé par les journalistes paraît-elle réglée. Mais pas celle du projet rédactionnel sur lequel les journalistes ont de nombreuses idées : moins de personnalisation de l'antenne, moins de bavardage, beaucoup de reportages, d'enquêtes, de coups...

Alors, l'accalmie ? La société des journalistes entend se réunir pour débattre de la solution proposée. Mais d'ores et déjà les questions abondent, qui donnent à penser que la réforme proposée risque de n'être qu'un replâtrage fragile et bien précaire. Des questions sur le choix de Jean-Pierre Joulin, à qui personne ne souhaite faire de procès d'intention mais qui n'apparaît pas à tous comme l'homme de la situation.

Ancien chef de service étranger, « accédé » en 1981 dans des circonstances désastreuses, l'homme n'a jamais fait figure de fédérateur ni d'animateur, et son éloignement pendant sept années de Paris ne le place pas dans la meilleure position pour prendre la tête d'une rédaction en pleine période électorale. Aux divers noms qui avaient ces derniers jours circulé pour le poste — Guillaume Durand, Bernard Rapp, voire Christine Ockrent — M<sup>me</sup> Elisabeth Elkabbach et Lagardère ont à l'évidence préféré une solution interne... L'affaire a en tout cas donné au patron d'Hachette l'occasion de répéter son attachement et son intérêt pour Europe 1 et de dissuader les rumeurs régulières sur ses tentatives de vendre. « C'est une partie de moi-même », déclarait-il encore mercredi 26 février. Et, curieusement, c'est encore à lui que le personnel de la maison fait le plus confiance pour redresser la barre.

ANNICK COJEAN.

## Accord entre Centre-France et le groupe Hersant

CLERMONT-FERRAND de notre correspondant

Le Progrès de Lyon (groupe de M. Robert Hersant) acquiesce, le 1<sup>er</sup> mars, sur son édition de l'Allier, publiée jusqu'alors sous le titre la Tribune le Progrès. Le quotidien le Montagne restera donc le seul journal régional diffusé dans ce département.

En retour, le groupe Centre-France, qui édite le Montagne (à Clermont-Ferrand), le Populaire (à Limoges), le Journal du Centre (à Nevers) et le Berry républicain (à Bourges), achète au groupe Hersant son supplément hebdomadaire télévision TV Magazine. Ce dernier sera vendu, à partir du 6 mars, avec les éditions dominicales des différents journaux du groupe. C'est la première fois que ce supplément est vendu à un journal n'appartenant pas au groupe de Robert Hersant.

J.-P. R.

● Michel Polac condamné à une amende de 50 000 F pour ses propos concernant Radio-Courtoisie. Le tribunal de grande instance de Paris a condamné Michel Polac à verser 50 000 F au profit de défense des auditeurs de Radio-Courtoisie (qui demandait 10 millions de francs) et 1 F de dommages et intérêts aux responsables de la radio, M<sup>me</sup> Jean-François et Serge de Beketch. Dans l'émission Droit de réponse du 12 septembre, Michel Polac avait évoqué l'affaire Larsen FM et les accusations de corruption de la CNCL à l'égard de Radio-Courtoisie. Le tribunal a notamment estimé que n'ayant pas été invitée à participer à l'émission, et le débat ne pouvant être loyal »

M. C. I.

## Le sort du satellite de télévision directe

### Canal Plus souhaite lancer une chaîne cryptée en langue allemande

Le satellite allemand de télévision directe TV Sat 1 est mort, après une ultime tentative pour déployer un de ses panneaux solaires récalcitrant, le mercredi 24 février.

Le Bundestag et le ministère allemand de la recherche et de la technologie encassaient donc une perte proche d'un milliard de francs (300 millions de marks, sur les 390 du coût total du satellite). Pour pallier cette défaillance, des négociations se poursuivent entre Français et Allemands sur une éventuelle utilisation commune du satellite jumeau français TDF 1, dont le lancement est prévu pour la fin 1988.

Le schéma possible d'un tel partage (deux canaux allemands, deux canaux français sur TDF1, en attendant le lancement de TV Sat 2 et celui de TDF 2, les trois satellites offrant alors huit canaux de secours en cas de panne) limiterait à deux le choix des opérateurs français. La chaîne culturelle SEPT, en discussion avec ses partenaires allemands, a un droit de priorité. La Cinq et M6, déjà fort occupées par l'extension de leur couverture hertzienne, ne souhaitent guère presser de payer un loyer important pour toucher un public restreint au début. Restent

TF 1 et Canal Plus, candidats à des programmes cryptés.

Fort de son spectaculaire développement à l'étranger (Suisse, Espagne et bientôt Belgique), Canal Plus vient de proposer à la CNCL d'utiliser TDF1 pour lancer une chaîne cryptée en langue allemande, s'associant avec un groupe d'outre-Rhin. Cette télévision payante formerait avec les deux chaînes privées allemandes un ensemble homogène susceptible d'attirer les téléspectateurs de RFA à s'équiper en antenne. Elle s'appuierait, en outre, sur le ciblage rapide de notre voisin (déjà 2,7 millions d'abonnés, 4 millions d'ici à un an outre-Rhin).

Pour faire valoir ses arguments, Canal Plus dispose de son expérience : de sa richesse aussi : avec 400 millions de francs, elle dégage vingt fois plus de bénéfices que TF 1... seule autre chaîne à gagner de l'argent. En mettant en avant son rôle d'ambassadeur de l'audiovisuel français, en Europe ou en Afrique (le Monde du 28 janvier), la chaîne démontre aussi ses positions en France. Notamment les recettes publicitaires de ses plages en clair, que beaucoup souhaiteraient lui rogner.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

## TF 1, la SOFIRAD et Vidéotron partenaires de PONA

### Une chaîne privée marocaine arrosera l'Afrique et les réseaux câblés français

Le gouvernement marocain vient d'accorder la concession d'un réseau hertzien privé couvrant le royaume à la Société d'études et de réalisations audiovisuelles (SOREAD). Autour de l'omnium nord-africain, principal groupe privé marocain, et d'autres actionnaires marocains, cette SOREAD regroupe aussi des intérêts minoritaires français et canadiens, TF 1 (19 % avec sa filiale et le groupe Bouygues), la SOFIRAD (15 %) et Vidéotron (15 %).

Cette chaîne privée compte diffuser dès le début 1989 des programmes en arabe et en français : une partie en clair, surtout le matin, des émissions pratiques et en arabe ; une partie cryptée de films, de variétés, de sport, plutôt francophone. C'est cette partie cryptée qui servira de base à l'extension de cette

chaîne. Car, outre son réseau hertzien, la télévision privée marocaine sera relayée sur le satellite Intelsat-V-307. Elle compte ainsi couvrir l'Afrique francophone de l'Ouest, l'Afrique arabophone et les communautés maghrébines d'Europe, via les réseaux câblés.

Financée essentiellement par abonnements, cette chaîne recueillera aussi de la publicité, par une régie à laquelle TF 1 Publicité sera associée. Selon M. Fouad Filali, président délégué de PONA, la chaîne doit investir 210 millions de francs en équipements. Il lui faut en effet rénover et étendre le deuxième réseau hertzien marocain, pour l'insérer dans le réseau national (le Maroc n'a qu'une chaîne publique nationale).

سكواتون العرب

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX
JE NE SUIS PAS RAPPAPORT. (43-74-42-52), tous les jours 20 h 45.
LE TRANSSÉKUL. Espace Miralès (43-71-10-19), tous les jours 22 h.
ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR. Théâtre de Saint-Omer (43-22-59-49), ven. 21 h.
CONTES D'IVERNE. Arcane (43-38-19-70), ven. 20 h 30.

PARIS EN VISITES
Samedi 27 février
«Le Musée d'Orsay», 9 h 30, près du musée d'Orsay (Académie).
«Van Gogh au Musée d'Orsay», 9 h 30, 1, rue de Bellecour, sous l'Éclairage (Michèle Polver).
«Winterthur sur les pas de nos aïeux de 1820 à 1870», 11 h 15, Palais National d'Orsay (M. Adès).

Vendredi 26 février

THÉÂTRE DE LA PLAINE (43-08-15-65). Le Festin de Pierre ou Dan Jean. 20 h 30.
THÉÂTRE DES FEMMES (43-70-33-88). Le Plus des sorcières. 20 h 30.
THÉÂTRE DES CHAMIS ELYSIENS (43-26-36-37). Océan et Érythros. 20 h 30.

cinéma

FALAIS DE CHAILLOT (47-94-34-24) VENDREDI
La Nuit des géants (1966-1967), d'André Huneault. Les autres films de la série. 19 h 30.
CENTRE GEORGES POMPIDOU (43-78-34-97)
Les Aventures de Sherlock Holmes (1939, v.o.), d'Alfred L. Werker. 18 h.
SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (43-78-34-97)
Trois ans de classes espagnoles 1938-1943. 19 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX
NOTRE REGRETTABLE. Film français de Serge Korb. Forum Arc-en-Ciel. 19 h 30.
LES POSSIBLES. Film français d'André Weis. Gaumont Opéra. 19 h 30.
L'ANE QUI A BU LA LUNE. Film français de Marie-Claude Trépo. Gaumont Opéra. 19 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX (suite)
LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.). Gaumont Opéra. 19 h 30.
MA VIE DE CHIEN (Su.). Racin Océan. 19 h 30.
LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.). Gaumont Opéra. 19 h 30.
MA VIE DE CHIEN (Su.). Racin Océan. 19 h 30.

CHAILLOT THEATRE NATIONAL
Production Théâtre national de Belgique
LA PRINCESSE MALEINE
Maurice Maeterlinck - Jean-Claude Drouot
Théâtre Gémier 47.27.81.15
Du 23 février au 17 mars à 20h50
Dimanche à 15h. Relâche dimanche soir et lundi

FRANCOISE FABIAN
LA COLLECTION ITALIENNE
de l'ENJEU
de Francis Lacombrade
Pierre Mottet
Cécile Pooli
Alexandra Vandernoort
DU 24 FEVRIER AU 20 MARS
60, rue de la Belle Meule 92100 BOULOGNE
LOCATION 46.03.60.44 agences et fnacs

Communication

M. Jean-Pierre Joulin devient directeur de la rédaction
A la demande de M. Jean-Pierre Joulin, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire L'Express, M. Jean-Pierre Joulin devient directeur de la rédaction de l'hebdomadaire L'Express.

# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément de samedi soir. Signification des symboles : **P** Signalé dans le Monde radio-télévision ; **F** à écouter ; **O** ou peut voir ; **N** ou peut regarder ; **M** ou Chef-d'œuvre au cinéma.

## Vendredi 26 février

### TF 1

20.40 Variétés : *L'abbé d'Amour*. Émission présentée par Jean-Luc Lahaie. La haine d'honneur à la recherche du cancer : campagne de cœur au Parc Du Plessis et à Harom Tazeff. Avec Yves Duteil, Diane Dufréne, Enrico Macias, Patrick Sébastien, Jean Buzet. 22.40 Magazine : *Bonsair*. De Liliane Bordoni et Frédéric Mitterrand. En direct de Bordeaux. Invités : Jacques Chaban-Delmas, Roger Vivier, Marie Laforêt, Philippine de Rothschild, Claude Mauriac. 6.10 Journal et Bonsair. 0.25 Série : *Les envahisseurs*. 1.10 Jeux olympiques de Calgary.

### A 2

20.30 *Feuilles* : Un château au soleil. De Robert Mazoner, avec Jean-Pierre Marielle, Anny Duperey, Edwige Fenech, Julien Rochefort (1<sup>er</sup> épisode). 21.45 *Apogées*. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Portraits d'un emmerdeur : Etienne, à l'occasion de la sortie de *Lignes de vie*, naissance de la littérature ou le meurtre du père. 22.45 Journal. 22.55 *Club-club* : Numéro 111. Film mexicain de Luis Bunnell (1958). Avec Francisco Rabal, Margalida Lopez, Rita Macedo, Jesús Fernández (v.o.). *Un pauvre petit meurtre*, qui vit d'amour et a été suspendu de ses fonctions pour avoir porté secours à une femme hystérique et à son prostitué. 23.00 *Journal*. 23.10 *Journal*. 23.20 *Journal*. 23.30 *Journal*. 23.40 *Journal*. 23.50 *Journal*. 24.00 *Journal*. 24.10 *Journal*. 24.20 *Journal*. 24.30 *Journal*. 24.40 *Journal*. 24.50 *Journal*. 25.00 *Journal*. 25.10 *Journal*. 25.20 *Journal*. 25.30 *Journal*. 25.40 *Journal*. 25.50 *Journal*. 26.00 *Journal*. 26.10 *Journal*. 26.20 *Journal*. 26.30 *Journal*. 26.40 *Journal*. 26.50 *Journal*. 27.00 *Journal*. 27.10 *Journal*. 27.20 *Journal*. 27.30 *Journal*. 27.40 *Journal*. 27.50 *Journal*. 28.00 *Journal*. 28.10 *Journal*. 28.20 *Journal*. 28.30 *Journal*. 28.40 *Journal*. 28.50 *Journal*. 29.00 *Journal*. 29.10 *Journal*. 29.20 *Journal*. 29.30 *Journal*. 29.40 *Journal*. 29.50 *Journal*. 30.00 *Journal*. 30.10 *Journal*. 30.20 *Journal*. 30.30 *Journal*. 30.40 *Journal*. 30.50 *Journal*. 31.00 *Journal*. 31.10 *Journal*. 31.20 *Journal*. 31.30 *Journal*. 31.40 *Journal*. 31.50 *Journal*. 32.00 *Journal*. 32.10 *Journal*. 32.20 *Journal*. 32.30 *Journal*. 32.40 *Journal*. 32.50 *Journal*. 33.00 *Journal*. 33.10 *Journal*. 33.20 *Journal*. 33.30 *Journal*. 33.40 *Journal*. 33.50 *Journal*. 34.00 *Journal*. 34.10 *Journal*. 34.20 *Journal*. 34.30 *Journal*. 34.40 *Journal*. 34.50 *Journal*. 35.00 *Journal*. 35.10 *Journal*. 35.20 *Journal*. 35.30 *Journal*. 35.40 *Journal*. 35.50 *Journal*. 36.00 *Journal*. 36.10 *Journal*. 36.20 *Journal*. 36.30 *Journal*. 36.40 *Journal*. 36.50 *Journal*. 37.00 *Journal*. 37.10 *Journal*. 37.20 *Journal*. 37.30 *Journal*. 37.40 *Journal*. 37.50 *Journal*. 38.00 *Journal*. 38.10 *Journal*. 38.20 *Journal*. 38.30 *Journal*. 38.40 *Journal*. 38.50 *Journal*. 39.00 *Journal*. 39.10 *Journal*. 39.20 *Journal*. 39.30 *Journal*. 39.40 *Journal*. 39.50 *Journal*. 40.00 *Journal*. 40.10 *Journal*. 40.20 *Journal*. 40.30 *Journal*. 40.40 *Journal*. 40.50 *Journal*. 41.00 *Journal*. 41.10 *Journal*. 41.20 *Journal*. 41.30 *Journal*. 41.40 *Journal*. 41.50 *Journal*. 42.00 *Journal*. 42.10 *Journal*. 42.20 *Journal*. 42.30 *Journal*. 42.40 *Journal*. 42.50 *Journal*. 43.00 *Journal*. 43.10 *Journal*. 43.20 *Journal*. 43.30 *Journal*. 43.40 *Journal*. 43.50 *Journal*. 44.00 *Journal*. 44.10 *Journal*. 44.20 *Journal*. 44.30 *Journal*. 44.40 *Journal*. 44.50 *Journal*. 45.00 *Journal*. 45.10 *Journal*. 45.20 *Journal*. 45.30 *Journal*. 45.40 *Journal*. 45.50 *Journal*. 46.00 *Journal*. 46.10 *Journal*. 46.20 *Journal*. 46.30 *Journal*. 46.40 *Journal*. 46.50 *Journal*. 47.00 *Journal*. 47.10 *Journal*. 47.20 *Journal*. 47.30 *Journal*. 47.40 *Journal*. 47.50 *Journal*. 48.00 *Journal*. 48.10 *Journal*. 48.20 *Journal*. 48.30 *Journal*. 48.40 *Journal*. 48.50 *Journal*. 49.00 *Journal*. 49.10 *Journal*. 49.20 *Journal*. 49.30 *Journal*. 49.40 *Journal*. 49.50 *Journal*. 50.00 *Journal*. 50.10 *Journal*. 50.20 *Journal*. 50.30 *Journal*. 50.40 *Journal*. 50.50 *Journal*. 51.00 *Journal*. 51.10 *Journal*. 51.20 *Journal*. 51.30 *Journal*. 51.40 *Journal*. 51.50 *Journal*. 52.00 *Journal*. 52.10 *Journal*. 52.20 *Journal*. 52.30 *Journal*. 52.40 *Journal*. 52.50 *Journal*. 53.00 *Journal*. 53.10 *Journal*. 53.20 *Journal*. 53.30 *Journal*. 53.40 *Journal*. 53.50 *Journal*. 54.00 *Journal*. 54.10 *Journal*. 54.20 *Journal*. 54.30 *Journal*. 54.40 *Journal*. 54.50 *Journal*. 55.00 *Journal*. 55.10 *Journal*. 55.20 *Journal*. 55.30 *Journal*. 55.40 *Journal*. 55.50 *Journal*. 56.00 *Journal*. 56.10 *Journal*. 56.20 *Journal*. 56.30 *Journal*. 56.40 *Journal*. 56.50 *Journal*. 57.00 *Journal*. 57.10 *Journal*. 57.20 *Journal*. 57.30 *Journal*. 57.40 *Journal*. 57.50 *Journal*. 58.00 *Journal*. 58.10 *Journal*. 58.20 *Journal*. 58.30 *Journal*. 58.40 *Journal*. 58.50 *Journal*. 59.00 *Journal*. 59.10 *Journal*. 59.20 *Journal*. 59.30 *Journal*. 59.40 *Journal*. 59.50 *Journal*. 60.00 *Journal*. 60.10 *Journal*. 60.20 *Journal*. 60.30 *Journal*. 60.40 *Journal*. 60.50 *Journal*. 61.00 *Journal*. 61.10 *Journal*. 61.20 *Journal*. 61.30 *Journal*. 61.40 *Journal*. 61.50 *Journal*. 62.00 *Journal*. 62.10 *Journal*. 62.20 *Journal*. 62.30 *Journal*. 62.40 *Journal*. 62.50 *Journal*. 63.00 *Journal*. 63.10 *Journal*. 63.20 *Journal*. 63.30 *Journal*. 63.40 *Journal*. 63.50 *Journal*. 64.00 *Journal*. 64.10 *Journal*. 64.20 *Journal*. 64.30 *Journal*. 64.40 *Journal*. 64.50 *Journal*. 65.00 *Journal*. 65.10 *Journal*. 65.20 *Journal*. 65.30 *Journal*. 65.40 *Journal*. 65.50 *Journal*. 66.00 *Journal*. 66.10 *Journal*. 66.20 *Journal*. 66.30 *Journal*. 66.40 *Journal*. 66.50 *Journal*. 67.00 *Journal*. 67.10 *Journal*. 67.20 *Journal*. 67.30 *Journal*. 67.40 *Journal*. 67.50 *Journal*. 68.00 *Journal*. 68.10 *Journal*. 68.20 *Journal*. 68.30 *Journal*. 68.40 *Journal*. 68.50 *Journal*. 69.00 *Journal*. 69.10 *Journal*. 69.20 *Journal*. 69.30 *Journal*. 69.40 *Journal*. 69.50 *Journal*. 70.00 *Journal*. 70.10 *Journal*. 70.20 *Journal*. 70.30 *Journal*. 70.40 *Journal*. 70.50 *Journal*. 71.00 *Journal*. 71.10 *Journal*. 71.20 *Journal*. 71.30 *Journal*. 71.40 *Journal*. 71.50 *Journal*. 72.00 *Journal*. 72.10 *Journal*. 72.20 *Journal*. 72.30 *Journal*. 72.40 *Journal*. 72.50 *Journal*. 73.00 *Journal*. 73.10 *Journal*. 73.20 *Journal*. 73.30 *Journal*. 73.40 *Journal*. 73.50 *Journal*. 74.00 *Journal*. 74.10 *Journal*. 74.20 *Journal*. 74.30 *Journal*. 74.40 *Journal*. 74.50 *Journal*. 75.00 *Journal*. 75.10 *Journal*. 75.20 *Journal*. 75.30 *Journal*. 75.40 *Journal*. 75.50 *Journal*. 76.00 *Journal*. 76.10 *Journal*. 76.20 *Journal*. 76.30 *Journal*. 76.40 *Journal*. 76.50 *Journal*. 77.00 *Journal*. 77.10 *Journal*. 77.20 *Journal*. 77.30 *Journal*. 77.40 *Journal*. 77.50 *Journal*. 78.00 *Journal*. 78.10 *Journal*. 78.20 *Journal*. 78.30 *Journal*. 78.40 *Journal*. 78.50 *Journal*. 79.00 *Journal*. 79.10 *Journal*. 79.20 *Journal*. 79.30 *Journal*. 79.40 *Journal*. 79.50 *Journal*. 80.00 *Journal*. 80.10 *Journal*. 80.20 *Journal*. 80.30 *Journal*. 80.40 *Journal*. 80.50 *Journal*. 81.00 *Journal*. 81.10 *Journal*. 81.20 *Journal*. 81.30 *Journal*. 81.40 *Journal*. 81.50 *Journal*. 82.00 *Journal*. 82.10 *Journal*. 82.20 *Journal*. 82.30 *Journal*. 82.40 *Journal*. 82.50 *Journal*. 83.00 *Journal*. 83.10 *Journal*. 83.20 *Journal*. 83.30 *Journal*. 83.40 *Journal*. 83.50 *Journal*. 84.00 *Journal*. 84.10 *Journal*. 84.20 *Journal*. 84.30 *Journal*. 84.40 *Journal*. 84.50 *Journal*. 85.00 *Journal*. 85.10 *Journal*. 85.20 *Journal*. 85.30 *Journal*. 85.40 *Journal*. 85.50 *Journal*. 86.00 *Journal*. 86.10 *Journal*. 86.20 *Journal*. 86.30 *Journal*. 86.40 *Journal*. 86.50 *Journal*. 87.00 *Journal*. 87.10 *Journal*. 87.20 *Journal*. 87.30 *Journal*. 87.40 *Journal*. 87.50 *Journal*. 88.00 *Journal*. 88.10 *Journal*. 88.20 *Journal*. 88.30 *Journal*. 88.40 *Journal*. 88.50 *Journal*. 89.00 *Journal*. 89.10 *Journal*. 89.20 *Journal*. 89.30 *Journal*. 89.40 *Journal*. 89.50 *Journal*. 90.00 *Journal*. 90.10 *Journal*. 90.20 *Journal*. 90.30 *Journal*. 90.40 *Journal*. 90.50 *Journal*. 91.00 *Journal*. 91.10 *Journal*. 91.20 *Journal*. 91.30 *Journal*. 91.40 *Journal*. 91.50 *Journal*. 92.00 *Journal*. 92.10 *Journal*. 92.20 *Journal*. 92.30 *Journal*. 92.40 *Journal*. 92.50 *Journal*. 93.00 *Journal*. 93.10 *Journal*. 93.20 *Journal*. 93.30 *Journal*. 93.40 *Journal*. 93.50 *Journal*. 94.00 *Journal*. 94.10 *Journal*. 94.20 *Journal*. 94.30 *Journal*. 94.40 *Journal*. 94.50 *Journal*. 95.00 *Journal*. 95.10 *Journal*. 95.20 *Journal*. 95.30 *Journal*. 95.40 *Journal*. 95.50 *Journal*. 96.00 *Journal*. 96.10 *Journal*. 96.20 *Journal*. 96.30 *Journal*. 96.40 *Journal*. 96.50 *Journal*. 97.00 *Journal*. 97.10 *Journal*. 97.20 *Journal*. 97.30 *Journal*. 97.40 *Journal*. 97.50 *Journal*. 98.00 *Journal*. 98.10 *Journal*. 98.20 *Journal*. 98.30 *Journal*. 98.40 *Journal*. 98.50 *Journal*. 99.00 *Journal*. 99.10 *Journal*. 99.20 *Journal*. 99.30 *Journal*. 99.40 *Journal*. 99.50 *Journal*. 100.00 *Journal*. 100.10 *Journal*. 100.20 *Journal*. 100.30 *Journal*. 100.40 *Journal*. 100.50 *Journal*. 101.00 *Journal*. 101.10 *Journal*. 101.20 *Journal*. 101.30 *Journal*. 101.40 *Journal*. 101.50 *Journal*. 102.00 *Journal*. 102.10 *Journal*. 102.20 *Journal*. 102.30 *Journal*. 102.40 *Journal*. 102.50 *Journal*. 103.00 *Journal*. 103.10 *Journal*. 103.20 *Journal*. 103.30 *Journal*. 103.40 *Journal*. 103.50 *Journal*. 104.00 *Journal*. 104.10 *Journal*. 104.20 *Journal*. 104.30 *Journal*. 104.40 *Journal*. 104.50 *Journal*. 105.00 *Journal*. 105.10 *Journal*. 105.20 *Journal*. 105.30 *Journal*. 105.40 *Journal*. 105.50 *Journal*. 106.00 *Journal*. 106.10 *Journal*. 106.20 *Journal*. 106.30 *Journal*. 106.40 *Journal*. 106.50 *Journal*. 107.00 *Journal*. 107.10 *Journal*. 107.20 *Journal*. 107.30 *Journal*. 107.40 *Journal*. 107.50 *Journal*. 108.00 *Journal*. 108.10 *Journal*. 108.20 *Journal*. 108.30 *Journal*. 108.40 *Journal*. 108.50 *Journal*. 109.00 *Journal*. 109.10 *Journal*. 109.20 *Journal*. 109.30 *Journal*. 109.40 *Journal*. 109.50 *Journal*. 110.00 *Journal*. 110.10 *Journal*. 110.20 *Journal*. 110.30 *Journal*. 110.40 *Journal*. 110.50 *Journal*. 111.00 *Journal*. 111.10 *Journal*. 111.20 *Journal*. 111.30 *Journal*. 111.40 *Journal*. 111.50 *Journal*. 112.00 *Journal*. 112.10 *Journal*. 112.20 *Journal*. 112.30 *Journal*. 112.40 *Journal*. 112.50 *Journal*. 113.00 *Journal*. 113.10 *Journal*. 113.20 *Journal*. 113.30 *Journal*. 113.40 *Journal*. 113.50 *Journal*. 114.00 *Journal*. 114.10 *Journal*. 114.20 *Journal*. 114.30 *Journal*. 114.40 *Journal*. 114.50 *Journal*. 115.00 *Journal*. 115.10 *Journal*. 115.20 *Journal*. 115.30 *Journal*. 115.40 *Journal*. 115.50 *Journal*. 116.00 *Journal*. 116.10 *Journal*. 116.20 *Journal*. 116.30 *Journal*. 116.40 *Journal*. 116.50 *Journal*. 117.00 *Journal*. 117.10 *Journal*. 117.20 *Journal*. 117.30 *Journal*. 117.40 *Journal*. 117.50 *Journal*. 118.00 *Journal*. 118.10 *Journal*. 118.20 *Journal*. 118.30 *Journal*. 118.40 *Journal*. 118.50 *Journal*. 119.00 *Journal*. 119.10 *Journal*. 119.20 *Journal*. 119.30 *Journal*. 119.40 *Journal*. 119.50 *Journal*. 120.00 *Journal*. 120.10 *Journal*. 120.20 *Journal*. 120.30 *Journal*. 120.40 *Journal*. 120.50 *Journal*. 121.00 *Journal*. 121.10 *Journal*. 121.20 *Journal*. 121.30 *Journal*. 121.40 *Journal*. 121.50 *Journal*. 122.00 *Journal*. 122.10 *Journal*. 122.20 *Journal*. 122.30 *Journal*. 122.40 *Journal*. 122.50 *Journal*. 123.00 *Journal*. 123.10 *Journal*. 123.20 *Journal*. 123.30 *Journal*. 123.40 *Journal*. 123.50 *Journal*. 124.00 *Journal*. 124.10 *Journal*. 124.20 *Journal*. 124.30 *Journal*. 124.40 *Journal*. 124.50 *Journal*. 125.00 *Journal*. 125.10 *Journal*. 125.20 *Journal*. 125.30 *Journal*. 125.40 *Journal*. 125.50 *Journal*. 126.00 *Journal*. 126.10 *Journal*. 126.20 *Journal*. 126.30 *Journal*. 126.40 *Journal*. 126.50 *Journal*. 127.00 *Journal*. 127.10 *Journal*. 127.20 *Journal*. 127.30 *Journal*. 127.40 *Journal*. 127.50 *Journal*. 128.00 *Journal*. 128.10 *Journal*. 128.20 *Journal*. 128.30 *Journal*. 128.40 *Journal*. 128.50 *Journal*. 129.00 *Journal*. 129.10 *Journal*. 129.20 *Journal*. 129.30 *Journal*. 129.40 *Journal*. 129.50 *Journal*. 130.00 *Journal*. 130.10 *Journal*. 130.20 *Journal*. 130.30 *Journal*. 130.40 *Journal*. 130.50 *Journal*. 131.00 *Journal*. 131.10 *Journal*. 131.20 *Journal*. 131.30 *Journal*. 131.40 *Journal*. 131.50 *Journal*. 132.00 *Journal*. 132.10 *Journal*. 132.20 *Journal*. 132.30 *Journal*. 132.40 *Journal*. 132.50 *Journal*. 133.00 *Journal*. 133.10 *Journal*. 133.20 *Journal*. 133.30 *Journal*. 133.40 *Journal*. 133.50 *Journal*. 134.00 *Journal*. 134.10 *Journal*. 134.20 *Journal*. 134.30 *Journal*. 134.40 *Journal*. 134.50 *Journal*. 135.00 *Journal*. 135.10 *Journal*. 135.20 *Journal*. 135.30 *Journal*. 135.40 *Journal*. 135.50 *Journal*. 136.00 *Journal*. 136.10 *Journal*. 136.20 *Journal*. 136.30 *Journal*. 136.40 *Journal*. 136.50 *Journal*. 137.00 *Journal*. 137.10 *Journal*. 137.20 *Journal*. 137.30 *Journal*. 137.40 *Journal*. 137.50 *Journal*. 138.00 *Journal*. 138.10 *Journal*. 138.20 *Journal*. 138.30 *Journal*. 138.40 *Journal*. 138.50 *Journal*. 139.00 *Journal*. 139.10 *Journal*. 139.20 *Journal*. 139.30 *Journal*. 139.40 *Journal*. 139.50 *Journal*. 140.00 *Journal*. 140.10 *Journal*. 140.20 *Journal*. 140.30 *Journal*. 140.40 *Journal*. 140.50 *Journal*. 141.00 *Journal*. 141.10 *Journal*. 141.20 *Journal*. 141.30 *Journal*. 141.40 *Journal*. 141.50 *Journal*. 142.00 *Journal*. 142.10 *Journal*. 142.20 *Journal*. 142.30 *Journal*. 142.40 *Journal*. 142.50 *Journal*. 143.00 *Journal*. 143.10 *Journal*. 143.20 *Journal*. 143.30 *Journal*. 143.40 *Journal*. 143.50 *Journal*. 144.00 *Journal*. 144.10 *Journal*. 144.20 *Journal*. 144.30 *Journal*. 144.40 *Journal*. 144.50 *Journal*. 145.00 *Journal*. 145.10 *Journal*. 145.20 *Journal*. 145.30 *Journal*. 145.40 *Journal*. 145.50 *Journal*. 146.00 *Journal*. 146.10 *Journal*. 146.20 *Journal*. 146.30 *Journal*. 146.40 *Journal*. 146.50 *Journal*. 147.00 *Journal*. 147.10 *Journal*. 147.20 *Journal*. 147.30 *Journal*. 147.40 *Journal*. 147.50 *Journal*. 148.00 *Journal*. 148.10 *Journal*. 148.20 *Journal*. 148.30 *Journal*. 148.40 *Journal*. 148.50 *Journal*. 149.00 *Journal*. 149.10 *Journal*. 149.20 *Journal*. 149.30 *Journal*. 149.40 *Journal*. 149.50 *Journal*. 150.00 *Journal*. 150.10 *Journal*. 150.20 *Journal*. 150.30 *Journal*. 150.40 *Journal*. 150.50 *Journal*. 151.00 *Journal*. 151.10 *Journal*. 151.20 *Journal*. 151.30 *Journal*. 151.40 *Journal*. 151.50 *Journal*. 152.00 *Journal*. 152.10 *Journal*. 152.20 *Journal*. 152.30 *Journal*. 152.40 *Journal*. 152.50 *Journal*. 153.00 *Journal*. 153.10 *Journal*. 153.20 *Journal*. 153.30 *Journal*. 153.40 *Journal*. 153.50 *Journal*. 154.00 *Journal*. 154.10 *Journal*. 154.20 *Journal*. 154.30 *Journal*. 154.40 *Journal*. 154.50 *Journal*. 155.00 *Journal*. 155.10 *Journal*. 155.20 *Journal*. 155.30 *Journal*. 155.40 *Journal*. 155.50 *Journal*. 156.00 *Journal*. 156.10 *Journal*. 156.20 *Journal*. 156.30 *Journal*. 156.40 *Journal*. 156.50 *Journal*. 157.00 *Journal*. 157.10 *Journal*. 157.20 *Journal*. 157.30 *Journal*. 157.40 *Journal*. 157.50 *Journal*. 158.00 *Journal*. 158.10 *Journal*. 158.20 *Journal*. 158.30 *Journal*. 158.40 *Journal*. 158.50 *Journal*. 159.00 *Journal*. 159.10 *Journal*. 159.20 *Journal*. 159.30 *Journal*. 159.40 *Journal*. 159.50 *Journal*. 160.00 *Journal*. 160.10 *Journal*. 160.20 *Journal*. 160.30 *Journal*. 160.40 *Journal*. 160.50 *Journal*. 161.00 *Journal*. 161.10 *Journal*. 161.20 *Journal*. 161.30 *Journal*. 161.40 *Journal*. 161.50 *Journal*. 162.00 *Journal*. 162.10 *Journal*. 162.20 *Journal*. 162.30 *Journal*. 162.40 *Journal*. 162.50 *Journal*. 163.00 *Journal*. 163.10 *Journal*. 163.20 *Journal*. 163.30 *Journal*. 163.40 *Journal*. 163.50 *Journal*. 164.00 *Journal*. 164.10 *Journal*. 164.20 *Journal*. 164.30 *Journal*. 164.40 *Journal*. 164.50 *Journal*. 165.00 *Journal*. 165.10 *Journal*. 165.20 *Journal*. 165.30 *Journal*. 165.40 *Journal*. 165.50 *Journal</*



# Informations « services »

## PHILATÉLIE

### La « Liberté » fait de la promotion

Le poste met en vente générale, le lundi 7 mars, un timbre à 2,20 F, au type courant « Liberté », accompagné d'un logotype publicitaire annonçant la prochaine exposition philatélique mondiale, Philéfrance 89.

La vente anticipée de ce timbre se déroulera les 4, 5 et 6 mars à Metz (Moselle), à la Foire de Metz, à l'occasion du neuvième Salon philatélique, baptisé Lorraine 88, organisé par la Chambre syndicale française des négociants et experts en philatélie (CNEP).

Au programme de ce salon, une exposition, la présence d'une cinquantaine de négociants et la vente d'un bloc commémoratif, sans valeur d'affranchissement, tiré à 70 000 exemplaires, dessiné par Eugène Lacaque.

Rappelons que Philéfrance 89 se déroulera à Paris, du 7 au 17 juillet 1989, au Parc des expositions à la porte de Versailles sur 30 000 mètres carrés et fera la part belle à la commémoration de la Révolution. Ce nouveau timbre fait partie d'un vaste programme de promotion philatélique. Ainsi, la première partie des émissions prévues pour 1989 parue au *Journal officiel* du 13 février annonce un carnet consacré aux héros de la Révolution et un bloc pour la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.



★ Vente anticipée à Metz, les 4, 5 et 6 mars, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert dans le hall n° 4 au Parc des expositions à la Foire de Metz; le 4, de 8 heures à 19 heures, et le 5, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Metz RP.

★ Vente anticipée à Paris les 4 et 5 mars, de 9 heures à 18 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15<sup>e</sup>; le 4, de 8 heures à 19 heures, et le 5, de 8 heures à 12 heures, à Paris RP, Paris 1<sup>er</sup>, et au bureau de Paris-Séjour, 5, avenue de Saxe, Paris 7<sup>e</sup>.

Rubrique réalisée par la rédaction de *La Monde* des philatélistes 24, rue Chateaubriand, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08.

## En filigrane

● Dédicaces de Pierre Béquet. — Le samedi 27 février, une oblitération temporaire illustrée sera mise en service au Musée de la poste de Paris (34, boulevard de Vaugirard, Paris 15<sup>e</sup>). Cette oblitération ponctue l'exposition qui se tient au musée en hommage à Bouguinville et à Dumont d'Urville. Pierre Béquet, le graveur des timbres « Merins et explorateurs » (*Le Monde* du 13 février) sera sur place à partir de 14 heures et dédicacera ses œuvres.



● Expositions. — L'Institut universitaire de technologie de Saint-Denis (93) fête son vingtième anniversaire, le jeudi 3 mars, avec un bureau de poste temporaire (renseignements : Marc Claux, 9, rue de Normandie, 95460 Ezanville).

L'Amicale philatélique Ittevilleoise organisée, les 5 et 6 mars, à la salle polyvalente Marcel-Cordier à Itteville (Eure) se réalisera exposition multicollektion (renseignements : API, 20 bis, rue de la Croix-Boisée, 91760 Itteville).

● La France à l'étranger. — Le Congo a mis en vente une série de timbres consacrée à Pierre de Coubertin. L'une des valeurs reproduit le timbre français émis en 1924 à l'occasion des Jeux olympiques de Paris.

L'île Maurice rend hommage, dans une série intitulée « Art et architecture », à Paul et Virginie de Bernardin de Saint-Pierre, qui séjourna à l'île de France de 1768 à 1770. Le Cambodge a émis sept timbres et un bloc-feuille sur les hélicoptères modernes, dont le Puma.

● Philatélie à la télévision. — L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF1 « Bonjour la France-Bonjour l'Europe » accueille une rubrique philatélique tous les dimanches vers 7 h 40, présentée par Pierre Julien de la rédaction de *La Monde* des philatélistes. Au programme de dimanche : le carnet « Merins et explorateurs ».

## LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 27 février  
Dreux, 14 heures : papiers peints, tableaux, vins, fourneaux.

ILE-DE-FRANCE  
Dimanche 28 février  
Versailles, Palais des congrès, 10 h 30 : tableaux anciens; 11 heures : photos; 14 heures : art contemporain, objets d'art, mobilier dix-huitième; Fossambert, 14 heures : tableaux modernes, mobilier, objets d'art; Provins, 14 heures : archéologie; Rambouillet, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art; Uriage-Adam, 14 h 30 : atelier d'artiste; La Varenne-Saint-Hilaire, 14 h 30 : atelier d'artiste.

PLUS LOIN  
Samedi 27 février  
Bordeaux (Saint-Christoly), 15 heures : affiches de cinéma; Bergerac, 14 heures : livres, mobilier; Combs-la-Ville, 14 heures : timbres; Nîmes, 10 heures et 14 heures : livres.

Dimanche 28 février  
Sens, 14 h 30 : poupées, joncs; Troyes, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art; Cahors, 14 h 30 : tableaux modernes; Gennevilliers, 14 h 30 : objets d'art, mobilier, tableaux; Alençon, 14 h 30 : arts d'Asie; Bourg-en-Bresse, 14 h 30 : tableaux dix-neuvième; Angers, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, mobilier; Lisieux, 14 heures : livres, mobilier, objets d'art; Rouen, 14 heures : art populaire, mobilier, objets d'art; Nancy, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier; Paris-Saint-Denis, 14 h 30 : objets d'art et d'ameublement.

FOIRES ET SALONS  
Antony, Dax (71), Lille, Salon du livre ancien, Roissy II, samedi seulement.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 24 février 1988 :

DES DÉCRETS  
● N° 88-174 du 18 février 1988 relatif à la fermeture de l'École d'architecture de Paris-Nanterre.

● N° 88-175 du 23 février 1988 portant organisation de l'École centrale de Lyon.

● N° 88-176 du 23 février relatif aux aides à l'installation des jeunes agriculteurs.

● N° 88-179 du 23 février 1988 modifiant le décret n° 65-577 du 15 juillet 1965 modifié relatif aux prêts à moyen terme du Crédit agricole mutual.

UN ARRÊTÉ  
● Du 29 janvier 1988 fixant le montant de la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des classes des établissements d'enseignement privés placés sous contrat d'association.

UNE CIRCULAIRE  
● Du 26 janvier relative aux modalités d'application du décret n° 87-900 du 9 novembre 1987 relatif aux prêts de consolidation consentis aux rapatriés en application de l'article 10 de la loi n° 87-549 du 16 juillet 1987 relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés.

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 25 février 1988 :

UN DÉCRET  
● Du 19 février 1988 portant reconnaissance par l'Etat de l'Institut des hautes études économiques et commerciales de Bordeaux.

UN ARRÊTÉ  
● Du 18 février 1988 relatif à la composition et à l'appel de la fraction du contingent 1988/04.

## MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 26 février à 8 h TU et le dimanche 28 février à 24 h TU.

Les hautes pressions (1045 hPa) centrées sur l'océan atlantique dirigent sur la France un courant froid et humide de secteur nord. Un temps froid et très nuageux prédominera ainsi sur une grande partie du pays.

Samedi 27 février : beaucoup de nuages, quelques chutes de neige. Un temps gris prédominera de Nord au Centre, sur les Pyrénées, au Massif Central, à Rhône-Alpes et au Nord-Est. Les nuages, abondants s'accompagneront de petites chutes de neige. Surtout l'Alsace, la Lorraine, la Champagne et le Centre seront arrosés de précipitations dans l'après-midi.

Sur le Bretagne, la Normandie et les Pays de Loire, nuages et éclaircies se partageront le ciel, mais le vent de nord-est soufflera assez fort. Quelques averses instables se produiront près des côtes.

De Languedoc-Roussillon aux Alpes du Sud, à la Côte d'Azur et à la Corse, le soleil du matin se verra dans l'après-midi avec l'arrivée de passages nuageux. Mistral et tramontane restant forts.

Le vent de nord-est sera assez soutenu sur la plupart des régions.

Les températures minimales seront généralement comprises entre -0 et -5 degrés, parfois inférieures dans le Massif Central. Les températures maximales se situeront entre 0 et 2 degrés du Nord-Est au Massif Central et à Rhône-Alpes, entre 1 et 5 degrés du Nord à l'Île-de-France, au Nord-Ouest et à l'Aquitaine, entre 6 et 12 degrés près de la Méditerranée.

Les régions méditerranéennes connaîtront elles aussi un temps de plus en plus nuageux après avoir bénéficié de quelques éclaircies matinales.

Un vent modéré de secteur nord soufflera en toutes régions.

Côté températures, pas de grand changement. Les gelées nocturnes persisteront. En cours de journée, les températures atteindront un maximum de 0 à 3 degrés dans l'Intérieur, 4 à 5 degrés près de la Manche et de l'Atlantique, 8 à 10 degrés près de la Méditerranée.

## BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au samedi 27 février. Elles sont des cumuls mesurés par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28 ou par télécopie à 36-15 code COBIS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige, en les plaçant au haut des plots.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE  
Les Arcs : 115-255; Bellecombe (Notre-Dame) : 90-180; Bonneval-sur-Arc : 105-200; Les Carroz-d'Aranches : 75-170; Chambéry-Mont-Bianc : 65-350; La Chapelle-d'Abondance : 45-90; Châtel : 80-170; La Clusaz-Mamigot : 85-220; Combloux : 75-200; Les Contamines-Montjoie : 50-220; Le Corlier : 90-170; Courmayeur : 140-150; Courmayeur : 110-180; Flaine : 105-245; Flumet : 110-160; Les Gets : 80-180; Le Grand-Bornand : 120-200; Les Houches : 40-140; Megève : 70-190; Les Mézanges : 70-180; Méribel : 60-160; Morillon : 90-130; Morzine-Avoriaz : 60-230; La Norma : 50-100; La Plagne : 50-220; Pralognan-la-Vanoise : 90-130; Franz-Val-Sommand : 130-160; Franz-Arly : 75-190; La Rosière : 130-130; Saint-François Longchamp : 75-200; Saint-Gervais-les-Bains : 95-195; Les Saisies : 170-220; Samoëns : 35-230; Thônes-Méribas : 10-105; Tignes : 190-230; La Toussuire : 110-140; Val-Cenis : 40-100; Vallée de la Vanoise : 110-120; Vallières : 70-160; Valmorel : 125-185; Val-Thovex : 170-220.

ISÈRE  
L'Alpe-d'Huez : 135-250; Alpe du Grand-Serre : 50-100; Auris-en-Oisans : 80-130; Anras : 120-150; Chamrousse : 100-100; Lams-en-Vercors : 50-80; Le Collet-d'Allard : 100-160; Les

Deux-Alpes : 70-350; Les Sept-Laux : 70-140; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 75-135; Villard-de-Lans : 50-100.

ALPES DU SUD  
Alos-le-Sergis : 50-120; Auron : 60-110; Beuil : 40-60; La Colmine-Vald : 30-100; La Motte-d'Ajoux : 75-95; Isola-2000 : 115-165; Montgenèvre : 80-120; Ocellères-Merlettes : 70-280; Les Orres : 60-130; Pra-Loup : 40-130; Pay-Saint-Vincent : 50-200; Risoul : 110-180; La Sausa : 35-140; Serre-Chevalier : 55-200; Superdévoluy : 60-170; Valberg : 50-70; Vass : 50-110.

PYRÉNÉES  
Les Agudes : 20-130; Ax-les-Thermes : 10-80; Barèges : 30-90; Casters-Ly : 150-220; Font-Romeu : 40-60; Gourette : 10-140; Luz-Ardiden : 95-160; La Mongie : 10-70; Pyrénées-2000 : 20-30; Saint-Lary-Soulan : 40-80; Superbagneres : 25-140.

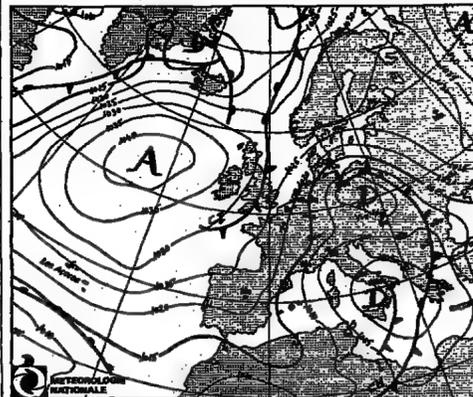
MASSIF CENTRAL  
Le Mont-Dore : 50-115; Super-Besse : 50-90; Super-Lioran : 80-160.

JURA  
Métébiel : 30-90; Les Rousses : 60-130.

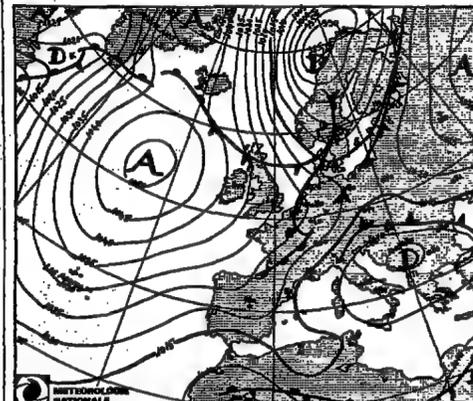
VOGES  
Le Bonhomme : 15-90; La Brasse : 40-90; Gérardmer : 25-80; Saint-Maurice/Moselle : 30-80; Ventron : 50-60.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES  
Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38; Autriche : 111, rue Saint-Houart, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28; Belgique : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68; Suisse : 111 bis, rue Solferino, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

## SITUATION LE 26 FÉVRIER 1988 À 0 HEURE TU



## PRÉVISIONS POUR LE 28 FÉVRIER À 0 HEURE TU



## CAMPUS

« Bases télématiques », dans neuf universités parisiennes

CRÉATION de services d'information sur minitel, mise en place de formation spécialisée : les universités s'ouvrent de plus en plus à la télématique (Campus du 12 février). Un pas supplémentaire vient d'être franchi avec l'inauguration, le 23 février, par M. Gérard Longuet, ministre des postes et des télécommunications, des premiers « points minitel ». Il est symptomatique que le public étudiant ait été choisi comme cible privilégiée de cette première ébauche d'un réseau télématique public.

Neuf universités parisiennes (Paris-Nanterre, Paris-Denis, Paris-Clément, et la faculté de pharmacie de Chateaubriand-Malabry) sont, dès à présent, équipées de « bases télématiques ». Installées en libre accès dans les lieux de passage, ces bases offrent aux étudiants la possibilité de consulter automatiquement des services télématiques grand public, notamment ceux de la MINEF, de l'Éducation nationale, de Nouvelles Frontières, de Radio-France, de l'ANPE, de l'Équipe, sans oublier l'annuaire électronique et une fédération en cours de constitution, regroupant plusieurs services spécifiquement étudiants (Office du tourisme universitaire, mutuelle des grandes écoles, AIESEC pour les stages à l'étranger, association intercom...). Ces consultations sont payées par les utilisateurs au tarif normal, grâce à un monnayeur installé sur la borne, comme dans les cabines téléphoniques. En dehors des périodes de consultation, un journal cyclique faisant la promotion des services accessibles définit en permanence; chacun des services paie donc un abonnement pour être présent sur le réseau.

Pour le constructeur des « points minitel » (Electronique CDK) comme pour le gérant du réseau (Unitel), cette première expérience sur neuf universités parisiennes devrait, à la rentrée prochaine, s'étendre à une dizaine de grandes villes universitaires de province et une dizaine de grandes écoles.

G. C.

Publicité et modernité  
Le CNRS, « programme de recherche sur les sciences de la communication », organise un séminaire, ouvert aux étudiants chercheurs et professionnels de la communication, sur le thème « La publicité entre modernité et post modernité ». Prochaine séance mercredi 9 mars : « Relation publicité-réalité sociale ».

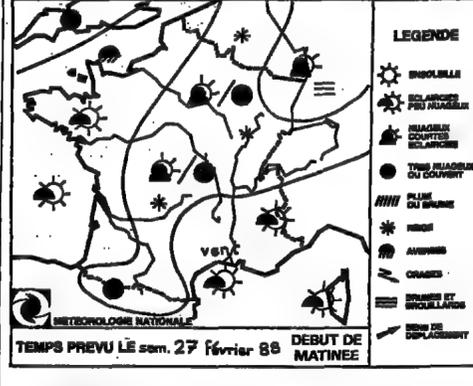
(CNRS, recherche sur les sciences de la communication, 27, rue Demarec, 75013 Paris. Tél. : 45-89-96-66.)

Formation à la gestion  
Un diplôme supérieur de gestion vient d'être mis en place par l'université de Saint-Etienne. Il s'adresse à des ingénieurs, cadres et membres de professions libérales. Il est ouvert aux titulaires d'une formation bac + 4 et possédant une expérience professionnelle d'au moins cinq ans.

(Université de Saint-Etienne, service de la formation continue, 5, rue Téméraire, 42100 Saint-Etienne. Tél. : 77-37-88-72.)

Promotion de l'art  
L'association « Conférences de Sup de Co Reims » organise, mardi 22 mars, une réunion sur la promotion de l'art contemporain et sur le mécénat et général.

(École supérieure de commerce de Reims, 89, rue Pierre-Teilhardier, BP 302, 51061 Reims Cedex. Tél. : 28-08-18-88.)



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé		Valeurs extrêmes relevées entre le 25-2-1988 à 6 heures TU et le 26-2-1988 à 6 heures TU	
FRANCE		ÉTRANGER	
ALGER	12 - 1 D	ALGER	12 6 P
BARCELONE	7 0 T	AMSTERDAM	3 0 P
BORDO	8 - 1 D	ATHÈNES	13 11 P
BRESCIA	4 - 2 P	BANGKOK	35 25 C
CHENNAI	7 1 C	BARCELONE	13 - 1 D
CHERBOURG	5 1 N	BELGRADE	5 1 P
CLEMONTE-FERRAND	1 - 3 A	BERLIN	1 - 1 C
COCENAC	4 - 1 N	BRESCIA	3 1 C
LIÈGE	3 0 P	LE CAIRE	18 10 D
LIMOGES	2 - 3 C	COPENHAGUE	3 - 1 P
LYON	3 - 1 C	DAKAR	23 18 N
MAIRIEUR	6 1 D	DELI	25 11 N
NANCY	1 - 1 D	DURBAN	20 9 N
NANTES	8 - 1 D	GENÈVE	2 - 2 C
NICE	11 2 D	HONGKONG	18 17 P
PARIS	4 0 N	ISLANBOL	12 9 C
PERPIGNAN	6 - 2 C	JERUSALEM	10 5 N
REIMS	6 - 3 D	LONDRES	14 7 D
STRASBOURG	8 - 3 D	LONDRES	5 - 1 D
TOULOUSE	2 0 P		

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)





# Sports

## Les XV<sup>es</sup> Jeux olympiques d'hiver



### Du fond de l'Est

En ski de fond, les pays scandinaves subissent une véritable déroute face à l'Union soviétique. Jamais, dans l'histoire des Jeux olympiques, une équipe n'avait autant dominé cette discipline.

Avant la dernière épreuve (le 50 kilomètres hommes), prévue samedi 27 février, elle totalise déjà treize médailles (cinq d'or, cinq d'argent, trois de bronze). Le pays le plus éprouvé par ce raz de marée est la Suède. Lors des derniers championnats du monde, en 1987, à Oberstdorf (RFA), Thomas Wassberg et ses compatriotes

avaient remporté huit médailles et, par voie de conséquence, le titre de meilleure nation.

C'est le 20 kilomètres dames, disputé jeudi 25 février, qui symbolise avec le plus d'éclat la suprématie de l'Union soviétique. Trois de ses représentantes occupent à elles seules le podium : Tamara Tikhonova a devancé Anfisa Reztsova et Raisa Smetanova. Cette dernière, âgée de trente-six ans, obtient ainsi sa septième médaille olympique. Sa première participation remonte aux Jeux olympiques de 1976 à Innsbruck.

La forte déstabilisation des pays scandinaves se traduit tout particulièrement dans cette épreuve par la présence à la huitième place seulement de la meilleure de leurs représentantes. Il s'agit de la Norvégienne Marianne Dahlmo, précédée par la Suédoise Christina Gull Bruggen, les Allemandes de l'Est Simone Opitz et Kerstin Moring et l'Italienne Manuela Di Centa. Les Scandinaves sont cernées de toutes parts.

La grande leçon des Jeux est que les Soviétiques sont désormais autant à l'aise dans les

épreuves en technique classique que dans courses en technique libre. Cela n'était pas le cas auparavant. Ils manifestent de réelles faiblesses dans la deuxième spécialité, introduite officiellement pour la première fois aux Jeux olympiques à Calgary. On ironisait ces deux derniers hi sur leurs difficultés à s'adapter à l'évolution du ski de fond. La réponse fournie aujourd'hui sans appel.

### SKI ALPIN : le slalom géant masculin

## Tomba, sur les traces de Stenmark

Alberto Tomba, l'homme qui a accumulé les victoires depuis le début de la saison de la Coupe du monde, a remporté, le jeudi 25 février, le slalom géant disputé sur les pentes du mont Allan. La jeune vedette du ski italien a dominé tous ses adversaires lors de la première manche, distançant le médaillé d'argent, l'Autrichien Hubert Stroiz, de plus de 1 seconde. Pirmin Zurbriggen, le champion du monde en titre, n'a pu que s'incliner devant la puissance du carabinier de Bologne. Le skieur suisse a dû se contenter de la médaille de bronze.

CALGARY de notre envoyé spécial

Dans un mois, il filera ses trente-trois ans. Un âge respectable pour abandonner la compétition après une carrière marquée par quarante-cinq victoires en Coupe du monde. Mais Ingemar Stenmark n'est pas homme à déposer si vite ses skis au râtelier. Le slalomeur suédois, qui avoue éprouver toujours autant de plaisir à skier, ne voulait pas quitter le monde des courses sans éclat.

Les Jeux olympiques de Calgary pourraient être le lieu de l'exploit, car l'enfant de Tärnaby a une revanche à prendre avec cette compétition. Médaille d'or du slalom spécial et du géant à Lake Placid en 1980, il n'avait pu défendre ses titres à Sarajevo quatre ans plus tard. Les problèmes liés à la licence B et aux contrats publicitaires l'avaient écarté des Jeux. Mais depuis, la Fédération internationale de ski a supprimé la licence B et a accepté le mécénat des équipes. Stenmark est redevenu un prétendant au titre comme les autres. Simplement un peu plus âgé que ces bizutis qui tentent de le détrôner depuis quelques années.

### Les résultats

#### Hockey sur glace

Finale  
Suède bat Tchécoslovaquie ..... 6-2  
Finlande bat RFA ..... 5-0  
URSS bat Canada ..... 5-0  
Classement. 1. URSS, 6 pts ; 2. Finlande, 5 ; 3. Suède, 4 ; 4. RFA, 2 ; 5. Canada, 1 ; 6. Tchécoslovaquie, 0.  
Match pour la septième place  
Etats-Unis bat Suisse ..... 5-4

#### Saut à skis

Epreuve par équipes  
1. Finlande, 634,4 pts ; 2. Yougoslavie, 625,5 ; 3. Norvège, 596,1.

#### Ski alpin

Slalom géant féminin  
1. V. Schneider (Sui.), 2 min 6 s 49 ; 2. C. Kinshofer-Guetlein (RFA), 2 min 7 s 42 ; 3. M. Walliser (Sui.), 2 min 7 s 72 ; (...) 8. C. Quittet (Fr.), 2 min 8 s 84 ; 9. C. Marie (Fr.), 2 min 9 s 36 ; 10. C. Guignard (Fr.), 2 min 9 s 46 ; (...) 19. Tialka-Mogors (Fr.), 2 min 14 s 39.

Slalom géant masculin  
1. Tomba (It.), 2 min 6 s 37 ; 2. Stroiz (Aut.), 2 min 7 s 41 ; 3. Zurbriggen (Sui.), 2 min 8 s 39 ; (...) 8. Gaidet (Fr.), 2 min 11 s 87 ; (...) 24. Tavernier (Fr.), 2 min 12 s 21 ; Faurrier (Fr.), abandon première manche ; Piccard (Fr.), non partant.

#### Ski nordique

Combiné par équipes  
1. RFA, 1 h 20 min 46 s ; 2. Suisse, 1 h 20 min 49 s ; 3. Autriche, 1 h 21 min 16 s ; (...) 8. France, 1 h 27 min 9 s 4.

20 kilomètres dames  
1. Tikhonova (URSS), 55 min 53 s 6 ; 2. Reztsova (URSS), 56 min 12 s 8 ; 3. Smetanova (URSS), 57 min 22 s 1.

Lors du slalom géant de jeudi, le Suédois a tenté sa chance. Au cours de la première manche de l'épreuve, de son style cool, il a viré avec élégance autour des piquets. Du beau travail, agréable à regarder, mais malheureusement peu efficace quant au chronomètre. En prenant un maximum de risques au cours de la seconde manche, il est sorti de la trace, évitant ainsi l'affront de voir son nom figurer en bas du deuxième feuillet des classements.

Une nouvelle fois, la vedette italienne vient se placer devant lui. Une sorte de remake de ce slalom géant disputé pour la Coupe du monde, disputé en novembre 1987 à Sestrières (Italie). Alberto Tomba lui avait soufflé la victoire pour neuf centimètres centimètres. Là, surtout, était apparu ce jeune prétentieux qui venait crier tout haut : « Mon but est d'égaliser les records de Stenmark. »

### « Alberto 1<sup>er</sup> » s'est rangé

Quelle indécence se permettait l'enfant de Bologne en s'attaquant ainsi à un mythe vivant !

Mais ce jour-là, la rose avait bel et bien tourné. Le grand Suédois, toujours aussi réservé après quarante ans de compétition, passa le main. L'homme de la relève effectuait une entrée fracassante.

Tomba est aussi éloigné de Stenmark qu'un tifoso en délire d'un

### Bleu pâle

« Je ne suis décidément pas le femme des grands rendez-vous », reconnaissait Catherine Quittet, mercredi 24 février, à l'arrivée du slalom géant dames. Une façon d'expliquer sa performance moyenne, lors des deux manches. Une façon aussi de signifier que les Jeux olympiques ne lui avaient pas porté bonheur. « Le top group des Françaises », pour reprendre l'expression de la Sevyarde, n'a pas été brillant. Catherine Quittet, Carole Marie et Christelle Guignard, occupent les huitième, neuvième et dixième places d'une course remportée par la Suisseuse Vreni Schneider.

Jeudi, les responsables français ne pouvaient pas plus faire aux 18<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> places de Christian Gaidet et Yves Tavernier. La chute de Franck Piccard lors du parcours de reconnaissance et celle de Alain Faurrier dans la première manche avaient réduit les rêves tricolores.

policien suédois. Avec son physique puissant et athlétique, le jeune Italien aurait pu devenir champion de boxe ou troisième ligne d'une équipe de rugby. Mais c'est vers le ski que l'orienta son père, un skieur frustré, reconverti dans le commerce de tissu. « Je dois remercier mon père, explique Alberto, c'est lui qui m'accompagna à Corvins ou dans d'autres stations où nous pouvions chasser pour donner libre cours à notre passion. »

L'enfant de la ville rivalise très vite, grâce à son agilité, avec les petits montagnards. L'été, il entretient sa souplesse en effectuant des slaloms en chaussures de football autour de piquets plantés sur une colline. L'hiver, il écoute les conseils de Alberto Marchi, un technicien de la glisse, qui a rapidement détecté les possibilités du jeune garçon.

A dix-huit ans, il remporte ses premières succès dans des épreuves FIS avant de collectionner en 1986, date de son entrée dans la Coupe du monde, des places de sixième ou de huitième en slalom géant.

Mais c'est l'année suivante que la « bombe » Tomba a véritablement explosé. Une troisième place aux championnats du monde de Crans-Montana hisse le skieur de Bologne parmi les grands, juste derrière Zurbriggen et Marc Girardelli. A vingt et un ans, il est techniquement prêt même si sa trop grande décontraction le prive souvent de ces quelques centimètres qui font toujours la différence. « J'ai compris à la fin de la saison dernière que sans faire de sacrifices, je ne serais jamais un vrai champion », avoue celui qui a renoncé à « certains plaisirs ».

Adieu les soirées chaudes dans les boîtes de nuit et les repas pantagruéliques ! Grâce aux conseils du célèbre docteur Francesco Conconi, il découvre les bienfaits de la diététique et de l'entraînement physique. La neige de Sestrières accueille les premiers résultats de cette métamorphose. L'Italie en délire a enfin trouvé l'idole qu'elle attendait depuis la retraite de Gustavo Thoeni.

« Alberto 1<sup>er</sup> » devient le prodige de la Péninsule. Sa gouaille, son plaisir à faire sauter les bouchons de champagne à chacune de ses victoires enchantent l'Italie. A Calgary, Tomba n'a pas déçu ses admirateurs. De main de maître, il a relevé une épreuve qu'il convoitait. Il a relégué dans l'ombre l'ancien qu'il admirait.

SERGE BOLLOCH.

### La nouvelle technique des slalomeurs

## Des piquets-boxeurs

En décidant de remplacer les piquets en bois par des piquets en plastique articulés il y a cinq ans, la Fédération internationale de ski (FIS) a transformé une discipline d'adresse en sport de combat. Maurice Adrait, entraîneur des slalomeurs français depuis 1981, fait le point.



Catram protectrice pour slalomeurs de combat.

CALGARY de notre envoyé spécial

« Est-ce uniquement pour être moderne que la FIS a remplacé les traditionnels piquets de slalom en bois par des perches articulées en plastique ?

« C'est avant tout pour des raisons de sécurité. Quand un skieur enroulait un piquet en bois sa chaussure était automatiquement bloquée par l'obstacle. La chute était inévitable, et l'accident au genou fréquent. Avec les piquets en plastique, ces blessures ont quasiment disparu en slalom. Mais, en les rendant obligatoires, la FIS n'a pas pris une décision économique : un piquet articulé vaut 150 F, il en faut deux cents pour une course...

« Chers, ces nouveaux piquets ont aussi bouleversé la technique du slalom.

« Effectivement ! Le « slalom en bois » se pratiquait en gardant le haut du corps à l'extérieur du piquet. Quand il était réel, il y avait un effacement de l'épaule intérieure, mais les pieds restaient écartés du centre de la rotation. La trace était sinusoïdale. Désormais, elle est beaucoup plus directe, puisqu'il est possible de taper dans les piquets sans être arrêté. Donc le haut du corps reste dans l'axe de la pente, face au piquet. Tout se passe au niveau des pieds. Le piquet peut être couché par les skis. C'est la technique du Suédois Nilsson, champion du monde 1986. D'autres le basculent, en fonction de leur anticipation, avec l'avant-bras intérieur ou extérieur. Il n'y a pas de méthode très précise. Tout dépend des réflexes du coureur. Il est sûr qu'il y a beaucoup plus vite qu'auparavant : la différence sur une aussi courte distance était de plus d'une seconde.

« Mais pour cela les slalomeurs doivent passer de véritables armures.

« Les chocs à plus de 50 kilomètres/heure même sur du plastique sont sévères. Il a fallu multiplier les protections. Cela s'est fait de façon empirique. Chacun bricole plus ou moins à sa convenance. Bouvet n'a pas besoin de casque. Mais désormais plus de 80 % des coureurs en ont un. Et, depuis cette saison, 10 % ont ajouté une protection du menton. En fait, toutes les parties du corps qui risquent d'être cinglées par le piquet sont recouvertes de coques très rigides. La dernière évolution concerne la protection de la poitrine avec du matériel de motocross, en particulier chez les filles.

« Les skis eux-mêmes n'ont-ils pas été bricolés ?

« En 1984, quand les coureurs eurent bien assimilé la nouvelle technique de passage des portes, on s'est rendu compte que le bout des skis explosaient. Cela était provoqué par le coup de fouet que donnait le piquet à la spatule au moment où le ski n'était qu'en appui sur le carre intérieure. Pour y remédier, il a fallu renforcer le bord intérieur des skis avec des bandes de matériaux composites. Mais la modification la plus importante a été apportée aux spatules elles-mêmes. Le franchissement du piquet s'effectue

en appui sur le ski extérieur, le ski intérieur est soulevé et vient quasiment croiser l'autre à la hauteur de la spatule. Si celle-ci tape dans le piquet, il y a un risque d'enroulement quand le choc ne se produit pas dans l'axe. Pour atténuer ce risque, la plupart des compétiteurs font scier les spatules de leurs skis pour y adapter des sortes de bords métalliques qui permettent de gagner environ 1,5 centimètre par rapport à l'axe. Mais autant dire qu'avec cette technique de franchissement les juges ont beaucoup de mal à savoir si la porte a été passée correctement. Le contrôle vidéo est devenu indispensable dans les courses internationales.

« Quels sont les inconvénients de ces piquets à rotule ?

« Ils ont rendu la course beaucoup plus spectaculaire, plus dynamique. Ils favorisent également les coureurs puissants, dont le prototype est l'Italien Tomba. C'est une évolution naturelle du ski. L'inconvénient majeur de ces piquets apparaît quand il ne restant pas plantés dans la neige à la suite d'un choc, ils filent alors dans la pente et roitent sous les pieds du coureur dont la chute est inévitable. Mais le plus grave inconvénient a été pour les coureurs, comme le Suédois Stenmark, qui n'ont jamais réellement pu s'adapter à la forme de combat qu'est devenu le slalom.

Propos recueillis par ALAIN GIRAUDO.

**Jeux Olympiques Calgary**

Vous avez rendez-vous avec la précision Longines

**LONGINES®**

Chronométrier officiel des Jeux Olympiques 1988  
Calgary et Séoul

Conquest VHP  
Conquest VHP (pour Very High Precision), la montre la plus avancée du monde. Titane massif et plaqué or. Etanche à 30 mètres. Changement automatique de fusées horaires. Indicateur de fin de vie de pile. Glace saphir.

سكيا من الالبي

Sports

à Calgary

PATINAGE ARTISTIQUE : le programme court féminin

Toujours plus Witt

Deux interprétations très différentes de Carmen, l'opéra de Bizet, devraient permettre de départager samedi 27 février, l'Américaine Debi Thomas et l'Allemande de l'Est Katarina Witt, à la lutte pour la médaille d'or de patinage artistique.

figures imposées n'ont pas eu pour leur argent : Katarina a fait ses rondes sur la glace commotée dans un épais coïlage de laine qui la faisait ressembler à une prisonnière.

CALGARY de notre envoyé spécial

La guerre froide aurait-elle été déclarée au quatorzième jour des Jeux olympiques d'hiver, où le thermomètre est monté à 17 degrés ? Une salve d'anticommunisme primaire a été tirée en direction des positions politiques défendues par Katarina Witt au sommet du concours de patinage artistique, c'est-à-dire sur le pic de l'art.

Il y aurait eu bien d'autres raisons pour ouvrir le feu sur le sport de l'Est, qui a complètement envahi les podiums de Calgary. Pourquoi prendre particulièrement pour cible l'étoile de Jutta Muehler ?

C'est une photographie publiée dans la presse locale qui a mis le feu aux poudres avant les figures imposées. Le cliché a été pris à Prague pendant le programme court des derniers championnats d'Europe, Katarina y apparaît mouillée dans un body (justaucorps) qui dévoile le haut de ses cuisses grêles.

Sulfureuse Witt, championne olympique 1984, championne du monde 1984, 1985 et 1987, elle a revendiqué depuis longtemps le droit de patiner sexy. Les voyeurs qui avaient acheté mercredi leur billet au marché noir pour assister aux

Accident mortel. - Un médecin de l'équipe autrichienne de ski, M. Joerg Oberhammer, quarante-sept ans, est mort accidentellement, jeudi 25 février à Calgary, écrasé par un engin de démarrage après avoir heurté un autre skieur au pied d'un télésiège du mont Altyn.

VOILE : coupe de l'Amérique. - Une association baptisée Commando La Fayette a été créée à l'initiative de l'amiral Marquet, de Marc Pajot, de Christian Ciganer et de Eric Ogden, responsables des défis France Kismet Challenge France lors de la dernière édition de la coupe de l'Amérique. Cette association qui se propose de « sauvegarder l'esprit de la compétition [...] en participant d'une manière prépondérante à la défense américaine face au défi inégal natio-continental », a signé un contrat avec Denis Connor, le San Diego Yacht club et la fondation Seal America. Le Commando La Fayette apportera environ 30 millions de francs de parrains et surtout les connaissances techniques des Français pour la construction et l'utilisation des grands multicoques.

Table with 2 columns: Les numéros approchant aux, gagnent. Rows include numbers like 707120, 711120, etc.

TALOTAC TRAJE DU MARCHÉ DU 24 FÉVRIER 1988

RUGBY Trois joueurs de La Cran (Var) radiés à vie

A la suite de graves incidents survenus le dimanche 21 février pendant et après un match de rugby opposant à Sanary (Var) les équipes de division d'honneur d'Ollioules et de La Cran, trois joueurs de La Cran ont été radiés à vie par le comité de l'honneur de la Fédération française de rugby.

Après à coups de poings et de pied par des joueurs de La Cran après un essai accordé à Ollioules, l'arbitre avait dû interrompre la partie à la 70<sup>e</sup> minute. Bousculé et poursuivi par des supporters crouasseux mécontents à la sortie du stade, il avait ensuite reçu des menaces de mort par téléphone pendant la nuit, et ce matin la voiture de son voisin, identique à la sienne, avait été retrouvée criblée de plombes de chasse.

Table with 2 columns: Les numéros approchant aux, gagnent. Rows include numbers like 7120, 120, etc.

TALOTAC TRAJE DU MARCHÉ DU 24 FÉVRIER 1988

Le Carnet du Monde

Naissances

- Bruno DETHOMAS, Isabelle, née DAVIGNON, et Laurent, ont la joie d'annoncer la naissance de

Romain le 24 février 1988.

- M. et M<sup>me</sup> Guy Mouton, M<sup>me</sup> André Etoire, ont la joie de faire part de la naissance, le 19 février 1988, de leur petit-fils

Nicolas, fils de Pascale et Philippe ETORRE. Tour Evian 2000, 22, rue Emertan, 75015 Paris, 37, avenue Théophile-Gautier, 75016 Paris.

Décès

- M. Philippe Sompau, M<sup>me</sup> Antoine-Louis Bardon, M. et M<sup>me</sup> Didier Bloch, Alice et Emmanuel, M. et M<sup>me</sup> Louis-Antoine Prat, M. et M<sup>me</sup> Jacques Hennes, Thomas et Charles-Louis, M. et M<sup>me</sup> Stéphane Leboucq, Julien et Simon, ont le douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Louis BARDON, née Nicole, Marie-Cécile Sompau, leur fille, belle-fille, mère et grand-mère.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 27 février 1988, à 11 heures, en l'église de Rhuin (Oise).

- M. et M<sup>me</sup> Pierre Bonleau, M. et M<sup>me</sup> Franck Koca, M. et M<sup>me</sup> Nicolas Bonleau et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Wanda BOULEAU-RABAUD, conservateur honoraire de la bibliothèque de l'École des beaux-arts de Paris, fille du musicien compositeur Henri Rabaud.

Les obsèques auront lieu à l'église Saint-Jacques de Montrouge le vendredi 26 février 1988, à 9 heures.

42, place Jules-Ferry, 92120 Montrouge.

- Sa famille, ses amis, L'Amicale du oeillet et lycée Montaigne, Tous ceux qui l'ont connu et aimé, ont la tristesse de vous apprendre que

Paulette CHARRIER-SCOTT, ancienne élève de l'ENS de Sèvres, professeur honoraire au lycée Montaigne, nous a quittés le 21 février 1988, à Paris.

Nous nous réunirons le lundi 29 février, à 13 h 15 précises, au cimetière du Père-Lachaise, porte Gambetta, rue des Rondes.

Amélie Montaigne, 17, rue Auguste-Comte, 75006 Paris.

- On nous prie de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Vee CIEUTAT-PRADIER. Les obsèques ont eu lieu en présence de la famille.

- L'Association française pour le mouvement de la responsabilité scientifique MURS France a le profond regret de faire part de la disparition de

professeur André COURNAND, prix Nobel de médecine, membre associé de l'Institut de France, membre fondateur du MURS.

- M. et M<sup>me</sup> Daniel Frachon et leurs enfants, M. Christian Etheve et M<sup>me</sup> Catherine Frachon et leurs enfants, Sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean FRACHON, leur père, beau-père, grand-père, survenu le 22 février 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Ses funérailles ont été célébrées le 24 février, en l'église de Vergetz-Colognes (Gard).

10, avenue Foch, 92420 Vascrosnon.

- M<sup>me</sup> Jean-Louis Frémont, Pascale et Florence Frémont, Toute la famille, ont la grande tristesse de faire part du décès subit de

M. Jean-Louis FRÉMONT, survenu à Puerto-de-La-Cruz (Iles Canaries), le samedi 20 février 1988, à l'âge de soixante et un ans.

Les obsèques auront lieu dans le plus strict intimité familiale.

25, rue Ernest-Renan, 92190 Montesson.

- Le président, le conseil d'administration et le personnel de la Compagnie des eaux et de l'énergie ont le douleur de faire part du décès de leur administrateur et ancien directeur général,

M. Pierre LANREZAC, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1939-1945, commandeur de l'Ordre du Cambodge.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Pierre de Neuilly (place Winston-Churchill) le samedi 27 février 1988, à 11 heures.

Selon les vœux du défunt, il n'y aura ni fleurs ni couronnes ; les dons peuvent être adressés à la recherche par le onneur.

25, rue Ernest-Renan, 92190 Montesson.

- M<sup>me</sup> Jacqueline Mathias et ses enfants, M. et M<sup>me</sup> André Douc et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Gilbert MATHIEU, survenu le 10 février 1988, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité de la commune, de ses amis et de sa famille, au cimetière de Saint-Ovin (Meuse), le 12 février.

- Il y a cinq ans, le 27 février 1983, Germain CLEMENTE-PEREZ nous a quittés.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

JEANNE-BUCHER 55 rue de Seine Paris VI WAKAKO

- A tous ceux qui ont connu et aimé Michel LÉVY (X 70), une pensée émue est demandée, en ce seizième anniversaire de sa mort.

Une messe sera célébrée au couvent des dominicains de l'Association (222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8<sup>e</sup>), le vendredi 4 mars 1988, à 12 h 15, pour le

Père Auguste-Marie Raoul DESOBRY, appelé subitement dans la lumière de Dieu le 13 février à Mexico.

De la part : du Père vicarier de la province dominicaine de France, des Pères priens et des religieux des couvents parisiens de l'Association et de Saint-Jacques, du Père Henri-Dominique Desobry, dominicain, son frère (Mexico), et de Sœur Geneviève Desobry, dominicaine, sa sœur (Dijon).

Nos abonnés, bénéficiaires d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de passer à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

HOTEL DES VENTES 9, rue Drouot, 75009 PARIS Téléphone : 42-46-17-11 Téléc : Drouot 642280 Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris, Tél. : 45-63-12-88 Les expositions auront lieu le matin de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, \* expo le matin de la vente.

SAMEDI 27 FÉVRIER S. 5-6. - Papiers peints. - M<sup>me</sup> NERET-MINET, COUTAU-BEGARIE. S. 8. - Lithographies, peintures naïves. - M<sup>me</sup> ROGEON. S. 9. - Vins. - M<sup>me</sup> MILLON, JUTHEAU.

LUNDI 29 FÉVRIER S. 1. - 11 h. - Musiques : 14 h 30 et 21 h : Art musulman. - M<sup>me</sup> BOISGIRARD. S. 2. - O. Art. - M<sup>me</sup> BONDU. S. 3. - Timbres, bijoux et livres. - M<sup>me</sup> LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, experts MM. Boudot, Vidal Mégrat. S. 4. - Objets d'art d'Extrême-Orient provenant de la collection Louis Goussier et d'autres collections. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN, expert M. Portier. S. 7. - Napoléon III, meubles et obj. d'art. - M<sup>me</sup> RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY. S. 10. - Paul ACKERMAN. - M<sup>me</sup> ROBERT. S. 12. - Timbres poste. - M<sup>me</sup> LENORMAND, DAYEN. S. 15. - Livres, dentelles, meubles. - M<sup>me</sup> CHEVAL.

MARDI 1<sup>er</sup> MARS S. 1. - Suite de la vente du 29 février, à 14 h et 21 h. - M<sup>me</sup> BOISGIRARD. S. 4. - Suite de la vente du 29 février. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN. S. 8. - Beaux livres romantiques et mod. gravures, tableaux. - M<sup>me</sup> BINOCHÉ, GODEAU. S. 9. - à 16 h (expo ex jour 11 à 15 h 30) : Ange Falchi, peintures, dessins, gouaches, pastel. - M<sup>me</sup> TLORIER, BEAUSSANT.

MERCREDI 2 MARS S. 4. - Suite de la vente du 29 février et 1<sup>er</sup> mars. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN. S. 7. - Estampes, tableaux mod. - M<sup>me</sup> RENAUD. S. 10. - Timbres, monnaies, antiquités préhispaniques. - M<sup>me</sup> OGER, DUMONT. S. 11. - Tableaux, mobilier, autographes. - M<sup>me</sup> LANGLADE. S. 13. - Tissus, dentelles, mailles Vuiton. - M<sup>me</sup> LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. S. 16. - Bijoux, argenterie, tableaux, objets d'art, bon mob. - M<sup>me</sup> BOSCHER, STUDEE.

JEUDI 3 MARS S. 1. - Objet d'art et de bel assemblage des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN, MM. DILM, Levy-Lacaze. S. 8. - Livres anciens et modernes (exposition chez les experts : Librairie Grand-Bailly, 22, rue Guyonnet, 75006 PARIS. - Tél. : (1) 45-48-30-58. Jusqu'au 1<sup>er</sup> mars de 9 à 13 h et de 14 à 18 h.) - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN, MM. Galzin et Courvoisier.

VENDEDI 4 MARS S. 2. - Sarreguémises. - M<sup>me</sup> BRIEST. S. 3. - 11 h 30, montres, 14 h, bijoux, nombreuses bagues, argenterie 18<sup>e</sup> et mod. - M<sup>me</sup> LIBERT, CASTOR. S. 5-6. - Dessins anc. de la collection Mathias Polakowsky vendus au profit de l'Institut Alain-de-Rothschild. - M<sup>me</sup> COUTURIER, DE NICOLAY, M. de Boyser. S. 7. - Table, meub., obj. d'art, tapis. - M<sup>me</sup> MILLON, JUTHEAU. S. 8. - Suite de la vente du 3 mars. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN. S. 11. - Beaux meubles. - M<sup>me</sup> LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. S. 12. - Cartes postales, poupées, bibelots. - M<sup>me</sup> OGER, DUMONT. S. 13. - Bon mob. de style et 19<sup>e</sup>, objets d'art. - M<sup>me</sup> DELORME. S. 14. - Tableaux, bibelots, meubles anciens et de style. - M<sup>me</sup> AUDAP, GODEAU, SOLANET. S. 15. - Tableaux, argenterie, objets d'art, meubles. - M<sup>me</sup> LENORMAND, DAYEN.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Foyat (75002), 42-61-80-07. AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68. BINOCHÉ, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01. BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36. J. FEL et D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16. BOSCHER, STUDEE, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87. BRIEST, 24, avenue Maignan (75008), 42-68-11-30. CHEVAL, 33, rue du Faubourg-Montmartre (75009), 47-70-56-26. COUTURIER, M. NICOLAY, 31, rue de Belloc (75007), 45-55-45-44. DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19. LANGLADE, 12, rue Descaumes (75017), 42-27-00-91. LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (succèsionment) BERKAS-LAURIN, 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16. LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lucas (75009), 42-81-50-91. LIBERT, CASTOR, 3, rue Rossini (75009), 48-24-51-20. MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45. NERET-MINET, COUTAU-BEGARIE, 8, rue Saint-Marc (75002), 40-13-07-79. OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95. RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY, 4, rue Rossini (75009), 47-70-34-91. RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95. ROBERT, 5, avenue d'Eylan (75016), 47-27-95-34. ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06. TLORIER, BEAUSSANT, 32, avenue Paul-Doumer (75116), 45-03-38-24.

loterie nationale LES NUMÉROS À PAYER (L. N. 2014) TOUS LES BILLETTS ONT DES CHANCES DE GAGNER DES BIENS

TALOTAC TRAJE DU MARCHÉ DU 24 FÉVRIER 1988

TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAC TRAJE DU MARCHÉ DU 24 FÉVRIER 1988

# Le Monde

## ASSOCIATIONS

### Respecter les droits de l'enfant

L'AN 1989 verra-t-il l'adoption de la convention sur les droits de l'enfant par les Nations unies ? A Genève, où siège actuellement la Commission des droits de l'homme, les organisations non gouvernementales (ONG) et l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) (1), qui participent aux côtés des Etats au groupe de travail s'y emploient activement. Voilà maintenant neuf ans que l'on étudie cette convention ; il est temps, estiment-ils, d'en résumer les travaux.

1989 sera doublement symbolique puisque cette année marquera le dixième anniversaire du dépôt du premier projet par la Pologne, en 1979, et surtout le trentième anniversaire de la déclaration des droits de l'enfant. « Pour peu que les Etats le désirent vraiment, le pari peut être tenu », affirme M. Nigel Cantwell, responsable de l'Association Défense des enfants-International (2), qui assure le secrétariat des ONG participant au projet. Jamais, en effet, on n'a été aussi près du but.

#### Majeur à dix-huit ans

Fin janvier-début février, le groupe de travail a mis les bouchées doubles. Le préambule et l'essentiel des articles de fond, qui énumèrent les obligations des Etats, ont été adoptés dans leur première version. Les dispositions d'application aussi. Reste toutefois à peaufiner, à examiner les conditions de financement du comité spécial d'experts, qui veilleront et aideront au respect de la convention. C'est donc un texte presque complet qui sera lu à la Commission des droits de l'homme dans les jours prochains. Ce texte comporte trente articles rassemblant les droits qui paraissent essentiels et fondamentaux pour l'enfant dans les domaines civils (nom, protection contre les mauvais traitements...), écono-

miques (sécurité sociale, niveau de vie...), sociaux (santé, adoption...) et culturels.

En voici la substance : Est enfant « tout être humain jusqu'à l'âge de dix-huit ans, sauf si la législation nationale accorde la majorité avant cet âge ». C'est aux parents ou aux tuteurs qu'incombe en premier lieu la responsabilité de l'élever et de lui assurer « un niveau de vie adéquat », mais l'Etat se doit de les aider.

Le projet attache beaucoup d'importance à la cellule parentale et impose aux pays signataires de protéger celle-ci. Le droit pour un enfant à vivre avec ses deux parents est clairement affirmé (sauf quand son intérêt supérieur exige une autre solution). Les gouvernements devront donc faciliter les réunifications familiales (dans le cas de l'immigration notamment), faire en sorte que l'enfant puisse garder des contacts avec son père et sa mère, quand même ceux-ci sont séparés, et empêcher que l'un, l'autre ou une tierce personne l'enlève ou le retienne pour le couper du reste de sa famille. A ce sujet, le texte prévoit que « les Etats favorisent la conclusion d'accords bilatéraux ou multilatéraux ou l'adhésion à des accords existants... »

Lorsqu'il arrive que les parents sont défectueux, le projet prévoit que l'Etat supplée à leur défaillance et assure protection et soins à l'enfant. Mais il doit aussi veiller à ce qu'il « bénéficie le plus rapidement possible d'une protection familiale de remplacement » (en facilitant notamment l'adoption) et le cas échéant « d'un placement dans un établissement approprié ».

Plus communément, les Etats signataires de la convention s'engageront à garantir aux enfants le droit à l'éducation (« primaire tout au moins »,

#### Des associations non gouvernementales se battent avec l'appui de l'UNICEF pour faire adopter une convention en 1989

« obligatoire et gratuite dès que possible », à leur faire bénéficier de la sécurité sociale et de soins de santé primaires. A noter que l'article 12 bis sur les services médicaux mentionne également « l'obligation de l'Etat de favoriser l'abolition des pratiques traditionnelles préjudiciables à la santé des enfants ». Bien que celles-ci ne soient pas précisées, on pensera notamment à l'excision, à l'infibulation ou au gavage des jeunes filles.

Le droit des enfants handicapés à bénéficier de soins spéciaux et celui des groupes minoritaires à conserver leur culture (langue, religion, etc.) n'ont pas été oubliés. Les gouvernements devront les respecter et les garantir. Tout comme il leur revient de veiller à ce que les enfants ne soient pas victimes de discrimination, de mauvais traitements ou d'exploitation, que ce soit à des fins économiques (travail) ou sexuelles (prostitution, photos pornographiques, etc.). Les Etats devront refuser la participation directe des enfants à des hostilités et même l'enrôlement dans leurs armées lorsqu'ils ont moins de quinze ans.

La recrudescence du nombre d'enfants enrôlés, torturés et condamnés à mort a conduit le groupe de travail à rappeler aux pays leurs obligations : prohibition de la torture, de la peine capitale, de l'emprisonnement à vie, présomption d'innocence ainsi que respect du droit à une assistance juridique, à un procès équ-

table et à maintenir des contacts avec la famille... Le texte de cette convention énonce le principe de la séparation d'enfants et d'adultes pendant leur détention et rappelle que la sentence « doit viser la réhabilitation et non la punition ».

#### Optimisme modéré

A moins que les Etats membres de la Commission des droits de l'homme refusent le calendrier suggéré par les ONG et l'UNICEF et continuent de déposer de nouveaux articles sur le bureau du groupe de travail, le texte ainsi élaboré devrait être soumis cette année à un sous-groupe pour une seconde lecture, afin de veiller notamment à la conformité avec les autres textes internationaux existants. Il pourrait ensuite être présenté à la réunion de la Commission des droits de l'homme en février et mars, puis en juin au Conseil économique et social des Nations unies et, fin 1989, à l'Assemblée générale de l'ONU.

L'expérience du passé oblige cependant les ONG et même l'UNICEF à montrer un optimisme modéré. M. Cantwell rappelle les nombreuses polémiques déclenchées par ce projet de convention et l'enthousiasme irrégulier dont les Etats ont parfois fait preuve. Ce qui a largement contribué à la lenteur des travaux.

Les discussions ont d'abord tourné sur l'utilité d'une telle convention, les uns doutant que les enfants puissent être sujets de droits spécifiques, les autres estimant qu'il existe déjà suffisamment de textes (on en compte, en effet, environ quatre-vingts qui parlent directement ou indirectement des droits de l'enfant.)

Aux premiers, les partisans ont montré que les enfants avaient des besoins particuliers comme l'adoption, l'éducation élémentaire, ou le contact avec les parents, et que parfois les normes fixées pour protéger l'adulte devaient être renforcées pour « ces humains en développement », ces « êtres vulnérables et dépendants » (conditions d'emprisonnement, soins préventifs...). Ils n'ont pas eu de mal à convaincre les seconds de la nécessité de regrouper les textes rédigés ces soixante dernières années afin de les actualiser, de les compléter et de leur donner plus de force car, ce qui n'est pas le cas d'une déclaration, une convention possède un caractère contraignant pour les pays signataires. Petit à petit, les plus réticents se sont laissés fléchir. Il a fallu ensuite

respecter les divergences d'appréciation entre les pays de l'Est, qui accordent une priorité aux droits sociaux, et les Occidentaux, pour qui les droits civils figurent au premier rang, surmonter les divergences politiques.

Inquiets de la lenteur des travaux, les représentants des ONG ont décidé en 1983 de mettre leur compétence à la disposition du groupe de travail et ont créé un groupe spécial, qui a élaboré un certain nombre de propositions. Soutenus par l'UNICEF, ils ont

problème, à fixer ses propres normes... en le forçant à prendre des mesures législatives et administratives, notamment sur l'âge minimal d'admission à l'emploi et les conditions de l'emploi.

Mais, même sous cette forme, la convention fait grincer des dents, à l'Ouest comme à l'Est, au Nord comme au Sud. Il n'est pas évident pour bon nombre d'Etats d'accepter le « droit de l'enfant à exprimer son opinion et voir cette opinion prise en considération », et de revoir leurs textes internes pour permettre le regroupement des familles (GB et RFA) ou donner une existence légale aux enfants hors mariage (Algérie). Une fois signataires, les Etats-Unis devront cesser de condamner à mort ou à la prison à vie des adolescents, l'Afrique du Sud d'emprisonner des enfants sans les inculper, la Thaïlande de fermer les yeux sur la prostitution enfantine...

La convention prévoit un système de surveillance. Un comité spécial sera créé. Il recevra les rapports que lui soumettront les pays eux-mêmes et les organisations des Nations unies dans le cadre de leurs compétences. Mais l'originalité du projet réside dans le mécanisme mis en place pour permettre aux Etats d'appliquer la convention quand les obstacles seront d'ordre technique. « On saxe toujours les ONG de négativisme », explique M. Cantwell, alors nous avons voulu explorer une autre voie, celle de l'aide, de la collaboration avec les organisations de l'ONU et les Etats. Il est prévu que les pays qui en éprouveront le besoin (ou le comité spécial) pourront formuler des demandes d'aides précises à l'UNICEF, qui travaillera avec les associations et organismes compétents.

Mais, pour l'heure, les ONG pensent surtout à achever les travaux. Une autre tâche ardue les attend : faire que le plus grand nombre de pays ratifient la convention. C'est seulement à cette condition que cette dernière sera crédible.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse).  
(2) Case postale 84, CH-1211 Genève 20 (Suisse).



significativement fait avancer le projet, et leur collaboration est aujourd'hui citée en exemple à Genève.

#### Réalisme et efficacité

Ce texte ne fait pas cependant l'unanimité. Certains regrettent des silences ou des termes trop édulcorés. « Il s'agit d'un minimum acceptable, reconnaît M. Cantwell. Mais nous, nous voulons qu'un grand nombre de pays le ratifient. Nous avons un besoin urgent de normes pour obliger les Etats à prendre en compte les enfants dans leurs projets et pour nous aider dans notre travail en faveur des enfants. » C'est avec ce souci de réalisme et d'efficacité que le texte a en effet été rédigé. On le sent, par exemple, dans l'article 18 consacré au travail des enfants. Les rédacteurs ont refusé d'avoir une attitude rigide.

Ils ont préféré obliger chaque Etat à ouvrir les yeux sur le

**SOLUTIONS INFORMATIQUES POUR LE MONDE ASSOCIATIF**

ORGANICO INFORMATIQUE

76 - 78 rue d'Haupoult 75019 Paris  
Tél. 42.06.56.80

Publication Assistée par Ordinateur

Composé votre revue à moindre coût et en un temps record

LIGA, Gestion adhésifs, abonnements, mailing, convocations, statistiques, ...

DDI

Développement d'enquêtes

Etiquettes routées, Développement de logiciels spécifiques, Formation, Assistance

**TOUS LES PRODIGES DU MARCHÉ**

Revendeur agréé:

Bull VICTOR

**ACTUALITÉS SOCIALES HEBDOMADAIRES LA PRESSE DU SECTEUR SOCIAL**

Informations sociales - Documentation juridique - Petites annonces - Publicité

Abonnement 48 n° - 250 F/an

**A.S.H.** 14, bd Montmartre  
75009 Paris. Tél. : (1) 47-70-84-59

**fonda**

fondation pour la vie associative.

des réflexions, des débats, des propositions, pour la promotion de la vie associative.

pour y participer, vous-même ou votre association, adhérez à la fonda.

pour être informé, abonnez-vous à la lettre de la fonda.

fonda  
18, rue de Varenne - 75007 Paris  
Tél. (1) 45.49.06.58

**CRÉEZ, INNOVEZ ET... GAGNEZ AVEC LE CRÉDIT COOPÉRATIF**

A l'occasion de son cinquantième anniversaire le Crédit Coopératif institue le TROPHÉE DE L'INITIATIVE qui sera décerné aux entreprises innovantes dans le secteur de l'économie sociale.

600 000 F de prix dont le premier de 100 000 F

■ A qui s'adresse ce concours ?  
A tous les organismes à vocation économique, sociale ou culturelle non agricoles : associations, mais aussi coopératives, mutuelles, comités d'entreprise, organismes de logement social.

■ Quel doit être votre projet ?  
Le TROPHÉE récompensera aussi bien des projets concrets de création d'entreprise que des initiatives créatives, exemplaires ou sans d'entreprises existantes.

■ Comment participer ?  
Les candidats devront retirer un dossier auprès des Directions régionales et Agences du Crédit Coopératif. Ils concourront d'abord au niveau régional où 340 000 F de prix seront déjà attribués. Les projets les plus novateurs seront ensuite soumis au jury de la Fondation du Crédit Coopératif.

La remise des PRIX et du TROPHÉE aura lieu le 29 septembre 1988 à l'occasion de la Journée nationale des sociétaires du Crédit Coopératif.

Depuis 5 ans, la Fondation a primé 88 entreprises de l'économie sociale.

Bonne chance et que le plus créatif l'emporte.

Closure des inscriptions : 31 mars 1988

**Crédit Coopératif**  
Banque des associations

Département de la Vie Coopérative et de la Communication  
siège social : 33 rue des Trois-Frères - BP 211 - 92002 Nanterre cedex  
Liste de nos Directions régionales et Agences sur demande

*Je t'aime*



# Economie

## SOMMAIRE

■ 3 milliards de francs seront attribués aux agriculteurs en 1988. Sur cette somme, 2 milliards proviendront de la vente du Crédit agricole (lire ci-contre).

■ L'escroquerie sur le MATIF dont a été victime la COGEMA débouchera-t-elle sur un scan-

dale politico-financier? Pour le moment, la loi du silence règne (lire page 43).

■ Le nombre des chômeurs a augmenté de 0,2 % en janvier 1988. Dans un entretien au Monde, M. Séguin conteste l'essoufflement du traitement

social et souhaite donner un revenu et une activité aux chômeurs de longue durée (lire ci-dessous).

■ CERUS double le prix de son offre publique d'achat sur les actions de la Société générale de Belgique (lire page 44).

## M. Chirac alloue 3 milliards de francs aux agriculteurs

La conférence agricole extraordinaire, réunie à l'initiative de M. Chirac le 25 février à Paris, aura été bénéfique pour les agriculteurs. Trois milliards de francs ont été débouffés en leur faveur par le premier ministre deux semaines après le sommet de Bruxelles et deux mois avant l'élection présidentielle.

Un milliard de francs concernera les exploitants les plus défavorisés, notamment ceux des zones de montagne. Ces aides spécifiques, financées par un redéploiement du budget voté pour 1988, étaient attendues (le Monde du 23 février). Il s'agit principalement pour le moment d'une revalorisation des indemnités spéciales montagne (ISM) bovines et ovines de 12 à 30 %, et d'un encouagement à la production porcine. Ensuite, pour les productions en difficulté, d'une augmentation de 200 millions de l'enveloppe des prêts pour les fruits et légumes, et, pour le secteur de la viticulture, d'une prise en charge partielle des intérêts d'emprunts. S'y ajoute une série de mesures concernant certains producteurs de lait et de porc.

Mais, à côté de ce milliard, MM. Jacques Chirac et François Guillaume ont décidé de verser

2 milliards à un « fonds d'allègement de la dette agricole ». Celle-ci atteint 200 milliards de francs, et les syndicats réclament un soutien, notamment pour les jeunes exploitants. En réalité, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) avaient jugé négativement les sacrifices acceptés à Bruxelles, mais le gouvernement, qui avait voté sa victoire (contre M<sup>me</sup> Thatcher), ne voulait pas donner l'impression d'accorder des compensations. Alléger la dette agricole pouvait servir de biais, mais encore fallait-il vaincre le refus de M. Badier d'y consacrer de l'argent en une partie de la vente du Crédit agricole aux caisses régionales (7 milliards de francs).

Le ministre d'Etat avait, en effet, toujours affirmé que l'argent des privatisations devait aller au désendettement de l'Etat et à la dotation des entreprises publiques. M. Chirac s'en était donc tracé, et 2 milliards sur les 7 servaient, non à désendetter l'Etat, mais à une catégorie sociale particulière, les agriculteurs. Une réunion aura lieu le 3 mars entre les pouvoirs publics et les organisations agricoles pour en préciser les modalités.

E. L.-B.

## Alors que le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 0,2 % en janvier

### « Le traitement social du chômage ne s'essouffle pas »

nous déclare M. Philippe Séguin

En janvier, le nombre de chômeurs a augmenté de 0,2 % en données corrigées et de 0,5 % en données brutes. Cette légère dégradation porte à 2 577 800 le nombre de demandeurs d'emploi en données corrigées, soit 5 100 de plus qu'en mois de décembre, et à 2 689 300 en données brutes (+ 12 700). Le taux de chômage, par rapport à la population active, demeure de 10,4 %. Sur un an, les statistiques enregistrent une baisse de 1,4 % des inscrits à l'ANPE.

Entrées et sorties de chômeurs, en un mois, s'équilibrent pratiquement mais le nombre de radiations a diminué, passant de 66 042 en décembre à 50 529 en janvier. De leur côté, les placements dans les stages, malgré les dispositions prises, ont diminué de 2,2 %.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Philippe Séguin estime qu'il n'y a pas d'essoufflement du traitement social du

chômage et donne de celui-ci sa propre définition. Si certaines mesures n'ont pas connu tout le succès escompté, le ministre des affaires sociales et de l'emploi prône de nouveaux efforts en faveur des chômeurs de longue durée. Il préconise ainsi une formule qui assurerait un revenu et une activité. A propos du SMIC, d'ailleurs, il observe que le choix du maintien d'un salaire minimal imposé, en contrepartie, de s'occuper de ceux qui sont à l'écart.

« Les chiffres du chômage de décembre ont soulevé le doute. Ils laissent craindre que le traitement social s'essouffle plus tôt que prévu ».

« C'est à tort qu'on considère toute mesure anticléricalisme comme une mesure de traitement social. Le traitement social, c'est d'abord l'indemnisation du chômage, l'aide sociale, les préretraites et certaines dispositions d'aide à l'activité touchant des populations limitées. Les autres formules, comme l'apprentissage, la formation en alternance, les congés de conversion, ce n'est pas du traitement social. Quant aux stages de chômeurs de longue durée, ils s'apparentent au moins autant à la formation qu'au traitement social ».

« Dire que le traitement social s'essouffle n'a guère de sens. Une politique anticléricalisme concerne deux catégories de demandeurs d'emploi : ceux qui sont susceptibles de trouver un emploi immédiatement et ceux qui, n'ayant pu trouver une solution au bout d'un an, s'inscrivent dans le chômage de longue durée. Pour les premiers, l'objectif est de faire fonctionner le mieux possible le marché du travail, afin que le placement s'opère dans de bonnes conditions, que les obstacles à la mobilité soient levés, qu'il y ait une réponse en termes de formation. Je suis satisfait des performances accomplies par les agents de l'ANPE pour le placement ».

« Pour les chômeurs de longue durée, il s'agit de leur proposer des parcours de réinsertion. S'ils débouchent sur une impasse, il faut leur offrir des solutions alternatives. Il y a là un vrai problème. Pour les situations les plus difficiles, qui nécessitent deux ou trois stages, il faut un traitement social lourd. Les pouvoirs publics mènent une action permanente ».

« Le maintien durable des programmes à un niveau élevé permet dorénavant de dépasser le débat entre le souci d'équité qui conduirait

à essayer d'offrir au moins une chance à chaque chômeur et le souci d'efficacité qui justifie les stages successifs. Mais cette notion de pérennité d'une politique spécifique de l'emploi n'est pas encore bien acceptée ».

« Votre lettre au directeur de l'Agence nationale pour l'emploi, pour demander que les jeunes refusant un stage de TUC soient radicalement des listes, a été mal accueillie par l'opinion publique. Ce dérapage n'est-il pas le signe d'une certaine nervosité ? »

« Sincèrement, je crois que l'opinion publique comprend très bien que les services de l'ANPE soient réservés aux demandeurs recherchant effectivement un emploi et prêts à accepter des stages de formation et d'insertion. L'ANPE n'est qu'à titre subsidiaire un organisme de comptage des chômeurs. Elle est à titre principal un organisme d'aide aux demandeurs d'emploi. Qu'ils soient informés des possibilités de radiation provisoire posées par la loi pour les inciter à une démarche active de recherche d'emploi me paraît être dans la nature des choses ».

« Ma lettre veut simplement rappeler l'application de ce principe. Je n'ai jamais douté que son destinataire saurait l'appliquer avec discernement et sans nervosité. Au demeurant, la formule des TUC ne marque aucun essoufflement, atteignant au 31 janvier 1988 le chiffre sans précédent de 256 000 stagiaires ».

### « Les moyens existent »

« Pensez-vous que les mesures actuelles continueront à avoir de l'effet au cours du second semestre ? Les moyens budgétaires suffisent-ils pour poursuivre ce que vous avez entrepris ? »

« Pour les demandeurs qui sont directement employables, l'effet d'est au pis le maintien, au mieux la réduction des périodes moyennes de chômage. L'effet pour les chômeurs de longue durée, c'est la multiplication des réinsertions et la montée des solutions alternatives. On devrait compter par centaines de milliers alors qu'actuellement on les compte par milliers. C'est vrai que nous n'avons pas eu de succès. Le contenu qualitatif d'une partie des TUC peut préoccuper. Mais nous avons développé l'apprentissage et amélioré l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes). L'efficacité sera davantage fonction du niveau de qualité qu'on pourra maintenir pour l'offre de formation que des problèmes budgétaires éventuels ».

« Les moyens existent. Pour les TUC, on a de quoi payer sans problèmes. Pour les conventions de conversion, il y a des marges de manœuvre. Nous avons dégagé des crédits supplémentaires, ajoutés à la réserve que nous avions constituée au budget, dont 2,5 milliards de francs de marge de manœuvre supplémentaire. Le premier ministre a décidé, sur ma proposition, de les bloquer jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet. Or ils représentent exactement quatre vingt dix mille stages jeunes, quatre vingt dix mille stages adultes, c'est-à-dire que mon successeur serait plus de moyens au second semestre que moi au premier (160 000 stages jeunes et adultes) ».

« Vous l'avez reconnu, le traitement social est indispensable. Mais il coûte de plus en plus cher et ne pourra être efficace indéfiniment ».

« Dire qu'il ne pourra être efficace indéfiniment signifie qu'on mesure l'efficacité de cette politique à l'évolution du nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois. Pour moi, le contenu du chiffre importe autant que le chiffre lui-même. Si de

bons chiffres donnent l'assurance d'un bon traitement du chômage, de mauvais chiffres ne sont pas forcément l'indice de l'inverse. C'est vrai : il faut maintenant ajuster le dispositif pour les chômeurs de longue durée à un mode de fonctionnement permanent. Ce n'est pas sur les stages qu'il faudra faire un effort mais sur les moyens de procurer des ressources minimales à ces populations menacées d'exclusion ».

« Les personnes qui sont en situation de pauvreté ou de précarité n'ont pas seulement besoin d'un revenu mais également de la dignité que donne une situation d'activité. Il faut leur offrir une activité ou pas en contrepartie de ce revenu mais comme un service supplémentaire. Ce dispositif, sur lequel le premier ministre aura l'occasion de s'exprimer, nécessitera, à mon sens, un minimum de cinq ans pour se mettre en place. Cela passe par une prise de conscience de l'ensemble des partenaires (Etat, collectivités locales, UNEDIC, Sécurité sociale, secteur associatif). Un tel système nécessitera probablement la fusion d'un certain nombre de prestations diverses et éparées, ou une remise au pot de financements existants et, peut-être, d'une partie de l'indemnisation du chômage ».

« Après une période d'un an ou de dix-huit mois de recherche d'emploi, des chômeurs à faibles ressources se verraient offrir cette activité minimale de 2,5 à 3 millions de francs par an pendant cinq ans, on pourrait faire fonctionner un tel système ».

### « Un phénomène social et culturel »

« De chômage incompressible aux « petits boulots », en passant par le rapport Dallo, vous avez imaginé d'autres solutions pour l'emploi. On en a quelques-unes aujourd'hui et à quelles conditions peut-on obtenir rapidement des résultats tangibles ? »

« Là, il y a un gros effort. Sur l'emploi à domicile, on a créé en six mois vingt mille emplois nets pour les personnes âgées de plus de soixante-dix ans. On se rend compte qu'on peut explorer une voie d'avenir et on a commencé à lever des obstacles. On essaie d'accroître l'aide qu'on veut privilégier la qualité du service par rapport à la recherche à tout prix de productivité dans des secteurs non exposés à la concurrence internationale. Souvent, il faut resusciter la demande de ce type de services car les gens ont oublié et ne sont pas demandeurs. On peut le faire en ayant recours à des formules d'insertion ».

« L'objectif est toujours de remonter à la fois l'homme et le « job » vers le secteur traditionnel. Cela prendra des années, mais les Américains ont montré qu'ils avaient le faire. En France, la descendance pour ce qu'on appelle à tort le traitement social n'est pas un facteur favorable pour le développement de telles insertions. Il est vrai que certains continuent à se bercer d'illusions... en imaginant pouvoir retrouver une croissance de 5 % à 6 % pour venir à bout du chômage. Mais ce n'est pas qu'un problème économique. Le chômage est aussi un phénomène social et culturel. Les économistes ne peuvent pas le régler tout seuls ».

« La plate-forme RPR-UDF prévoyait un gel des effets de seuils sociaux tant que l'emploi ne serait pas suffisant. Cet engagement n'a pas été réalisé. Pensez-vous qu'il faut encore réformer le droit social pour accélérer l'emploi ? »

« Il n'est pas discutable que le franchissement de certains seuils (1) puisse avoir un effet dissuasif sur l'embauche, encore que les PME, qui sont les plus touchées

a priori, créent plus d'emplois que les grandes entreprises. Mais il ne faut pas attendre d'une action sur les seuils une amélioration spectaculaire de l'emploi. Nous avons engagé un processus de lissage des seuils pour les handicapés ou les salariés à temps partiel. Ces initiatives sont loin d'épuiser le problème et je déplore que l'appel à la négociation que j'avais lancé en décembre 1986 n'ait pas été suivi d'effets. Ce thème doit être traité. La dynamique de la négociation interprofessionnelle, qui doit s'engager d'ici quelques semaines, serait un bon cadre ».

« Depuis deux ans, le gouvernement a franchi des étapes difficiles en laissant une large place à la négociation et sans remettre en cause les garanties essentielles des salariés. Demain, c'est sur la base d'une telle méthodologie que d'autres évolutions pourraient se produire. On a raison, par exemple, de poser le problème du salaire minimum interprofessionnel de croissance. Ma réponse est claire. Il ne faut pas y toucher, mais avoir le courage de prendre en considération ses effets négatifs. On ne peut pas être à la fois pour le maintien du SMIC et s'opposer à ce qu'on cherche des solutions pour faire naître certaines activités qui émergeraient s'il n'existait pas. Je ne crois pas à l'opportunité d'une remise en cause. Mais je ne suis pas aveugle. Je sais que, sans le SMIC, nous pourrions peut-être avoir un taux de chômage de 6 %. Si on a fait le choix de maintenir un grand salaire, il faut être d'autant plus compréhensif lorsqu'il s'agit de s'occuper de ceux qui sont à l'écart ».

Propos recueillis par ALAIN LEBLAUBE et MICHEL NOBLECOURT.

(1) NDLR. - Seuls d'effectifs à partir desquels les charges sociales augmentent.

## Dérive budgétaire

La sollicitude du premier ministre-candidat met en lumière, d'abord, les déficits de M. Badier face à M. Guillaume. Le ministre d'Etat était opposé à la mutualisation du Crédit agricole. Il a dit l'accepter. Ses services avaient chiffré à au moins 8,1 milliards la valeur de la banque verte ; elle ne sera finalement vendue que 7 milliards de francs. Enfin, le principe de l'affectation au désendettement de l'Etat des sommes tirées des privatisations a été jeté aux orties.

Les générosités consenties en faveur des agriculteurs s'ajoutent à plusieurs promesses électorales récentes qui pèsent sur les finances sociales et sur le budget. La plus coûteuse d'entre elles est évidemment la proposition d'un salaire pour les mères de famille. A Reims, le 17 février, M. Chirac a annoncé qu'il donnerait - sans prime de départ - « un revenu mensuel ou paternel [...] égal au SMIC, soit 4 700 francs brut envi-

ron », pour le père ou la mère de trois enfants qui se consacrent à sa famille. Le coût de cette promesse a été évalué à 3,5 milliards de francs par an, mais, selon d'autres calculs, elle serait plutôt de 5 milliards de francs l'an.

D'autres mesures ont été annoncées le 18 février en faveur des personnes âgées. Le coût de ces mesures serait supporté par le budget et s'éleverait à environ 300 ou 400 millions de francs par an. Enfin, début décembre, aux Journées nationales de la famille, avait été évoquée la concrétisation du statut de la mère de famille (400 millions de francs par an).

Ces promesses vont élargir les dépenses d'une Sécurité sociale déjà en difficulté et d'un budget de l'Etat qui, après deux années de facilité (1986 et 1987) va connaître une période difficile.

AL. V.

## La Cour de justice européenne autorise la commercialisation des produits d'imitation du lait

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La Cour de justice européenne de Luxembourg vient de condamner comme contraire au traité de Rome la réglementation française qui interdit la commercialisation de produits d'imitation du lait. Cette barrière va donc devoir être levée, ce qui est préoccupant lorsqu'on sait que la consommation de succédanés, par le biais notamment de la restaura-

tion collective, croît très vite dans la Communauté.

La Commission européenne a joué dans cette affaire un jeu double. Soucieuse de respecter toute volonté protectionniste, elle avait attaqué devant la Cour de justice européenne la réglementation française ainsi que celle de la RFA, qui applique la même interdiction. M. François Guillaume avait alors évoqué l'affaire devant le conseil des ministres de l'Agriculture. Sensibles à ses arguments, les Douze avaient autorisé la France et l'Allemagne à maintenir pendant deux ans leur réglementation. Mais la Commission, par ce qui ressemble fort à un abus de pouvoir, n'avait pas retiré sa plainte.

Cet incident pose le problème de la défense de la qualité des produits alimentaires. Comment l'assurer sans pour autant réveiller le protectionnisme ? Le gouvernement français vient d'adresser sur ce thème un mémorandum à la Commission. La nécessité d'une réglementation communautaire spécifique a l'imposée d'autant plus qu'il existe, au sein de la Commission, un puissant lobby de l'agriculture industrielle qui, sous prétexte de marché unique et de libre circulation, est prêt à autoriser, sans davantage de précautions que quelques contraintes d'étiquetage, le vinaigre de synthèse, les spaghettis au bœuf tendre ou le yogourt faux, y pour ne contenir pas d'organismes vivants... Trois exemples qui précisent tout actuellement l'objet de polémiques au sein de la Commission.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

« La directive sur l'interdiction des hormones... La réglementation française spécifique mise en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1988 qui interdit l'utilisation d'antibiotiques pour engraisser le bœuf n'est pas remise en cause par la décision de la Cour de justice des communautés européennes à déclarer, le 25 février à Paris, M. Jean Arthuis. Le secrétaire d'Etat chargé de la consommation a rappelé que l'annulation par le Cour, de la directive interdisant l'usage d'hormones dans la viande bovine, avait pour cause un vice de procédure (le Monde du 24 février). M. Arthuis a ajouté que les règles applicables en France n'étaient pas modifiées, « tout manquement aux exigences qu'elles contiennent entraînerait des poursuites contre ses auteurs ».

## Réductions massives d'emplois chez Philips en 1988

Philips va réduire en 1988 ses effectifs mondiaux (337 000 personnes) de 10 000 à 20 000 personnes en 1988 (après une baisse de 6 000 salariés en 1987) et ramener d'ici à cinq ans le nombre de ses usines fonctionnant en Europe de 170 à 110, voire 100, a annoncé le président du groupe, M. Cor Van der Klugt.

Contraint, devant les variations du dollar, à faire preuve de « flexibilité et de vitesse de réaction », le géant néerlandais de l'électronique a vu son chiffre d'affaires baisser de 4 % en 1987, à 52,7 milliards de florins (158,1 milliards de francs), et son bénéfice net chuter de 10 %, à 818 millions de florins. En volume, toutefois, les ventes ont dépassé de 7 % celles de 1986.

« Les perspectives économiques de 1988 sont très incertaines », a précisé M. Van der Klugt, qui prévoit, en volume, la même progression des ventes en 1988 qu'en 1987. Affirmant sa volonté de continuer à mener une politique de réduction des coûts de production, il a assuré qu'il « désintéressait pas à déplacer si nécessaire des activités vers des régions de production à moindres frais ou à potentiel de marché supérieur. C'est dans ce contexte que s'explique notamment une réduction du nombre des usines en Europe d'ici cinq ans, une implantation plus importante que prévu dans le Sud-Est asiatique ainsi qu'un renforcement aux Etats-Unis ». Des mesures douloureuses qui confirment les orientations annoncées l'an passé.

الجزيرة

# Économie

## Les retombées de l'affaire COGEMA

### Le MATIF, les faisans et les pigeons

(Suite de la première page.)

Trois jours plus tard, M. Belladur, ministre des finances, prenait le contrepied en assurant sur Antenne 2 que « dans les difficultés financières et boursières que notre pays a connues, il y a eu un certain nombre d'entreprises, et notamment d'entreprises publiques, qui ont perdu de l'argent, beaucoup d'argent. Je cherche à en savoir davantage pour voir quels sont les mécanismes qui ont mal fonctionné, ou éventuellement les incertitudes qu'il faut changer... ». En attendant, je ne vois aucun motif de mesure en cause la situation personnelle de tel ou tel.

Le ministre d'Etat définit un autre temps l'intention précisée à M. Madelin d'exiger la démission du président de la COGEMA, M. François De Wisoos, en raison des pertes de 259 millions de francs subies par l'entreprise médiévale sur les marchés obligataires, d'options et d'instruments financiers par le biais de la charge Buisson et de son premier Arbitrage.

#### Un procédé classique

La tentative d'effacement qui précède actuellement paraît être un peu tardive pour être efficace. Déjà le MATIF, sur lequel régnait Arbitrage via la charge Buisson - avec en moyenne 8 % à 10 % des volumes traités et, certains jours, jusqu'à 60 % - pâtit durement du scandale. Le nombre des contrats traités quotidiennement, qui avait été réduit de moitié après le krach d'octobre, passant de cent cinquante mille contrats (75 milliards de francs) à soixante mille environ (30 milliards), a encore chuté depuis l'affaire : il ne se traite plus aujourd'hui qu'en moyenne trente mille à cinquante mille contrats par jour (de 15 milliards à 25 milliards de francs), soit trois à cinq fois moins qu'il y a six mois. « Quand un marché fait l'objet d'un tel scandale, cela fait fuir les gens », explique un opérateur. « Voyez la marche du sucre il y a quinze ans. Actuellement, de nombreux clients ont suspendu leurs comptes. Si les autorités du marché ne font pas une mise au clair et ne cherchent pas à défendre le Matif de façon plus nette, cette affaire risque de l'affecter très gravement ».

A ce souci de clarification répond la peur de toutes les firmes clientes de la charge Buisson face aux conséquences médiatiques de l'affaire. Il est désormais clair, en effet, que la quasi-totalité des opérations sur les marchés obligataires confiées à la charge Buisson ont fait échouer par Arbitrage SA et son président, Jean-Marc Aletti, aujourd'hui en fuite. Ce dernier, pour entretenir la confusion, utilisait systématiquement du papier et même des cartes de visite à son tête de la charge, dont il partageait les locaux. Au 92, rue de Richelieu, siège d'Arbitrage, on répond toujours : « Allô ! Ici, Buisson-MATIF... ».

« Officiellement nous n'avons jamais eu affaire qu'avec Buisson », assurent la COGEMA, la société Kis, Total et Rothschild, les seules firmes qui reconnaissent aujourd'hui avoir eu des contacts avec Jean-Marc Aletti ou son état-major. De surcroît, les méthodes employées sur Arbitrage sont, grâce à la COGEMA, suffisamment connues pour qu'on puisse affirmer qu'il n'y a pas eu qu'une seule et unique victime. « Ce n'est pas vraisemblable », confirme un expert du

MATIF. Au stade actuel, aucune liste exhaustive, aucun montant global ne peut toutefois être sérieusement avancé. Le procédé était classique : Arbitrage gérait un certain nombre de comptes de clients, dont une partie vraisemblablement 10 % - en gestion écrite ou orale. Elle opérait aussi pour un compte « maison » et pour les comptes propres de ses dirigeants et de leurs amis, dont à l'occasion certains trésoriers d'entreprises. En début de séance, elle prenait des positions à l'achat ou à la vente, qu'elle débauchait au fin de journée avec plus ou moins de succès. Mais ce n'est qu'une fois les résultats connus qu'elle affectait les gains ou les pertes sur l'un ou l'autre compte.

« La chair est faible », soupire un des concurrents d'Arbitrage. De fait, la tentation était grande d'imputer les bonnes opérations sur les comptes maison ou amis - notamment dans certaines banques suisses comme Gutzwiller-Kurz-Burgener - et les mauvaises sur ceux des clients en priorité ceux ayant confié une carte blanche. Pour que le système fonctionne assez longtemps en toute impunité, il fallait bien répartir les pertes entre plusieurs « pigeons ». Trop systématiquement, la « maladresse » serait, sinon, vite apparue comme une escroquerie. Un travail d'artiste favorisé par le méconnaissance générale des nouveaux marchés financiers, ce qu'il a fallu près d'un an à la COGEMA pour comprendre et décrire.

Autre condition impérative : des comptes intenses. La COGEMA s'est aperçue qu'une double comptabilité existait dans la charge Buisson. Le plus gros du détournement dont elle a été victime a été réalisé au moins de trois mois, entre septembre et novembre 1986. Pourtant, les états remis par Arbitrage en fin d'année 1986 faisaient apparaître un léger gain global de 18 millions de francs. En réalité la perte potentielle s'élevait déjà à près de 200 millions de francs.

#### « Il connaissait tout le monde à Paris »

Autre preuve de la double comptabilité : l'escroquerie à ses dépens découverte par la charge Buisson, et qui fait l'objet d'une seconde plainte contre X. Le charge a constaté un total de 80 millions de francs sur le marché obligataire, 80 millions qu'elle réclame à COGEMA (pour 47 millions) et à la Kis (pour 33). La COGEMA affirme n'avoir jamais eu trace de cette somme dans les comptes remis par Arbitrage. Quant à Kis, il reconnaît avoir reçu les 33 millions, mais en rectification de deux erreurs commises à son encontre en juin 1987. On sont passés ces 80 millions ? Vraisemblablement eux aussi en Suisse... Une découverte douloureuse mais tardive pour Buisson, qui risque aujourd'hui très gros, ne serait-ce que pour le désordre qui régnait dans ses comptes.

Un désordre attesté par d'autres clients de la charge comme Bouygues, qui a engagé en 1986 une action auprès du tribunal de commerce pour un litige mineur (de 5 millions de francs) portant sur la mauvaise exécution d'un ordre. Comme Aéropostale, le géant du BTP dément toutefois avoir eu des contacts avec Arbitrage, bien qu'on assure au sein de l'état-major de cette dernière que l'entreprise Bouy-

gues, avec notamment la Cogema, Kis et Total, faisait partie de la clientèle particulière de Jean-Marc Aletti.

La compagnie pétrolière Total adopte, elle, une ligne de défense plus subtile, en reconnaissant avoir possédé un fonds commun de placement avec Buisson. Mais il était si bien surveillé qu'aucune escroquerie n'a été possible et que le solde des opérations, après un décaissement minutieux, fait apparaître un léger bénéfice. On l'est difficile à la

des années 70, les « maladresses » étaient accumulées, les contrainquant à quitter précipitamment la plupart de leurs anciens employeurs, et parfois même la France. Paribas pour Aletti, Drexel-Burham-Lambert, pour Vigon ont, entre autres, essayé, sans jamais porter l'affaire devant la justice - faute de preuves ? - quelques belles ardoises.

Pas plus que les autres, ils ne savent aujourd'hui d'avoir été victimes. C'est vrai qu'il ne fait pas bon

inconsience les invitations de Mme Aletti mère, Hellelle Gautier De Rieux, qui utilisait ses entrées à l'Opéra et dans le « show biz » pour attirer dans des dîners mondains des métronomes à qui elle présentait son fils. « C'était un corrupteur », assure l'une des « prises », de M. Aletti, version confirmée par tous ceux qui ont eu à la connaître. M. Dominique de La Martinière, président de Gaz et Eau, et oncle du président de la CCFP, organisme de surveillance du MATIF, raconte pour sa part une anecdote significative : « Il y a deux ans, dit-il, mon fils est venu me voir. On lui proposait un « pont d'or » pour travailler sur les nouveaux marchés financiers. Je lui ai conseillé par prudence de rester ingénieur agronome. Il m'a révélé il y a deux semaines que l'offre émanait de M. Aletti. Il n'avait pas fait le rapport avec le fait que son cousin germain était le gendarme du Matif... ».

#### La loi du silence

Relations d'affaires, mais aussi bien sûr, relations politiques. On retrouve parmi les connaissances d'Aletti ou de Vigon, à différentes étapes de leur carrière des hommes proches des trois principaux partis français, RPR, PS et PR. D'un côté Alain Brion et Jean-Luc Javal, respectivement directeur financier de Total et directeur du Crédit Chimique, tous deux anciens membres du cabinet de Georges Pompidou et proches du RPR ; de l'autre Jean-Charles Naouri (PS) ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, père du MATIF, et directeur chez Rothschild, et enfin Pierre Rothson, président de Dreyfus Burmann Lambert, ancien employeur de Vigon et beau-frère de Gérard Longuet, ministre (PR) des Pet T, et Vincent Bolloré, ami de M. Madelin. Sans parler de la demi-sœur de Jean-Marc Aletti, Marie-Pierre De Rieux, ancienne attachée de presse du PS et, à ce titre, en relation directe avec M. François Mitterrand jusqu'en 1981.

Des relations plus ou moins effaçées. En dépit de son entourage, M. Aletti n'a pas réussi en 1982 à se faire nommer, comme il le souhaitait, trésorier du Crédit Agricole. Informations prises auprès des renseigne-

ments généraux, l'Élysée n'avait pas cru bon de le recommander.

Reste une question : comment Jean-Marc Aletti a-t-il pu, compte tenu de son passé et de sa réputation, prospérer si longtemps impunément, gagner la confiance de partenaires importants, pour la plupart de bonne foi ?

Le charme à l'évidence n'a pas suffi. Les relations non plus. Une explication : la loi du silence chère aux milieux financiers français et la complexité des marchés sur lequel il opérait avec dextérité. Les victimes passées ou présentes, quand bien même elles parvenaient à démentir la malhonnêteté de la simple malchance, se gardaient bien de porter plainte, préférant passer discrètement leur plaisir plutôt que d'apparaître floués, donc ridicules...

Question subsidiaire : pourquoi la COGEMA, elle-même, a-t-elle rompu la loi du silence, malgré les avertissements d'un enquêteur de la Commission des opérations de Bourse ? Dès la mi-décembre, celui-ci confiait aux dirigeants de la société : « Vous ne savez pas à quoi vous vous attaquez ; on les soupçonne depuis des années mais nous ne sommes jamais parvenus à mettre en lumière leurs méthodes... ». Parce que la COGEMA, après une année d'enquête, a les moyens de prouver l'escroquerie. Parce que, contrairement aux groupes privés, elle a pas à craindre la sanction des cours de Bourse. Parce qu'elle doit rendre compte de sa gestion à ses titulaires, et, étroitement surveillée par la Cour des comptes, ne peut se permettre de laisser planer le mystère. Enfin parce que c'est pour elle le seul moyen de découvrir d'éventuelles complications internes, graves dans un groupe chargé des secrets nucléaires les plus pointus de la France...

Le système Aletti est tombé sur un inprévu. Jusqu'à la dernière minute, le président d'Arbitrage restait pourtant sûr de ses moyens de pression : il ne quittera la France que le 20 janvier, le lendemain du jour où la direction du Trésor donne le feu vert à la direction de la COGEMA pour porter plainte contre X...

DOMINIQUE GALLOIS et VÉRONIQUE MAURUS.



PANLHO

vieille dame de la Muette de nier tout contact avec Jean-Marc Aletti puisque son directeur financier, M. Alain Brion, reconnaît des liens avec l'ex-président d'Arbitrage, société où son épouse a été quelque temps employée. Il est le seul aujourd'hui à en avoir le courage et le regrette avec quelque ironie. « De tous ceux qui connaissent Aletti, je suis le seul qui le reconnaisse. Pourtant je n'ai jamais eu besoin de le présenter, il connaissait tout le monde à Paris ».

A-t-il jamais eu des doutes sur l'honorabilité dudit Aletti ? Non dit-il : « A un certain moment, des rumeurs ont couru sur ses problèmes avec Paribas. Mais quand j'ai vu que Paribas avait recouru à Arbitrage pour ses opérations sur le MATIF, je n'ai plus eu de doutes ».

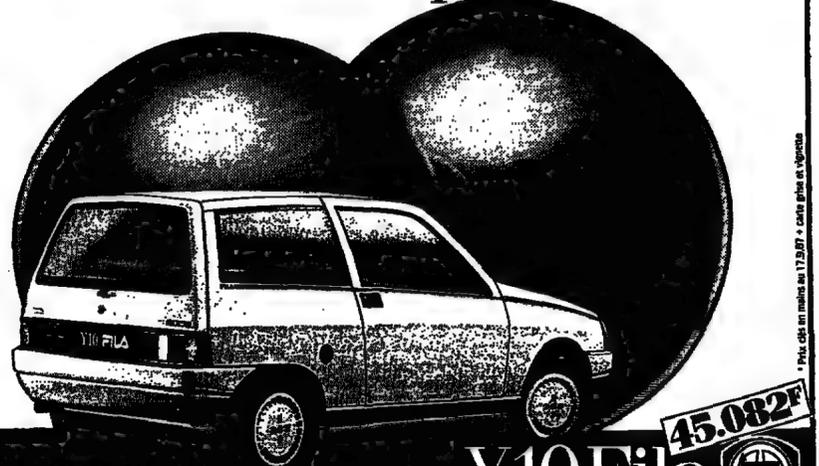
On le découvre aujourd'hui : Jean-Marc Aletti et son associé Michel Vigon n'en étaient pas à leur coup d'essai et depuis le début

actuellement avoir eu des relations quiconques avec Jean-Marc Aletti, Michel Vigon et leurs proches associés : Philippe Destaing et M<sup>me</sup> Elisabeth Sacome. Ni parmi leurs cinq-cents employés, aujourd'hui sur le carreau et injustement atteints par le scandale. Ni parmi leurs proches partenaires : la Banque Rothschild et Associés et le Crédit chimique, qui avaient prévu de créer, l'été dernier, avec Arbitrage, une importante maison de titre, mais qui ont fait précipitamment machine arrière en octobre, informés discrètement par certaines victimes. Ni, enfin, parmi les innombrables relations et amis d'Aletti ou de sa famille, lesquels, séduits ou parfois fascinés par le train de vie grandiose - les week-ends à Saint-Tropez, les jets privés, les filles et les chiens avec le Tour de Paris de la politique et de la musique, se retrouvaient souvent atteints malgré eux par le scandale.

Beaucoup regrettent aujourd'hui d'avoir accepté quelque fois en toute

aller au vert, fera dans les villes une entrée très remarquée. Ses 4 CV, ses 3,39 m, son hayon, sa banquette AR rabattable et son exceptionnelle habitabilité en font plus que jamais une vraie perle qui a tout pour vous satisfaire.

## Perle noire ou perle rare ? N'hésitez plus.



Y10 (Fire, LX, Fila, Touring et 4 WD) a tout pour vous plaire. Faites un essai chez votre concessionnaire Lancia-Autobianchi.

75 PARIS 11, Garage de LA ROCHELLE, 43 79 88 16 87 75 PARIS 13, T.P.L.V., 45 84 15 39 75 PARIS 14, CHATELON BRUNEAU, 45 39 57 33 75 PARIS 15, Garage COTENBERG, 45 39 11 75 PARIS 16, EXELMANS AUTO, 45 24 50 30 75 PARIS 17, PONT CAUDINEY AUTO, 46 22 14 40 75 PARIS 18, FIAT AUTO FRANCE, 46 07 37 88 77 AVON FONTAINEBLEAU, Garage de LEBROU, 64 22 38 71 77 DAMMARIE LES LYS, NORFLOM, 64 39 04 18 77 SERRON BRES COMTE ROBERT, 64 15 05 84 77 MARSEILLE LES BAINS, Garage de LA RESIDENCE, 64 34 10 25 78 ORGIVAL, PERFORMANCE PLUS, 33 75 55 84 78 VERSAILLES, Garage de VERSAILLES, 30 71 14 04 78 MANTES LA VILLE, MANTES SERVICE AUTO, 30 92 78 84 80 1 ATLAS MOIS, AUTO HALL 91, 50 48 39 55 91 MARSY, Garage de CENTRE, 69 20 08 05 91 DONDARIN, Garage HUBERTY, 64 59 85 85 91 VIREY CHATELAIN, Garage LE GALLOU, 69 15 35 71 91 VICHY, Garage SOUMAY, 69 05 33 14 91 SAVIGNY SUR ORCE, SAVILLAC, 69 16 15 18 92 NANTERRE, AUTO SERVICE, 47 24 12 13 92 BOULOGNE, Garage PIGNON, 46 05 09 69 92 LEVALLOIS PÉREY, Garage de LORRANE, 47 57 16 84 92 LEVALLOIS PÉREY, FIAT AUTO FRANCE, 47 30 50 00 92 CLAMART, Garage MACHON LUYET, 46 45 95 00 92 NEUILLY SUR SEINE, NEUILLY ROULE, 47 45 53 11 92 BOULOGNE, FIAT AUTO FRANCE, 48 04 91 19 92 ANTONY, Garage PHILIPPE, 46 66 05 92 92 LE BOULANGER, Garage ACTS BANQUE, 48 37 91 30 92 ALLIAY SOUS BOIS, ALLIAY CENTRE AUTOS, 48 66 18 31 92 SAINT DENIS, Garage CARREL, PERK, 42 43 44 18 92 LA COUDREUSE, Garage SSC, 43 54 11 20 92 SYLLÉMONT, Véhicules AUTOS SPORT, 48 55 18 41 92 NEUILLY PLASANCE, Garage de Centre Commercial, 43 06 57 92 92 VINCENNES, Garage DENARIA, 42 38 16 35 92 VILLENAU, FRANCE AUTOMOBILES, 47 26 17 06 92 SAINT MAUR, Garage LECLERC, 48 85 05 83 92 NOGENT SUR MARNE, STATION AUTO NOGENT, 48 75 49 38 92 CHAMPIGNY SUR MARNE, Garage du TREMBLAY, 47 05 07 70 92 VARENNES, AUTO DYNAMIC SERVICE, 46 70 15 96 92 ENGHEN LES BAINS, Garage ANDRÉOLI, 59 64 70 32 92 SERRONT, SEVRA, 34 15 97 85 92 SAINT QUIEN LAUNOINE, VAL D'OSSE MOTORS, 30 57 20 78 92 COMPIEGNE, ST LAZARE AUTOS, 44 40 10 10 92 CHANTILLY, Garage CHANTILLY, 44 57 15 83 92 BEAUMAIS, Garage MAUPEIT, 44 48 29 92 60 CREIL, PICARDE AUTO, 44 24 23 73.

## M. Chirac alloue 3 milliards de francs aux agriculteurs

Le ministre de l'Agriculture, M. René Le Moigne, a annoncé mardi 23 février que le gouvernement allouerait 3 milliards de francs supplémentaires aux agriculteurs pour l'exercice 1988. Cette aide sera versée sous forme de primes à la production et de subventions à l'investissement. Le ministre a précisé que ces mesures s'inscrivent dans une politique de soutien à la production agricole et de modernisation des exploitations. Les agriculteurs bénéficieront également de nouvelles mesures de soutien à l'exportation de leurs produits.

## Dérive budgétaire

Le ministre de l'Économie, M. Jacques Delors, a déclaré mardi 23 février que le gouvernement envisageait de passer à la fin de l'année 1987 à un déficit budgétaire de 100 milliards de francs. Cette dérive budgétaire est due à une augmentation des dépenses sociales et à une baisse des recettes fiscales. Le ministre a souligné que le gouvernement reste déterminé à réduire le déficit budgétaire et à maintenir la stabilité financière de la France.

## La Cour de justice européenne autorise la commercialisation des produits d'imitation du lait

La Cour de justice européenne a rendu mardi 23 février un arrêt qui autorise la commercialisation de produits d'imitation du lait. Cette décision est une victoire pour les producteurs de produits laitiers industriels, qui avaient demandé à la Cour de lever l'interdiction de commercialiser des produits qui imitent le goût et l'apparence du lait naturel. La Cour a jugé que cette interdiction était contraire au principe de libre concurrence.

Le conseil d'administration, réuni le 18 février 1988, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 21 avril 1988. L'exercice 1987 a été favorable au financement à court terme des professionnels de la construction et de la rénovation, en hausse de 40%. En revanche, dans le secteur des crédits immobiliers à moyen et long terme aux particuliers, marqué par un très fort développement de la concurrence et une nette dégradation des marges, la production a régressé de 30%.

Le conseil d'administration, réuni le 18 février 1988, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 21 avril 1988. L'exercice 1987 a été favorable au financement à court terme des professionnels de la construction et de la rénovation, en hausse de 40%. En revanche, dans le secteur des crédits immobiliers à moyen et long terme aux particuliers, marqué par un très fort développement de la concurrence et une nette dégradation des marges, la production a régressé de 30%.

Le conseil d'administration, réuni le 18 février 1988, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 21 avril 1988. L'exercice 1987 a été favorable au financement à court terme des professionnels de la construction et de la rénovation, en hausse de 40%. En revanche, dans le secteur des crédits immobiliers à moyen et long terme aux particuliers, marqué par un très fort développement de la concurrence et une nette dégradation des marges, la production a régressé de 30%.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Banque pour la Construction et l'Équipement

Le conseil d'administration, réuni le 18 février 1988, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 21 avril 1988. L'exercice 1987 a été favorable au financement à court terme des professionnels de la construction et de la rénovation, en hausse de 40%. En revanche, dans le secteur des crédits immobiliers à moyen et long terme aux particuliers, marqué par un très fort développement de la concurrence et une nette dégradation des marges, la production a régressé de 30%.

Le résultat après provisions constantes est de 39,7 millions de francs, contre 20,7 millions de francs en 1986. Pour tenir compte des conséquences sur les exercices à venir des remboursements anticipés et des renoncements de taux opérés en 1987, il a été décidé de créer une provision spéciale de 38,6 millions de francs de francs et de répartir sur 1987 et les exercices futurs les indéniables remboursements anticipés perçus des emprunteurs, et à enregistrer dans la charge qu'entraînera l'exercice par la société de ses droits à remboursement anticipé sur le marché hypothécaire. Le résultat est ainsi ramené à 1,1 million de francs. Après le prélevement opéré au titre de retour à meilleure fortune correspondant aux efforts consentis dans le passé par certains actionnaires, le bénéfice net ressort à 0,3 million de francs contre 5,2 millions de francs en 1986.



enedetti double le prix de son OPA sur la Générale de Belgique

Enedetti a doublé le prix de son OPA sur la Générale de Belgique... Le directeur général de la Générale de Belgique, Edouard Enedetti, a annoncé hier qu'il avait doublé le montant de son offre publique d'achat (OPA) sur la Générale de Belgique.

AUTOROUTE N°1 CONTOURNEMENT NORD DE NANTES

Autoroute N°1 Contournement Nord de Nantes... Informations sur les travaux de construction de l'autoroute contournant Nantes par le nord.

Les privatisations en Grande-Bretagne

Mme Thatcher démantèle le monopole public de l'électricité

LONDRES de notre correspondant

Après le gaz et le téléphone, et en attendant l'eau, l'électricité va être privatisée en Grande-Bretagne. Soncière de ne pas transférer en bloc un monopole de public au privé, comme cela a été le cas jusqu'ici, avec les résultats déplorables que l'on sait pour le téléphone, le gouvernement conservateur a décidé de casser le système existant et de créer deux compagnies concurrentes pour la production d'électricité.

Les douze centres régionaux pourront eux-mêmes produire de l'électricité. Ils auront la responsabilité légale d'assurer la continuité de la fourniture du courant aux ménages et à l'industrie. Celle-ci incombait jusqu'ici au Conseil central de production électrique. Cette privatisation s'accompagnera donc d'une décentralisation sans précédent.

L'événement pourrait avoir des conséquences favorables, en revanche, pour EDF. Les centres régionaux seront libres d'acquérir de l'électricité d'origine nucléaire auprès d'autres sources que les deux futures compagnies productrices, y compris la France.

L'épreuve du feu pour le plan mexicain d'allègement de la dette

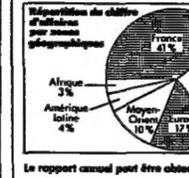
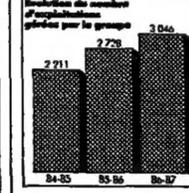
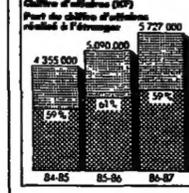
Le sort en est jeté. Après s'être donné une semaine supplémentaire pour expliquer et promouvoir leur plan d'échange de créances contre des obligations gagées sur des bons du Trésor américain, les Mexicains, assistés par la banque américaine Morgan, qui a élaboré cette solution originale d'allègement de la dette bancaire (75 milliards de dollars sur une dette extérieure totale de 105 milliards), devaient commencer, le vendredi 26 février, le dépeuplement des réponses des six cents banques créancières du pays.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Message du Président

Les réalisations. Depuis 1966 année de notre création, notre chiffre d'affaires n'a cessé de croître. Pour l'exercice 1986/1987, avec 5727 000 000 francs de chiffre d'affaires consolidé, le développement a été de 13% et le taux de change constant de 23%.



Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 13% par rapport à l'exercice précédent, SODEXHO lui-même a augmenté son chiffre d'affaires de 15%.

Table with 4 columns: Exercice, Chiffre d'affaires consolidé (RF), Croissance annuelle, Résultats consolidés (RF) dont - Part du Groupe, Capacité d'autofinancement, Bénéfices nets distribués (RF)

FRANCE 5

En raison de la réalisation anticipée et unitaire par les pouvoirs publics de la concession qui lui avait été accordée pour l'exploitation de la cinquième chaîne de télévision, France 5 vient d'initier auprès des autorités compétentes une demande d'indemnisation du préjudice que cette réalisation lui fait subir.

prudentes sur l'évolution des marchés, représente un montant qui ne saurait être inférieur à 3,7 milliards de francs.

Bestin Say GROUPE BEGHIN-SAY

Dans le cadre de la mise en place de la stratégie agro-industrielle précédemment annoncée, un accord est intervenu le 15 février 1988 avec le groupe SAINT-LOUIS en vue d'acquiescer l'activité corps gras, tant en France qu'à l'étranger, de LESTIEUR SA.

BANQUE D'ARBITRAGE ET DE CREDIT

LA BANQUE D'ARBITRAGE ET DE CREDIT apporte le démenti le plus formel aux informations reprises par certains journaux selon lesquelles elle aurait été cliente de la Société Arbitrage SA.

Le Monde PUBLICITE FINANCIERE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

RIVOLI SITUATIONS SPECIALES ACTIONS INVESTISSEMENT

Les conseils d'administration des SICAV ACTIONS INVESTISSEMENT et RIVOLI SITUATIONS SPECIALES ont décidé de convoquer leurs actionnaires en assemblée générale extraordinaire le jeudi 24 mars 1988 aux heures suivantes :

fusion au vendredi 25 mars 1988 sur les bases des comptes arrêtés et certifiés à cette date.

SNCF C'EST POSSIBLE! Vite, la réservation pour les places JOKER a démarré! Cette année encore, JOKER vous propose des prix défiant toute concurrence.

Aurécic La Sicav Or Comptes de l'exercice clos le 31.12.1987 Actif net : F 818 883 258,77 Performance 1987 : + 14,24 % (coupon net réinvesti).

# Marchés financiers

## A l'occasion d'une restructuration du BTP Actionnariat croisé de 9 % pour Saint-Gobain et la Générale des eaux

La Générale des eaux et Saint-Gobain ont annoncé, le 26 février, la conclusion d'un accord qui permet au second de se désengager majoritairement du bâtiment et des travaux publics, domaine qui ne lui a pas particulièrement réussi. Cet accord conduit en outre chacun des signataires à devenir le principal actionnaire de l'autre avec près de 9 % des titres. Cette « stabilisation » du capital, fort appréciable en ces temps de grandes manœuvres financières, confirme en tout cas les bonnes relations engagées en juin 1986 par les deux groupes, après l'effacement qui avait conduit, en 1983, Saint-Gobain, alors nationalisée, à tenter une prise de contrôle de la Générale des eaux dont elle détient 9 % depuis cette époque.

Saint-Gobain transfère à la Générale des eaux sa filiale à 65 %, la Société générale d'entreprises (SGE), dans laquelle elle reste pour l'heure à hauteur d'environ 25 % - une participation qui elle devrait ultérieurement céder en Bourse. La Générale des eaux devient l'actionnaire majoritaire (avec environ 55 %) de la SGE, le reste étant dans le public, et « paye » en apportant ses propres intérêts dans le BTP (83 % dans Camponon-Bernard et ses participations minoritaires dans trois filiales de la SGE, Soges, Cochery-Bourdin-

Chaussé et Cofirote). Le nouvel ensemble BTP de la Générale acquiert également la filiale allemande de Saint-Gobain, G+H Montage, pour environ 350 millions de francs.

De son côté, Saint-Gobain rachète à la SGE ses activités de services (eau et assainissement, pose de canalisations, tuyaux en béton) pour un milliard de francs, que le groupe privé paiera en créant 2,5 à 3 millions de nouvelles actions. C'est ainsi que la Générale des eaux verra sa participation dans Saint-Gobain passer de 3,5 % environ à près de 9 %.

Saint-Gobain confirme ainsi sa volonté de se recentrer sur ses métiers industriels. Elle annonce d'ailleurs dans le même temps le lancement d'une offre publique d'achat sur la part du capital (43 %) de sa filiale américaine Certain Teed qu'elle ne détenait pas. Une opération, qui lui coûtera 1,8 milliard de francs, facilitée par la baisse du dollar et qui lui donnera une plus grande flexibilité (il n'y aura plus d'actionnaires minoritaires dans Certain Teed) pour réaliser une acquisition aux Etats-Unis à partir de Certain Teed.

De son côté la Générale des eaux marque son passage à la dimension européenne dans le BTP par l'apport de la SGE. Son chiffre d'affaires augmente de 51,8 milliards de francs à quelque 75 milliards, dont 30 milliards dans le BTP. Elle poursuit également son développement dans d'autres secteurs, notamment dans la communication. Elle vient d'annoncer l'acquisition, à l'occasion d'une augmentation de capital, de 20 % du groupe cinématographique UGC, pour 185 millions de francs. Un investissement qui vient renforcer un secteur où la Générale a déjà plus de 20 % de Canal Plus, dix-sept réseaux câblés, et la Compagnie générale d'images. La Générale des eaux, qui aura investi plus de 6 milliards de francs en 1987 (contre 4,2 milliards en 1986), compte approcher le milliard de francs de bénéfices en 1987 et atteindre 1,2 milliard cette année.

C. B.

### Pour contrer Framatome

#### Schneider propose 5 500 F par action Télémechanique

Schneider place la barre très haut dans la bataille boursière qui l'oppose à Framatome pour la prise de contrôle de la Télémechanique. Il surenchérit sur son offre publique d'achat (OPA) en proposant de racheter à 5 500 F 710 000 actions Télémechanique.

Ce prix est nettement supérieur à celui qu'il avait proposé, le 4 février, dans sa première OPA (3 900 F) et au dernier prix offert par Framatome (4 300 F). La lutte devient donc acharnée entre les deux postulants : Framatome mettrait déjà 3,5 milliards de francs sur la table pour acquérir l'entreprise. Aujourd'hui, Schneider est prêt à déboursier 3,95 milliards, chiffre auquel il faut ajouter les sommes payées par ce groupe pour prendre possession en Bourse de 12,1 % du capital de la Télémechanique.

La question qui se pose désormais est de savoir si Framatome, qui joue le rôle de « chevalier blanc » dans cette affaire face au groupe Schneider, dont l'OPA est considérée comme hostile par Télémechanique, jettera ou non l'éponge.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



#### Rentabilité et croissance.

- Première SSI européenne pour la production de progiciels.
- Développement parallèle et équilibre des activités en ingénierie et en progiciels.
- Meilleure rentabilité de sa profession : 7,9 %.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 6 février 1988 sous la présidence de Robert A. MALLET, Président-Directeur Général, a arrêté les comptes de l'exercice (1.09.1986 au 31.08.1987).

**Des résultats en forte progression.**  
Chiffre d'affaires : 679 millions de F contre 520,5 + 30,5 %.

Bénéfice net consolidé : 52,7 millions de F contre 36,4 + 45 %. Dividende net fixé par l'A.G.O. : 5 F plus 2,50 F d'avoir fiscal, soit 7,50 F au lieu de 6 F + 25 %. Mise en paiement du dividende : 15 mars 1988.

**Une politique de croissance externe.**  
Marquée au cours de l'exercice par la fusion avec CR2A (un des meilleurs spécialistes européens en informatique scientifique et technique), cette politique se poursuit dans l'exercice en cours avec la prise de contrôle d'EUREQUIP, spécialiste du conseil en stratégie et gestion d'entreprise.

**Des perspectives favorables.**  
La continuité de l'effort de recherche et de développement (33,6 millions de F pour l'exercice 1986-1987), l'enrichissement continu de la gamme de produits, le recrutement de plus de 300 collaborateurs, une capacité financière importante, laissent bien augurer de la rentabilité et de la croissance futures de CGI-Informatique.

Pour recevoir le rapport annuel, écrivez à :  
J. PARENT, CGI-INFORMATIQUE,  
28-34, rue du Château-des-Rentiers, 75013 Paris.

### NEW-YORK, 25 fév. ↓ Chute brutale

La Bourse de New-York a enregistré une baisse brutale en fin de séance jeudi 25. Après une progression de plus de 30 points, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a chuté de 2 017,57, en baisse de 22,38 points, soit moins 1 %. Chaque 215 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de listes a dépassé celui des hausses : 803 contre 684, et 474 titres ont été échangés. Les reprises sont toujours de très courte durée à Wall Street. L'annonce d'une progression du PNB américain de 4,5 % en moyenne annuelle pour le quatrième trimestre 1987, au lieu des 4,2 % prévus, avait provoqué une hausse des cours en début de journée. Mais, alors que l'indice venait de franchir son meilleur niveau depuis octobre, il a perdu 25 points en quelques minutes. C'est dire si le marché reste fragile. Les analystes américains s'attendent cependant à des échanges frénétiques. Ainsi le directeur d'une compagnie de services financiers a-t-il déclaré : « Nous ne comprenons pas pourquoi le marché se comporte ainsi. De façon générale, les indications de la Bourse traduisent un manque de confiance des investisseurs. A la suite de deux séances calmes, ils ont profité de la hausse pour maîtriser leurs bénéfices.

Parmi les dix valeurs les plus actives, on trouve Eastman Kodak, Navistar International, Federated Depart, Sears, IBM dont les valeurs chutent de 2,9 millions et 2,1 millions de titres.

VALEURS	Cours du 24 fév.	Cours du 25 fév.
Alcoa	45 3/8	45 5/8
Allegis (IND)	74 1/2	75 1/4
AT&T	29 3/8	29 1/4
Chrysler	24 5/8	24
Du Pont de Nemours	88 3/4	85 1/8
Eastman Kodak	41 1/4	38 1/2
Exxon	42 3/8	41 5/8
Ford	45 1/4	44 1/4
General Motors	70 7/8	68 5/8
General Electric	58 1/8	57
IBM	54 1/4	52 3/8
ITT	47	46 1/8
McDonald's	43 7/8	42 7/8
Philips	54 1/4	52 1/8
Schlumberger	35 3/8	35 1/8
Tesco	42 1/4	42 7/8
Union Carbide	23 1/8	22 7/8
U.S.X.	22	21 3/4
Westinghouse	53	52 1/2
Merck Corp.	86 5/8	85 3/4

### LONDRES, 25 fév. ↑ Soutenu

Quatrième journée consécutively de hausses à la Bourse de Londres. L'indice FT a gagné 1,9 % et a terminé à 1 433,9 dans un marché modérément actif. En légère progression initiale dans le sillage de Tokyo, le marché a poursuivi sa progression, soutenue par l'annonce de résultats exceptionnels des firmes britanniques et par la bonne tenue de Wall Street. Ici, l'annonce d'une progression de 29 % de son bénéfice tandis que British Telecom affichait pour le dernier trimestre la perspective 1986-1987 une progression honorable de ses profits. La direction de British a admis formellement sa défaite dans la bataille qu'elle a menée contre l'offre hostile de BP. Dans une lettre aux actionnaires, la direction de la compagnie pétrolière, tout en déclarant qu'elle considérait la proposition de BP comme insuffisante, invite ceux-ci à l'accepter. Elle eschote donc l'organisation d'un groupe d'actionnaires minoritaires qui aurait géré la future gestion de la firme avec BP. Enfin, le gouvernement britannique a décidé d'intensifier sa lutte contre les débits d'intérêts en annonçant que les intérêts étrangers pourraient être susceptibles d'être taxés.

● Barclays Bank : baisse de 62 % du bénéfice. — Après la National Westminster, la Barclays a annoncé une baisse de 62 % de son bénéfice avant impôt en raison de la baisse des bénéfices exceptionnels constatés pour couvrir les risques des pays en difficulté. La troisième des grandes banques britanniques a publié son bilan et annoncé un retour aux bénéfices de 339 millions de livres, contre 895 millions en 1986.

● ATT ne gagnera pas d'argent cette année 1988 dans l'industrie. — La branche informatique du géant américain du téléphone ATT ne sortira pas du rouge avant 1990, vient de déclarer dans un entretien à Reuters le président du groupe, M. James E. Olson. En 1987, le responsable de la branche informatique, M. Vittorio Casson, un ancien d'Orlivi appelé à la rescousse, prévoyait un retour aux bénéfices dans un délai de deux ans. Sans dévoiler le montant des pertes, M. Casson a indiqué qu'elles avoisineraient 29 % du déficit de 1986 (1,2 milliard de dollars avant impôts).

● RFA : l'État vendra les 16 % détenus dans Volkswagen. — L'Etat fédéral ouest-allemand vendra cette année au secteur privé la part de 16 % qu'il détient dans le capital de Volkswagen, premier constructeur automobile européen, a annoncé le gouvernement au Bundestag (Parlement fédéral), à Bonn.

● Contrat en Chine pour Degussa (Lyonnaise des eaux). — M. Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux, et M. Jean-Louis Brault, président de Degussa (filiale de la Lyonnaise), ont

### PARIS, 25 fév. ↑ Consolidation de la hausse

La Bourse a consolidé son mouvement de hausse annoncé jeudi par un effet Jeudi, elle a franchi une nouvelle étape en progressant de 1,9 % dans un circuit actif, soutenu par les incitations des investisseurs étrangers. Dès le matin, l'indice a rapidement amorcé son mouvement qui ne s'interrompt pas de la journée. La séance avec laquelle le marché a atteint les prises de bénéfices réalisées en début de semaine a été fortement appréciée. Les valeurs cotées ont pu le relever des opérations de la fin de la semaine. Les investisseurs nationaux continuent à faire des achats pour employer avec les firmes les sociétés cotées en bourse. Les valeurs cotées demeurent toujours équilibrées notamment Luchaux et les Grands Laiteries qui se sont appréciées de plus de 10 % jeudi. Dès le début de la séance, l'action du groupe assainisseur Sigeo, contrôlé par Ferruzzi, a été recherchée. Pour un spécialiste de la charge qui cotait cette valeur, deux hypothèses pouvaient justifier cette hausse : soit l'annonce d'achats réalisés par 1987, soit le début de faire monter le cours avant une éventuelle augmentation de capital dont le produit serait destiné à financer la mise en place du groupe Saint-Louis. Les valeurs bancaires (Société générale, CCF, BNP et Crédit lyonnais) également ont les plus belles performances de la séance. Ce qui dénotait cependant de nombreux investisseurs. DMC poursuivait sa progression, le groupe textile organisait une stratégie de défense contre un éventuel rachat. La Chambre syndicale des agents de change n'était toujours pas parvenue jeudi à trouver les titres Martelli qui pourraient débiter une situation rare. Il est impossible de trouver les actions qui permettraient d'augmenter le montant des paiements. Il requiert 5 500 titres jeudi à l'appel pour offrir une contrepartie aux vendeurs qui seraient joués à la baisse du titre après le fin de l'OPA levée par Schneider.

Les cotations de la SGE étaient supérieures, le groupe de BTP envisageait une modification de son actionnariat avec l'entrée de la Générale des eaux (55 % de la part de Saint-Gobain) (indice de 30 %). La famille Rouleau annonçait avoir coté au groupe baïge Inver Group le majorité du capital (50,6 %) des Biscuits Poul.

Sur le MATIF, les cours du notional ont varié tranquillement pour terminer à des niveaux proches de ceux de la veille dans un marché animé et ferme.

### TOKYO, 25 fév. ↑ Rebondissement

Après avoir suivi la baisse de Wall Street, la Bourse de Tokyo a rebondi vigilement. L'indice Nikkei des 225 valeurs industrielles a gagné 64,52 points pour terminer la séance à 25 165,18, soit une progression de 0,2 %. La veille, le marché avait enregistré + 0,5 %. Pour la deuxième séance de la semaine, le Topy a atteint donc en hausse, jeudi 25, le total de 25 000 yens avait d'ailleurs été franchi pour la première fois depuis le krach de l'automne dernier. Quatre 600 millions de yens ont été échangés dans la demi-journée.

L'importance financière de la place de Tokyo pourrait atteindre à la fin du siècle environ 10 millions de milliards de yens, contre 400 000 milliards de yens (16 000 milliards de francs), selon les prévisions du directeur général de Daiwa Securities. A titre de comparaison, la Bourse de Paris a une capitalisation de l'ordre de 900 milliards de francs.

VALEURS	Cours du 25 fév.	Cours du 26 fév.
Aoi	512	513
Daifuku	1420	1390
Canon	1070	1110
Fujitsu	980	1040
Hitachi	1500	1520
Mitsubishi Electric	2380	2320
Nissan	828	837
Sony Corp.	4800	4870
Toyota Motor	2220	2210

### FAITS ET RESULTATS

● Barclays Bank : baisse de 62 % du bénéfice. — Après la National Westminster, la Barclays a annoncé une baisse de 62 % de son bénéfice avant impôt en raison de la baisse des bénéfices exceptionnels constatés pour couvrir les risques des pays en difficulté. La troisième des grandes banques britanniques a publié son bilan et annoncé un retour aux bénéfices de 339 millions de livres, contre 895 millions en 1986.

● ATT ne gagnera pas d'argent cette année 1988 dans l'industrie. — La branche informatique du géant américain du téléphone ATT ne sortira pas du rouge avant 1990, vient de déclarer dans un entretien à Reuters le président du groupe, M. James E. Olson. En 1987, le responsable de la branche informatique, M. Vittorio Casson, un ancien d'Orlivi appelé à la rescousse, prévoyait un retour aux bénéfices dans un délai de deux ans. Sans dévoiler le montant des pertes, M. Casson a indiqué qu'elles avoisineraient 29 % du déficit de 1986 (1,2 milliard de dollars avant impôts).

● RFA : l'État vendra les 16 % détenus dans Volkswagen. — L'Etat fédéral ouest-allemand vendra cette année au secteur privé la part de 16 % qu'il détient dans le capital de Volkswagen, premier constructeur automobile européen, a annoncé le gouvernement au Bundestag (Parlement fédéral), à Bonn.

● Contrat en Chine pour Degussa (Lyonnaise des eaux). — M. Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux, et M. Jean-Louis Brault, président de Degussa (filiale de la Lyonnaise), ont

### PARIS :

#### Second marché (à l'heure)

VALEURS	Cours	Dernier cours	VALEURS	Cours	Dernier cours
AEP SA	222,20	221,10	Lux Investissement	274	274
Affinité Assurances	400	402	Lyonnaise	175	180
Agropol	240,00	233	Marine Industrielle	281	283
A.C.	425	425	Montage M&S	300,50	302,50
E. Danville & Associés	265	266	Montage Industriel	200	207
B.A.M.	324	324	Mutuelle	120	120,80
B.P.	440	447	S.A.P.	494	494
Banque Paribas	800	800	Sté. Ind.	200,00	200,00
Banque de France	571	705	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Châtelier	900	902	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Châtelier	626	626	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Compt. Ind.	424	423	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Créd. Lyonnais	1200	1205	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
C.A.T.C.	125	125	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
C.I.M.E.	900	900	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
C.S. Ind. Ass.	300	300	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
C.E.R.I.A.	845	823	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
C.E.R.E.P.	100	147	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
C.E.P. Communication	1220	1220	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
C.G.I. Information	804	810	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Compt. d'Orléans	400	400	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
C.N.I.M.	300	300	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Compt. Ind.	224,00	216,00	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Compt. Ind.	400	400	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	103,20	103,20	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	1000	1100	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	800	800	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	800	800	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	130	137,80	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	400	400	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	21,90	22,10	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	425	425	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	620	620	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	802	802	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	220	225	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	180	182	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	100	100,80	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	120	120,80	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	180	180	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	220	226	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202
Dalton	220,00	220	Sté. Ind. (S.I.)	200,00	202

LA BOURSE SUR MINITELE  
**36-15 TAPEZ LEMONDE**

### Marché des options négociables le 25 février 1988

Nombre de contrats : 11 182

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Mars	Juin	Mars	Juin
EF-Agropol	248	23,18	41	1,80	7,50
Leclercq-Coppée	1180	135	198	13	49
Michelin	1400	58	55	0,50	4
Renault	1300	108	258	40	—
Safran	240	73	80	0,50	5,75
Peugeot	340	150	134	1	40
Saint-Gobain	400	42	68	4	16
Thomson-CSF	136	38	44	—	5

### MATIF

Notional 10 % - Cotation en pourcentage du 25 février 1988  
Nombre de contrats : 63 367

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	103,20	101,90	101,45
Précédent	103,35	102,10	101,55

### Options sur notional

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 88	Juin 88	Mars 88	Juin 88
102	1,22	1,70	—	0,98

### INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 5,7140 F ↓		PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)	
		24 fév. 25 fév.	
		Valeurs françaises .. 186,6	
		Valeurs étrangères .. 186	
		C <sup>e</sup> des agents de change (base 100 : 31 déc. 1987)	
		Indice général .. 381,8	388,3
		NEW-YORK (Indice Dow Jones)	
		24 fév. 25 fév.	
		Industrielles .. 2439,95	2487,57
		LONDRES (Indice Financial Times)	
		24 fév. 25 fév.	
		Industrielles .. 1417	1433,9
		Mines d'or .. 254,8	248,9
		Fonds d'Etat .. 80,76	80,81
		TOKYO	
		25 fév. 26 fév.	
		Nikkei Dow Jones .. 25 165,18	25 165,18
		Indice général .. 2 071,93	2 072,80

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

COURS DU JOUR	UN MOIS	DEUX MOIS	SIX MOIS
SE-UL	5,7895	5,7115	+ 18 + 32 + 50 + 75 + 220 + 380
S. com.	4,5134	4,5186	- 64 - 39 - 62 - 224 - 126
Yen (100)	4,4519	4,4569	+ 101 + 126 + 224 + 258 + 747 + 836
D.M.	3,3860	3,3866	+ 115 + 124 + 221 + 247 + 704 + 754
Flora	3,8124	3,8156	+ 56 + 100 + 167 + 187 + 335 + 382
FR (100)	16,1834	16,1839	+ 108 + 194 + 268 + 408 + 1 051 + 1 455
ES	4,1144	4,1188	+ 219 + 238 + 292 + 420 + 1 118 + 1 218
L (1 000)	4,9859	4,9912	- 142 - 94 - 271 - 315 - 685 - 679
F.	10,1288	10,1291	- 179 - 143 - 311 - 244 - 625 - 533

### TAUX DES EUROMONNAIES

SE-UL
-------

بورصة الجزائر

Marchés financiers

BOURSE DU 25 FEVRIER

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' and 'Comptant' sections, listing various securities and their prices.

Table containing 'Cote des changes' (exchange rates) and 'Marché libre de l'or' (gold market) data.

Table containing 'Taux des euromonnaies' (Euro currency rates) and 'Publicité financière' (financial advertising) information.

ERS

Table titled 'Second marché PARIS' containing market data for the Paris secondary market.

Table titled 'Marché des options négociables' containing data for negotiable options.

Table titled 'INDICES' containing various market indices.

Table titled 'TAUX DES EUROMONNAIES' containing Euro currency rates.

Publicité financière - Renseignements: 45-55-81-82, poste 4330

© coupon détaché - o: offert - \*: droit détaché - d: demandé - ♦: prix précédent - ★: marché continu

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 La visite d'Etat de M. Mitterrand en Irlande. 5 La tension dans les territoires occupés. 6 L'élection présidentielle au Sénégal. 8 La situation au Panama. 9 Le conflit afghan.	11-12 La campagne de la majorité. 13 La campagne de M. Pierre Juquin. 14 La campagne des socialistes.	16 Le procès des préteurs d'orange de palais de justice de Nantes. 17 La photo de Poitiers. 18 Le journal d'un amateur, par Philippe Boucher. <b>SPORTS</b> 38-39 Les Jeux olympiques d'hiver de Calgary.	30 Cinéma : le Testament d'un poète juif assassiné ; la Passerelle ; Suspect. 31 Photo : un album de Marc Trivier. - Danse : une création de Jean-François Durour. 32 Communication : le retour en force de MM. Berlusconi et Seydoux.	42 Un entretien avec M. Sigaut, ministre des affaires sociales et de l'emploi. 43 Les retombées de l'affaire COGEMA. 44 M. De Serres double le prix de son OPA sur la Société générale de Belgique. 45-47 Marchés financiers.	Abonnements ..... 2 Annonces classées ..... 44 Cartes ..... 36 Carnet ..... 38 Météorologie ..... 38 Lettre, courrier ..... 38 Jeux, Nits cotés ..... 37 Radio-télévision ..... 34 Philatélie ..... 38 Spectacles ..... 33	• Dès 15 à 30, la cote complète BOURSE • Jouer avec le Monde, JEUX • Abonnez-vous au Monde et à ses publications. ABJ Assisté, économiste Campus, Sports Culture, FRAMA 36-15 tapez LEMONDE

## ANGOLA

### Luanda fait état de bombardements sud-africains dans le sud

Nairobi. - L'aviation et l'artillerie sud-africaines ont fait des centaines de morts, jeudi 25 février, en bombardant le sud de l'Angola, a annoncé, vendredi, le ministre angolais de la défense. « Nous regrettons d'annoncer la mort de centaines de citoyens, dont des

femmes, des vieillards et des enfants qui vivaient dans les zones bombardées », a précisé le ministre dans un communiqué diffusé par la radio nationale, captée par la BBC.

Ces bombardements auraient touché Cuito-Cuanavale, centre d'affrontements récents entre les forces angolaises et cubaines faisant face aux troupes sud-africaines et de l'UNITA, et la région de Lubango, ville importante se situant à 600 kilomètres à l'ouest de là. L'aviation sud-africaine aurait bombardé la région à 5 heures du matin jeudi, tandis que l'artillerie, appuyée par des avions de combat, pilonnait Cuito-Cuanavale. Ces deux localités se trouvent à environ 250 kilomètres au nord de la frontière avec la Namibie, contrôlée par l'Afrique du Sud. Trois Mirage sud-africains ont été abattus dans le sud de l'Angola entre dimanche et mercredi, a ajouté le communiqué angolais. - (Reuters.)

## La situation en Arménie

### L'appel au calme de M. Gorbatchev

Moscou. - M. Mikhaïl Gorbatchev a lancé, vendredi 26 février, un appel au calme et aux peuples d'Arménie et d'Azerbaïdjan, dans un message lu à la radio et à la télévision arméniennes par M. Viadimir Dolgikh, membre suppléant du bureau politique, ont indiqué à l'AFP des habitants d'Erévan joints par téléphone.

La secrétaire générale du PC soviétique, qui ne s'était pas exprimé jusqu'ici sur les troubles agitant l'Arménie et la région de Nagorno Karabakh (rattachée à l'Azerbaïdjan), a, en substance, fait valoir que de tels problèmes ne pouvaient être résolus dans un climat passionnel et qu'il fallait laisser le temps aux autorités d'étudier la question. - (AFP.)

## BOURSE DE PARIS

### Matinée du 26 février

#### Repli

Dans le sillage de Wall Street, la Bourse de Paris a débuté la matinée sur une baisse. L'indice de référence qui avait ouvert la séance en repli de 1,25% descendait jusqu'à -1,4% en séance. Parmi les valeurs en hausse figuraient Luchaire (+7,2%), UFB (+3,2%), Géophysique (+2,6%), Locoball (+1,6%) et Prétabal (+1,2%). En baisse on notait Signaux (-8,3%), TRT (-7%), Promodis (-5,1%), CFI (-5,1%), Bic (-4,8%), Bis (-3,8%) et Midland (-3,8%).

### Déclaration des revenus : report au jeudi 3 mars

La date limite fixée aux particuliers pour retourner à l'administration fiscale leurs déclarations d'impôt 1988, portant sur les revenus perçus en 1987, est reportée au jeudi 3 mars à minuit. La date limite était jusqu'ici fixée au lundi 29 février à minuit.

## Les obsèques de René Char

### Le poète, son village, ses compagnons

Les obsèques du poète René Char se sont déroulées, le mercredi 24 février, dans son village de L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse).

#### L'ISLE-SUR-LA-SORGUE de notre envoyé spécial

Quoi qu'il veuille, quelque détermination qu'il mette à ne pas payer la raison de sa célébration, un grand écrivain est un homme public. Il y avait des centaines de personnes à sa boucledure, mercredi 24 février, dans le cimetière de L'Isle-sur-la-Sorgue pour l'enterrement de René Char. Parmi elles, beaucoup d'habitants de la petite ville où naquit Char, il y a quatre-vingt ans, où a vécu toute sa famille et où lui-même trouva le point d'équilibre de son existence et de sa poésie : entre l'université méditerranéenne et l'enracinement terran.

Dans cette foule aussi, des anonymes de tous âges et de toutes conditions, venus là, parfois de loin, pour un adieu à une personne qu'ils n'avaient jamais rencontrée mais qui, par ses livres, était devenue un ami ; pour certains même un maître à vivre. Sous le ciel très bleu balayé par les rafales glacées du mistral, ils essayaient d'entendre ces quelques textes de René Char que ses amis avaient choisis pour qu'ils portent une fois encore son message et que liaient le maître de L'Isle, l'historien Pierre Vidal-Naquet, l'écrivain François Weyergans et l'helléniste Yves Batistin.

Pas de discours, pas de cérémonie officielle, aucune tentative de récupération personnelle ou partisane. Ainsi en avait décidé l'épouse et les proches de l'écrivain ; et cette volonté de discrétion fut respectée. M. François Létourat était là, tout comme les représentants du président de la République ou des personnalités régionales, mais mêlés au reste de la foule. En revanche, il était sans équivoque qu'insupportable de voir se mêler à ce dernier hommage les voyeurs mécanisés, professionnels ou amateurs. Grimpés sur les tombes, boucledant l'assistance pour mieux placer leurs caméras ou leurs appareils photo,

## M. BRUNO MÉGRET

### invité du «Grand Jury RTL-le Monde»

M. Bruno Mégret, directeur de la campagne de M. Jean-Marie Le Pen, candidat du Front national à l'élection présidentielle, sera l'invité de l'émission hebdomadaire «Le grand jury RTL-le Monde» dimanche 28 février, de 19 h 15 à 19 h 30.

M. Mégret, qui est depuis mars 1986 député du Front national de l'Est, répondra aux questions d'André Passeron et de Pierre Servent, du Monde, et de Dominique Pasquetti et de Bernard Lédan, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

## Front national : M. Le Jousan se rallie à M. Chirac

Le groupe du Front national ne compte plus, désormais, que trente-deux députés. Après les défections de MM. Bruno Chauvrière et Yvon Briert, élus en mars 1988 sur des listes de rassemblement national, un troisième parlementaire, M. Guy Le Jousan, député de la Loire, a annoncé, mercredi 24 février, sa démission du groupe et son ralliement à la candidature de M. Jacques Chirac. «Le combat politique du Front national ne se situe plus contre nos véritables adversaires marxistes et socialistes, mais contre nos alliés naturels, l'UDF et l'RPB a-t-il expliqué. L'évidence, c'est une attitude qui favorisera l'élection du candidat socialiste au second tour de l'élection présidentielle.»

transformant en spectacle agité ce qui devait demeurer une cérémonie intime entre un grand poète, son village, ses amis et ses lecteurs.

Cette intimité-là, les proches de René Char avaient pu en préserver l'émotion une heure auparavant, devant la petite maison de l'écrivain, où son cercueil, recouvert du drapeau de son groupe de la Résistance, avait été déposé. Là étaient réunis, pour l'essentiel, les compagnons ; le petit groupe, éclairé par les amnésies, de ces hommes et de ces femmes qui participèrent à la lutte contre l'occupant dans les maquis du Vaucluse et que dirigeait le capitaine Alexandre, dont la plupart d'entre eux apprendraient plus tard qu'il était aussi l'un des plus grands écrivains de son temps. Là, pas de boucledure, pas de chasse à l'image, seulement la peine et le souvenir. Et puis, lorsqu'il fut parti vers le cimetière, six hommes, six vieux résistants, tendus, fiers encore, portant à bout de bras le lourd cercueil dans lequel repose leur ancien chef. Résister, c'est probablement le maître-mot de la pensée et du langage de René Char.

PIERRE LEPAPE.

## Sur le vif

### Elysée intime

Je suis furieuse après M'sieur Valéry. C'est pas parce que je suis pipette rue des Italiens qu'il faut me traiter pire qu'un chien. Vous croyez qu'il m'a fait donné son bouquin, le Pouvoir et la Vie ça s'appelle ? Il passe pourtant souvent par ma loge. Eh ben, tantin ! Vous m'auriez vue, l'autre soir, ici, faire les étages avec l'équipe de nettoyage, des fois qu'un collègue aurait laissé traîné un exemplaire sur son bureau. J'en ai piqué un. J'ai parcouru. Stupéur de ma part : c'est tout moi, lui !

Il dit de ces trucs, c'est à ne pas croire ! Et il les dit bien, net, franc, vif, en grand reporter, notre envoyé spécial à l'Elysée de 1974 à 1981. Bravo, confère ! Bon, alors que je vous raconte deux ou trois trucs, histoire de vous mettre l'eau à la bouche. En pleine opération Kolwezi, il reste couché au château, arriéré à sa fonction, plus proche ainsi des centres de décision. Il se fait quand même couler un bain, et le téléphone sonne, et il se précipite couvert de savon... Voyez un peu le ton ! Et le jour - c'était pendant la revue du 14 juillet - où il avait pas, pris de trac et de vertige, descendre de son command-car. Et la fois où son copain Helmut Schmidt tourna de l'œil - tiens, à propos,

vous saviez, vous, qu'il était le fils naturel d'un juif ? - alors qu'ils sont tous les deux seuls, dans son bureau, à M'sieur Valéry, piqués là par le meurtre des journalistes impatients qui tiraient sur leurs chaînes de télé et de radio, en attendant la fin de cet invraisemblable entretien.

Même cirque à Moscou. Brejnev, déjà très malade, retardé ou décommandé leurs rendez-vous. Panique de l'entourage. La presse va parler de camouflet. C'est dingue, cette pression des médias, est impact. Ils manipulent, ils répercutent, ils créent l'événement.

Ça, pour ça, d'habitude, il se fait M'sieur Valéry. Alors, ce que je comprends pas, c'est pourquoi il a pas essayé de passer hier à TF1 pour réviser le croquis contenu de son bouquin. On savait tout d'avance. Sauf sa réponse à Christine Ockrent, qui lui demandait si ça lui disait pas d'être directeur du Monde. Parait qu'on lui a pas proposé. Si c'est que ça, je peux en parler aux copains. A une condition : être le chef de la rédaction en chef. Au moins, là, j'ai une chance de recevoir les services de presse.

CLAUDE SARRAUTE.

## La mort de Memphis Slim

Né à Memphis (Tennessee), le 3 septembre 1915, le pianiste et chanteur Peter Chatman, dit Memphis Slim, est mort le mercredi 24 février à Paris à l'hôpital Necker, où il était hospitalisé.

Après avoir fait les routes du Sud, les batteurs et les tavernes à camions, Peter Chatman s'installe en 1937 à Chicago où le producteur blanc Lester Melrose lui donne son surnom de Memphis Slim. Premiers disques, premiers succès. Il est de 1941 à 1943 le pianiste attitré de Big Bill Broonzy, et dirige en 1944-1945 un orchestre : les House Rockers. Entre autres succès, il crée Nobody Loves Me, que Joe Williams popularisera avec l'orchestre de Count Basie sous le titre Everyday I have the Blues.

En 1959, prenant au vol la vogue du blues revival, il fonde, avec son compère, le bassiste Willie Dixon, un duo réjouissant, et s'installe New York avant de conquérir l'Europe. Il se produit entre autres à Newport avec Pete Seeger et Joan Baez.

À l'automne 1961, il se fixe à Paris aux Trois Matliers et devient une figure considérable du blues et du boogie-woogie sur l'ancien Continent, alternant les enregistrements miraculeux et les disques bécés mais toujours avec une puissance d'expression et une subtilité de traits irrésistibles.

Il sera inhumé à Memphis (Tennessee).

Le numéro du « Monde » daté 25 février 1988 a été tiré à 491 050 exemplaires

## Au tribunal de Paris

### Trois policiers condamnés pour violences et voies de fait

Trois gardiens de la paix, Stéphane Nafre, Dominique Bignon et Paul Silenci, qui avaient interpellé une prostituée rue Saint-Denis pour tenter de la convaincre de leur « faire l'amour », ont été condamnés, le mardi 23 février, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à dix-huit mois de prison avec sursis pour « violences et voies de fait avec préméditation commises par des agents de la force publique dans l'exercice de leur fonction » (le Monde du 4 février).

Bien que n'ayant pas participé directement aux faits, Alain Dru, chauffeur du car, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis pour complicité, et une peine de dix mois de prison avec sursis a été prononcée à l'égard du gardien Freddy Monel, car les juges observent : « Exceptionnellement, ce jour-là, il était investi des fonctions de chef d'équipe (...). Il se devait, en l'absence de son lieutenant, d'être investi des fonctions de chef de brigade, de ne pas être complice de tels agissements. »

(Publié)

### Publication judiciaire (art. 122 du Code civil) :

#### DÉCLARATION D'ABSENCE

Par jugement du 22-01-1988, le Tribunal de grande instance de Paris a déclaré l'absence de Guy, Georges, Gustave Liénard, né le 14-10-1922 à Coulommiers (77), jugement rendu à la requête de M<sup>me</sup> Chesnais, veuve Liénard, demeurant 3, rue Blondel à Paris (9<sup>e</sup>).

## En marge de l'affaire Villemin

### Une plainte en diffamation de quatre policiers contre le Républicain lorrain

Mis en cause dans une enquête publiée par le Républicain lorrain, le vendredi 19 février, quatre policiers du SRPJ de Nancy ont, mercredi 24 février, porté plainte pour diffamation avec constitution de partie civile contre les auteurs de cette enquête, Jean-Claude Hauck et Catherine Levitan, collaboratrice occasionnelle de ce quotidien, ainsi que contre M<sup>me</sup> Marguerite Puhl-Demange, directrice de la publication.

Cette plainte a été déposée par le bâtonnier Jacquot, du barreau de Nancy - représentant M<sup>me</sup> François Binet, de Paris, avocat des quatre policiers - auprès de M. Gilbert Thiel, doyen des juges d'instruction à Nancy.

Le Républicain lorrain, dans son enquête, avait mis en cause les quatre policiers du SRPJ de Nancy, le commissaire principal Jacques Corazzi, les inspecteurs principaux Jean-Pierre Fesson, Hubert Kimmel et l'inspecteur Hervé Bartolozzi, les accusant d'avoir « fabriqué » des preuves matérielles pour confondre M<sup>me</sup> Christine Villemin, soupçonnée de l'assassinat de son fils Grégory.

Une autre plainte, toujours pour diffamation, devrait être déposée contre le Figeo magazine qui, dans son dernier numéro, a également, mais sous une forme différente, mis en cause les policiers du SRPJ de Nancy.

**POUR VOS PROCHAINES VACANCES,**



**CROISIERE IBERIQUE**  
à bord de **MERMOZ**  
9 jours départ Toulon - arrivée Bordeaux  
du 16 au 24 mai 1988

à partir de **9750<sup>F</sup>**  
en cabine double. Pension complète (vins inclus)

**L'AGENCE DE TOUS VOS VOYAGES.**  
KUONI PARIS 8<sup>e</sup>, 33, bd Malesherbes - Tél. 42 85 29 09 - KUONI PARIS 9<sup>e</sup>, 12, bd des Capucines - Tél. 47 42 83 14

Communiqué du président des Tiers Retail

**“VENTE DU SIECLE !”**

De pareilles circonstances ne se réalisent jamais précédentes et nous ne les retrouverons sans doute jamais. Les plus beaux tissus de la mode "Couture et Créateurs" figurent dans nos soldes pour la grande et unique fois. D'autres textiles d'un raffinement et d'une qualité incomparables sont intégralement bradés. Joignez une telle variété de tissus (cotonnades, soies, laines, polyester, coton, lin, etc) et il est offert à de tels prix. A vous d'en profiter !

**RODIN**  
39 CHAMPS ELYSEES PARIS

A B C D E F G

**TRECA**  
la literie des connaisseurs  
matelas, sommiers, ensembles  
- conçus pour votre plus grand confort (toutes dimensions)

**CAPÉLOU** 37, Avenue de la République  
75011 PARIS. Tél. 43.57.48.35  
DISTRIBUTEUR Métro: PARMENTIER

**Le Monde**  
sur minitel  
**ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS**  
au Monde et à ses publications  
36.15 TAPEZ LEMONDE puis AB0

*Je t'aime*